Fernand CARTON

RECHERCHES SUR L'ACCENTUATION DES PARLERS POPULAIRES DANS LA REGION DE LILLE

Thèse présentée devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Strasbourg

Le 23 Juin 1970

SERVICE DE REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548025_0001

Fernand CARTON

RECHERCHES SUR L'ACCENTUATION DES PARLERS POPULAIRES DANS LA REGION DE LILLE

Thèse présentée devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Strasbourg

Le 23 Juin 1970

SERVICE DE REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III
- 1972

OBJET DES RECHERCHES

" Accentus anima vocis "

L'accent est ce qui donne la vie à la parole, comme l'ont répété, après Pompeius et Diomède (I) les théoriciens du chant grégorien. C'est là une constatation que chacun peut faire, en français comme dans un grand nombre de langues : un discours dont aucune syllabe n'aurait de relief serait peu compréhensible, inerte. Pourtant des profanes croient le français sans accent, et des linguistes estiment que l'accent y est faible ou inexistant (2). Le français a-t-il un accent ? Si oui, quelle est sa nature, sa place, ses réalisations ?

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi d'observer les divers paramètres : hauteur, intensité, durée, non sans envisager les faits connexes (timbre, pause, débit, etc...) et l'ensemble de la prosodie, présente à tous les niveaux, en "parole" comme en "langue".

Pourquoi ce travail porte-t-il sur les parlers populaires, alors que l'accent du français "correct" n'a pas encore été étudié de manière exhaustive ? Pour trois raisons.

Depuis une dizaine d'années, nous avions orienté nos recherches vers la dialectologie picarde, particulièrement vers les parlers du Nord de la France. Conseillé par M. Roussel, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille, qui nous a révélé la dialectologie et envers qui nous tenons à exprimer notre gratitude, nous avons effectué de nombreuses enquêtes et enregistrements magnétiques. Or il est apparu que certains de ces matériaux convenaient bien pour une approche instrumentale qui n'avait jamais été tentée dans le domaine picard. Plusieurs faits intéressants ont attiré l'attention de M. Straka, Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg : celui-ci nous a encouragé à persévérer dans l'analyse instrumentale et dans l'étude des faits prosodiques. Nous lui disons notre vive reconnaissance pour avoir bien voulu nous conseiller dans ce travail, commencé alors qu'il dirigeait l'Institut de Phonétique de Strasbourg. Il nous a montré qu'armé des méthodes de la phonétique moderne, et avec une connaissance approfondie des patois septentrionaux, nous devions faire bénéficier la dialectologie

---

(I) Keil, Grammatici latini, 1857 (cité par E. Bourciez, Eléments de Linguistique Romane, p. 34).

(2) Saumjan, Strukturnaya Lingvistika, p. 90 Cf. Grammont, Fouché, Hjemslev, Togeby, Hockett, etc...

des progrès récents. Car la prosodie est la partie la plus fuyante du langage et elle ne laisse guère de traces écrites. La régression rapide des parlers locaux dans cette région pousse les chercheurs à se hâter d'en fixer une image aussi fine que possible, à partir d'observations directes. La dialectologie, toute à la recherche de vestiges lexicologiques, néglige à peu près la prosodie, qui peut pourtant nous éclairer sur les substrats ou sur les superstrats, par exemple. Ceux qui en ont parlé se sont contentés de notations impressionnistes (3).

Une deuxième raison est que l'étude prosodique gagne à être effectuée "en liberté", c'est-à-dire dans les parlers les plus naturels possibles. Nous avons voulu observer la réalité dans toute sa complexité. Les résultats obtenus à partir de phrases isolées ne permettent pas d'en étendre les conclusions à la parole réelle. Pour reprendre l'image d'E. Roudinesco (4), la possibilité de choisir divers angles de prises de vue donne une idée plus conforme à la réalité qu'une reproduction envisagée d'un point de vue unique. Si l'on choisit d'étudier des énoncés non seulement naturels, mais aussi spontanés, il faut avoir à sa disposition de nombreux matériaux suivis, afin de trouver les combinaisons les plus fréquentes du parler étudié et des éléments comparables. Aucune préoccupation de norme n'a joué, aucun jugement de valeur comme : "parlez le plus patois possible", "parlez sans accent d'insistance", ou "parlez le mieux possible". Dans le choix des sujets, la préoccupation dominante a été de préférer des témoins avec lesquels la conversation était naturelle. C'est parce que nous avions à notre disposition 180 enregistrements différents qu'il a été possible de trouver des passages où une élocution libre et normale est jointe à une qualité technique suffisante. Etudier des matériaux spontanés en milieu naturel, c'est agir comme le physiologue, le biophysicien ou le biochimiste qui étudie les êtres vivants dans leur milieu de vie et observe le fonctionnement d'un écosystème. L'écologie considère les animaux, les végétaux et leur milieu comme un tout dont chaque élément dépend de l'ensemble de tous les autres, et agit, directement ou indirectement, sur tous les autres. Bien des recherches en laboratoire ont été démenties quand on a voulu en tirer les applications en milieu naturel. Analogiquement, un langage, phénomène social, doit être pris sur le vif, dans son conditionnement réel, là où il sert effectivement à communiquer,

---

(3) Par exemple pour la région de Lille, C. Bonnier, Le Pays de Pévèle, p. 138.

(4) Initiation à la Linguistique générale, p. 17.

et non pas seulement au laboratoire. Cela est particulièrement vrai pour les faits prosodiques.

Enfin la langue populaire mérite d'être un objet de recherches, au même titre que la langue soignée et littéraire. Les parlers de nos enregistrements sont intéressants, car ils présentent des particularités que n'offre guère le "parisien cultivé" ou le "français général" : déplacements d'accent, dissociations entre l'accent et l'intonation y sont fréquents. Certaines réalisations prosodiques de ce français du Nord, sans être radicalement différentes de celles du français standard, sont mieux perceptibles.

De plus, ce parler populaire, du fait de ses particularités inattendues, présente une garantie d'objectivité pour le repérage des accents. En français correct, l'auditeur tend à entendre un accent là où il le placerait lui-même. Dans les situations où sont placés nos sujets, il y a beaucoup d'accents à valeur expressive, qui sont ceux qu'on peut le plus facilement observer en français, comme l'a remarqué Malmberg (5).

Les faits de "parole" (au sens saussurien) révèlent toujours quelque chose du locuteur, et presque toujours quelque chose du milieu auquel il appartient. On a donc intérêt, plutôt que d'écarter dès l'abord ces particularités inhérentes à tout énoncé naturel, à choisir des témoins du même âge, d'un milieu homogène et d'une région bien caractérisée.

Selon G. Faure (6), la parole peut être envisagée sous les aspects suivants :

1°/ : Aspect objectif ou notionnel, qui représente l'état des choses dont on parle.

2°/ : Aspect subjectif :

a) expressif : on manifeste ses réactions, ce qui révèle des caractéristiques individuelles diverses.

b) impressif ou appellatif : on fait effort pour agir sur l'interlocuteur.

L'objet de notre étude n'est pas l'énoncé de phrases scientifiques, par exemple : la phrase dite "neutre" est loin d'être la plus courante. Dès qu'on dialogue naturellement, on s'écarte de la parole neutre. Tout se disloque, tout se complique. Et même dans des phrases "neutres", fabriquées, on

---

(5) Malmberg, Nouvelles tendances, p. 130.

(6) G. Faure, Eléments musicaux, p. 38.

constate la présence d'expressivité, de subjectivité et d'impressivité. Il est difficile de faire prononcer par un sujet des phrases naturelles à un niveau uniquement notionnel (7). Plusieurs essais nous ont montré que les sujets disent une même phrase simple de façon différente. Nous préférons donc partir d'un parler réel dans toute sa complexité. Il nous a semblé plus sûr de dégager des points communs à partir de faits complexes et de procéder par réduction, plutôt que d'éliminer d'entrée de jeu, par des critères subjectifs, des éléments considérés à priori comme secondaires, en procédant par expansion. Ayant dégagé la "forme", il faut examiner de près les faits de "substance" (ou plus exactement la "forme de la substance", car la "substance" au sens où l'entendait Hjemslev ne présente pas d'intérêt pour le phonéticien), puis faire la part des variations individuelles qui sont paralinguistiques, en rejetant les écarts les plus grands et en cherchant ce que les locuteurs d'un milieu donné ont en commun.

Précisons ce qu'est pour nous un parler populaire régional : c'est, outre les traces des patois locaux, le français régional (plan géographique) des milieux populaires (plan socio-culturel) chez des personnes qui connaissent en gros la prononciation correcte du français, mais qui ne cherchent pas habituellement à parler correctement : "Le parler populaire n'est pas le seul où l'on puisse entendre "escayer" pour "escalier", mais c'est celui où l'on ne fait pas effort pour mieux prononcer" (8). Selon la terminologie de Damourette et Pichon, le français populaire de Lille est une "usance" (9), une langue considérée telle qu'elle est parlée dans un lieu donné : c'est un usage français, différent à la fois du français de Paris et du patois local.

Dans nos matériaux, se mêlent du patois local, du français régional et de l'argot parisien. Chacun de ces éléments comporte des traits articulatoires particuliers, mais la prosodie y est relativement unifiée. Séguy (10) observe qu'un toulousain arrive à reproduire exactement les sons du français de Paris, mais que la courbe mélodique de ses phrases est souvent distincte. "Parler avec l'accent français, écrit d'Olivet, c'est n'en pas avoir du tout". Celui qui use habituellement d'une prononciation "standard" n'a guère de peine à imiter un alsacien, un marseillais ou un lillois, grâce à certaines sur-marques ; mais l'inverse n'est pas vrai, en particulier, pour ceux dont le parler est fortement marqué par le substrat dialectal.

---

(7) Spang-Thomsen, L'accent en français moderne, p. 188, n° 22.

(8) A. Martinet, Prononciation du français contemporain, p. 20.

(9) Guiraud, Le Français populaire, p. 5.

(10) Le Français parlé à Toulouse, p. 12.

Nous considérons donc non seulement l'aspect structural de la prosodie mais aussi l'aspect non distinctif (11) et particulièrement les constantes régionales, peu étudiées jusqu'à présent en France, si on excepte une description sommaire de l'accentuation ardennaise et d'un trait intonatif savoyard (12).

Pour décrire objectivement ces deux aspects, il faudrait à la fois être du pays et ne pas en être. Une oreille "habituée" croit percevoir des nuances qu'un phonéticien entraîné, mieux en accord avec l'appareil, ne repère pas. Mais, d'autre part, n'est-il pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie de la région et des liens étroits avec les sujets, pour le choix et l'interprétation des données ? Seule l'étude phonétique préalable permet par exemple de dire que dans [véyi] "veiller" (J 209), il y a un bref [y] de passage. La connaissance du système phonologique est également un préalable nécessaire. Par conséquent, il vaut mieux :

1° être familiarisé avec ces parlers

2° user d'informateurs pour les jugements auditifs

3° procéder parallèlement à une étude instrumentale approfondie.

"Les études sur l'accent ne convainquent généralement pas car leurs données sont impressionnistes. Trouver les éléments physiques objectifs-acoustiques et articulatoires de l'accent, est un travail qui demandera des recherches étendues et beaucoup de temps" (13). Mais l'étude instrumentale n'a pas pour but de compléter le témoignage auditif global perçu par l'oreille. Il s'agit de deux plans distincts (14). Un appareil n'est pas une oreille perfectionnée, mais il permet de distinguer, de hiérarchiser et de quantifier les paramètres, au moins en valeur relative.

De même que la dialectologie fait mieux connaître la langue commune, de même les parlers marginaux, à la fois conservateurs et "avancés", peuvent révéler des tendances profondes.

Nous ne prétendons pas nier la notion de norme, ni définir la norme en fonction des parlers populaires, car ce serait tourner en rond. Nous pensons seulement qu'on ne peut écarter de la prosodie du français les caractéristiques sociales et régionales que si on détermine nettement celles-ci grâce à une étude phonétique approfondie. L'étude des cas limites et de la pathologie n'est-elle pas utile pour connaître le fonctionnement normal de la parole ?

---

(11) Delattre, Poenack et Olsen, Characteristics of German Intonation, p. 135. Rigault, Statut de l'intonation, p. 854.

(12) Martinet, Description phonologique, p. 100.
Ch. Bruneau, Etude phonétique des patois d'Ardenne, p. 529-530.

(13) Chomsky, Halle, Lukoft, On accent and juncture in English, p. 65.

En même temps qu'une contribution d'ordre méthodologique et qu'une description d'éléments prosodiques régionaux, les éléments que nous tentons de dégager pourraient aussi contribuer à une meilleure connaissance de la prosodie du français.

---

(14) Malmberg, Analyse instrumentale et structurale des faits d'accent, p. 466.

Ière PARTIE

C O N D I T I O N S E T M E T H O D E S

D E L A R E C H E R C H E

I. LA REGION ETUDIEE

Les douze enregistrements analysés ont été effectués dans cinq communes : Lille, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Hem et Flers-lès-Lille. Ils représentent un échantillonnage des parlers populaires de la conurbation Lille-Roubaix-Tourcoing, qui touche la frontière belge au Nord-Est et s'étend sur plus de 200 km2 vers le Sud-Ouest. L'ensemble de l'agglomération dépassait 750.000 habitants à la date des enquêtes (1962-1966). Son développement présente le caractère original d'être "en nébuleuse" : l'urbanisation n'y pousse pas de tentacules, mais gagne peu à peu de façon circulaire, car il n'y a pas d'obstacle naturel à ce développement. Les limites entre communes sont difficilement discernables à première vue. Le "district", qui groupe 84 communes, ne présente pas un caractère urbain achevé. La constitution d'une métropole régionale soulève maintes difficultés, en particulier du fait d'anciennes rivalités et d'importantes différences de mentalité. Il est nécessaire d'évoquer le passé pour comprendre le présent.

La région étudiée faisait jadis partie de la Flandre Gallicante ou Wallonne, plus précisément de l'ancienne châtellenie de Lille et de l'ancien diocèse de Tournai, qui comportait une partie franco-picarde, une partie franco-wallonne et une partie flamande. Selon l'historien belge Gysseling (I), au cours du haut-moyen-âge "il n'est pas téméraire de considérer le secteur compris entre Lille, Pérenchies, Mouscron, Outrijke, Renaix, Houtaing, Ath, comme le territoire où a rayonné le centre romain de Tournai". Bien que cette région ait été pendant des siècles une voie d'invasions et un champ-clos où se vidèrent les grandes querelles de l'Europe, - presque chaque village fut le théâtre de combats - une certaine unité se révèle dans la zone comprise entre le nord du Mélantois, entre Deûle et Marque, et le sud du Ferrain entre la Basse-Deûle, Menin et le Tournaisis.

Au Moyen-Age, seule Lille était une ville. L'occupation étrangère et les traditions d'indépendance communale expliquent ce repliement sur soi dont résultent des particularismes encore observables aujourd'hui. Après le rattachement à la Couronne de France en 1668, les lillois restaient plus lillois que français et une défiance analogue régnait dans le "plat pays" qui entourait Lille (2) ; au début du XVIII° siècle, la France c'est l'étranger,

---

(I) Gysseling, La Genèse de la Frontière linguistique, p. 29.

(2) Saint-Léger, Histoire de Lille, p. 247-257.

presque au même titre que la Hollande (3). Au XIX° siècle se produisit un essort économique extraordinaire, dû à l'industrie diversifiée que favorisa la proximité du charbon (4). C'est alors que Lille devient la plus grande ville du Nord. Nous y avons choisi trois quartiers représentatifs : Saint-Sauveur, Wazemmes et Fives.

Au centre, Saint-Sauveur, "âme du vieux Lille", a toujours été considéré comme le plus typique. Au Second Empire, vivaient là beaucoup de petits ouvriers de vieille souche comme les filtiers au patois si caractéristique, le "daru" ; là étaient les cabarets les plus célèbres, les sociétés les plus vivantes, mais aussi les courettes les plus insalubres et les plus misérables, récemment démolies.

Quand Lille déborda au-delà de ses remparts, une très nombreuse main-d'oeuvre flamingante constitua au Sud, à Wazemmes, des communautés qui furent longues à s'assimiler aux autochtones. C'est ainsi que Wazemmes dont le pittoresque marché est célèbre encore aujourd'hui, devint un gros bourg, faubourg industriel et prolétarien, s'étendant de la route Lille-Douai jusqu'à la Haute-Deûle.

Enfin, Fives, à l'Est, autre quartier du Nouveau-Lille, fut réuni à Lille e, 1858, en même temps que Wazemmes. Ce fut longtemps un village extra-muros entre la Porte de Roubaix et la Porte de Valenciennes, par où passait la grande route Lille-Roubaix. L'établissement d'une voie de chemin de fer en 1845 attira vite 6 grandes filatures de lin et de coton, et Fives devint à son tour une cité ouvrière. Puis la métallurgie s'installa, fournissant les machines nécessaires à l'industrie textile, et, s'étendant vers l'Est, l'industrie mécanique lourde. La compagnie de Fives-Lille, créée en 1865 est aujourd'hui l'importante compagnie "Fives-Lille-Cail". L'expansion lilloise se continue (2.182 ha aujourd'hui), se rapprochant toujours davantage de l'expansion roubaisienne, mais sans encore se confondre avec elle. La région lilloise a 90 % des filatures de lin et 1/3 des cotons manufacturés de France. C'est une capitale administrative, universitaire, financière et militaire.

Roubaix avait depuis 1469 une "Charte" qui octroyait un privilège de fabrique à ses drapiers, mais qui fut mise en question par Lille pendant plus de trois siècles (5). Lille voulait être le distributeur exclusif de la

---

(3) Carton, Chansons et Pasquilles de François Cottignies, p. 54-56.
(4) Pierrard, Vie ouvrière à Lille, p. 65-78.
(5) Motte, Roubaix à travers les âges, p. 14-53.

fabrication du "plat pays". Les chansons satiriques de Brûle-Maison évoquent cette lutte, dont subsistent encore des traces dans les mentalités respectives. A la fin du XVIII° siècle, sur 8.000 roubaisiens, il y en avait 7/8 à la manufacture. Pourtant le bourg était à l'écart des grandes routes ; la première route carrossable vers Lille date de 1838, alors que Tourcoing, bourgade un peu plus grande était depuis longtemps relié à Lille. A la Révolution une centaine de fermes roubaisiennes existaient encore ; elles furent submergées par la construction et par le développement industriel. La proportion entre le bourg et la campagne changea vers 1830-1840. Du fait d'une immigration belge massive, l'augmentation au cours du XIX° siècle fut de 53 %, et pendant 25 ans, Roubaix fut une ville belge en France : en 1872, 55 % des habitants étaient d'origine flamande, parfois hennuyère. En 1856, Roubaix avait 40.000 habitants, et 40 ans plus tard 124.365 (7). La superficie actuelle est de 1.316 ha.

Au début du XX° siècle, à l'époque de la jeunesse de nos témoins, les quartiers étaient encore différenciés, ce qui nous a amenés à étudier trois quartiers distincts : l'Epeule, le Fresnoy et le Pile. Chacun avait alors sa vie et ses traditions et on brocardait volontiers les "flahutes". La vie urbaine se constitua par soudure de petits blocs. L'Epeule - Alouette - Trichon, au Centre-Sud-Ouest, vers Croix, est un quartier populaire typique. En 1962, avec ses 12.336 habitants, il ne diffère pas essentiellement de ce qu'il était 50 ans auparavant et beaucoup hésitent à quitter ce "gros village dans la ville", vivant et dynamique, qui attire la foule à ses grandes fêtes de septembre. A la date des enquêtes, le tiers des habitants y vivaient encore en70 courées. Pour l'ensemble de Roubaix, la proportion était alors 1/4 en 985 courées ; 21 usines textiles et 23 entreprises diverses emploient la main d'oeuvre du quartier. Le Fresnoy au Nord-Ouest, touchant au Blanc-Seau et à Wasquehal, avait aussi une vie de quartier florissante, mais celle-ci tend à disparaître, à cause de la présence d'une importante main d'oeuvre originaire d'Afrique du Nord. C'est un quartier très ouvrier, réuni officiellement à Roubaix en 1875, de même que le Pile, près de la célèbre rue des Longues-Haies, aujourd'hui disparue, où éclata l'émeute de 1931. Le Pile était vers 1900 un faubourg à l'extrémité Est, aux confins de Lys-les-Lannoy et de Leers, petite agglomération bien distincte, où la prononciation observée par Viez, en 1910 (8) est bien différente de l'Epeule et du Fresnoy ; le sobriquet roubaisien de "pilé" fut longtemps dépréciatif.

---

(6) Carton, Chansons et Pasquilles de François Cottignies.

(7) Motte, Roubaix à travers les âges, p. 57-62.

(8) Viez, Le Parler populaire de Roubaix, p. 7-8. Les autres renseignements ont été fournis par M. Ch. Bodart-Timal.

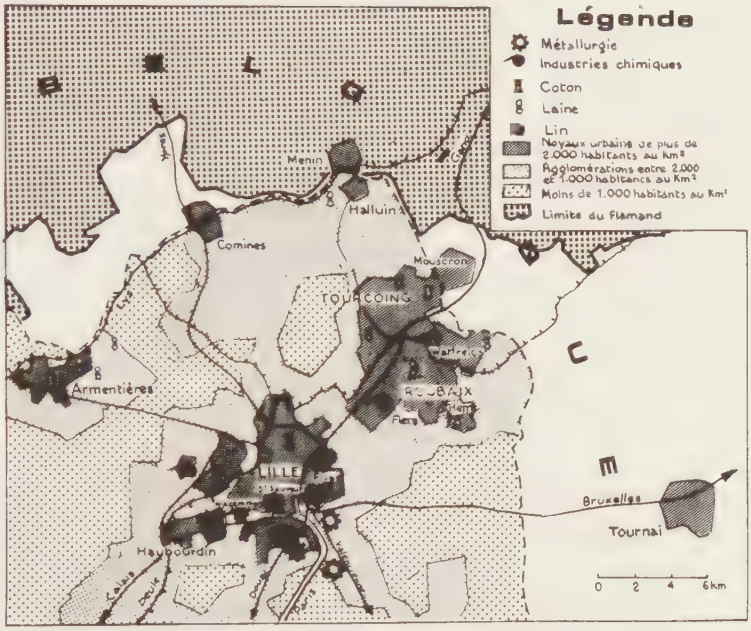

Carte N°1 – L'agglomération Lilloise

Tourcoing (9) fut longtemps un gros bourg rural. L'industrie tourquennoise, du XVI° au XVIII° siècle, est le filet de sayette ou laine peignée, que les paysans faisaient à domicile et qu'ils portaient à Lille. Tourcoing fut plus lent à se développer que Roubaix, ce qui lui permit d'assimiler plus facilement les immigrants. La continuité fut plus grande et la croissance moins brutale, d'où un particularisme plus marqué. Tourcoing, avec 1.511 ha, s'étend aujourd'hui sur une superficie supérieure à celle de Roubaix pour un nombre d'habitants moindre. Ces deux villes sont un centre mondial du traitement de la laine, en particulier par le négoce importateur-transformateur, et par l'industrie du peignage. La filature de laine peignée, par exemple, représentait en 1960, 35 % de la production tourquennoise ; avec celle de Roubaix, cela faisait 70.000 tonnes, c'est-à-dire 82 % de la production française et 30 % de celle du Marché Commun. S'y ajoutent des filatures de cardé, des teintureries, des tissages, de la bonneterie : environ 2 travailleurs sur 3 à Roubaix-Tourcoing gravitent autour du textile, industrie très diversifiée (10).

Les traits psychologiques des habitants des trois villes diffèrent passablement. On dit que le lillois est frondeur et susceptible, qu'il aime la parade, l'amusement, et regarde de haut les villes voisines. Le roubaisien, laborieux et entreprenant, se souvient que sa ville fut au début du siècle la "ville sainte des prolétaires" ; cet "américain du Nord" ferait volontiers table rase du passé. Le tourquennois, plus tranquille et plus casanier, a davantage l'esprit de clocher et tend à se replier sur lui-même.

Wattrelos est limitrophe de Roubaix, Tourcoing, Leers-France, et sur territoire belge, de Leers-Nord, Estampuis., Herseaux, Luingne et Mouscron. Wattrelos-Centre est à 3 kms seulement du centre de Roubaix, à 14 de celui de Lille et à 5 de celui de Tourcoing. Ces courtes distances ne l'empêchent pas d'avoir sa physionomie particulière et son patois propre, aux diphtongaisons archaïques. En 1469 (11) il comptait 110 feux, soit moins que Tourcoing, mais plus que Roubaix. Au Second Empire, ayant triplé en un demi-siècle, il réunissait 29 hameaux. La cité devint le troisième centre manufacturier du "plat pays" dès le XVII° siècle, mais contrairement à ses deux grandes voisines, elle garde encore aujourd'hui son caractère semi-rural, et

---

(9) Vandendriessche, Histoire de Tourcoing, passim. Carton, Chansons et Pasquilles, p. 48. Les autres renseignements ont été fournis par M. J. Odoux.

(10) Renseignements fournis par le Comité Central de la Laine.

(11) Pruvost, Histoire de Wattrelos, passim. Les autres renseignements ont été fournis par la mairie de Wattrelos.

les natifs sont considérés par les citadins voisins comme "des plats jacques" (paysans). D'importantes implantations industrielles, plus récentes qu'à Lille, Roubaix ou Tourcoing ont porté le nombre de ses habitants à 41.319 en 1962, alors qu'il y en avait 3.900 en 1803. De 1830 à nos jours, la proportion campagne-édifices fut inversée. Les filatures de la Lainière, véritable cité textile, les nombreuses usines de draperie, de produits chimiques et de plastique ne suffisent pas à occuper toute la main d'oeuvre : "On habite à Wattrelos, on travaille à Tourcoing, on s'amuse à Mouscron". Bien des fermes subsistent encore au milieu des usines. Son étendue, son peuplement et son activité rendaient nécessaire la présence de cette commune-champignon dans notre échantillonnage.

Flers reste encore plus proche de l'état rural ancien. Elle s'étend sur 925 ha ; elle est à 6 kms de Lille et comprend deux noyaux distincts : le Bourg et le Breucq. Son histoire est semblable à celle de tout le "plat pays", mais sa destinée a été différente : le Bourg n'avait en 1962 que 3.843 habitants et le Breucq, avec le quartier du Sart, 6.202 (12). A côté de l'agriculture, qui subsiste, quelques filatures et teintureries se sont installées, ainsi que quelques brasseries et biscuiteries. Flers est à la fois un carrefour routier et une aire de peuplement dont le développement s'accélère de façon considérable.

Hem enfin, à 10 km de Lille, entre Annapes, Sailly-les-Lannoy et Roubaix, touche celle-ci au Nord, mais la plus grande partie de son territoire (965 ha) présente encore des traits nettement ruraux. Des familles d'agriculteurs s'occupent de 26 fermes, alors que se développent 11 usines : teintureries, apprêt, tissage, métallurgie, matières premières pour textile (13). Hem était jadis une importante seigneurerie. Alors qu'on y comptait 1.614 habitants en 1806 et 4.876 en 1917, il y en a actuellement plus de 13.000, regroupés en quartiers ayant chacun leur vie propre et leurs traditions : les Trois Baudets, Saint Corneille et l'Hempenpont, qui garde son cachet villageois. Des secteurs, naguère presque inhabités, se couvrent de lotissements. L'excédent naturel de population en valeur relative est à Hem le plus fort de celui des six localités examinées. Les traits démographiques variant beaucoup selon les unités de peuplement, il n'est pas étonnant que subsiste encore une certaine différenciation des patois.

---

(12) Renseignements fournis par M. A. Lepers.

(13) Nistri et Lentacker, Peuplement de la région du Nord, passim ; Lentacker, Caractères de la Géographie urbaine dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing ; Lentacker, La Main d'oeuvre Belge à Roubaix.

A Lille-Roubaix-Tourcoing, la proportion des enfants est inférieure à la moyenne régionale. Les difficultés que traverse l'industrie textile expliquent le vieillissement relatif du personnel : entre 1955 et 1960, s'observe une diminution d'environ 20.000 salariés du textile ; le taux d'activité est plus faible que pour l'ensemble de la France. L'agglomération comptait en 1957, 141 entreprises de textile, mais en 1968, seulement 38. Avec environ 300 habitants au km 2, c'est une des régions les plus peuplées de France, mais l'accroissement relatif est lent, à cause de l'émigration. D'autre part, près de 30.000 ouvriers flamands dits "frontaliers" franchissent la frontière chaque jour (14) ; les migrations alternantes, plus nombreuses qu'au début du siècle exigent des déplacements importants. Actuellement, Lille et sa banlieue voient venir au travail environ 25.000 personnes de l'extérieur. Les problèmes du travail sont donc complexes et leurs fluctuations récentes nous ont amené à choisir comme témoins des ouvriers sortis de la vie active, parce que leur parler se réfère à un état de langue plus stable. Les caractéristiques qui ont guidé le choix des témoins apparaissent dans les tableaux suivants. Sur 100 personnes actives, on comptait en 1954 :

	Nord		France entière	
	M.	F.	M.	F.
sidérurgie et grosse métallurgie :	23	4	17	6
textile :	22	74	8	64

L'industrie chimique et alimentaire, la construction et les autres industries ne présentent pas de différences aussi marquées avec l'ensemble de la France.

Répartition comparée en secteurs

	Nord		France entière	
	M.	F.	M.	F.
Primaire :	210	46	157	105
Secondaire :	317	114	271	94
Tertiaire :	117	136	206	167

Ce dernier secteur, qui groupe les services et la distribution,

---

(14) Nistri et Lentacker, Peuplement de la région du Nord, passim ; Lentacker, Caractères de la Géographie urbaine dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing ; Lentacker, La Main d'oeuvre Belge à Roubaix.

fournit relativement peu d'emplois par rapport à l'ensemble national : la prédominance dans le Nord des secteurs primaires et secondaires est caractéristique. Nous avons choisi nos témoins conformément à ces données.

C'est dans l'agglomération étudiée que la répartition géographique du peuplement montre la plus grande concentration urbaine et industrielle, ce qui n'a pas cependant supprimé la forte implantation rurale avec des parlers relativement bien conservés. Dans toute autre région de France, ces gros villages feraient figure de villes. Ils sont encore riches de traditions. Du fait de l'implantation de nombreuses usines dans les campagnes, nous avons inclus des banlieues semi-rurales dans l'échantillonnage.

Recensement de 1962 (I.N.S.E.E.)

	Population totale (municipale et comptée à part)	Excédent naturel en valeur relative.	Solde des migrations de la population municipale en valeur relative	Nombre de résidences	Densité au km 2
Lille	199.033	+ 6,5	- 6,4	68.121	8.849
Roubaix	113.163	+ 5,4	- 3,9	37.450	8.576
Tourcoing	90.105	+ 4,1	+ 2,6	28.315	5.907
Wattrelos	41.319	+ 7,1	+ 21,1	12.969	3.034
Hem	13.687	+ 12,4	+ 37,4	3.407	1.418
Flers	10.045	+ 7,9	+ 19,3	2.925	1.070

L'ensemble groupe 439.524 habitants. L'agglomération lilloise a une densité de 2.814, celle de Roubaix-Tourcoing-Wattrelos (partie française) de 3.260. Nous avons voulu que l'échantillonnage tienne compte de la densité : nous distinguons les noyaux urbains, qui ont une densité supérieure à 2.000, des marges semi-rurales qui ont une densité supérieure à 1.000 (carte n° 1). Dans ces deux zones, et bien que soumis à la francisation, les patois sont encore vivants chez les ouvriers âgés ; à l'époque de la jeunesse des témoins, ils faisaient encore preuve jusqu'au début du siècle d'une certaine vitalité : des diphtongaisons et des palatalisations étaient en cours (15).

A partir des enquêtes dont nous parlons plus loin, nous avons tenté de tracer schématiquement 12 isoglosses (carte n° 2). Elles ne valent que pour les localités considérées et représentent l'état des parlers au début du XX° siècle, époque de la jeunesse des témoins retenus.

---

(15) VIEZ, Le Parler populaire de Roubaix, p. 42-47.

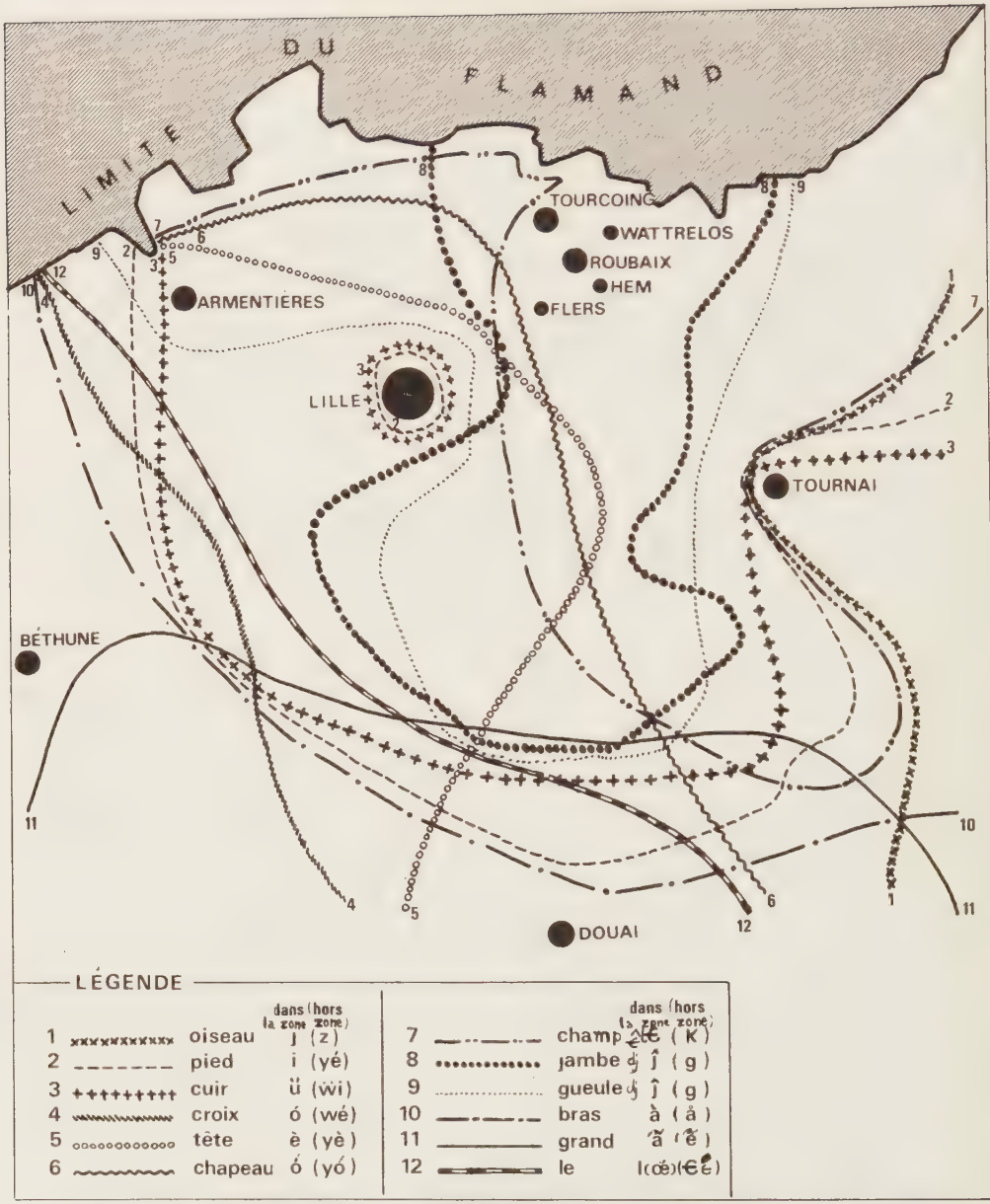

Carte N°2 – Isoglosses schématisées des patois de la région de Lille

Les lignes séparent approximativement les zones suivantes :

	PHENOMENE	MOT TYPE	PRODUIT I	PRODUIT 2
I.	Passage ancien à la chuintante de SY	oiseau	j [ójó, ójyó] à l'est	z [ózyó] hors zone
2.	Accentuation ancienne du premier élément de la diphtongue IE	pied	i [pi] dans la zone	yé [pyé] Lille et environs immédiats (sauf Lomme) et hors zone
3.	Accentuation ancienne du premier élément de diphtongue	cuir	ü [ĉür, kür] dans la zone	ẅi [kẅir] Lille et environs immédiats (sauf Lomme) et hors zone
4.	Réduction ancienne de OI	croix	ó [kró] dans la zone	wé [krwé] ailleurs : (ou comme français)
5.	Diphtongaison de E entravé	tête	è [tèt] ou [téèt] au Nord-Est	yé [tyèt] au Sud-Est
6.	Produit de -ELLUS latin	chapeau	yó [kàpyó] à l'Ouest	ó [kàpó, kàpœó] à l'Est
7.	Passage à l'affriquée de [k] devant [ã]	champ	ĉ [tεã] dans la zone	k [kã, kéà, kéã] ailleurs
8.	id. pour [g]	jambe	ĵ [djăp] dans la zone	g [găp, gé ăp] ailleurs
9.	id. devant [oe]	gueule	ĵ [djoèl] dans la zone	g [goèl, g^é oel] ailleurs
10.	Vélarisation de A	bras	á ou à au Nord	å au Sud et à l'Est
11.	Timbre de la nasale	grand	ã [grã, gréã] au Nord	ẽ [grẽ, grẽ] au Sud
12.	Démonstratif en fonction d'article réellement défini	le	<u>le</u>, <u>l'</u> (au Nord-Est)	<u>che</u>, <u>ch'</u> : ailleurs

On aurait pu multiplier les traits. Nous avons voulu seulement montrer qu'<u>il n'y a pas d'unité proprement phonétique</u> dans les patois de l'arrondissement de Lille, et qu'on discerne seulement quelques traits communs pour les noyaux urbains étudiés.

Si nous n'avons pas borné l'échantillonnage à un groupement de patois pouvant figurer dans une zone non traversée par des isoglosses, c'est afin de chercher précisément si la prosodie est indépendante des traits articulatoires des patois, et si les facteurs d'accents se répartissent de façon homogène et semblables dans le noyau urbain lillois et dans celui de Roubaix-Tourcoing. Car, à l'écoute, les caractères prosodiques sont semblables, au contraire des caractères articulatoires.

Sept des traits caractéristiques mettent Lille à part. En gros on voit que Lille et Tournai présentent certaines différences importantes, du fait sans doute de leur urbanisation plus ancienne, et que les autres localités partagent plusieurs traits avec le Hainaut occidental. Les jeunes y ont beaucoup de traits articulatoires communs avec ceux du Nord, du Pas-de-Calais et même de la Somme, mais les personnes âgées ont l'avantage de présenter des états de langue qui constituent autant d'étapes évolutives. Les zones à dominante rurale gardent un parler archaïsant sans doute proche de celui de Roubaix-Tourcoing à l'époque pré-industrielle et même encore au début du siècle, à l'époque où les quartiers étaient encore relativement séparés. D'autre part l'usage du patois s'est relativement mieux conservé que dans d'autres grandes villes septentrionales, à cause d'une plus importante prolétarisation et de distinctions sociales plus tranchées. L'évolution phonétique s'est arrêtée au moment de l'urbanisation, mais moins rigoureusement dans les zones. Dans cette fixation, on ne saurait passer sous silence l'action des nombreux patoisants locaux dont les plus célèbres sont Alexandre Desrousseaux pour Lille et Jules Watteeuw pour Tourcoing.

C'est afin de tenir compte de ce substrat patois très influent que nous avons choisi 6 témoins qui ont parlé couramment le patois dans leur jeunesse. Celui-ci était employé de façon constante par les enfants d'ouvrier, et les maîtres interdisaient l'usage du patois au cours des récréations. Même des employés et des petits bourgeois le parlaient entre eux. Au début du siècle, le patois faisait encore preuve de vitalité même dans les villes, comme l'atteste les affrications et les fractures vocaliques (16). Mais peu à peu le patois devint plus "amorti", moins "entassé", comme disent nos témoins. L'influence du français ramenait les formes diphtonguées vers des formes simples : on raillait celui qui parlait "plat", ce qu'à Roubaix on nommait plato et à Lille platio. Une grande complexité phonétique règne, dont la notation "étroite" de nos enregistrements permet de se faire une idée : voyelles

(16) Viez, Parler populaire de Roubaix, Introduction.

intermédiaires, diphtongaisons, nasalisations et sonorisations incomplètes, sons atrophiés ou instables, palatalisations en cours et réductions (17).

L'influence de l'abstrat flamand ne doit pas être sous-estimée : c'est pourquoi figure dans l'échantillonnage un témoin originaire de la frontière linguistique. La Marlière, où il est venu tout jeune, est le prolongement français de Mouscron (18). Cette importante agglomération industrielle garde un patois roman. En 1930, 21.499 habitants y parlaient le français et 10.107 le flamand. Notre témoin E. M. est né à Reckem de parents originaires de ce village romanisé au XVIII° siècle mais en voie de flamandisation (19). A l'époque où les parents de notre témoin résidaient à Reckem, ils parlaient un patois picard. En 1880 il y avait 480 unilingues français et 1.328 bilingues Les sermons furent prononcés en français jusqu'en 1885.

Selon un sondage récent de l'I.F.O.P. (1968), 82 % des lillois consultés se sentent bien de leur ville, alors qu'il n'en est ainsi, par exemple, que pour 55 % des bordelais consultés. Cette proportion relativement importante s'explique selon nous par la forte personnalité de cette métropole de près d'un million d'habitants, avec ses cités rivales qui ont grandi trop vite. On reconnaît sans peine l'ouvrier lillois ou roubaisien à son accent, qui constitue un champ privilégié pour les recherches phonétiques. Ce sont toutes ces considérations historiques et économiques qui ont dicté notre choix de témoins.

2. LES TEMOINS

Le présent travail peut être considéré comme une enquête-pilote, préalable nécessaire à une étude de linguistique quantitative. Plusieurs courts extraits de conversations fournissent une matière plus riche qu'un seul long fragment. Pour le choix des échantillons, on a procédé par division : sur un total de 180 enregistrements, 12 fragments ont été retenus ; ils constituent chacun une sous-population aussi représentative que possible (1). La population étant relativement petite et ses caractères généraux déjà

---

(17) Remacle, Atlas Linguistique de la Wallonie, I, p. 17-18.

(18) Maes, Notre Patois, Introduction.

(19) Legros, Frontière des dialectes Romans en Belgique, p. 95-96.

(1) Moreau, Comment faire un sondage en vue d'une recherche linguistique ; Tomassone, Recherches sur l'application de la théorie des sondages aux études de linguistique.

connus, on a utilisé l'échantillonnage à stratification multiple. Les critères d'homogénéité sont tels que la variabilité à l'intérieur de chaque strate est inférieure à la variabilité sur les strates. Nous n'avons pas fait intervenir le hasard au sens strictement statistique du terme, mais c'est pour des raisons techniques aléatoires (chevauchements et bruits de fond) que de nombreuses séquences ont été écartées.

Nous avons précédemment expliqué pourquoi nous opérions en milieu ouvrier. Nous avons choisi des personnes âgées de 60 ans au minimum, c'est parce que leur langue est relativement plus homogène. La moyenne d'âge de nos témoins est de 73 ans. Il y a six hommes et six femmes, respectivement trois de Lille et faubourgs, trois de Roubaix, trois de Tourcoing, trois de la périphérie de ces villes. Le témoin E. M. a été retenu car il est représentatif d'une prosodie influencée par l'adstrat flamand, bien qu'il ignore cette langue. La durée de chaque échantillon est d'environ cinq minutes : ce sont les pauses, les variations de débit et les omissions pour raisons techniques qui entraînent les différences de longueur qu'on constate dans les transcriptions. On sait que des différences ne sont pas un obstacle lorsqu'on applique des tests statistiques.

Les situations sont celles que peut susciter une visite : café pris en commun, conversation sur le patois, le temps qu'il fait, le travail, la santé, les souvenirs ou le folklore local. Les anedoctes vécues sont aisées à obtenir et fournissent un bon support à l'élocution, mais le rythme du récit est monotone : nous avons veillé à ce qu'elles ne prennent pas toute la place.

Il est périlleux, quand on recherche le parler le plus naturel possible de recourir à des individus "gais en société" car ces conteurs usent, dans leurs "histoires drôles", d'effets exagérés. Nous avons préféré la conversation banale et le récit non apprêté. Les auteurs-patoisants, fort nombreux dans la région, auraient constitué une source d'accès facile, mais dangereuse : leur langue est artificielle, et, cherchant d'abord à amuser, ils grossissent certains traits, introduisent des éléments étrangers et en atténuent d'autres, car ils veulent se faire comprendre d'un vaste public. Ils usent d'une espèce de "koïné" patoise où il est difficile de repérer les traits locaux authentiques. D'ailleurs n'y a-t-il pas une infinité de degrés dans la spontanéité ? En l'absence de toute contrainte, certains sujets, même s'ils savent qu'on ne les enregistre pas, "font des manières" et n'arrivent pas à parler avec naturel, car ils sont trop absorbés par leur façon de

s'exprimer. C'est une question de caractère, plus encore que de situation, et nous l'avons soigneusement prise en considération. Les relations de parenté ou d'amitié que nous avions avec tous les témoins, ainsi que les longues conversations préalables, nous ont permis de bien les connaître, et de garantir que les séquences retenues représentent bien leur façon habituelle de s'exprimer.

Avant toute analyse, et pour déterminer approximativement les éléments linguistiques qui dominent dans chaque séquence enregistrée, on a évalué la proportion de traits du patois local qui y figurent (phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire). Partout on est en présence d'un mélange de patois et de français correct ou populaire (spécifiquement régional ou non).

Il serait arbitraire de tracer une limite rigoureuse entre les états de langue de ces séquences selon des critères dialectaux picards ; pour notre propos, il suffit que les deux éléments (français et patois) soient représentés de façon à peu près égale. Voici un exemple de cette évaluation pour le début de l'enregistrement 13 (sujet A), où apparaît une prédominance de faits linguistiques patois.

Français (correct ou populaire)	Patois
j'ai tiré au ressort"	tchand que
in appelé	y-avot
avec	venot
pour boire	nous-autres
tout le temps	à l'oeul
alors	i nd'a qui dittent
va	in
farce	li jeuer inn'
alors	i s'in vont (construction directe)
à deux	in
cabaret	cha fait qu'y ervinn'tent
face	in nd'a eu
eusses (2)	i dittent
	cha fait que
	j' n'in savos nin pus que cha.

(2) Bauche, Langage populaire, p. 100.

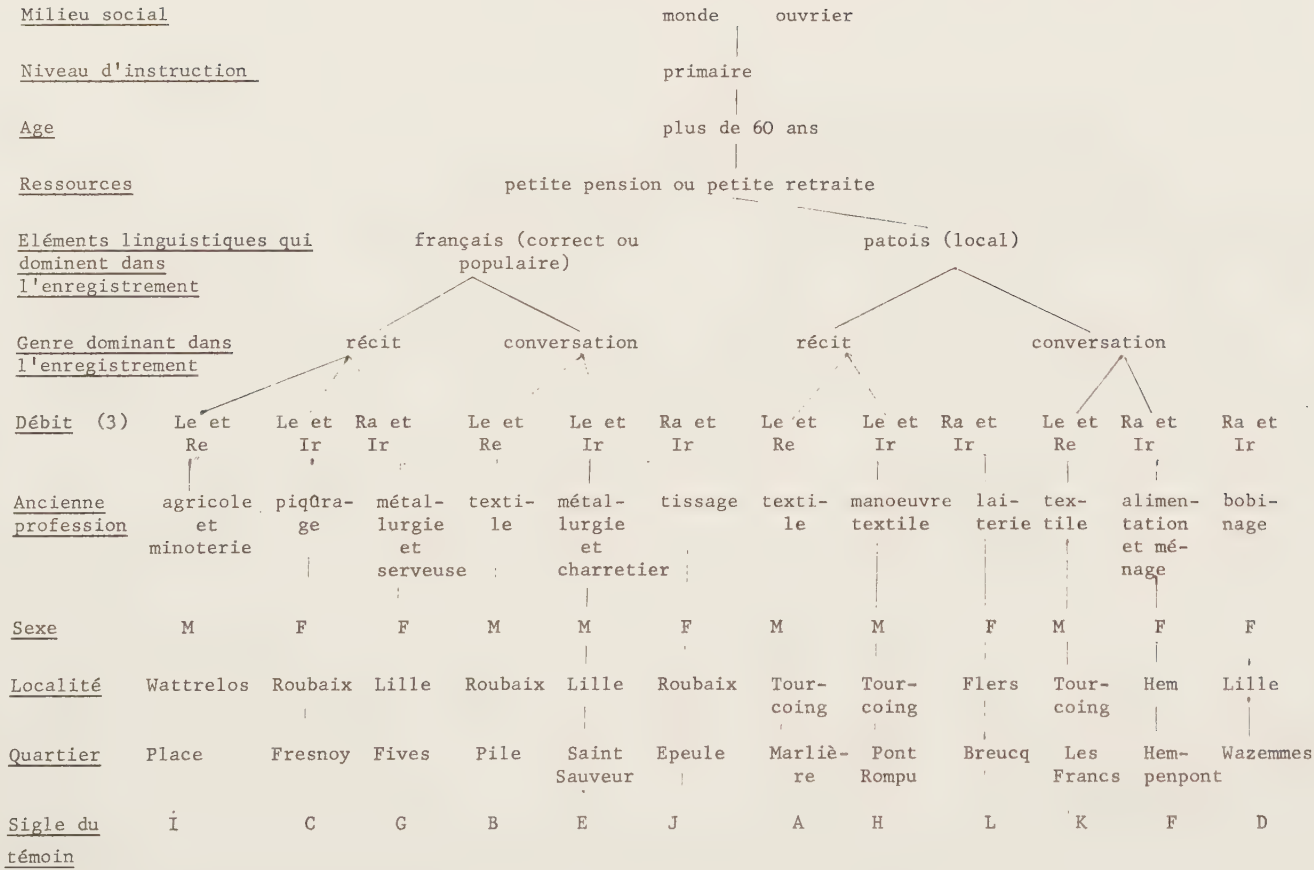

(3) Abréviations du tableau

Le = lent ; Re = régulier ; Ir = irrégulier ; Ra = rapide ;
Mo = moyen.

A Ernest Mullie, né en 1874 au Paradis, hameau de Reckem (Belgique) juste sur la frontière linguistique, décédé à La Marlière en 1965. Il habitait depuis 1886 La Marlière, ancien hameau rattaché administrativement à Tourcoing. Ne parle pas le flamand. Ecole à neuf ans à Neuville-en-Ferrain qui jouxte Tourcoing au Nord. Ancien ouvrier tisserand, a travaillé aussi au peignage et à la filature à Tourcoing. Considéré comme parlant le vrai patois de La Marlière. Influences "flamandes" décelables dans la prosodie. A servi de témoin à l'auteur pour une enquête complète de l'Atlas Linguistique Picard. Enr. 13 de notre collection.

B C. B., né en 1897 à Roubaix, quartier du Pile (Est). Parents petits commerçants dans ce quartier. Retraité du Textile. Parler patois typique. Enr. 17 et 160.

C Melle L. Carton, née en 1895 à Croix (Saint-Pierre), venue à Roubaix à quatre ans ; père roubaisien depuis plusieurs générations, mère originaire de Rumes, au sud de Tournai près de la frontière française ; tante de l'auteur ; ancienne piqûrière, 50 ans dans la même usine ; n'a jamais quitté le quartier du Fresnoy. Français régional mêlé de patois roubaisien authentique. Enr. 131.

D Mme A. O., née en 1895 à Lille, a passé son enfance dans le quartier de Wazemmes (Nouvelle Aventure), a été 44 ans bobineuse dans une vieille filature lilloise. Français régional dominant, prosodie lilloise typique. Enr. 139.

E L. D., né en 1892 à Lille ; a toujours habité le quartier Saint-Sauveur, comme ses parents ; d'abord charretier, puis ouvrier dans la grosse métallurgie. Parler rude et traînant, articulation et prosodie typiquement lilloise. Enr. 140.

F Mme C. Six, née en 1882 à Hem, a toujours résidé à l'Hempenpont, aux confins d'Annappes, à l'Ouest ; a travaillé dans une biscuiterie et comme ménagère. Voix forte, parler rapide, prosodie caractéristique, traces du patois ancien. Enr. 143.

G Mme A. L., née en 1903 à Fives, faubourg Est de Lille (Nouveau Lille) a travaillé dans la métallurgie, puis comme serveuse de cantine scolaire. Parents originaires du faubourg voisin d'Hellemmes. Très loquace, peu de patois, mais français populaire et prosodie très caractéristique. Enr. 156.

H. J.B. Michelly, né en 1877 à Tourcoing, quartier du Pont Rompu, au Nord, touchant Neuville-en-Ferrain, d'où étaient originaires ses parents. Manoeuvre dans un tissage pendant près de 50 ans ; prononciation archaïsante, prosodie typiquement tourquennoise. Débit lent. Enr. 157.

I. A.T., né en 1891 à Wattrelos, quartier de la Vieille Place ; père wattrelosien et mère originaire de Lys-lès-Lannoy (limitrophe), grands-parents de Forest-sur-Marque, au sud d'Hem. Ancien travailleur agricole, a travaillé aux minoteries. Patois bien articulé, assez lent, mais français dominant. Enr. 160.

J. Mme L.C., née en 1896 à Roubaix, quartier de l'Epeule, vieux Roubaix, parents du même quartier ; ancienne ouvrière de tissage ; bon patois mêlé du français populaire régional. Parler assez précipité et un peu confus. Enr. 163.

K. P.D., né en 1905, a toujours résidé à Tourcoing, quartier des Francs (Ouest) ; ouvrier de filature, a fait un peu de théâtre amateur ; prosodie naturelle, représentative de Tourcoing. Enr. 165.

L. Mme J.T., née en 1894 à Flers, quartier de Breucq, père dans la même ferme depuis plusieurs générations ; portait le lait à Roubaix ; parler saccadé et rapide, patois local très naturel. Enr. 175.

TEMOINS SECONDAIRES. Quelques parents ou amis ont assisté aux enregistrements et contribué au naturel.

- Mme A.F., née en 1924 à Lille, Saint-Sauveur, ouvrière, fille de Mme A.C. Enr. 139.
- Melle M.W., née en 1910 à Lille, Assistante sociale. Enr. 140.
- M. C.D., né en 1920 à Lannoy, instituteur préparant un travail de dialectologie, neveu de Mme C.S. Enr. 143.
- Mme J.D., née en 1896, à Hem, ménagère, nièce de Mme C.S. Enr. 143.
- M. C.L., né en 1891 à Hem, ancien épicier, voisin de Mme C.S. Enr. 143.
- Mme B.O., née en 1899, à Tourcoing-les-Francs, ancienne ouvrière du textile, amie de J.B.M. Enr. 157.

- M.L., né en 1901 à Lille, Saint-Sauveur, ancien ouvrier du bâtiment, mari de Mme A.L. Enr. 156.
- Mme E.S., née en 1893 à Lille, Faubourg des Postes, ancienne ouvrière de filature, amie de Mme A.L. Enr. 156.

Les interventions de ces témoins secondaires ne sont signalés que quand cela est utile pour faire connaître le contexte situationnel. Elles n'ont pas été analysées.

L'auteur, originaire de Roubaix, a pris part à toutes les conversations. Beaucoup de ses interventions ont été analysées ainsi que les phrases qui ont servi à l'étude différentielle de l'intonation.

3. ENQUETES ET ENREGISTREMENTS

Pendant près de vingt ans, nous avons noté au vol divers faits dialectaux : variantes phonétiques, tours syntaxiques, allongements, intonation etc... au cours de conversations avec des amis, en famille ou dans les endroits publics. Les carnets nés de cette observation quasi quotidienne se sont avérés très utiles lors de l'interprétation des matériaux sonores.

Pour l'approche diachronique, outre les dictionnaires et les monographies régionales, nous avons étudié de nombreux textes manuscrits et imprimés en patois du XVII° à nos jours, depuis Brûle-Maison (I) et son école, jusqu'à Jules Watteeuw (2) en passant par les chansons de carnaval ou les chansons de village. Cette littérature populaire, fort abondante, est évidemment sujette à caution du point de vue linguistique, car le souci premier est d'amuser et non de fixer minutieusement une prononciation. Mais le rapprochement de certaines graphies révèle d'intéressantes modifications récentes (3). On a utilisé aussi diverses versions patoises anciennes de la "Parabole de l'Enfant Prodigue", des compte-rendus d'audience, des registres divers (de comptes de paroisse, etc...), des rapports, des journaux et des "livres de raison".

Une fréquentation assidue des milieux populaires est nécessaire pour éliminer les variantes individuelles. Elle est également utile pour transcrire phonétiquement les enregistrements. "Seul l'enquêteur qui connaît déjà bien par des enquêtes directes (non enregistrées), l'aspect phonétique (et aussi lexical) du parler examiné, est en mesure de les transcrire convenablement" (4). Nous avons pratiqué les méthodes qu'à préconisées le Colloque de Dialectologie Romane (Strasbourg, 1956), et adopté l'alphabet phonétique Gilliéron-Rousselot revu par G. Straka (5).

Une bonne connaissance des parlers en question est due à nos enquêtes à l'aide du Questionnaire Définitif de l'Atlas Linguistique Picard par R. Dubois et R. Loriot : 4.758 questions dans onze localités représentant les cantons de l'arrondissement de Lille : Lille-Saint-Sauveur, Tourcoing, La Marlière, Mouvaux, Roubaix, Wattrelos, Sailly-les-Lannoy, Sainghain-en-Mélan-

---

(I) Carton, Chansons et Pasquilles de François Cottignies.

(2) Carton, Pasquilles et Chansons du Broutteux.

(3) Carton, Palatalisation récente de k/g dans le Nord de la France.

(4) Straka, Etendue et limites de l'enquête phonétique, p. 286-292.

(5) ibid., p. 286-292.

tois, Avelin, Illies, Bois-Grenier. Elles ont été complétées par des enquêtes partielles de phonétique dans 53 communes de l'arrondissement (sur 128) : Lille (quatre enquêtes en des quartiers différents), Comines, Bousbecque, Halluin, Linselles (deux enquêtes), Neuville-en-Ferrain, Frelinghien, Quesnoy-sur-Deûle, Tourcoing (quatre enquêtes), Armentières (deux enquêtes), Bondues, Mouvaux, Roubaix (quatre enquêtes), Wattrelos (deux enquêtes), Pérenchies, Verlinghem, Marcq-en-Baroeul, Wasquehal, Croix, Lannoy, Lys-les-Lannoy, Toufflers, Leers-Sud, Bois-Grenier, La Madeleine, Hem, Sailly-les-Lannoy, Radinghem-en-Weppes, Flers-les-Lille, Annappes, Fromelles, Ronchin, Lezennes, Ascq, Aubers, Wattignies, Sainghain-en-Mélantois, Illies, Herlies, Wavrin, Fretin, Bouvines, Cysoing, Bourghelles, Wannehain, La Bassée, Avelin, Carnin, Templeuve, Mons-en-Pévèle, Bersée, Phalempin. Enfin pour permettre les comparaisons, on a procédé à des enquêtes partielles de phonétique hors de l'arrondissement de Lille : en Belgique, Rumes, Pecq, Mouscron, Tournai, Watripont, Herseaux, Fontenoy, Montreuil-au-Bois, et en France : Fleurbaix, Bailleul, Douai, Locon, Bruay-en-Artois, Rumegies, Orchies, Hasnon, Thiennes, Mametz, Rouvroy, Neuf-Berquin, Anzin, Auberchicourt, Solre-le-Château.

Nous avons usé des méthodes classiques de la "conversation dirigée" et de la question indirecte : sans jamais les extorquer, faire entrer dans des phrases courantes typiquement locales les mots-clefs choisis, par exemple : "Vous achetez telle chose, dites que vous trouvez cela trop cher ; quelqu'un entre, dites-lui de s'essuyer les pieds, demandez-moi où je suis né, etc..." C'est le témoin lui-même qui, se plaçant dans la situation, fabrique les phrases.

Les mots-clefs ne sont pas seulement des mots usuels, mais aussi des termes techniques ou relatifs au folklore, susceptibles de présenter un traitement phonétique intéressant. On a essayé d'obtenir des expressions locales typiques ou des proverbes contenant des syllabes comparables pour l'analyse.

Ce sont ces conversations qui nous ont fourni les 180 enregistrements magnétiques parmi lesquels furent puisés les matériaux de ce travail. On a toujours laissé la bride sur le cou aux interlocuteurs et suscité des discussions, l'essentiel étant la spontanéité et le naturel. On sait le rôle capital joué par la situation, dans un domaine où les moindres nuances affectives peuvent avoir une incidence. C'est surtout lorsque deux sujets dialoguent avec animation ou qu'ils sont "pris" par leur récit, que se manifestent les éléments prosodiques qui les caractérisent. Sans rejeter les monologues, qui présentent un rythme intéressant, nous avons voulu qu'ils soient librement interrompus par les auditeurs pour mieux garder leur naturel.

Puisque nous recherchions avant tout la spontanéité de sujets peu familiarisés avec les techniques de reproduction sonore, il était préférable de les enregistrer dans leur milieu habituel. La qualité technique n'est évidemment pas celle du studio ; cependant plusieurs degrés de réverbération et une certaine quantité de bruits de fond (environ 25 %) n'ont généralement pas empêché l'analyse instrumentale : ils ont été en partie compensés en mettant le micro suspendu au cou à 10 cm environ de la bouche du sujet parlant, avec un volume d'entrée relativement bas. On sait qu'il y a déperdition des graves à mesure que l'on éloigne le micro. On a admis dans la pièce un minimum de personnes (à part deux cas, pas plus de trois personnes). Il n'en reste pas moins que beaucoup de séquences sont difficilement analysables, d'où les "trous" dans les extraits publiés. On a gardé des fragments jugés nécessaires pour comprendre la situation et omis les interruptions qui n'avaient pas d'incidences sur les faits étudiés. Nous avons cependant gardé la numérotation primitive.

Pour les enquêtes préliminaires, on a utilisé un petit magnétophone transistorisé (en l'occurrence un Grundig T K 6) : ressemblant à un poste de radio portatif, il a permis de surprendre des conversations à l'insu des sujets. Pour les enregistrements à soumettre aux analyses, nous avons travaillé avec un Nagra III B et un micro électro-dynamique directionnel de haute sensibilité Beyer (vitesse : 19,05 cm/s).

On pourrait croire que les meilleurs enregistrements sont ceux que l'on prend à l'insu des locuteurs. Nous n'en avons réussi qu'un seul, avec une parente malade. Mais il est difficile de camoufler le micro et les conditions techniques sont médiocres. On peut obtenir un enregistrement spontané de meilleure qualité par la technique du "faux arrêt" : le magnétophone étant en vue et les conditions techniques bonnes, nous avons interrompu l'enquête qui sert de prétexte et fait mine d'arrêter l'appareil, mais nous avons continué d'enregistrer. Les sujets ont alors été très naturels, plaisantant, s'inquiétant ou se fâchant, sans remarquer que le magnétophone fonctionnait encore. Enfin, il est arrivé que le témoin, connaissant mal le fonctionnement d'un magnétophone et ne remarquant pas qu'il enregistrait, n'a tenu aucun compte de la présence du micro au bout d'un certain temps : l'atmosphère familière et la présence d'amis aidant, le micro est "oublié".

Voici en résumé les conditions d'enregistrement des extraits retenus :

1	micro en vue	: B, K
2	micro caché	: C
3	faux-arrêt	: D, F (en partie), G, J, L
4	micro oublié	: A, E, F (en partie), H, I.

4. L'ANALYSE AUDITIVE.

" L'observation auditive, qui est insuffisante lorsqu'elle est seule, doit toujours accompagner les expériences faites à l'aide d'appareils : l'appareil et l'oreille se complètent mutuellement " (1). Cette recommandation de Chlumsky s'applique particulièrement aux faits prosodiques. Il faut combiner les deux méthodes, puisqu'elles se situent à deux niveaux différents. L'observation auditive ne doit donc pas être considérée comme une première approximation ou comme un dégrossissage, car, dans la communication, seule compte l'audition, toute sujette à caution qu'elle soit. On ne peut jamais dire : " l'oreille a tort " et "l'appareil a raison ". " Dans la communication verbale, l'impression subjective de l'auditeur joue un rôle décisif, et, en conséquence, le niveau perceptif est d'une importance suprême pour l'analyse de la parole. C'est à partir des attributs du son tels qu'ils sont discriminés et interprétés par l'auditeur qu'il faut procéder pour en chercher les corrélats, au niveau physique aussi bien que physiologique " (2). Il peut y avoir des "mirages", par exemple dans la perception des reculs d'accent en français, comme le pensait Fouché (3). Mais il ne faut pas minimiser la valeur objective du jugement auditif, à certaines conditions que précise bien G. Faure (4) : " exploiter méthodiquement les réactions psycho-auditives simultanées de plusieurs sujets en présence de schémas mélodiques nettement définis, l'analyse phonologique assurant le prolongement de l'expérience sur le plan fonctionnel, et l'analyse instrumentale pouvant intervenir pour nuancer, le cas échéant, les données ainsi obtenues, à condition toutefois de ne jamais leur substituer des conclusions qui seraient en contradiction avec elles ". Cela vaut aussi pour l'étude de la place de l'accent.

Selon Lafon, dans l'état actuel des recherches " la perception des accents peut être considérée comme un processus d'intégration " (5). Peut-on trouver des critères d'appréciation sûrs à 100 % ? C'est très improbable. Comment tenir compte du processus d'accoutumance, de la plus grande sensibilité des sujets à tel ou tel facteur accentuel, ou de l'attention qui peut soudainement fléchir ? L'auditeur sollicité a tendance à entendre un accent là où il en mettrait un lui-même, dans les séquences où l'accent effectivement réalisé n'est pas très fortement marqué. Parce qu'on a l'habitude de

---

(1) Chlumsky, Quelques observations sur l'Accent, p. 18.

(2) Jakobson, Selected writings, p. 138, dans Essais, p. 15 (trad. Ruwet).

(3) Fouché, Phonétique historique du Français, Introduction, p. 93

(4) Faure, Eléments musicaux... p. 59.

(5) Lafon, Test phonétique, p. 7-8 et 17-29.

mettre l'accent à la fin, on a tendance à l'entendre là, même quand il n'y est pas. C'est pourquoi nous avons travaillé aussi avec des personnes qui ne sont pas de la région étudiée.

Le terme d'informateur désignera dans ce travail ceux qui ont analysé auditivement les extraits, afin d'éviter toute confusion avec les témoins qui sont les sujets dont la conversation a été enregistrée. Le procédé utilisé diffère de celui qui consiste à éliminer totalement le sens, à détruire le sémantisme pour ne retenir que les éléments suprasegmentaux, "car on ne saurait recommander une méthode qui fait totalement abstraction des unités significatives" (6). L'intégration auditive est un phénomène global dont fait partie le sémantisme. Nous avons préféré une méthode intermédiaire : utiliser trois groupes d'informateurs :

1°/ étrangers à la région, comprenant le français régional mais non les mots patois,

2°/ comprenant le patois sans le parler,

3°/ parlant couramment le patois.

A ceux du premier groupe, nous avons fourni, sur leur demande, une traduction des phrases qu'ils ne comprenaient pas. Mais, comme les extraitsretenus présentent du patois mêlé de français régional, les réactions n'ont pas été les mêmes que s'il s'agissait d'une langue totalement étrangère. La concordance entre des informateurs aussi différents ne peut que rendre plus convaincantes les conclusions que nous tirerons de l'unanimité des réactions auditives.

Il a fallu procéder à de nombreuses séances courtes. Si nous n'avons pas une garantie totale d'objectivité, nous estimons atteindre cependant un haut degré de probabilité. Nous avons fait préciser, dans nos premières séances, les modalités (énonciation, ordre, interrogation...), mais nous y avons renoncé par la suite, car c'était le sens de la phrase, même en l'absence de tout contexte, qui motivait les réponses. Cela allongeait considérablement les séances d'écoute et augmentait, sans grand profit, la fatigue des informateurs.

---

(6) Martinet, Eléments de linguistique générale, p. 41.

Un accord général sur une courbe intonative est difficile à obtenir : même les phonéticiens qui observent des tracés risquent de n'entendre que ce qui est conforme à leurs hypothèses (7). Il y a eu souvent des divergences entre nos informateurs : tel d'entre eux qui localise correctement les accents, entend toujours très haut l'adverbe initial d'une interrogation du type "où vas-tu ?", même quand il n'en est rien : c'est parce qu'il prononce lui-même de cette façon.

Les analyses auditives de nos matériaux ont été effectuées par six informateurs à qui nous disons ici notre gratitude pour la patience dont ils ont fait preuve au cours de séances nombreuses et fatigantes. Pour les choisir, nous nous sommes inspirés de trois considérations :

1°/ leur capacité de discrimination auditive,

2°/ leur connaissance et leur pratique de la musique,

3°/ leur degré de familiarité avec les parlers examinés.

Les informateurs du premier groupe ont été choisis parmi une soixantaine de nos étudiantes et nous avons pu juger, grâce notamment aux dictées phonétiques, qu'elles possédaient les qualités requises et l'entraînement nécessaire ; comme le dit B. Malmberg, "un sujet entraîné est à mi-chemin entre un indigène naïf et un appareil" (8).

Voici comment nous avons testé, au préalable, les quatre autres informateurs. Nous avons fait entendre à 7 personnes susceptibles de participer à nos recherches, douze séquences où apparaissent des faits d'accent inattendus, repérés par nous-mêmes et par analyse instrumentale : déplacement d'accent, désaccentuation.... Nous n'avons retenu définitivement que les informateurs dont les réponses concordaient avec les données instrumentales et avec celles des informatrices du premier groupe.

Voici la liste des informateurs :

Premier Groupe

1°/ Melle Vernier, étudiante originaire de Nancy, titulaire du Certificat de Grammaire et Philologie Française ; a suivi des cours de phonétique française et a pratiqué la correction phonétique d'étudiants étrangers en Laboratoire de Langues ; ne connaît pas les patois du Nord.

---

(7) Lieberman, Acoustic Basis of the Perception of Intonation by Linguists, p. 40-54.

(8) Malmberg, Analyse instrumentale et structurale des faits d'accent, p. 466.

2°/ Melle Mauroy, étudiante en orthophonie, originaire de Lunéville, a suivi des cours de phonétique française et de phonétique instrumentale ; ne connaît pas les patois du Nord.

Deuxième Groupe

3°/ Mme J. Delporte, institutrice en activité, originaire de La Bassée ; comprend le patois, mais ne l'a jamais parlé.

4°/ Mme H. Carton, secrétaire retraitée, originaire de Roubaix ; comprend le patois mais ne l'a jamais parlé.

Troisième Groupe

5°/ M. Bodart-Timal, chef-comptable, retraité, originaire de Roubaix, compose et interprète ses oeuvres en patois, très sensible aux nuances du patois de Roubaix.

6°/ M. C. Delporte, instituteur en activité, originaire de Lannoy, prépare un travail sur son patois.

Enfin, notre propre jugement auditif a été pris en considération, mais avant que nous ayons effectué l'analyse instrumentale correspondante.

Nous appelons toujours dans le cours du travail "unanimité" (en abrégé U) la coïncidence de sept jugements de "relief" pour une même syllabe. Les informateurs ont été questionnés séparément (sauf ceux du premier groupe). Chaque séance a fait l'objet du nombre de présentations jugé nécessaire par les sujets, en moyenne cinq, séparées et en ordre dispersé pour réduire l'influence du contexte. Les hésitations ont été soigneusement notées : elles confirment toujours la présence d'une divergence.

L'indication "non-unanimité" (en abrégé nU) signifie qu'il a été signalé un relief sur une syllabe par un des informateurs. Quand les jugements sont partagés entre deux syllabes contiguës, on ne prend en considération que la syllabe qui a recueilli le plus de jugements. Par exemple : B 30 nique-nique (fig. 8) : accent sur la première syllabe : 3 informateurs ; sur la seconde : 4 informateurs.

Pour la commodité, il n'y a pas eu d'abord analyse auditive , puis analyse instrumentale. Les deux ont été conduites parallèlement, de façon à étaler dans le temps la première et à permettre des séances plus nombreuses et plus courtes. Elles ont toujours été indépendantes l'une de l'autre. Après quelques essais préliminaires, les séances de travail, ont été d'une heure environ. Si, au début, une dizaine de séquences seulement ont pu être étudiées, le rythme du travail s'accéléra par la suite.

Ont été rejetées les séquences (un ou plusieurs syntagmes entre deux pauses) qui présentaient des chevauchements, des bruits de fond excessifs, et celles qui n'ont pas paru naturelles, mais non celles où une syllabe dominante n'apparaissait pas au premier abord. L'étude instrumentale, elle aussi, a éliminé un grand nombre de séquences qui ne "rendaient" pas sur le tracé.

Aux informateurs du premier groupe, consultés simultanément, nous avons demandé :

1°/ Notez en orthographe phonétique les syllabes qui vous semblent avoir le plus de relief.

2°/ Indiquez si ce relief est fort, moyen ou faible.

3°/ Notez la courbe mélodique, telle que vous l'entendez, sur une "portée" de cinq bandes (on a pris soin au préalable de définir les bandes et de repérer la deuxième, dite bande de référence).

Aux informateurs du deuxième et du troisième groupe, pris isolément, et sans les faire écrire, afin d'éviter toute influence de la graphie, nous avons demandé :

1°/ Quelles sont les syllabes qui vous semblent avoir plus de relief ?

2°/ Ce relief vous paraît-il fort, moyen ou faible ?

3°/ Imitez avec la main la hauteur mélodique telle que vous la percevez (le geste étant simultané).

Cette dernière recommandation, qui convient particulièrement aux informateurs du troisième groupe, présente l'avantage de la simultanéité du geste et de la perception, et celui de la spontanéité. Nous avons remarqué moins d'interférences dues à une représentation écrite du langage, moins de rectifications après coup et d'erreurs dues à une mauvaise mémorisation. On obtient un reflet valable des mouvements mélodiques perçus, des sautes, des changements de niveau.

Trois questions complémentaires ont été posées dans les cas litigieux :

4°/ La place de ce relief vous semble-t-elle normale, habituelle ?

5°/ Où placez-vous la coupe syllabique ? (Prononcez très lentement vous-même).

6°/ Où entendez-vous un arrêt <u>complet</u> de la voix (pause réelle) ?

Pour l'étude différentielle de l'intonation, nous avons demandé aux informateurs du deuxième et du troisième groupe :

7°/ Reconnaissez-vous ou non comme caractéristique de la région de Lille, l'intonation de telle ou telle séquence ? (dans cette situation là, diriez-vous autrement ? Comment ?)

Comme on a recommandé de se concentrer exclusivement sur les sons entendus, l'influence de la graphie a été réduite au minimum, d'autant que les parlers en question sont intermédiaires entre la langue normale et le patois. Par exemple, seul C.D., parce qu'il use de cette forme, a perçu un accent sur :

J 131 gèrt "regarde" (impératif).

L'analyse instrumentale ne permet de déceler aucune pause, aucune inflexion mélodique ni aucun relief acoustique, mais C.D., lui la dit habituellement avec force : aucun autre informateur n'y a perçu d'accent. Au début des analyses on a demandé de dire si tel accent est ou n'est pas perçu comme insistant, affectif ou expressif ; mais, par la suite, devant les contradictions et les hésitations, on s'est borné à demander seulement si son relief est grand et éventuellement si sa place paraît normale. On peut relever des désaccords entre informateurs quand le relief sonique et la rupture mélodique sont faibles, mais non quand la place de l'accent est inattendue.

La distinction entre expressif et non expressif est importante sur le plan linguistique, mais l'expérience a prouvé que ce n'est pas au niveau auditif seul qu'il faut se situer pour tirer au clair son utilisation dans le fonctionnement du système. On n'a pas demandé non plus d'identifier la nature de la proéminence (hauteur, durée, force), car une telle consultation, surtout auprès de non phonéticiens, est sujette à erreurs.

Enfin, une analyse auditive complémentaire a été menée avec trente étudiants de première année du Certificat d'Orthophonie à la Faculté des Lettres de Nancy. Aucun n'était originaire du Nord. Cette enquête a concerné des séquences qui, après la première analyse s'étaient révélées particulièrement intéressantes à examiner et qui nécessitaient une étude auditive plus précise :

16 cas d'intonation descendante (ex. : B 112 j' calcule)
12 cas de structure syllabique semblable (ex. : B 107 in p'tit riquiqui)
10 cas de dissociation accent-intonation (ex. : B 106 toqué).

Sans que nous leur ayons précisé le but de nos recherches, les séquences ont été reproduites avec cinq présentations. On a demandé à chacun de noter par écrit les réponses aux quatre premières questions ci-dessus, avec usage de flèches. Le nombre élevé des informateurs donne une plus grande garantie encore aux jugements unanimes dans ces séquences importantes. Mais cette méthode ne permet pas, comme la précédente, de noter les hésitations. Notons enfin que l'unanimité dans la notation de l'intonation peut coexister, dans un même syntagme, avec la non unanimité dans la notation de l'accent et inversement.

Dans l'ensemble, 610 accents ont été repérés par l'analyse auditive ; 112 n'ont pas recueilli l'unanimité et 498 ont été unanimement désignés, soit 81 %. Nous pensons que les précautions prises garantissent à l'analyse auditive une valeur scientifique suffisante.

5. L'ANALYSE INSTRUMENTALE

1° CHOIX DE LA METHODE

Pour la recherche des paramètres de l'accent, nous avons choisi l'examen d'énoncés naturels. Fónagy et Ladefoged (1) estiment qu'on peut définir l'accentuation à partir du comportement humain qui commande l'accent, plutôt qu'à partir des phénomènes phonétiques qui l'accompagnent. Le volume pulmonaire, la pression sus et sous-glottique, le débit d'air, la rapidité, le passage de l'air phonateur par le nez et par la bouche, le degré de fermeture des lèvres, etc... jouent certainement un rôle (2). Ainsi, par l'examen électro-physiologique direct, Fónagy a prouvé que l'activité des muscles intercostaux internes s'accroît dans les syllabes accentuées hongroises (3).

Ces analyses ne sont pas plus simples que l'étude de l'onde acoustique. D'autre part, elles supposent la présence du locuteur devant les appareils, ce qui a pour effet de l'inhiber ou de le gêner, donc de modifier les faits prosodiques. Les méthodes complexes de la phonétique "physiologique" moderne ne conviennent guère pour les parlers "en liberté". C'est pourquoi nos investigations ne pouvaient s'orienter que vers l'acoustique, puisque les enregistrements spontanés auxquels nous avons procédé concilient une qualité suffisante avec une liberté maximale laissée au sujet.

Mais il faut chercher aussi des correspondances entre le modèle génétique et le modèle perceptif et acoustique : c'est dans cette perspective que nous étudierons la proéminence accentuelle et la pression sous-glottique.

---

(1) Fónagy, Kleine Beiträge zur Akzentfrage, p. 36 - Elektrophysiologische Beiträge, p. 55 ; Ladefoged, Syllables and Stress, p. 1.

(2) Straka, Respiration et Phonation, p. 400-407.

(3) Fonagy, Elektrophysiologische Beiträge zur Akzentfrage.

2° FACTEURS DE CORRECTION DES VOYELLES

G. Straka écrit : " ... L'intensité acoustique n'est pas la même pour toutes les voyelles et certaines, sans être accentuées, sont acoustiquement plus intenses que d'autres sous l'accent... L'accent tel que nous le percevons est le résultat global de divers facteurs dont l'intensité acoustique est sûrement un des plus importants, mais les autres ne sont pas moins essentiels, tels que la courbe mélodique à l'intérieur de la voyelle et son intensité physiologique (musculaire), et ses conséquences sur les variations du débit d'air phonateur ainsi que sur la durée et la fermeté des articulations...." (4).

Il ne faut pas confondre perceptibilité, compréhensibilité et audibilité. G. Straka a calculé celle-ci en fonction de la distance locuteur-auditeur (5). D'autres auteurs également (6) ont réalisé de telles échelles ; mais celles-ci varient passablement de l'un à l'autre en fonction des différences d'acuité auditive des sujets, de leur langue ou de leur origine géographique. Il a donc semblé préférable de calculer des coefficients de correction acoustique, propres aux matériaux rassemblés, qui ne nous écartent pas excessivement des données objectives.

Les voyelles ont chacune un caractère spécifique qui modifie la perception de l'intensité, de la durée et de la hauteur, en fonction du timbre (7). Un entourage de consonnes sourdes ou fortes élève la hauteur et abrège les voyelles. Chacune de celles-ci tend à se réaliser avec une certaine durée : ainsi un [á] postérieur, plus ouvert, tend à être plus long qu'un [à] antérieur, aussi bien en patois picard qu'en français. D'autre part, chaque voyelle tend à se réaliser avec une certaine intensité : à hauteur égale, l'auditeur qui tient compte du timbre perçoit un [u] comme plus fort qu'un [à] . Pour prendre ce fait en considération, en nous situant sur le double plan auditif et acoustique, nous avons utilisé une méthode indiquée par Rossi (8), en l'appliquant à nos informateurs. Nous avons établi, pour chaque phonème de nos échantillons pouvant apparaître sous l'accent,

---

(4) Straka, Etude du rythme, p. 133.

(5) Straka, Division entre voyelles et consonnes, p. 20-21.

(6) Rousselot, Von Essen, H. Fletcher (dans Kaiser, Manual of phonetics, p. 188) ; Dieth, S. Borel-Maisonny (dans La Voix, p. 133), etc...

un facteur de correction. Nous les avons placés dans un contexte consonantique identique constituant des monosyllabes existant réellement en français ou dans les patois considérés. Nous avons choisi, après essais, l'occlusive sourde, forte et non nasale [t], qui permet de former de nombreux mots : "ta, tas, tes, taie, ti, te, tôt, tout, tu, tant, ton, teint, Autun". Les sons [œ̀] et [ò] n'apparaissent pas en syllabe ouverte.

Après de longs tâtonnements, nous avons prononcé nous-mêmes ces mots par couples (ta opposé à tous les autres, etc...), en essayant de leur conférer la même durée et la même hauteur, grâce au contrôle des indicateurs d'intensité et de mélodie qui inscrivaient simultanément un mingogramme sous nos yeux. Les deux informatrices du premier groupe écoutaient sans voir cette inscription, et quand elles avaient l'impression que deux mots avaient pour elles la même intensité auditive, elles nous le signalaient. Il nous suffisait alors de calculer en décibels, grâce à l'indicateur d'intensité, l'intensité acoustique atteinte par la voyelle, en nous référant à la calibration du mingogramme. La différence relevée est le coefficient de correction. Nous avons ensuite appliqué la même procédure en syllabe fermée ("tâte, tête, tante", etc...).

Avec une marge d'erreur de ± 1,5 d B, l'échelle est la même. Nous fixons la dominance requise pour la proéminence au-delà de 1 d B corrigé (ou 1 phone).

Voici les coefficients de correction obtenus :

à	ò					+ 0
œ̀	è	á				+ I
é	ã	õ	ẽ	œ̃		+ 2
œ́	ɛ̊					+ 3
ɯ	ɯ̈					+ 4
ì						+ 5

Lehiste et Peterson ont trouvé à peu près 5,5 à 6 d B entre [a] et [i], indépendamment de la coarticulation (9). Selon Žinkin, (10) le volume du pharynx et la pression à la sortie de la bouche croissent en allant de [a] à [i]. Certains sons font difficulté. Nous avons hésité à

---

(7) Rakotofiringa, Hauteur, Durée, Intensité vocalique efficace, p. 8 et 35-49. Il reprend pour la malgache, en les précisant, les remarques de Von Essen, Kloster-Jensen et Wodarz.

propos des semi-nasales : les assimilations de nasalisation étant plus souvent totales que partielles, les informateurs les considèrent comme de vraies nasales et nous les traitons comme telles : les [å̃] et [å̃] sont affectées de + 2. Le ə caduc, quand il est prononcé, a toujours le timbre d'un [œ́], et nous lui ajoutons 4. Le timbre de [ì] teinté de [ü] ou de [é] est affecté de la correction + 4.

Si cette échelle subjective de puissance sonore classe les sensations mesurables par ordre de grandeurs progressives, elle ne dit pas combien de fois une quantité en vaut une autre : elle indique seulement qu'elle est plus grande. C'est cette indication seule qui importe à notre propos.

Pour la correction en phones, la valeur des courbes d'isosonie de Fletcher et Munson, dites "courbes de Fletcher", est universellement reconnue (11). Sa précision n'est limitée que par celle du seuil différentiel de perception, c'est-à-dire 5 à 6 % en pression acoustique. C'est suffisant étant donné l'objectif que nous nous fixons.

Compte tenu des modifications vocaliques dues à la précession consonantique, nous avons cherché à analyser le plus possible de séquences où apparaissent deux syllabes identiques (type "baba") dont l'une est sous l'accent. Les redoublements enfantins ou expressifs étant relativement fréquents dans nos parlers populaires, nous en avons trouvé douze : il n'a donc pas été nécessaire de fabriquer des mots artificiels (Jassem, 12) ou des phrases exceptionnelles (Spang-Thomsen, 13). Les données instrumentales ont pu être comparées avec celles des syllabes non identiques.

---

(8) Rossi, Hiérarchie des paramètres de l'accent, Communication au Congrès des Sciences Phonétiques de Prague, 1967.

(9) Lehiste et Peterson, Vowel amplitude and phonemic Stress in American English, p. 435.

(10) Žinkin, Mechanism of Speech, p. 223-233.

(11) Fletcher, Speech and Hearing, p. 188.

(12) Jassem, Phonology of Polish Stress, p. 252 ; House et Fairbanks, Influence of consonant environment.

(13) Spang-Thomsen, L'Accent en Français moderne, p. 196.

3° CALCUL DE LA SONIE CORRIGEE

Le relief sonique est représenté dans notre travail par les variations d'intensité sonore des voyelles, évaluées en "sonie corrigée".

G. Faure (14) et Bolinger(15) ont souligné les variations concomitantes de la durée et de l'intensité. Les tables de contingence de Beauchemin (16) montrent bien l'importance de la durée dans la proéminence en français. Le travail de Fry indique que la durée et l'intensité sont toutes deux, pour l'anglais, des indices pour le jugement d'accent, mais que "duration is a more effective cue than intensity ratio" (17). La durée(qui, pour Delattre par exemple (18), est le paramètre constant de l'accent final du français) est l'application dans le temps d'une certaine énergie (19) ; elle n'en est pas la cause, mais une manifestation, et une condition nécessaire pour que se réalise cette énergie. Les deux sont liés intimement comme l'a montré en particulier Fónagy et Békesy (20). D'ailleurs les auditeurs, pour juger si une syllabe est ou non accentuée, se réfèrent à l'intensité et à la durée relatives que, compte tenu de la séquence phonique, ils s'attendent à trouver, non à une intensité et à une durée syllabique absolue. Il ne faut pas non plus oublier que l'oreille juge mal de la durée et de l'intensité acoustique, et que ce sont les facteurs mélodiques qui ont le plus haut degré de perceptibilité (21).

---

(14) G. Faure, Eléments musicaux, p. 134-145.

(15) Bolinger, A Theory of Pitch Accent in English.

(16) Beauchemin, Accent rythmique.

(17) Fry, Duration and Intensity, p. 769.

(18) Delattre, Accent final en français, Studies in French, p. 67-68.

(19) Straka, Energie articulatoire, p. 27.

(20) Fónagy, Sound Pressure Level and Duration. L'expérience est inverse de celles dont nous allons parler : la durée relative dépend du niveau. Pour Békésy, Experiments in hearing, la "loudness" dépend de la durée du son perçu.

(21) G. Faure, Eléments musicaux, p. 145-151.

Selon des recherches récentes (22), l'organe qui détermine la hauteur tonale des sons complexes ne se trouvait pas dans la partie mécanique de l'oreille, mais serait de nature neurale. L'oreille ne serait pas une sorte de spectrographe, mais une sorte de compteur de temps qui analyserait la structure fine du signal. L'intensité sonore et la durée doivent donc être prises en considération en même temps que la hauteur.

Nous avons donc utilisé trois lignes de mingogramme : phonogramme (oscillogramme simple), courbe d'enveloppe mélodique et intensigramme. L'aire qui recouvre la courbe d'intensité n'est pas l' "énergie" stricto sensu, bien qu'elle soit du même ordre ("same conceptual dimension" selon Fant). Mais elle ne suffit pas à elle seule, d'autant plus que la forme de la courbe d'intensité varie selon le temps d'intégration de l'appareil utilisé.

Le problème s'est ainsi posé : ne peut-on faire des mesures précises de "puissance auditive" liant étroitement intensité acoustique, durée et hauteur, paramètres qu'on oppose généralement ? Ne sont-ils pas intégrés l'un en fonction de l'autre ? Il ne s'agit pas ici de la "sonorie", impression d'intensité sonore qui est fonction de la complexité harmonique des sons (les sons dont l'énergie se concentre dans les graves demandent plus d'amplification que d'autres pour atteindre le même degré lors de la perception) qu'ont définie Stevens et Davis (23), ni de la sonie selon Piéron (Vocabulaire de Psychologie), "caractère de la sensation auditive liée à la pression acoustique du son". Les recherches menées par Rossi (24) au Laboratoire de Phonétique d'Aix-en-Provence nous ont aidé à éclaircir ce point. Rossi a précisé le calcul de la sonie dans une étude sur l'accent d'un dialecte italien. Il corrige les valeurs (en dB) de la pression acoustique, en ajoutant aux voyelles, pour les rendre comparables, les facteurs de correction qui leur sont propres (cf. 2°). Ensuite, il con-

---

(22) Ritsma et Lopes-Cardozo, La Perception de la hauteur tonale, p. 15-17 (résumé des divers travaux récents de la psycho-acoustique).

(23) Stevens et Davis, Hearing, p. 124.

(24) Rossi, VI° Congrès de Phonétique (Prague, 1967).

vertit en phones, c'est-à-dire en fonction de la hauteur mélodique (dont il tient ainsi compte), les "intensités physiques" ainsi corrigées. On a recours aux courbes d'égale force subjective obtenue par des jugements d'égalité de sensation pour deux sons. Fletcher et Munson (25) ont fait égaliser l'intensité subjective des sons, pour les fréquences usuelles dans la parole, avec celle d'un son étalon de 1.000 Hz, de 0 à 120 dB. Le paramètre ainsi obtenu est le niveau de "sonie corrigée". Des 3 courbes du standard A.S.A. pour lire les valeurs en dB, celle qui convient le mieux pour des parlers urbains est la courbe B.

Enfin, pour tenir compte de l'intégration temporelle, Rossi calcule la perte d'énergie en phones du fait de la durée plus ou moins brève du son en question. Pollack et Garner indiquent la valeur critique de 25 cs au-delà de laquelle l'intensité acoustique ne change plus pour l'auditeur (26). Ceci a été vérifié par des psycho-acousticiens américains (27). En-dessous d'une durée critique, l'intensité sonore perçue ("loudness") est dépendante de la durée des sons. Munson donne les valeurs de "loudness" pour un son pur de 1.000 Hz à 70 dB, en fonction de la durée entre L et 25 cs (28). La pression sonore est perçue à peu près totalement entre 20 et 25 cs. Mais en dessous de 10 cs, la sonie corrigée décroît très vite. Ainsi, entre voyelle non accentuée durant 6 cs et une voyelle accentuée qui dure 20 cs, il y a une différence de sonie de 10 phones. Cela explique que la voyelle non accentuée soit perçue, à intensité sonore égale, comme ayant beaucoup moins de relief que la voyelle accentuée. Il s'agit seulement de "grosses valeurs", qui sont suffisantes pour notre propos. Nous recoupons le point de vue physiologique, puisque, comme G. Straka l'a montré, sous l'accent les voyelles s'ouvrent, devenant plus longues et plus intenses à la fois (29).

---

(25) Loudness, its definition, measurement and calculation, J.A.S.A. 5 (1933), p. 82 ; Cf. Hirsch, La mesure de l'audition, p. 246-249.-

(26) Pollack et Garner, Effet of frequency spectrum on temporal integration of energy of the ear, p. 814-815 ; cité par Rossi ainsi que les deux titres qui suivent.

(27) Small, Brandt et Cox, Loudness as a Function of Signal Duration, p. 513.

(28) Munson, The Growth of Auditory Sensation, p. 590.

(29) Straka, Voyelles et consonnes, p. 35.

Nous mesurons les valeurs au point d'intensité sonore maximale de la voyelle, quand elle est bien stable. Mais quand la courbe d'intensité sonore varie de façon sensible sans que le timbre se modifie sensiblement, on peut parler d'une sonie corrigée croissante ou décroissante.

Le relief sonique, comme le relief mélodique, est bilatéral à l'intérieur d'un groupe ; avant et après une pause, il est monolatéral. Une courbe sonique peut être tracée, qu'on comparera avec profit à la courbe mélodique.

La sonie corrigée, calculée à partir de faits acoustiques, est donc un complexe de facteurs de proéminence. Comme elle tient compte de la hauteur, elle diffère de la "surface d'impulsion" (30) qui, selon Fant, correspond à la perception de l'intensité en fonction de la durée. Mieux que la durée ou l'intensité séparées, elle présente, au moins de manière approchée, une image de l'effort physiologique. Celui-ci est proportionnel, selon Ladefoged (31), au produit de la pression sous-glottique et du volume d'air qui passe à travers la glotte, et approximativement proportionnel au carré de la pression sous-glottique. Selon des travaux effectués sur l'anglo-américain (32) on peut mettre en corrélation la pression sous-glottique et l'effort physiologique. Nous vérifierons, sur de courtes phrases en français, qu'il y a corrélation entre la sonie et la pression sous-glottique.

---

(30) Fant, Phonetic and Phonemic Bases, p. 85.

(31) Subglottal activity during Speech, p. 85-91.

(32) Ladefoged, Subglottal activity during Speech, p. 81-84.- Lieberman, Intonation, Perception and Language, p. 61-66, et Direct comparison of sub-glottal and esophageal pressure during speech, p. 1.159.

4° ECHELLE D'ENERGIE CONSONANTIQUE

L'auditeur étant sensible à l'effort du locuteur, nous avons pensé qu'il serait intéressant de comparer l'énergie consonantique (EC) à la durée consonantique (DC) pour voir si EC n'est pas plus proche des données de la perception que DC. Il fallait donc établir une échelle de l'énergie articulatoire des consonnes de nos parlers, en position non accentuées. F. Falc'hun (33) a utilisé la formule :

$$EC = \frac{DC}{DV + DC} \times 100$$

DV étant la durée de la voyelle qui précède la consonne. Ce chercheur, étudiant les consonnes du breton, estime que cette valeur donne une "image fidèle de la force articulatoire". Le classement des consonnes bretonnes en position intervocalique est différent du nôtre, puisque la voyelle mesurée par Falc'hun était accentuée. Les valeurs que nous avons obtenues sont différentes, car nous avons effectué les mesures avec [e] non accentué. Cette échelle pourrait renseigner sur ce que G. Straka (34) a proposé d'appeler "intensité physiologique générale", correspondant non seulement à l'effort articulatoire lingual et labial, mais aussi aux efforts expiratoire, vélo-pharyngal et laryngien. Cette "intensité physiologique générale" correspond à la "somme d'énergie", que Delattre (35) a calculée d'après l'action abrégeante que les consonnes exercent sur une voyelle qui précède. Delattre avait constaté lui aussi une étroite corrélation entre la force consonantique et la durée vocalique précédente. Notre échelle est assez proche de la sienne. Nous devons reconnaître qu'il y a des différences et des variations légères d'une mesure à l'autre. Elle semble à première vue convenir pour étudier l'énergie articulatoire globale des consonnes d'un énoncé naturel, alors qu'on ne peut guère la mesurer par des procédés physiologiques pour chacun des organes précités (36).

---

(33) Falc'hun, Système consonantique du Breton, p. 109-134.

(34) Straka, Evolution phonétique sous l'effet de l'énergie articulatoire, p. 18-25 et Voyelles et consonnes, p. 61.

(35) Delattre, Force d'articulation consonantique, p. 112.

(36) Straka, Voyelles et consonnes, p. 61.

L'échelle ne vaut cependant, si la valeur de ce facteur est confirmée, que pour les consonnes intervocaliques françaises. Nous avons pris la moyenne de deux mesures pour chaque consonne et groupe de consonnes à l'antépénultième, afin d'éviter l'influence de l'accent, car un rythme binaire iambique s'établit presque automatiquement. Le locuteur a été Alain Marchal, de Lunéville, étudiant de Phonétique à la Faculté des Lettres de Nancy dont le parler est très proche de la norme française. Il a été parfois difficile de constituer des groupes réels, mais il nous semble que cela est quand même préférable à des logatomes ; il a fallu recourir à des logatomes de même structure pour les groupes consonantiques ; tététpété etc.... Le locuteur a martelé le moins possible et parlé recto tono autant qu'on peut y parvenir. L'enregistrement a été fait avec mesure de pression pleurale et pneumogramme simultanée. Du fait du polymorphisme articulatoire de nos enregistrements, il a fallu aussi étudier la différence entre le [r̥] apical de A, le [r̂] pharyngal de E et le r dorso-uvulaire des autres témoins. Cela s'est révélé difficile à faire dire avec naturel, mais le locuteur l'a tenté.

I	de les quêter	II	pour les yéyés
2	de les têter	12	de les laisser
3	tous les pépés	13	j'aurais hué ça
4	te les céder	14	te les dédier
5	te les fêter	15	de les guetter
6	ses chéchias	16	de les gêner
7	pour les mémés	17	de les veiller
8	éteignez-les	18	de les aider
9	en plein été	19	en éwé bas
10	pour les bébés	20	me les rayer.

La figure 4 montre trois de ces tracés avec le calcul de e. Entre autres, sur les différentes lignes, on observe que [g] est relativement plus énergique que le montre la valeur moyenne du tableau suivant :

Valeurs moyennes de l'énergie consonantique (E C)

	Consonnes simples			Groupes consonantiques			
70				kt	tp		
.				kn			
68				gd	rt		
.				tk	sk		
66				gm			
.				rk			
64	t			np	rɕ		
.							
62				lt			
.				bd	lk		
60							
.	k			ks	kɕ		
58				lb			
.				rs	st	ɕt	ɕk
56	p			ps	ts		
.				t͡ɕ			
54				kr	pf		
.	s			kl			
52							
.	f			dl	nl		
50				fr	fl		
.							
48				tr			
.	ɕ						
46				pr	pl		
.				rm			
44	m			gl	rl	rn	r̃n
.	ñ			vr			
42	n			vr	dr	rl	
.	b						
40				gr	rd		
.	l						
38	y	ṙ		pt	rg		
.							
36	d			rv			
.	g			rw	ry		
34				ĵ			
.	w	ẘ					
32	v	j	r̂				
.	z						
30	r						

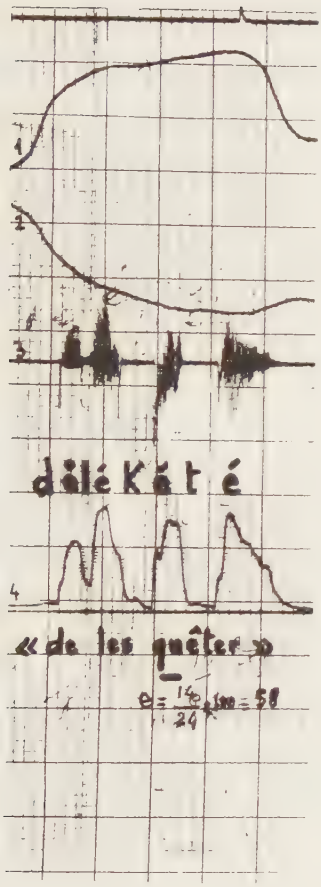

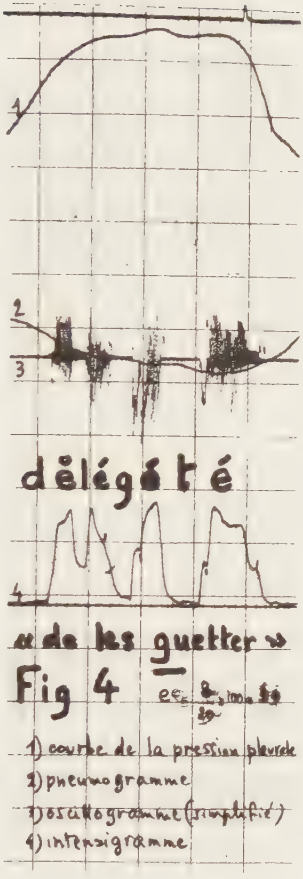

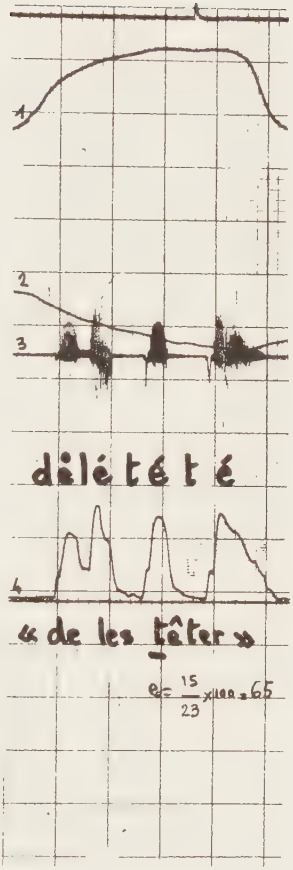

Fig 4

1) courbe de la pression pleurale
2) pneumogramme
3) oscillogramme (simplifié)
4) intensigramme

g. 4

Nous verrons si la comparaison avec ces valeurs peut renseigner sur l'énergie consonantique (EC), envisagée d'un point de vue auditif. En effet, dans une confrontation acoustico-auditive, c'est l'énergie que les auditeurs discernent qu'il faut prendre en considération. Cette méthode de mesure ne s'appuie pas sur une corrélation étroite et constante entre la durée acoustique et l'énergie physiologique réellement réalisée. Nous voulons seulement vérifier s'il y a corrélation entre la proéminence perçue et la durée acoustique des consonnes.

5° PROEMINENCE AUDITIVE ET DOMINANCE

L'accent doit être aussi étudié sur le plan de la perception (37). Pour comparer les syllabes entre elles, il faut réduire leurs éléments en unités comparables par rapport à la sensation auditive.

La valeur adoptée pour le seuil différentiel de hauteur (1/4) de ton) résulte d'un compromis entre les indications de Piéron et celles de Ladefoged (38). Comme l'écrit Rakotofiringa (39), "Ladefoged donne pour les sons de moins de 1.000 Hz un seuil égal à deux ou trois Hz. Le seuil différentiel de hauteur diminue pour des sons de fréquence inférieure.... Comme les voix des sujets parlants couvrent un registre allant de Mi I (82,5 Hz) à Si (494 Hz), le seuil différentiel de hauteur inférieur ou égal à 3 Hz correspondrait donc, dans le cas le plus défavorable, à moins d'un quart de ton". Selon Gribenski et Faure, les variations de hauteur sont, des paramètres habituels, ceux que l'on perçoit le mieux : il a donc semblé nécessaire que la valeur soit inférieure à 1/2 ton.

---

(37) Fry, Experiments on the perception of stress, p. 126.

(38) Piéron, La Sensation, p. 94. Ladefoged, Eléments of acoustic phonetics.

(39) Rakotofiringa, L'Accent distinctif en malgache, p. 167.

Nous avons précisé plus haut comment, avec Rossi, nous transformons les données objectives d'intensité acoustique en sonie. Ces mesures restent relatives et servent à comparer objectivement des éléments à l'intérieur d'un seul groupe, pour établir une hiérarchie interne dans l'unité de base que nous déterminons au chapitre III. Les résultats obtenus au mingogramme ne sont significatifs que si les valeurs relevées sont perçues par les membres de la communauté linguistique à laquelle appartient le locuteur. Nous devons donc nous situer sur le plan auditif. De ce fait nous sommes amenés à ne pas tenir compte des différences de durée, de hauteur mélodique et d'intensité inférieures aux seuils qu'ont déterminé les psycho-acousticiens. Joos (40) n'a procédé que par estimation pour déterminer le seuil de perception de la durée, qu'il situe à 5 cs, ce qui nous paraît trop élevé. Les tests auditifs mentionnés précédemment nous ont montré que les étudiants d'orthophonie cités perçoivent nettement comme distincts des sons vocaliques dont la durée objective est de 2 cs.

Estimant qu'un relief n'est pas marqué suffisamment si les différences objectives serrent de trop près le seuil de perception, nous situons la dominance requise au-delà de ces seuils différentiels, dans la détermination de la proéminence. D'autre part, il faut tenir compte d'une marge d'approximation et d'incertitude dans les mesures. C'est pourquoi nous retenons des valeurs supérieures aux seuils différentiels :

- pour la durée vocalique et consonantique : valeur supérieure à 2 cs;
- pour la sonie corrigée et l'intensité des voyelles : valeur supérieure à 1 phone pour la dominance moyenne, obtenue en calculant la dominance par rapport : 1°/ à la voyelle précédente,
  2°/ à la voyelle suivante, sauf s'il y a une pause,
- pour la hauteur mélodique : valeur supérieure à 1/4 de ton tempéré.

A la suite de Boudreault (41), nous calculons les intervalles en savarts.

---

(40) Beauchemin, Contribution à l'étude de l'accent rythmique, p. 71-72.
Joos, Acoustic Phonetics, p. 74-78.

(41) Boudreault, Rythme et mélodie, p. 108-109 et 147.

On admet encore, à titre d'approximation du moins, que la sensation de hauteur tonale, selon la loi de Weber-Fechner, est proportionnelle au logarithme de la fréquence. En appelant intervalle le rapport entre les fréquences de 2 sons F_2 et F_1, on a donc la relation suivante qui définit la hauteur du son F_2 par rapport au son de référence F_1 :

$$H = \log \frac{F_2}{F_1}$$

L'unité de hauteur la plus couramment employée est celle qui correspond à l'intervalle de 1 octave. On a donc :

$$1 = \log 2$$

ce qui exige que la base des logarithmes soit 2. Mais les log. de base 2 étant peu commodes à manier, on a été amené à créer une unité qui permet des calculs plus faciles, le savart, qui se définit par la relation :

$$x \text{ savarts} = 1.000 \log. 10 \frac{F_2}{F_1}$$

Dans une octave il y a donc :

$1.000 \log. 10^2 = 301,03$, c'est-à-dire 300 savarts environ, et dans un ton, 50 savarts, dans un 1/2 ton, 25 savarts.

6° CHOIX DE L'APPAREILLAGE

Nos tracés de base sont des mingogrammes, réalisés au Laboratoire de Phonétique de Nancy. L'inscripteur des indicateurs décrits ci-dessous est l'Oscillomink S de Siemens, enregistreur à jet d'encre à 8 canaux dans la bande des 30-1000Hz. Il nous a fourni pour toutes les séquences, un phonogramme, une courbe de pression sonore "linéaire", une autre courbe à échelle logarithmique (en dB), selon les besoins, et enfin une courbe d'enveloppe renseignant sur les variations mélodiques (en Hz).

Le phonogramme ne représente pas l'onde complexe totale, étant donné que le procédé d'inscription ne dépasse pas 1.000 Hz. Ce n'est pas un inconvénient, car cette ligne sert surtout à la délimitation. L'appareil a une bonne linéarité quand on ne dépasse pas 5 cms de débattement. La délimitation est facilitée par le procédé dit "oscillogramme duplex" (42) : au-dessus d'une certaine fréquence, tous les sons, même voisés, font descendre la courbe au-dessous de la ligne du zéro. Le procédé de rectification modifie le signal de façon à dépasser les limitations de fréquence de l'Oscillomink. Des impulsions au 1/100s figurent sur tous les tracés. La constante de temps généralement choisie est 10 ms, car elle suffit pour déceler les dévocalisations sans compliquer la courbe, et parce que c'est celle du tracé d'amplitude du Sona-Graph. Mais on a dû prendre parfois 5 ms pour les voix féminines, et même 2,5 ms.

L'indicateur de fréquence ("Trans-Pitchmeter"), est du type mis au point par Grützmacher et Lottermoser (43) ; il est construit par B. Frøkjaer-Jensen. Une calibration par multivibrateur (19 tons fixes, 90 à 450 Hz) doit être réalisée chaque fois que l'on modifie les données. On peut vérifier les hauteurs obtenues après calibration en comptant sur l'oscillogramme le nombre de crêtes par unité de temps. Un filtre audiofréquence du même fabricant a été utilisé pour éliminer les fréquences inférieures à 50 Hz et les petites variations d'intensité.

L'indicateur de niveau sonore (intensimètre) de Frøkjaer-Jensen est du type décrit par Fant (42) et représente l'onde sonore au moyen d'un voltage électrique proportionnel à la racine carrée de l'intensité. Il peut fournir deux courbes, l'une coupée à 500 Hz avec filtre passe-haut, ce qui facilite la segmentation, l'autre non coupée, de 50 à 15.000 Hz, ce qui est utile pour les mesures d'intensité en dB. Un oscillateur de 1.000 Hz est utilisé pour la calibration en dB (0 à 50). Le zéro est approximativement à 40 dB RE. Le but qu'on se fixe étant la comparaison de différences de niveaux sonores dans une même séquence, il importe peu que les mesures n'aient qu'une valeur relative.

---

(42) Fant, Modern instruments, p. 282-358. Fischer-Jørgensen, New Techniques, p. 431-479.

(43) Grützmacher et Lottermoser, Aufzeichnung von Melodiekurven, p. 242-248.

Fig. 10

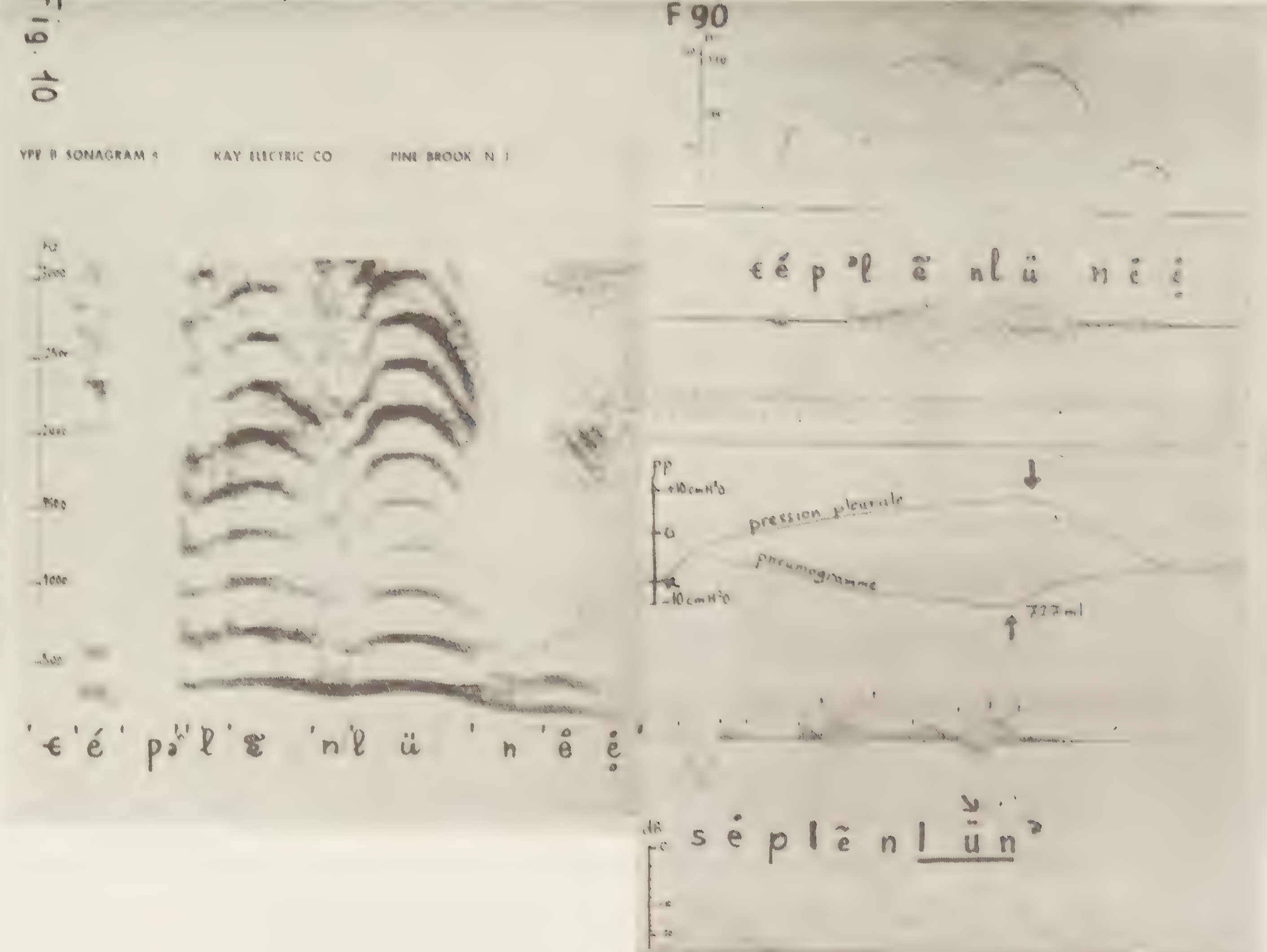

F 90
KAY ELECTRIC CO
PINE BROOK N J
pression pleurale
pneumogramme
-10 cm H²O

Des spectrogrammes ont été faits à titre de contrôle quand il y avait de très grandes variations de hauteur, pour contrôler les dévocalisations en finale absolue, et pour étudier les modifications de timbre sous l'accent. On a utilisé le Sona-Graph 6.061 A de la Kay Electric qui couvre une bande de 85 à 8.000 Hz. Le recul du bruit de fond est de 5 à 10 dB. Un indicateur de niveau (0 à 24 dB) est incorporé, ainsi qu'un amplificateur d'échelle qui, avec sa constante de temps de 10 ms, permet de distinguer la fin des voyelles assourdies.

Nous avons pour certains tracés, utilisé le rack appelé "Contour Display" qui permet le tracé de lignes reliant les points de même amplitude (de 6 en 6 dB), ce qui facilite la délimitation, et la lecture des transitions. Le Sona-Graph est utile pour contrôler les dévocalisations en finale absolue, et pour étudier les modifications de timbre vocalique sous l'accent.

Enfin, nous avons eu recours aux films oscillographiques dans certains cas (44). La caméra est de la marque Telec, type E N 65, adaptée à un oscilloscope cathodique Ribet-Desjardins 243 A, avec tiroir T 230 à deux voies.

L'emploi de l'appareillage décrit par S. Smith (45) permet d'éliminer la plupart des inconvénients du mingographe. A la vitesse de 20 cm/s, il est difficile de distinguer des variations de fréquence inférieures à sept ou huit Hz ; on ne peut, pour des voix graves qui descendent en dessous de 100 Hz, mesurer des variations inférieures au demi-ton musical. Il faut alors recourir au film oscillographique rapide, car une oreille moyenne distingue aisément des variations de l'ordre de demi-ton de la gamme bien tempérée (vers 110 Hz, différence de 6 Hz environ).

---

(44) Nous remercions M. Straka, Mme Simon et P. Burgsthaler qui nous ont permis de réaliser à Strasbourg nos premiers tracés.

(45) Smith, Difficult Cases of Fo recording. L'article est paru alors que nous avions effectué la plus grande partie de nos analyses, pour lesquelles notre collaborateur Y. Dobrynine, que nous remercions ici, a effectué d'incessantes et nécessaires mises au point.

Fig. 11

Cet appareillage offre l'avantage de présenter de longues séquences sans qu'il soit nécessaire de modifier les caractéristiques de l'appareil : c'est une sécurité pour la comparaison des groupes (46). C'est pour ces raisons que nous avons pris pour base de nos études les mingogrammes ; les autres procédés n'intervenant qu'à titre de contrôle ou en cas de difficulté.

7° DELIMITATIONS ET MESURES DES DUREES

Il est aisé de calculer la durée totale du mouvement articulatoire pour une suite comme [ta]. Mais comment être certain de ne pas se tromper dans la fixation d'une limite entre les deux éléments ? Allons-nous pratiquer une segmentation de façon systématiquement arbitraire, ou faut-il renoncer à toute segmentation entre une consonne et une voyelle ? Ne peut-on tenter, en pesant les risques, d'attribuer à tel son vocalique ou consonantique, comme le fait notre oreille, tel segment de ce continuum physique ? Il suffit de bien préciser les conventions auxquelles on se soumet. Même si la manifestation d'un son consonantique peut être acoustiquement considérée comme le segment initial du son vocalique subséquent, ce son consonantique n'en existe pas moins dans la conscience linguistique.

D'un point de vue acoustique, on peut aller jusqu'à dire que dans la séquence [ta], le [t] n'est que la "manifestation d'une qualité particulière de la première partie de la voyelle" (Faure). Le phonème /t/, unité discrète, est une abstraction : il n'a aucune autonomie, même relative, au plan de la réalisation phonétique. Dans la syllabe, les éléments sont "en état de fusion avancée" (Malmberg). Toute coupure dans le continuum physique est arbitraire. De quelque façon que l'on procède, les durées obtenues ne seront jamais des durées "vraies". Une limite "vraie"

---

(46) Nous sommes très reconnaissants à M. Lamotte, Maître-Assistant au Laboratoire d'Electricité et d'Automatique de la Faculté des Sciences de Nancy, qui nous a aidé pour régler les connexions entre les appareils, les étalonner et améliorer la courbe d'affaiblissement des filtres passe-bas de l'indicateur de mélodie, ce qui était nécessaire à cause des bruits de fond, inévitables dans des enregistrements en milieu naturel.

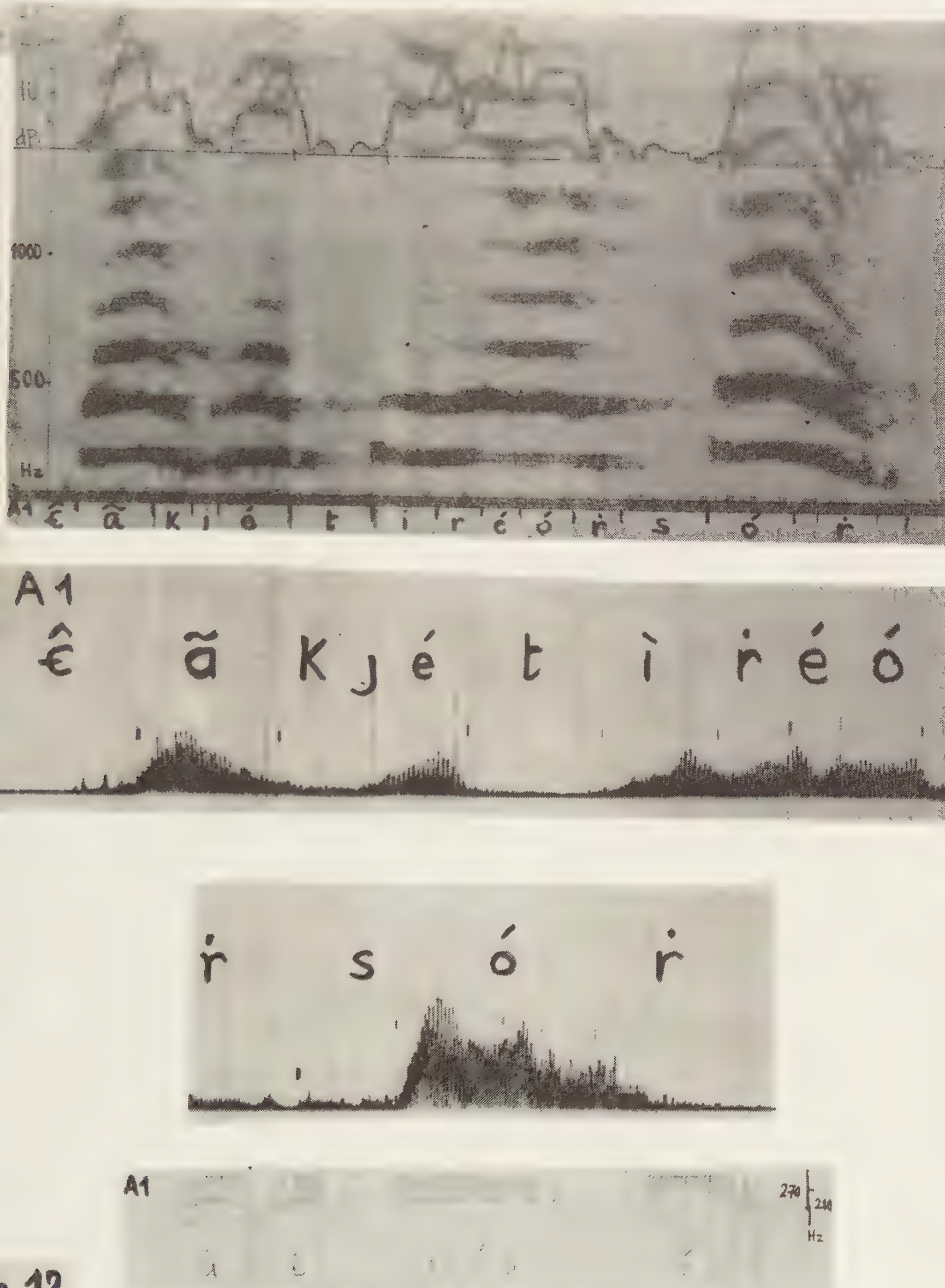

g.12

est une abstraction. Il y a toujours entre deux sons une zone neutre. L'appareil, quel qu'il soit, ne permet de situer qu'un intervalle où se situe la valeur réelle. L'incertitude est déterminée par la largeur de cette zone et dépend de l'instrumentation : avec une vitesse de 20 mm par cs, la marge d'erreur peut être estimée à $\pm$ 8 ms. Du point de vue acoustique, dans la séquence [ara], les formants du premier [a] se mêlent à ceux du [r] et le colorent en vertu de la tendance à l'anticipation vocalique en français. Soit une consonne dite allongeante (r vélaire ou pharyngé, z, j, v) qui suit une voyelle : c'est notre esprit qui catégorise et fixe le seuil V/C. En réalité, les caractéristiques vocaliques pénètrent la consonne ; la voyelle vient en quelque sorte mourir lentement dans celle-ci (47). Les deux sont imbriqués l'un dans l'autre : pendant un certain temps, c'est déjà une consonne, alors que c'est encore une voyelle (48). Du point de vue physiologique, au moment de l'explosion d'une occlusive, il y a déjà le début de réalisation de la voyelle qui suit. Si je dis que, dans [bi] par exemple, le [b] est perçu pendant le passage entre [b] et [i], cela ne signifie pas que [i] ne soit pas perçu au même instant. Analogiquement, quand une aiguille me pique le doigt, je n'ai pas d'abord la sensation qu'elle entre, puis la sensation de la douleur.

Pourtant, il nous a semblé dangereux de nous écarter trop des données instrumentales : plus on rectifie, plus on s'éloigne du réel. Pour délimiter les voyelles, nous avons donc tenu compte des indications de la courbe d'amplitude. Le niveau sonore, combiné avec la durée, joue d'autre part un rôle important dans la détermination de la "sonie corrigée" que nous définissons plus loin. Sachant bien que la délimitation est arbitraire, mais ne voulant pas quitter le terrain des données instrumentales, voici comment nous avons combiné les indications dont nous disposons pour mesurer les durées.

---

(47) Straka, Système des voyelles du français moderne, p. 279, note 1, et p. 284 ; M. Durand, Voyelles longues et voyelles brèves, p. 162 et 177.

(48) Dans la suite de ce travail, les mots "voyelles" ou "consonnes" sont à entendre non au sens phonologique, mais à celui des réalisations phoniques. Les termes "occlusives" et "contrictives" sont employés selon la terminologie traditionnelle.

Les passages V/C et C/V ont été rattachées à la consonne. Ils correspondent selon nous respectivement à la mise en place et à la détente (49). On sait en effet, par la synthèse, le rôle capital que jouent les "transitions" dans l'identification des consonnes. Le critère choisi est celui de la pression sonore (50). Si celle-ci croît à cet endroit, on a coupé après la transition dans la séquence C/V. On n'a coupé au milieu de la transition que si c'est à ce moment là que la pression sonore commence à croître brusquement. Delattre (51) préconise de rattacher systématiquement aux consonnes les transitions telles qu'elles apparaissent par exemple sur un sonagramme. Si l'on ne compte comme son vocalique que les parties bien stabilisées, les voyelles se réduisent à presque rien, ce qui fait qu'on s'éloigne dangereusement des données objectives ; même les sons stables à l'oreille comportent, si on en fait une fine analyse instrumentale, de légères variations de timbre. En effet, P. Simon écrit : "pendant les différentes réalisations articulatoires, nous n'avons pas observé de position d'arrêt au sens propre du mot : il n'y a ni fixité, ni immobilité de l'ensemble des organes sus-glottique durant la phase centrale - la tenue - d'une consonne ou d'une voyelle... les organes restent... en position... uniquement à l'endroit du lieu d'articulation caractéristique... mais en dehors de cet endroit précis, loin de rester figés, ils continuent à se mouvoir" (52). Si on ne compte comme vocaliques que les sons dont la structure acoustique ne varie pas, on minimise la part des voyelles, ce qui va contre le sentiment linguistique.

---

(49) Delattre, Physiological Interpretation of Sound Spectrograms, p. 225-235.

(50) A. Sovijärvi, deux articles dans Verba docent, octobre 1959, et Virittäjä, traduits par R. Suomalainen.

(51) Delattre, Phonetics Features, p. 76, fig. 4.

(52) P. Simon, Consonnes françaises, p. 150.

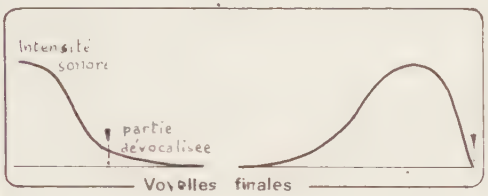
Intensité sonore
partie dévocalisée
Voyelles finales

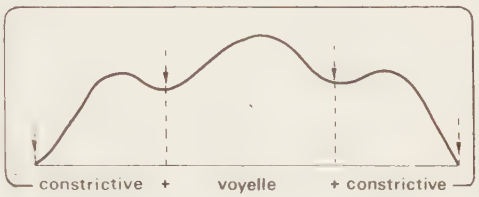
constrictive + voyelle + constrictive

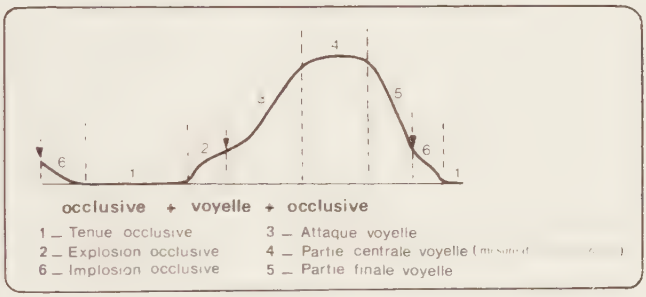
occlusive + voyelle + occlusive
1 _ Tenue occlusive
2 _ Explosion occlusive
3 _ Attaque voyelle
4 _ Partie centrale voyelle
5 _ Partie finale voyelle
6 _ Implosion occlusive

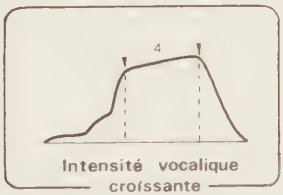
Intensité vocalique croissante

Intensité vocalique décroissante

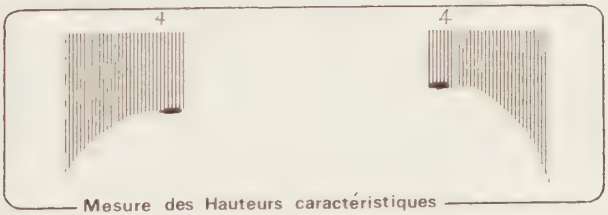
Mesure des Hauteurs caractéristiques

Fig. 3

Voici les critères utilisés :

A) Occlusives :

a) Sourdes : après une voyelle, on observe une chute brusque de pression sonore correspondant à la mise en place des organes (53). Nous coupons à l'endroit où la pression sonore et l'amplitude vibratoire caractéristique des voyelles commencent à diminuer le plus fortement. Les dernières vibrations de faible amplitude avant l'occlusive sont considérées comme l'implosion de la consonne (54). Devant voyelle, on trouve souvent dans les parlers étudiés un souffle sourd accompagnant l'explosion consonantique (ex. : [t^ha] "ta") alors que l'explosion d'une consonne sourde est généralement sonore en français. La limite C/V se situe normalement à l'endroit où la ligne de pression sonore commence à croître avec la pente plus forte. En position intervocalique, les parties désonorisées (55) sont rattachées à la consonne sourde.

b) Sonores : il y a présence de vibrations, même sur les courbes d'amplitude, quand la constante de temps est de 5 ou 2,5 m.s. Au spectrogramme, la présence d'une "barre" de sonorité et la continuité du fondamental en filtrage étroit ne sont pas toujours un critère suffisant (56). La présence d'une transition du premier formant (T_1), forte et relativement lente, l'absence d'un F3 et de bruit peuvent suffire à marquer la sonorité consonantique.

c) Initiales : il est difficile d'en déterminer avec précision le début. Parfois une légère turbulence apparaît à l'attaque. On constate fréquemment une attaque initiale dont les effets consonantiques sont assez semblables à ceux de l'accentuation.

d) Finales : une détente est toujours présente, sous la forme d'une explosion, souffle [h] ou son vocalique proche de [ə] . Parfois, pour les occlusives sourdes, cette détente est assez longue.

---

(53) Fonagy, Sound Pressure Level and Duration, p. 14-15.

(54) Chlumsky, La Question du passage des sons, p. 93.

(55) Delattre, Modes phonétiques du français, Studies in French, p. 12-13. Straka, Prononciation parisienne, p. 30, note 2.

(56) Delattre, Indices acoustiques, Studies in French, p. 268-269.

e) Nasales : elles sont d'amplitude plus grande que les consonnes orales correspondantes. Elles se délimitent assez bien par la diminution brusque de la pression sonore après pause (57). Sur les spectrogrammes, l'indice de la nasalité est tantôt un formant nasal vers 500 Hz, tantôt une transition vers 250 Hz, tantôt un affaiblissement de l'intensité du premier formant (58). Le passage d'une nasale [m, n, ɲ] à une voyelle nasale peut se déceler sur oscillogramme par un changement progressif de structure harmonique. La courbe d'amplitude nous renseigne aussi par un brusque accroissement. La transition est rapide et appartient à la consonne.

f) Occlusives non homorganiques en contact : sur la courbe d'amplitude, on constate souvent un léger pic entre les deux, et au sonagramme il y a indice du bruit d'explosion.

B) Constrictives

a) Sourdes : la délimitation est facile sur la ligne dite "duplex" du mingogramme, grâce à leur tracé sinueux et irrégulier rejeté vers le bas. En général, le tracé d'amplitude des consonnes est plus instable et plus irrégulier que celui des voyelles, qui croît et décroît régulièrement. Après voyelle, on constate au sonagramme un prolongement au niveau du deuxième harmonique : c'est la transition, qui fait partie de la consonne.

b) Finales : elles s'assourdissent fréquemment, surtout [r̥ l̥], ce qui à l'écoute correspond à un souffle. Avant [s] et [ʃ], un "vide" de quelques cs s'observe sur le sonagramme : à l'oscillogramme, cela apparaît par des irrégularités de faible amplitude, suivies d'irrégularités de faible amplitude, suivies d'irrégularités de plus forte amplitude, croissantes puis décroissantes. On reconnaît assez bien le début de [z] et [ʒ] grâce aux vibrations aléatoires que le procédé dit "duplex" met en relief.

c) Implosives : il faut tenir compte de l'inertie de l'Oscillomink : les vibrations qui précèdent ou qui suivent ne correspondent pas nécessairement à une mise en place ou à une détente.

---

(57) Hakala et Savolainen, Messprobleme bei der Analyse von Sonagrammen, p. 94.

(58) Delattre et al. The Role of consonant vowel transition in the perception of the stop and nasal consonants, p. 180.

d) Intervocaliques : elles sont marquées par une soudaine chute de pression sonore avant et après la constrictive (pour le [s] ce peut être une montée) ; la segmentation se fait au creux de la "vallée" sur la courbe d'amplitude. Pour [y , r , ẅ w , l], la délimitation se fait plus sûrement sur le spectrogramme, grâce aux changements de la structure formantique (59). Dans la cas du [r̂] pharyngal précédé de voyelle (ex. : [fòr̂] E 12), on observe un bruit de friction traversé dans un segment initial, de formants analogues à ceux d'un [á]. Nous rattachons ce segment au [r̂] parce que la friction est l'élément distinctif, et qu'il ne s'agit pas de vraie diphtongaison (60).

Au sonagramme le début des voyelles après constrictive sourde est marqué par un changement de direction des harmoniques. Le changement d'amplitude relative des harmoniques, visible au "Contour Display" est aussi un indice précieux : dans la séquence [r t à], la série d'harmoniques la plus faible en amplitude aide à délimiter le [t]. Le [l] médial a des caractéristiques différentes de celles d'un [l] initial quand les voyelles (surtout celle qui suit) altèrent, acoustiquement parlant, la majeure partie de la constrictive, réduite à un court son de passage de trois ou quatre cs. (61).

Les transitions ne sont pas "directes" : elles comportent deux légères sinuosités. Nous avons utilisé ce critère chaque fois que le son consonantique intervocalique n'était pas trop bref. Mais un quasi amuïssement du [l] intervocalique est fréquent dans nos parlers (ex. : [aé] "allez").

D'après nos observations, pour le [r] vélaire, le locus de F_1 est vers 700 Hz. Pour [r̂] pharyngal, la structure formantique est proche de celle du [á] ; son locus est plus haut, vers 800-900 Hz.

---

(59) Delattre, From Acoustic cues to Distinctives Features, p. 218-228.

(60) Lehiste et Peterson, Syllable nuclei, p. 15.

(61) Bothorel, Etude descriptive du son L, p. 97-103.

C) Voyelles

Sur l'oscillogramme, elles ont une amplitude plus forte que les consonnes, à l'exception des consonnes nasales, qui présentent une amplitude supérieure à celle des voyelles orales qui les suivent ou qui les précèdent.

a) A l'initiale : le début n'en est limité avec précision que quand une saute brusque d'amplitude signale l'existence d'un "coup de glotte" qui apparaît aussi au sonagramme sous la forme d'une strie verticale suivie d'un "vide".

b) En finale absolue : les sons vocaliques comportent souvent une partie finale mal identifiable par l'oreille, qu'on appelle parfois partie "dévocalisée". Dans la notation, nous affectons alors le dernier segment vocalique d'un petit **zéro** souscrit : [i̥]. Il faut l'aide du sonagramme de contrôle pour en mesurer la durée. Il s'agit, pensons-nous, des dernières vibrations, qui, mêlées plus ou moins au bruit de la voyelle, sont comme amorties par la fermeture des organes de phonation. Beauchemin les considère comme "un faible son consonantique engendré par une énergie articulatoire soutenue pendant la tenue de la voyelle et qui ne se relâcheraient qu'après l'émission complète de la voyelle (67). Pour nous, c'est une partie de la voyelle, mais nous n'avons pas compté la durée de ces parties dévocalisées dans la durée vocalique quand la pression sonore tombait brusquement et que la courbe changeait nettement de pente. Spang-Thomsen appelle ces parties "dévocalisées" des "appendices" et il les décompte à part (62). C'est seulement quand la pression sonore décroît régulièrement et lentement qu'il est impossible de "couper" et qu'on ne peut les séparer de la voyelle. Chaque cas est sui generis, et doit être étudié séparément, compte tenu de critères de segmentation auxquels il faut se tenir d'un bout à l'autre de l'étude entreprise.

---

(62) L'Accent en français moderne, p. 193.

c) A l'intérieur : la courbe de niveau sonore est un indice précieux quand elle croît et décroît brusquement, mais elle ne l'est plus quand la montée ou la chute sont lentes, progressives et régulières (ex. : G 166, G 210, etc...). Le sonagramme est dans ce cas, le seul tracé capable de fixer une limite approximative. Le crochet qu'on constate parfois en début de voyelle n'est dû qu'à une caractéristique de la courbe de réponse de l'indicateur d'intensité. Il faut se garder de confondre les caractéristiques des appareils avec les faits phonétiques. On ne peut éviter des erreurs d'interprétation que grâce à l'observation attentive des vibrations et des brusques variations d'amplitude. Dans ces parlers relâchés, il faut parfois un ou deux centisecondes pour que s'établissent les périodes caractéristiques des voyelles. Plus l'attaque est douce, hésitante, plus il faut de temps pour qu'un son vocalique soit nettement caractérisable.

Ce qui, dans la courbe d'enveloppe du fondamental au mingogramme, apparaît comme une légère "bosse" ou comme un "creux" est souvent l'effet de la transition avant et après une voyelle. Il faut donc, ici encore, un contrôle au sonagramme.

Dans [gvóeó] "chevaux" (F 13), une diphtongaison affecte la syllabe accentuée : il faut donc compter ensemble [oé] et [ó], car les deux éléments qu'on peut distinguer sur le tracé et à l'oreille ne correspondent qu'à un phonème unique.

8° MESURE DES NIVEAUX SONORES
(Intensité acoustique des voyelles)

Certains calculent le niveau sonore d'après l'aire totale d'impulsion. Comme nous avons tenu compte de la durée dans le calcul de la "sonie corrigée", nous nous sommes contenté de calculer au point le plus haut, selon la méthode traditionnelle ; celle-ci s'appuie sur les observations de G. Fant selon lequel la valeur moyenne de l'intensité sonore est en étroite liaison avec le sommet de la courbe d'amplitude. (63)

---

(63) Modern Instruments, p. 334-338.

Quand la constante de temps choisie a produit des "dentelures", nous calculons le niveau au point le plus haut de la ligne médiane.

Pour un son vocalique, seule la partie centrale est prise en considération, sauf en cas de niveau sonore très irrégulier. La partie centrale croît généralement jusqu'à un sommet et décroît immédiatement.

9° MESURE DES FREQUENCES

Nous avons calculé la hauteur mélodique comme la majorité des phonéticiens, en supposant que la fréquence moyenne du son fondamental correspond en gros, pour les sons complexes, à la sensation de hauteur subjective, dans les durées qui sont en moyenne celles des syllabes accentuées françaises (64). Des chercheurs (65) qui, par distorsion, ont éliminé le sémantisme d'un enregistrement et n'ont laissé que les facteurs prosodiques, ont prouvé que la présence du fondamental est à peu près indispensable pour percevoir l'intonation.

Les courbes mélodiques objectives que nous avons étudiées sont celles qu'a fourni l'indicateur de mélodie. Mais on a procédé à des vérifications par la méthode du comptage des cycles, car l'échelle de l'indicateur de mélodie est petite (en moyenne 1 mm pour 1/4 de ton). On trouve une bonne description de cette méthode dans les travaux de M. Boudreault (66) et de N. Beauchemin (67). A l'aide d'une forte loupe, ces chercheurs comptent le nombre de cycles à l'intérieur d'un fragment de tracé. Selon le temps écoulé, on ramène à l'unité de temps à l'aide d'un multiplicateur. Les risques d'erreur sont relativement faibles, car, pour une vitesse de 200 mm/s et pour une voix masculine, un observateur entraîné peut distinguer la cinquième partie d'un cycle.

---

(64) Ritsma et Lopes Cardozo, La perception de la hauteur tonale, p. 17.

(65) O'Malley-Peterson, Experimental Method for Prosodic Analysis, p. 10-11.

(66) Boudreault, Rythme et mélodie de la phrase parlée.

(67) Beauchemin, Contribution à l'étude de l'accent rythmique.

Les deux auteurs cités divergent sur la durée du fragment à soumettre au comptage. Boudreault, suivant Joos (68), choisit 5 cs,qui est la marge d'imprécision d'une oreille moyenne dans la perception des fréquences de sons purs. Mais Joos n'a procédé que par estimation. D'autres travaux plus récents fixent le seuil minimal à 2 cs, ce qui nous semble trop juste. Pour la conversation courante, c'est nettement insuffisant. Nous fondant sur l'analyse auditive de notre échantillonnage, nous comptons les cycles dans des séquences de 4 cs ; c'est la durée que nous avons retenue pour distinguer un son d'un autre en le caractérisant. Cela ne signifie pas que nous nions la réalité du seuil différentiel à 2 cs dans des conditions d'audibilité optimales. D'autre part, nous n'ignorons pas que ce calcul suppose une marge d'erreur de 2 ou 3 Hz dans les bandes de fréquence correspondant aux registres bas, moyen et haut.

La voyelle a rarement une fréquence stable. La courbe tonale d'un mingogramme a fait l'objet de deux mesures permettant de noter la direction de cette variation de fréquence dès qu'un son est supérieur à 5 cs. C'est la plus haute fréquence qui retient l'attention de l'oreille, puisque la sensibilité de celle-ci augmente proportionnellement à la fréquence (jusqu'à 1.000 Hz environ). La pente mélodique et les changements de direction sont aussi des indices qu'on ne saurait négliger. Dans une "bosse" ou dans une descente, c'est le point le plus haut(qui présente souvent une certaine stabilité relative) qui a été retenu pour la mesure. Les ruptures mélodiques sont calculées d'une voyelle à une autre : si on tient compte des consonnes sonores, on observe une sorte d'anarchie tonale parfois considérable.

La fréquence de vibration des consonnes sonores, qui joue parfois un rôle important dans la perception tonale, est prise en considération lorsqu'on peut y suivre nettement une direction tonale sur la courbe du mingogramme, ou par la méthode de comptage des cycles. On peut observer les variations de toutes les parties voisées des séquences analysées dans les courbes intonatives que nous donnons plus loin. Dans les cas difficiles, surtout dans le débit rapide, la précision des résultats ne peut excéder le 1/4 de ton, précision suffisante pour notre propos.

---

(68) Acoustic Phonetics, p. 74-78.

DEUXIEME PARTIE

ETUDE FONCTIONNELLE

I. DISTINCTION ENTRE ACCENT ET INTONATION

On sait que l'onde sonore telle qu'elle apparaît sur un tracé n'est nullement un reflet exact des faits de langue et ne correspond pas nécessairement avec la catégorisation qu'opère notre intelligence (1). Il est donc indispensable de distinguer du plan linguistique les plans articulatoire, acoustique et perceptif, car un classement des accents fondé sur la "substance" phonique (accents dits de hauteur, d'intensité, ou de durée) est contestable. La dénomination d'accent tonique fait étymologiquement référence à la hauteur mélodique, bien que les utilisateurs du mot n'en aient pas toujours conscience. D'autre part, poser d'entrée de jeu que l'accent est lié à l'intensité amène à conclure que, pour reconnaître son existence dans un idiome, il faut que l'accent soit ainsi marqué. C'est ainsi que Grammont écrit que "chacun des mots ou groupe de mots porte sur la dernière syllabe un accent d'intensité, c'est-à-dire que cette dernière syllabe est dite avec plus de force que les autres" (2). Rien de surprenant alors si des linguistes ont estimé que notre langue est dépourvue d'accent (3). Delattre estime que c'est "dans l'absence d'intensité proéminente que réside l'un des caractères les plus frappants de l'accent français" (4). Les sens que l'on donne au mot intensité recouvre des faits différents selon les auteurs.

"Parole" et "langue" sont deux domaines distincts ; la difficulté est d'établir un "pont" entre ces domaines. Une bonne méthode pour étudier l'accentuation d'un parler régional, par comparaison avec le parler standard, nous semble être celle qui observe le corpus sans chercher à repérer les réalisations d'un "accent rythmique" différentes de celles d'un "accent d'insistance". Nous ne nions pas cette distinction, mais elle est d'ordre fonctionnel. Nous n'avons observé dans nos matériaux que 10 accents d'insistance conformes à la description habituelle. Les accents fortement marqués de subjectivité et ceux qui le sont peu mettent en jeu à peu près les mêmes facteurs. Seuls leur nombre et leur importance diffèrent

---

(1) Malmberg, Analyse des faits d'accent, p. 456.

(2) Grammont, Traité pratique de prononciation française, p. 105.

(3) Par ex. : Togeby, Structure immanente de la langue française, p. 27.

(4) Delattre, "Accent final en français", Studies in French, p. 66.

.../...

dans certains cas, comme nous le verrons. Nos auditeurs ont distingué une "proéminence", ils ont perçu des syllabes qui ressortent de la chaîne parlée : c'est de l'examen instrumental de ces syllabes qu'il faut partir. Nous verrons par la suite si leur réalisation et leur place justifient la distinction traditionnelle. Le terme de "mise en valeur" est ambigu.

Pour éliminer la possible interférence linguistique entre intonation et accent, il faudrait étudier l'accent seulement quand la mélodie d'un groupe est perçue comme plate ou comme descendante, par exemple à la fin d'une phrase déclarative non expressive : de la sorte on ne risque pas de confondre une élévation de la hauteur tonale, manifestation d'un fait intonatif, avec un des paramètres de l'accent.

Cependant, dans notre corpus, ce qui est perçu comme intonation descendante n'est souvent qu'une rupture mélodique vers le bas ; quand la rupture est vers le haut, elle peut être perçue comme intonation montante, même si la courbe descend. Si nous nous limitions à l'accent en intonation descendante, nous ne pourrions étudier les aspects subjectifs de l'accent, dont justement les réalisations sont les plus nettes. Pour vérifier que cela ne contredit pas les résultats obtenus par ailleurs, nous classerons toutes les réalisations d'accent en intonation descendante. Les déplacements de l'accent nous ont paru présenter également un terrain d'observation privilégié.

Nous considérerons les faits prosodiques selon leurs fonctions. Une distinction s'impose au départ : celle de la fonction accentuelle et celle de la fonction intonative. Des études comme celles de Coustenoble et Armstrong (5), de Grammont (6) ou de Fouché (7) distinguent mal le rôle respectif de l'accent et de l'intonation. Au niveau linguistique, "on a intérêt à réserver le terme d'intonation à ce qui reste de la courbe mélodique une fois qu'on a fait abstraction des tons et des faits accentuels" (8). Comme l'écrit G. Faure, "il y a le plus grand intérêt à distinguer aussi clairement que possible ces deux aspects capitaux de l'acte de langage (accentuation et intonation), à la fois sur le plan fonctionnel et

---

(5) Coustenoble-Armstrong, Studies in French Intonation.

(6) Grammont, Prononciation française, p. 138.

(7) Fouché, Phonétique historique du français, Introduction, p. 92-103. Considérations sur l'intonation de la phrase énonciative française, 1934. Eléments mélodiques de la parole, 1935.

(8) Martinet, Eléments de linguistique générale, p. 78.

si faire se peut, en dépit de difficultés évidentes, sur le plan de leur réalisation concrète" (9). Cette distinction fonctionnelle, posée d'entrée de jeu, éclaire la route à suivre et précise la terminologie.

Nous appelons mélodie la ligne musicale générale de l'énoncé, dont les valeurs et les fonctions linguistiques sont multiples, et dont les liens avec le rythme sont si étroits au plan de la substance phonétique qu'une claire distinction est très difficile.

Etant donné ce pluralisme fonctionnel de la mélodie, il est bon de la distinguer de l'intonation qui, comme l'écrit G. Faure (10) assume surtout une fonction distinctive et "manifeste une altération qualitative de l'énoncé". "Le contenu du message varie en fonction de la qualité (montante, descendante, suspensive...) de la variation mélodique". "L'intonation assume ainsi une fonction démarcative (cf. II,3) sans compter son rôle syntaxique, expressif et impressif.

L'accent, lui, est "le relief plus ou moins grand donné à l'expression d'un certain contenu de pensée ou d'émotion sans que se trouvent altérées les nuances psychologiques de ce contenu" (11). L'accent assume donc une fonction essentiellement contrastive, parce qu'il donne à telle ou telle syllabe une proéminence plus grande qu'à celles qui l'entourent. Il peut lui aussi être fonctionnellement défini comme démarcatif, syntaxique, expressif et impressif. Du point de vue de la "forme" linguistique, c'est une entité abstraite ; du point de vue de la "substance" phonétique, (dans le sens non-hjemslevien que nous avons défini plus haut), c'est un complexe de facteurs physiologiques (production) et acoustiques (transmission) qui confèrent à telle syllabe une proéminence (perception auditive).

---

(9) G. Faure, Eléments musicaux, p. 153.

(10) G. Faure, Eléments musicaux, p. 154

(11) G. Faure, Accent, rythme et intonation, p. 18-19 ; cet article de vulgarisation résume les points de vue exprimés dans des communications faites à deux Congrès (1967) dont les Actes n'ont pas encore paru alors que nous rédigeons ces lignes.

Ces définitions préalables ont l'intérêt de clarifier la discussion. C'est faute d'opérer de telles distinctions que des chercheurs qui partent des mêmes faits arrivent à des résultats parfois totalement opposés.

Nous résumons comme il suit notre méthode d'étude:

1°/ Etude fonctionnelle de l'accent :

a) syntaxe

b) démarcation

c) expressivité.

2°/ Etude des réalisations accentuelles.

Le signe + indique la présence d'un accent et le signe o indique son absence.

Informateurs / Instrumentation	Unanimité	Non unanimité	Non perçu
Proéminence vérifiée	+	+	0
Proéminence non vérifiée	0	0	0

Il n'y a accent que dans deux cas. Quand la proéminence n'est pas vérifiée, on a affaire à d'autres faits prosodiques.

2. UNITE ACCENTUELLE ET SYNTAGME

Avant de confronter l'analyse instrumentale des facteurs d'accent avec l'analyse auditive, une étude fonctionnelle va envisager l'accent en tant que responsable de la cohésion d'une unité syntaxique. L'imbrication des facteurs de la proéminence est très complexe. Mais on peut mieux s'y retrouver si l'on se place au plan fonctionnel (1). C'est pourquoi nous examinerons d'abord la hiérarchie des contrastes accentuels, et la démarcation des unités accentuelles, c'est-à-dire les fonctions syntaxiques et démarcatives de l'accent, qu'il faut distinguer des fonctions expressives et impressives.

Des unités, intégrées chacune par un accent, ont été perçues, et nous sommes en présence d'une hiérarchie de syllabes. Comment celle-ci s'établit-elle ? En d'autres termes quels sont les rapports entre l'unité accentuable, qui est la syllabe, et l'unité accentuelle ? Entre les cas où la place de l'accent est prévisible et ceux où intervient l'expressivité ?

D'autre part, puisqu'il y a des unités différentes, il existe des frontières entre les unités. Comment s'effectue cette démarcation ?

o

o o

L'accent a été défini en fonction de l'unité accentuelle. Sous peine de tourner en rond, nous ne pouvons définir cette unité par l'accent. Il faut faire appel à un autre élément linguistique.

---

(1) Faure, Eléments musicaux, p. 96.

Est-ce le mot ? On sait que cette notion est contestable, car elle ne se fonde pas, d'un point de vue linguistique, sur des critères objectifs universellement valables (2). La délimitation, même en français, en est souvent difficile, puisqu'un ensemble de mots séparés par un espace blanc peut ne correspondre qu'à une seule unité de sens (commis voyageur) et qu'inversement un mot graphique peut correspondre à plusieurs éléments (au = à + le). Dans des parlers comme ceux que nous présentons, la disparition de telle voyelle dans tel contexte interdit de faire appel de façon constante à un "accent de mot". Par exemple, la séquence c'est une femme compte 4 mots graphiques ; prononcée par un de nos patoisants, elle peut être dite ch'est inn' finm' (trisyllabique) ou ch't inn' finm' (dissyllabique). Il ne s'agit pas seulement de la disparition d'un e caduc, mais de la voyelle du verbe est.On a pu soutenir récemment (3) qu'en allemand l'existence de mots composés interdit de faire du mot l'unité accentuelle, puisque la hiérarchie d'accents, qui est générale dans la proposition ou dans la phrase, se conserve à l'intérieur du mot composé. Il n'y a pas non plus équivalence entre mot et unité accentuelle en français, comme l'a montré G. Faure (4).

Peut-on assimiler l'unité accentuelle au lexème ? (5). Il ne semble pas, car l'énoncé est constitué non seulement de lexèmes, mais de morphèmes. Un élément de relation comme la "préposition" de ou à ne saurait être "hors unité". Il vaut mieux partir, non d'unités minimales, mais de groupes, et procéder non par expansion, mais par réduction. Mais qu'est-ce que ce groupe ? "Toute suite de mots qui exprime une idée simple et unique constitue un seul élément rythmique" (6). Ce critère de Grammont est trop vague tout autant que le critère de la pause qui, dans une diction très lente,

---

(2) Martinet, Le Mot, p. 53.

(3) J. David, Accent de groupe et Accent de mot en allemand, p. 29.

(4) Faure, Accent, rythme et intonation, p. 17.

(5) Martinet, Eléments de Linguistique Générale, p. 89.

(6) Grammont, Traité de Phonétique, p. 105.- Prononciation française, p. 105.

serait susceptible de se produire à tel endroit et non à tel autre. Pour trouver un terrain plus solide, il faut partir de considérations syntaxiques.

"Dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports, fondés sur le caractère linéaire et irréversible de la langue.... Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la langue. Ces combinaisons peuvent être appelées syntagmes. Le syntagme est une combinaison de signes, de termes. Chacun d'eux tire sa valeur de son opposition à ce qui précède et à ce qui suit. Le syntagme se compose donc de deux ou plusieurs unités consécutives" (7). Le syntagme semble pouvoir être l'élément que nous cherchons, valable pour toutes les variétés de français et de patois (au moins septentrionaux).

Ce sont des combinaisons de monèmes "ayant des rapports plus intimes entre eux qu'avec le reste de l'énoncé" (8). Y-a-t-il un rapport constant entre syntagme et accent ? Il n'y a pas, (dans le français et dans notre patois), de catégorie syntaxique qui, dans n'importe quel contexte, soit susceptible de porter l'accent ; toute catégorie syntaxique est susceptible de perdre l'accent. Mais on peut tenter de définir syntaxiquement des unités susceptibles, dans certains contextes, de porter l'accent. Ainsi dans :

E 4 min kien/i gueul'/tout l'temps (mon chien aboie toujours) on peut distinguer 3 syntagmes, car le troisième donne une indication temporelle (cf. i pass' tout l'temps ici, qui peut signifier : "il passe tout son temps ici" ou "il passe régulièrement par ici"). D'autre part la reprise du syntagme nominal sujet par i, si courante en français populaire, fait partie du syntagme verbal. Ou dans :

A ll on va/li jeuer/inn' farce (on va lui jouer une farce) on peut découper 3 syntagmes, les 2 premiers verbaux, le troisième nominal. "On peut dans chaque langue définir grammaticalement des types de syntagmes qui sont normalement appelés à constituer des unités accentuelles" (9).

---

(7) Saussure, Cours de Linguistique Générale, p. 170

(8) Martinet, Le Mot, p. 53.

(9) Garde, L'Accent, p. 67.

Mais la difficulté commence au moment où l'on veut déterminer avec précision ce qu'est le syntagme. Abandonnant l'idée qu'il s'agit d'entités en quelque sorte concrètes, beaucoup de structuralistes se refusent à le définir avant d'en savoir plus long sur la forme de la grammaire. La division en constituants soulève bien des discussions. Le phonéticien ne peut se satisfaire d'une définition aussi vague que celle de Fages : portion du discours dans laquelle les signes se combinent entre eux (rapports "in praesentia") (10). Le seul intérêt d'une telle définition est de pouvoir considérer le mot comme un syntagme. La division en thème et propos, qui se réfère à la structure linguistique profonde, ne peut pas convenir, elle non plus, pour l'analyse des structures de surface.

Pour J. Dubois, (11) le syntagme "est formé de la juxtaposition de segments, unités qui lui sont immédiatement inférieures". Il se définit par rapport au segment comme un élément constitué. Un mot peut faire à lui seul un syntagme (ainsi les pronoms personnels). "Les syntagmes nominaux et verbaux sont les constituants immédiats de la phrase". De telles indications sont loin de suffire pour résoudre les problèmes que posent nos unités accentuelles. Le syntacticien peut distinguer 3 syntagmes dans la phrase française :

le garçon/va ouvrir/la porte

Et le phonéticien distingue aussi 3 unités accentuelles (accentogènes). Mais si on remplace le syntagme sujet par le pronom il, y aura-t-il encore accord entre le syntacticien et le phonéticien ? Dans l'énoncé :

les arbres perdent leurs feuilles (12)

tel syntacticien appellera "prédicat" la séquence perdent leurs feuilles, ce qui ne peut convenir au phonéticien à la recherche d'unités accentuelles, pour qui la matière à analyser, c'est la structure superficielle du modèle syntagmatique.

---

(10) Comprendre le structuralisme, p. 123.

(11) Grammaire structurale du français, Noms et Pronoms, p. 11.

(12) J. Dubois, Grammaire structurale du français, le Verbe, p. 9.

Les traits phoniques différencient des fonctions syntaxiques ; ainsi en français la liaison ou l'absence de liaison dans :

un savant aveugle

selon que savant est adjectif ou substantif. Mais quand on dit (13)

une bonne espagnole

aucun trait phonique ne permet de savoir s'il s'agit d'une "domestique" ou d'une "bonne patriote", à moins que la situation ou le contexte ne permette de lever l'ambiguïté. Dans notre corpus, nous avons obtenu :

B 113 était tout fait
B 115 est étouffé.

Nous avions volontairement et artificiellement fait préciser la différence, et certains procédés phoniques ont été alors utilisés à cette fin par le locuteur. En revanche la séquence :

K 18 i nd' acate (patois : "il en achète" ; le verbe acater et nd qui représente en issu de IND[illegible] latin), pouvait signifier aussi " (il) y en a quatre". Nous montrerons qu'en patois comme en français, il est possible d'éviter les ambiguïtés de ce type, grâce à des traits phoniques dont le nombre, les combinaisons et la variété sont très grands. Mais ces traits n'interviennent pas automatiquement pour marquer la différence, et on les néglige si la situation et le contexte sont assez clairs. Dans les énoncés patois ou français, il n'est pas toujours possible de définir les fonctions syntaxiques en termes de différences prosodiques. Mais le phonéticien ne peut pas séparer ; comme le font certains linguistes américains, les informations syntaxiques des informations phoniques. Si on veut décrire de façon simple des phénomènes comme la liaison (14), on doit tenir compte de l'analyse syntaxique en constituants.

---

(13) Ruwet, Introduction à la Grammaire Générative, p. 98-99.
(14) Postal, Aspects of phonological Theory.

Un critère du syntagme est-il constitué par l'autonomie et par la cohérence ? Dans :

E 5 dins l'rue d'Pos (dans la rue de Poids)

l'élément de relation dins assure l'autonomie du syntagme plus que l'élément de relation d'. C'est pourquoi nous considérons tout ce groupe comme un seul ensemble soudé, rue ayant perdu toute autonomie. Il est impossible de séparer les éléments de ce syntagme en ajoutant un déterminant à Pos. "Le syntagme autonome tend à constituer une unité accentuelle dans la plupart des langues" (15).

Mais Ruwet a montré (16) que la théorie du syntagme autonome, élément grammatical dont la fonction ne dépend pas de sa place dans la chaîne parlée, ne peut expliquer des ambiguïtés comme :

j'ai reçu le livre de Pierre

car de Pierre peut être complément soit de livre soit de ai reçu. De même hier est autonome dans :

Pierre est arrivé hier

mais il est dépendant dans :

la journée d'hier.

Pour s'en tirer, dans le cadre de cette théorie, il faudrait introduire la notion, trop vague, de contexte, ou élaborer des conditions d'emploi extrêmement compliquées. Ainsi "la notion d'autonomie est beaucoup trop simple pour aider à représenter le niveau compliqué de relations qui rend compte en définitive à la fois de la grammaticalité et de l'interprétation des phrases" (16). Dire que "l'unité intégrée par un accent est le plus court segment qu'on peut extraire de la chaîne parlée sans modifier la structure syntaxique", c'est tomber aussi sous le coup de cette critique du syntagme autonome.

---

(15) Martinet, Introduction à la Linguistique Générale, p. 110.

(16) Ruwet, Introduction à la Grammaire Générative, p. 102-104.

De cette analyse critique, retenons que le syntagme est un élément fonctionnel solidaire, susceptible de constituer un élément d'un ensemble plus vaste et d'être en relation avec d'autres structures. Si cette relation est très étroite, le groupe en question peut être absorbé et ne pas avoir d'accent : en ce cas, il ne constitue pas une unité accentuelle. Dans l'ensemble ainsi formé de plusieurs syntagmes un contraste est créé par la mise en valeur d'un élément privilégié, qui est la syllabe accentuée. Une hiérarchie de proéminence peut fort bien exister au plan de la réalisation phonétique, sans être nécessairement liée à une hiérarchie syntaxique. La détermination de l'accent n'épuise pas la description de la mise en valeur ni de l'intonation, qui peuvent affecter des unités plus vastes que l'unité accentuelle. Mais tel n'est pas notre propos, puisque nous nous intéressons à la façon dont les accents de nos matériaux, effectivement perçus et réalisés, se répartissent par rapport aux unités accentuelles et aux syntagmes. Par exemple dans :

C 7 t'attrapes/c'froid/d'sus (tu attrapes ce froid sur toi)

nous observons trois morphèmes radicaux qui correspondent chacun aux signifiés "attraper", "froid", "dessus", ce qui constitue trois syntagmes. Mais un seul accent a été perçu, ce que confirme l'accumulation sur la dernière syllabe, et non sur les autres, d'un grand nombre de facteurs d'accent. Les deux premiers syntagmes sont donc fondus ou intégrés en une seule unité accentuelle.

On ne peut donc assimiler unité accentuelle et syntagme fonctionnel. C'est pourquoi nous jugeons inadéquat le terme d' "accent syntagmatique". On a cependant besoin d'une analyse syntagmatique pour déterminer les unités accentuelles. Le "déroulement de probabilité" convient mal pour la recherche des syntagmes : il sert surtout à hiérarchiser ; ex. :

A 14 (1) i (2) s'in vont (3) à deux (4) cabaret (5) in face

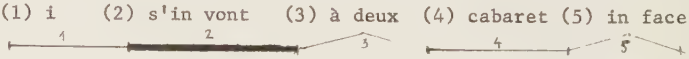

La méthode la mieux utilisable, semble-t-il, est l' "analyse en constituants immédiats", mais le phonéticien ne peut pas rester toujours au même niveau, comme le montre l' "arbre" simplifié suivant d'une phrase patoise. Il faut découper aux 2ème et 3ème niveaux pour trouver les syntagmes accentuables. Noter que l'intonation évite l'ambiguïté entre "à deux (au) cabaret" et "à deux cabarets".

A 14 i s' in vont/à deux/ cabaret in face

En français, l'opposition entre "je trouve/le vin/bon "et" je trouve/le bon vin "peut se manifester au plan accentuel, puisqu'on peut réaliser 3 unités accentuelles quand bon est "attribut" alors qu'on n'en réalise normalement que 2 quand bon est "épithète". On reste au 2ème niveau et on néglige le syntagme fonctionnel SN1(pronom je)

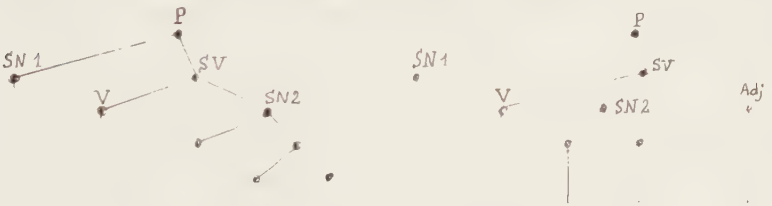

Je trouve/ le bon vin Je trouve/le vin/ bon

La recherche des unités accentuelles peut rester au niveau des structures superficielles, puisque, pour l'interprétation phonétique, seule l'information contenue dans la séquence linéaire paraît pertinente. Mais nous sommes obligés, dans beaucoup de cas, de l'appuyer sur les structures profondes obtenues par le modèle transformationnel. L'analyse en constituants immédiats a des limites,qu'a bien montrées Ruwet (17). Il y a nombre d'intuitions, portant sur la structure, qui font partie de la conscience du locuteur et de l'auditeur, mais dont la grammaire syntagmatique, pas plus que la grammaire traditionnelle, ne peut rendre compte d'une manière complète ou assez simple.

Les groupes accentuels que nous trouvons réalisés dans nos matériaux sont aussi des unités sémantiques. Voici en quel sens nous l'entendons : en comparant, par exemple A 30 et A 37, on constate qu'il s'agit de deux compléments de lieu :

A 30 aller au cabinet

A 37 i jotchottent sur l'escayi

(17) Ruwet, Introduction à la grammaire générative, p. 14 et 143.

Dans la première séquence, le complément est sémantiquement plus dépendant du verbe que dans la seconde. C'est pourquoi il n'y a qu'un accent dans A 30 (sur net), mais il y en a deux dans A 37 (sur tcho et sur vi). De même en français : "il travaille/ dans sa bibliothèque", mais "il étudie à la maison".

Nous avons découpé notre corpus en fonction des considérations qui précèdent et de notre connaissance intime des parlers en question, car dans les cas difficiles, il faut recourir à ces intuitions dont parle Ruwet (17). Nous entendons par syntagme verbal le verbe et les auxiliaires verbaux, les conjonctions qui le précèdent, les pronoms personnels conjoints, le pronom on (in en patois), les adverbes en (in en patois) et y, et les négations (ne, pos, point, nin, etc...). Les négations normalement "non accentogènes" font partie du syntagme verbal, mais peuvent porter l'accent :

I 34 on va pas/ s'laicher faire/ hein

Du point de vue linguistique, les "clitiques" (18) sont intégrés dans l'unité accentuelle, "commandés" par un mot voisin, mais il peut, dans cette unité porter l'accent et être au sommet de la hiérarchie accentuelle, ou en seconde position dans cette hiérarchie, car il faut se garder de parler en termes absolus de la hiérarchie des accents. Un clitique appartient à une catégorie normalement accentogène : un "pronom personnel" a la même fonction qu'un substantif, mot accentogène. Le "pronom personnel" de la 3ème personne est accentogène et accentué dans :

C 229 pus vit' malat' que lui

Il est non accentogène mais accentué dans :

J 127 donn' le

le est un "pronom objet" qui se place après l'impératif et porte l'accent, ce qui est parfaitement conciliable avec le fait qu'il est un clitique. Il est non accentogène et non accentué, ce qui a provoqué la disparition totale de la voyelle dans :

D 64 j'dois pas l'dire

---

(18) Garde, L'Accent, p. 70-72.

Un autre point difficile en français populaire et en patois est celui des éléments syntaxiques qui peuvent être ou non "grammaticalisés". Ainsi, dans A 17, A 35, A 45, H 17, L 26 etc..., cha fait ou ça fait signifie "le résultat est, il en résulte, en conséquence" et constitue un syntagme. Mais parfois fait n'est plus accentué, parce qu'il n'est qu'un substitut de "alors", avec une valeur adverbiale. On constate même l'absence de la conjonction que dans :

L 26 cha fait tout cett'crème (alors toute cette crème)
H 24 cha fait l'directeur i v'not... (alors le directeur venait)

En ce cas, fait ne porte plus d'accent. Un exemple analogue est v'là que, qui, dans A 40, prend la valeur de "jalon du récit", non accentué, alors que dans A 30, A 33, A 47, A 50, il forme un constituant à lui seul.

Si le français régional étudié comporte des ambiguïtés de ce type, c'est que de nombreux syntagmes, parce que très fréquents chez certains locuteurs, sont en voie de devenir figés. L'interprétation d'un tel corpus ne peut se faire que par un observateur qui connaît très bien les sujets, leur parler habituel et leurs clichés personnels.

3. FONCTION DEMARCATIVE DE L'INTONATION

D'un point de vue strictement linguistique, elle renseigne entre autres sur l'état du procès. Notre travail n'a pas pour objet une étude approfondie de l'intonation dans son ensemble. L'analyse auditive a condensé les indications gestuelles et orales de nos informateurs et notre propre jugement (préalable à l'étude instrumentale) par un système simple de flèches : celui-ci a des latitudes assez larges et coïncide assez avec l'impression auditive "élémentaire" pour qu'un accord puisse s'établir sur les principales variations mélodiques des séquences étudiées. Les flèches en pointillé correspondent à des divergences dont le nombre ne saurait surprendre, car des linguistes entraînés commettent autant d'erreurs sur ce point, sinon plus (1). Il serait possible, dans un deuxième temps, d'aborder ce que Malmberg appelle "deuxième degré d'abstraction" (2). La méthode auditive, une fois confrontée aux réalisations, permet de dégager des traits intonatifs distincts, dont la description est exhaustive dans la limite des matériaux étudiés.

D'une étude fonctionnelle de l'intonation, nous retenons pour l'instant ceci :
avec d'autres linguistes, nous appelons intonème ce trait qui en français renseigne sur l'état du procès et indique en même temps qu'on passe d'une hiérarchie de syllabe à une autre (3). Après Delattre (4), nous en distinguons deux principaux :

1. ↗ marque la continuation et l'interrogation,
2. ↘ marque la finalité, l'ordre et parfois l'interrogation.

---

(1) Lieberman, Acoustic Basis of Perception of Intonation by Linguists ; cf. Hadding-Koch et Studdert-Kennedy.

(2) Malmberg, Structural Linguistics and Human Communication, p. 112.

(3) Ce terme, employé en particulier par Faure et Rossi, correspond au "Terminal Contour" (T.C.) de certains travaux anglo-américains et aux "formes","progrédiente"et"terminale"de Wodarz (1960).

(4) Delattre, Studies in French, p. 76-82.

A un niveau d'abstraction plus élevé, on pourrait dire que le premier est "marqué", le second "non marqué". Mais la présente étude ne se situe pas à ce niveau.

Nous croyons devoir faire état de deux autres intonèmes, qu'on pourrait peut-être, après l'étude de matériaux plus abondants, considérer comme des variantes de ces deux-là :

1 bis ↑ : marque la continuation "groupante" parfois l'interrogation et l'exclamation,

2 bis → : marque la suspension.

Nous insistons sur le caractère relatif de ces éléments linguistiques. Le choix de 1 bis ou de 2 bis ne dépend pas seulement du signifiant mélodique : il s'oppose aussi aux autres intonèmes. Ainsi 1 bis s'oppose à 1 en ce qu'il groupe (5) plusieurs continuations successives, comme dans la phrase française."Quand il est entré et qu'il m'a vu, il s'est mis à rire". Il peut servir aussi à différencier une question montante d'une simple continuation. Le 1 bis signale que la série de subordonnées est terminée, ce que ne fait pas le 1 qu'on appellera alors continuation mineure. Le 2 bis peut correspondre à une adjonction, mais aussi à la seconde partie d'une construction "segmentée" (6) du type "C'est beau,le panorama". "Le terme représenté est derrière le groupe du présentatif". C'est un tour qui appartient essentiellement au français parlé, car son intelligibilité repose sur une intonation particulière ; le terme représenté, attaqué à un niveau différent, garde une hauteur à peu près plate qu'on compare: "L'Etat, c'est moi" à "c'est moi (= réponse), l'Etat (explicitation)". C'est une caractéristique du style émotionnel, très fréquente dans nos parlers populaires. Nous fondons donc notre découpage en groupes accentuels, non seulement sur la syntaxe, sur le sens et sur les accents, mais aussi sur ces intonèmes.

---

(5) Delattre, Studies in French, p. 77.

(6) Grammaire Larousse, p. 145. Ces remarques ont pour auteur J. C. Chevalier.

Etant donné la définition de l'intonème, l'ordre dans lequel se présentent les divers intonèmes d'une séquence est significatif. Mais au niveau où nous nous situons, nous ne pensons pas que cet ordre suffise à lui seul pour établir le sens (8). On ne saurait faire abstraction du contenu sémantique. Ainsi dans E I, "acore inn'fos" peut être considéré comme une adjonction, et donc être plat.

L 105 des trucs de fou

est réalisé en deux groupes. Cette expression pourrait n'en constituer qu'un seul. Mais de cette dernière constatation, on ne saurait déduire que des trucs n'est qu'un "morceau" d'unité accentuelle. Lorsqu'on segmente un tel groupe, contrairement à ce qu'affirme Garde (7), on obtient en fait deux unités et non une unité plus quelque chose. L'existence d'un segment de chaîne parlée qui serait "hors unité" est difficilement soutenable. Ou bien cet élément (ici des trucs), que le locuteur a dégagé par clivage, est une unité, un groupe accentuel à part entière, ou bien il est intégré, absorbé par une autre unité. Pour une raison ou pour une autre, il peut être dans l'une ou l'autre situation, mais non dans une situation intermédiaire.

---

(8) Zwanenburg, Recherches sur la prosodie de la phrase française, p. 112-113.

(7) L'accent, p. 46.

4. LE CORPUS ANALYSE

Nous proposons maintenant un découpage du corpus fondé sur les considérations qui précèdent. Les syntagmes sont séparés par des barres obliques. Les pauses effectives (c'est-à-dire les temps de silence établis d'après les tracés acoustiques) sont rendues par des points de suspension, sauf quand il y a changement d'interlocuteur et de numéro. L'orthographe et les procédés d'élision sont ceux que nous avons proposés et qui ont été adoptés par la Société de Dialectologie Picarde (I).

La traduction est littérale et s'efforce de rendre les nuances. Nous usons de parenthèses explicatives. Nous avons souligné d'un trait plein les syllabes perçues unanimement comme proéminentes, et d'un trait interrompu celles qui n'ont pas recueilli cette unanimité (cf I,4). Les flèches intonatives représentent la synthèse des indications orales et gestuelles des auditeurs, et se réfèrent surtout à la fonction démarcative de l'intonation. Une notation plus précise de la mélodie figure dans la 3° partie (chap. 5). Les flèches sont en pointillé quand elles n'ont pas recueilli l'unanimité. La numérotation a été établie avant l'analyse, par simple écoute au magnétophone et pour faciliter celle-ci. Elle ne préjugeait pas du découpage ultérieur. Nous l'avons conservée au cours du travail. Les lacunes sont dues au rejet des séquences dont un tracé correct n'a pu être obtenu, pour diverses raisons techniques ; d'autres correspondent à des séquences jugées peu naturelles. On a laissé subsister certains fragments non analysés, ainsi que les interventions des autres interlocuteurs, afin de faciliter la compréhension et de garder à peu près la suite des idées. Ces fragments sont entre parenthèses et ne portent pas leur numéro.

(I) Nos Patois du Nord, n° 8, 1963 et n° 9, 1964.

A

TOURCOING. LA MARLIERE. Août 1963. Domicile d'Ernest MULLIE. Micro "oublié". Récit patois improvisé. Nombreux éclats de rire et nombreuses pauses. Impression de martèlement. Débit lent. Interlocuteurs : EM et FC.

A	I		tchand qu'j'ai tiré/au r'sort/... (y-avot in app'lé Botche... qui v'not avec nous-autes...)	Quand j'ai tiré au sort (pour la conscription), (il y avait un homme appelé Botche, qui venait avec nous).
A	9		pour boire/à l'oéul/tout l'temps/... (alors-i nd'a qui dittent...)	Pour boire à l'oeil toujours. (Alors il y en a qui disent :)
A	II		in va/li jeuer/inn'farce/...	"On va lui jouer une farce !"
A	I4		alórs/i s'in vont/ à déux/cabaret in face/...	Alors ils s'en vont à deux au cabaret d'en face.
A	I5		cha fait/qu'y ervinnt'/eusses/...	Alors, ils reviennent eux :
A	I6		in nd a eu/ i dittent/...	"On en a eu ! ils disent"
A	I7		cha fait/que j'n'in savos nin/ pus que/... que cha/...	Alors, je n'en savais pas plus que... que cela !
		FC	(i n'savait pas qu'i...)	(Et il ne savait pas...)
A	22	EM	et i n'in savot nin/li/... (quo qu'ch'est... peut-être in quart d'heure après).	Et il ne le savait pas, lui ! (Qu'est-ce que c'est ? (= combien ?) peut-être (= environ) un quart d'heure après).

A	28	Botche/i devot/... i devot/...	Botche devait...
A	30	v'là que/... i n'savot pos/ aller/au cabinet/...	Voilà qu'il ne pouvait pas aller au cabinet !
A	31	te n'vas pos/aller/d'vant mu/ mi/j'dos tchiï/... et..: te pins'/te vas/passer/tin tour/...	"Tu ne vas pas aller avant moi ? Moi, je dois chier ! Et tu penses (que tu vas passer ton tour (= passer avant les autres) ?
A	32	nin nin nin nan/ chaquin/sin tour/...	Non, non, chacun son tour !
A	33	v'là que/... i tcheurt/ comme in fou/là/.. in t'nant/ sin vinte/...	Voilà qu'il court comme un fou, en se tenant le ventre.
A	34	i n'avot nin/d'leumir'/ par derir/ là/à ç'cabaret/...	Il n'y avait pas de lumière derrière (= dans la cour) dans ce cabaret.
A	35	cha fait/...	Alors,
A.	36	y-avot/chinqu'pots d'nut/	Il y avait cinq pots de nuit
A	37	qui jotchottent/sur l'escayi/là	Qui "joquaient" (= se tenaient) sur l'escalier :
A	38	i nd'attrape/in/	Il en attrape un :
A	39	v'là/l'pot d'nut/tout imblavé/...	Voilà le pot de nuit tout "emblavé" (= sali)
A	40	v'là/y-ermet/s'maronne/...	Voilà qu'il remet son pantalon.
A	41	y-étot pos/core/au cabaret/... (i d'vot r'périr)	Il n'était pas encore arrivé au cabaret (qu'il devait retourner !)
A	42	t'es/incor' toudis là/ vous-autes/...	"Vous êtes encore toujours là, vous autres ?"

A	44	y-attrape/in deuzim'pot d'nut/...	Il attrape un deuxième pot de nuit !
A	45	cha fait/nd'a imblavé/ quate/...	Cela fait qu'il en a rempli quatre !
A	47	après/v'là que/...i s'in va/ s'assir/dins ç'cabaret/...	Après (cela), voilà qu'il s'en va s'asseoir dans ce cabaret ;
A	48	i vint/blanc/comme é mort/... y-étot/malate...	Il devient blanc comme un mort : il était malade.
A	49	à la fin/i s'in va/li/...	Enfin il s'en va, lui.
A	50	v'là que/... in s'amuss'/ nous-autes/...	Alors on s'amusait, nous.
A	51	el'lind'main/... aussitôt que j'sus révéyi/mi/...	Le lendemain, aussitôt que je suis réveillé,
A	52	ej'restos/là tout près/...à l'ruell' Caudron/...	J'habitais tout près de là, ruelle CAUDRON
A	53	alors/premi ouvrache/... j'étos tchurieux/pour aller vir/el cabarétir'/tcheul' grimace/...	Alors, mon premier travail (= pré-occupation) : j'étais curieux d'aller voir la cabaretière, quelle grimace (elle faisait) (= d'aller observer sa réaction).
A	54	cré capenouls/ell'dit/à mi/	"Sacrés vauriens, me dit-elle !
A	55	quo qu'i a/Marie/	qu'est-ce qu'il y a, Marie ?
A	57	quo/j'sais/ré du tout/mu/...	Quoi ? Je ne sais rien du tout, moi !
A	58	cha/... cha ch'est/des pourchos/ cha/ell'dit/comm' cha/...	Ça, ce sont des cochons, ça, elle dit comme ça !"

B	16		quel âch'/que vous avez/...	Quel âge avez-vous ?
		FC	(pinsez qu'cha peut aller)	(Vous pensez que ça peut aller ?)
B	24	*CB*	ah j'comprends/	Ah ! Je comprends (= bien sûr !)
			bin oui/moi d'toi/ .	Mais oui ! Si j'étais toi (je conserverais l'enregistrement)
		FC	(v'là c'que j'ai)	(Voici ce que je viens d'enregistrer)
B	25	*CB*	bin/te sais aller/ti/...	Eh bien ! Tu as de l'audace, toi !
		FC	(on r'commence)	(On recommence ?)
B	27	*CB*	compt'/là-d'sus et bos/d'l'eau/	Compte là-dessus et bois de l'eau ! (= n'y compte pas)
		FC	(bon...comment vous dites avoir du mal)	(Bon ! comment dites-vous, "avoir mal" ?)
B	28	*CB*	t'as du ma/à des is/	Tu as mal aux yeux ?
		FC	(quelqu'un qui est nunu)	(Comment appelez-vous quelqu'un qui fait attention à des riens ?)
B	30	*CB*	li/ c'est/ in niqu'nique/	Lui c'est un "nique-nique" !
		FC	(i n'a pas encore un proverbe)	(Vous ne savez pas encore un proverbe ?)
B	31	*CB*	pou boire/d'l'eau/... et dormir sur les carreaux/... i n'faut nin/prier beau/	Boire de l'eau et dormir sur le carrelage (à même le sol, c.à.d. mener une vie misérable,) il n'y a pas besoin de le demander avec insistance (cela vient tout seul)

B

ROUBAIX. Avril 1965. Domicile de C.B. EPEULE. Mise en situation et questionnaire amenant une conversation détendue, des proverbes et des formules typiques en français régional mêlé de patois. Débit lent. Pauses nombreuses. Micro en vue et faux arrêts.
Interlocuteurs : C.B., F.C.

		FC	(faut s'dépêcher)	Il faut se dépêcher !
B	6	*CB*	dépêch't'/allons/veyons/	Dépêche-toi, allons, voyons !
		FC	(c'mint qu'in dit du mauvais café)	(Comment dit-on "du mauvais café" ?)
B	IO	*CB*	dins sin café/y-avot/trop d'eau/	Dans son café, il y avait trop d'eau !
		FC	(cha a marché j'pinse hein)	(L'appareil a bien fonctionné, je crois ?)
B	I2	*CB*	taiji - vous/	Taisez-vous ! (= n'insistez pas, pas du tout)
B	I3		bé/t'es prop'/	Eh bien, tu es propre ! (= pas du tout)
		FC	(vous savez des... proverbes d'ici de Roubaix)	(Est-ce que vous connaissez des proverbes d'ici, de Roubaix ?)
B	I5	*CB*	tchi qui va/duch'mint i va/ long/...	Celui qui va doucement va loin !
			(m'mère ell'dijot cha vous avez jamais entiendu)	(Ma mère disait cela... Vous ne l'avez jamais entendu (dire) ?)

		FC	(il n'en revient pas)	(Il n'en revient pas !)
B	74	*CB*	y-in reste/tout baba/	Il en est tout interloqué !
		FC	(quelqu'un qui se trompe)	(Quelqu'un qui se trompe, comment lui dit-on ?)
B	106	*CB*	t'es pas/toqué/toi/	Tu n'est pas fou, toi ? (...)
		FC	(c'est un p'tit morceau ça)	(C'est un petit morceau ça !)
B	107	*CB*	c'est/in p'tit riquiqùi/	C'est un tout petit morceau !
		FC	(y-a longtemps de ça)	(récit d'une anecdote; il y a longtemps que cela s'est passé ?)
B	112	*CB*	laisse/j'calcùle/	Laisse-moi (chercher), je calcule
		FC	(quand on dit y-est étouffé par exemple est-ce que c'est...l'même qu'un costume, par exemple, qu'on a acheté tout fait)	(Quand on dit : il est étouffé, par exemple, est-ce que c'est le même qu'un costume, par exemple, qu'on a acheté "tout fait" ?)
B	113	*CB*	y-était/tout fait/	Il était tout fait
			(non, je n'dis pas pareil)	(Non, je ne prononce pas de la même façon !)
B	115		y-est étouffé/r'garde/c't'homm'/là/...	Il est étouffé ! Regarde cet homme là !
		FC	(ch'est là ?)	(C'est là, la boutique ?)
B	120	*CB*	non/c'est/d'l'aut'côté/hé/	Non, c'est de l'autre côté !
		FC	(c'est pas cher)	(Ce n'est pas cher)
B	132	*CB*	avec ça/qu'on paie pàs/	Oh ! mais si, on paie !

		(à un gosse qui remue tout le temps)	(A un gosse qui remue toujours, que dit-on ?)
B	135	mais reste/tranquille/... mais enfin/... insupportable/...on peut pas/penser/	Mais reste (donc) tranquille ! Mais enfin ! (Quel enfant) insupportable ! On ne peut pas penser (à quel point !)
B	136	allez/reste là/	Allez, reste là !
B	137	mais qu'est-c'que te fais/	Mais qu'est-ce que tu fais ?
B	138	mais enfin/ qu'est-ce que c'est/ qu'tout ça/	Mais enfin ! Qu'est-ce que c'est que tout cela !

C

ROUBAIX. Décembre 1965. Chambre de Melle L. CARTON. FRESNOY. Confidences de malade. Débit lent et irrégulier. Nombreuses pauses. Français régional. Enregistré à l'insu du sujet. Interlocuteurs : Melle L.C., F.C.

C	I	*LC*	ah/j'étais glacée/quant'j'ai rentré/ici/...	Ah ! J'étais glacée quand je suis rentrée ici (= à la maison).
C	2		là/i faisait/chaud/hein/...	Là, il faisait chaud, hein,
C	3		alors/j'ai sorti/d'là/...	Alors, je suis sortie de là (= de cette maison).
C	4		c'est pas/un'bonn'maison/ pour ça/te sais/...	Ce n'est pas une bonne maison à ce point de vue, tu sais...
C	5		y-a/un'trop grant'chaleur/...	(car) il y fait une trop grande chaleur !
C	6		alors/quant'te sortes/d'là/	Alors quand tu sors de là,
C	7		t'attrapes/c'froid/d'sus/... i n'in faut pas plus/...	Tu attrapes ce froid sur toi... Il n'en faut pas davantage !
C	8		et quant'j'ai rentré/j'ai été/ malate/...	Et quand je suis rentrée, j'ai été malade !
C	9		j'ai été pris'/du froid/...	J'ai été saisie par le froid (= eu un coup de froid),

C	I0		dirot bétot/qu'ch'est/in p'tit peu/d'congession/que j'ai attrapé/te sais/par el'froid/...	on dirait presque que j'ai été atteinte d'une petite congestion causée par le froid, tu sais...
C	I3		l'abbé Delesalle/y-a v'nu/...	Tiens ! l'abbé D. est venu,
C	I4		qu'est-c'que c'est de c' portrait/ i dit/là/... c'est Fernante/i dit/	"Que représente ce portrait là, dit-il, c'est F. ?
C	I5		bin/j'dis/bé ouais/...	Bien sûr, je dis,"
C	I6		ça m'étonn'/qu'i n'l'a jamais vu/...	C'est étonnant qu'il ne l'ait jamais vu (= remarqué) !
		FC	(te t'rappelles d'la photo)	(Tu te souviens de la photo ?)
C	I8	*LC*	ouais/qu'elle a cassé/...	Oui ! Quand elle s'est cassée !
C	I9		ah ouais/j'm'in rappell'/ comme ach'teur/...	Ah oui ! Maintenant, je m'en souviens !
			(ma tante Laure on lui portait son lait-battu...)	(On portait à la tante L. son lait-battu...)
C	27		tous les jours/tous les jours/ hein/...	tous les jours, tous les jours, hein !...
C	28		n'avait pus/ qu'du lait-battu/ qui passait/te sais/...	Il n'y avait plus que le lait-battu qu'elle puisse digérer, tu sais.
C	3I		elle aspirait/qu'on rapportait/ son lait-battu/	Elle attendait avec impatience qu'on lui porte son lait-battu.
C	46	*LC*	cett'semain'/sais pas/qu'est-c' que j'avais fait/...	Cette semaine, je ne sais plus ce que j'ai fait (à manger).

C 63	ach'téur ej'vas minger/une grant' côte au filet/...	Maintenant je vais manger une grande côte au filet !
	(avant ch'tot un bifteck de ch'val/...)	(Avant (j'avais mangé) un "bifteck" de cheval :)
C 76	tiens/... c'était bon/... y-était bon/	Oh !...C'était bon !... Il était bon [la maladie du frère]
	(oui...alors Auguste...)	(Oui... Alors Auguste)
C 220	alors/y-a rentré/...	alors il est entré (dans la maison)
C 221	et puis/y-a tiré/s'casquette/... alors maman/ell'dit/	puis il a retiré sa casquette... Alors maman dit :
C 222	elle dit/ y-est pas mort/ savez Auguste/ell'dit/...	"Il n'est pas mort, vous savez Auguste !"
C 223	mais on voyait/juste/ici/les tempes/te sais/qui battaient/ tout doucement/...	On ne voyait que les tempes, ici, tu sais, qui battaient tout doucement.
C 224	et y-a/jamais pus/été malate/après/ hein/...	Par la suite il n'a plus jamais été malade.
C 228	y-a eu/ça/quand y-était/p'tit/ et après/c'était fini/hein/...	Il a eu cela (= cette maladie) étant petit, puis ce fut fini.
C 229	in étot/pus vit'/malat'/que lui/...	Nous étions (ses frères et soeurs) plus vite malades que lui !

D

LILLE. Avril 1966. Domicile de Mme A.O. Quartier de WAZEMMES. Conversation animée : discussion sur le patois en prenant le café. Enervement. Débit rapide et irrégulier. Patois dominant. Technique du "faux arrêt". Interlocuteurs : Mme A.O., Mme A.F., F.C.

D	2	*AC*	queu solé/hein/...	Quel soleil, hein !
		FC	(y-a in biau gardin)	(Il y a un beau jardin là-bas) !
D	3	*AO*	y-a/in biau gardin/vett'cha/ comme y-est/vert/...	Il y a un beau jardin ! Regarde comme il est vert !
D	5		l'chaisse/elle est cassée/ queu malheur/...	La chaise est cassée ! Quel malheur !
D	6		prins/n'goutt'de cafeûy/... hein/in ara p'têt'/du café/ sais-te/...	Prends une goutte de café ! On aura peut-être du café, tu sais !
D	8	*AO*	et li/là/...qu'i vient/vieux/ hein/	Et lui là-bas ! Comme il vieillit !
		FC	(pas d'trop)	([On sert le café] Ne m'en mettez pas trop !)
D	9	*AC*	eh bin/vous r'viendrez/vous/ pou l'même prix/...	Eh bien ! Vous pourrez revenir, vous, pour ce prix-là !
			(qu'est-ce que j'vas gagner)	(Qu'est-ce que je vais gagner ! (= je vais gagner beaucoup))

		AF	(on ne disait pas gainni dins l'temps)	(On ne prononçait pas "gainni" (à Lille) jadis ?)
D	12	*AO*	gainni/oh non/c'est pas/du patois/ça/	"Gainni" ? oh non ! Ce n'est pas du patois, ça !
D	16		viens passer/min café/và/...	Viens passer (de l'eau sur) mon café, va !
D	20		bé/l'docteur/i viendrot/i dirot/cha y-est/madame Osterlinck/qu'est-ce qu'elle fait/là/	Eh bien ! Si le docteur venait, il dirait : ça y est ! (= quelle affaire !) Madame O., qu'est-ce qu'elle fait là ?
		AF	(i brûle min gosi)	([on boit] Il brûle mon gosier !
		FC	(min gosiau)	Mon "gosiau" (est-ce ainsi qu'on dit en patois ?)
		AO	(min gosier/ah non hein/hé/)	On prononce mon gosier ! Ah non hein !)
D	22		ah/si vous plaît/hein/...	Ah ! S'il vous plaît hein ! (= pas du tout, ce n'est pas comme cela !)
D	23		min café/y-est bon/	Mon café est bon ?
			(là où l'Palais d'Justice y est Monsieur...)	(Près du Palais de Justice, Monsieur),
D	24		quarant' quatre ans/	(J'ai travaillé) quarante quatre ans !
			(fileuss' au fraique...)	(Fileuse au mouillé !)
D	27		j'avais/deux faces/hein/...	J'avais deux faces (à surveiller), hein !
			(j'ai travaillé dur savez c'est moi qui vous l'dis)	(J'ai travaillé dur, vous savez, je vous le dis !)

D	29		et condur'/mes gosses/à soigner/...	Et (je devais) conduire mes gosses "à soigner" (= pour les faire garder) !
D	3I		j'vas mingi/in morciau d'pain/ hein/mi/j'ai faim/	Je vais manger un morceau de pain, moi, j'ai faim !
		AF	(ell' frappe)	(Elle frappe ! [une voisine])
D	37	*AO*	elle a buké /à cheul'porte/...	Elle a frappé à cette porte !
D	38		man di/eh bin/j'in peux pùs/	Mon Dieu ! Je n'en puis plus (= je suis épuisée)
		AF	(ell'reste ichi au-d'sus)	(Elle habite au-dessus ?)
D	40	*AO*	bé nin nan/bin pus haut/qu'cha/...	Non, non ! Bien plus haut !
D	56		y-a cor/quéqu'chose/à dire/	Il y a encore quelque chose à dire
		FC	(vot'mari y-était pas d'ici)	(Votre mari n'était pas d'ici ?)
D	6I	*AC*	i parlait/quand même/l'patois/ hein/...	Il parlait quand même patois hein/...
D	64		em'canchon/j'dois pas l'dire/	Ma chanson, je ne dois pas la chanter ?

E

LILLE. Avril 1966. Domicile de L.D. Quartier Saint-Sauveur. Français régional dominant. Débit lent, irrégulier. Ton de récrimination. Micro "oublié". Interlocuteurs : L.D., Mlle M.W., F.C.

E	I	*LD*	in vot/ que l'temps/y-est/ à l'pléufe/acore inn' fos/...	On voit que le temps est à la pluie encore une fois !
E	2		eç'matin/ t'as vu/l'solé/...	Ce matin, tu as vu le soleil qu'il faisait ?
			(mon vieux avec tous chés transformations d'démolition)	(Mon vieux, avec toutes ces transformations et ces démolitions,)
E	3		y-a/plein d'caillos/tout partout/ in s'cass'/les gampes/...	Il y a beaucoup de cailloux partout, on se casse les jambes !
E	4		faut pas/faire attintion/min kien/i gueul'/tout l'temps/mais y-est point/ méchant/i môard point/	Il ne faut pas faire attention (= excusez-moi), mon chien aboie toujours, mais il n'est pas méchant, il ne mord pas ! (...)
E	5		queu mason/qu'te resses/...	Quelle maison habites-tu ?
			eh bin te sais point/duch'qu'elle est/m'mason/...dins l'rue d'Peos/...	Eh bien (réponse) Tu ne sais pas où est ma maison ? Dans la rue de Poids !
E	6	*LD*	te jues/toudis/...heureus'mint/ qu'te vas bientôt/aller ouvrer/ sais-t'/	tu ne fais que jouer, heureusement que tu vas bientôt aller travailler, tu sais !
		MW	(comment vous dites la semaine elle est finie)	(Comment dites-vous : la semaine est finie ?)

E 7	*LD*	cha/ch't aut'cósse/...	ça, c'est autre chose !
E 8		sus/bien contint/que... j'ai fini/ m'n ouvrache/cett'semain'/sais-t'/	Je suis bien content d'avoir fini mon travail, cette semaine, tu sais !
E 9		euj' n'ai ↑marre	Car j'en ai assez !
E 10	*LD*	faut toudis/cavaler/ (on n'a) on n'arrêt, jamais/ichi d'dins/	Il faut toujours courir, on ne s'arrête jamais ici !
E 11	*LD*	ch'est bintôt/la chand'leur/ in va minger/des couq'baques/	C'est bientôt la Chandeleur, on va manger des crêpes !
E 12	*LD*	aujord'hu/j'sus point/fôart bien/ j'ai d'ma/à m'tiête/	Aujourd'hui je ne vais pas très bien, j'ai mal à la tête !...
	FC	(c'mint qu'in dit du poisson in patos)	(Comment dit-on : du poisson en patois)
E 14	*LD*	j'cros bin/qu'à m'mason/ j'vas minger/du pichàn/	Je crois bien qu'à la maison je vais manger du poisson !...
	FC	(dù qu'vous êtes né)	(Où êtes vous né ?)
E 15	*LD*	mi/j'sus v'nu/au monte/à l'Plach' Wicar/...	Moi, je suis venu au monde à la Place Wicar.
			On me disait :
E 16	*LD*	te s'ras/bon à rin/... à rien du tout/...	Tu ne seras bon à rien, à rien du tout !
		(écoute m'n homme)	(Ecoute celui-là (= un voisin),
E 17		v'là cor inn'fos/qu'i tap'/des ↑clos/ichi au-d'sus↘/...	voilà encore une fois qu'il tape des clous ici au-dessus...

E 18		i nous emm/i nous imbêt/ sais-t'/	Il nous...il nous ennuie, tu sais !
		(j'allais dire i nous immerte)	(J'allais dire : il nous emmerde !)
E 20	*LD*	rinte/et comme i pleut/essuie/tes pieds/quand même /hein/...	Rentre, et comme il pleut essuie tes pieds quand même, hein !
E 21		mon vieux/qu'est-ce qui a/comm' flott'/tout pertout/	Mon vieux ! Que d'eau partout !
E 22		avec chés démolitions/te verros/ cheul' bedoul'/de/...	Avec ces démolitions, tu verrais cette boue de... !
E 24		y-a/qu'chez pierchon/qu'y-a/des k'vas/ach'teur/	Il n'y a que chez Pierchon qu'il y ait des chevaux maintenant !
E 27		j'ai eu/mes deux certificats d'étut'/mi/	J'ai eu mes deux certificats d'études, moi !
E 39		y-a/personn'/qui in veut/	Mais personne n'en veut !
	FC	(et l'ouvrage...comment que ça allait)	(Et le travail ? Comment ça allait-il ?)
E 42	*LD*	i nd'avot/d'trop/	Il y en avait trop !
E 43	*LD*	ah/mon vieux/vot' garchon/ y-arsonn'/bien/à sin père/	Ah ! mon vieux, votre fils ressemble beaucoup à son père !

F

HEM. Avril 1966. Domicile de Mme C. SIX. Quartier de l'Hempenpont. Patois. Débit rapide irrégulier. Conversation en prenant le café, interrompue par un visiteur inattendu. Micro "oublié" puis "faux arrêt".
Interlocuteurs : Mme C.S., Mme J.D., C.D., C.L., F.C.

F I	*CS*	t'in veux/pétit/...	Tu en veux, petit ? (du café)
F 3		in-erpass'/pou les parints/du côté/d'l'homme/et ch'est/les fimm'/qui sont là/...	On repasse (du café) pour les parents de l'homme, et ce sont les femmes qui sont là !
		(Monsieur veut acore un'goutte)	(Monsieur en veut-il encore une goutte ?)
	FC	(oui mettez-moi)	Oui, mettez-moi une tasse.
F 8	*CS*	ah bon/cha va/bin/	Ah bon ! Ca va bien !
	FC	(comment on dirait un arbre...)	(Comment dirait-on un arbre) (en patois).
F 9	*CS*	l'arpe/y-est/beuo/...	L'arbre est beau !
F II		ah/qu'y-a/gramint d'puns/mon Di/	Il y a beaucoup de pommes ! Mon Dieu !
	FC	(un ruisseau)	(Un ruisseau ?)
F I2	*CS*	y-a in beau fossé/au mitan du tchamp/	Il y a un beau "fossé" au milieu du champ !
	CD	(et in ch'val)	(Et un cheval ?)

F I3	*CS*	cha/ch'est/des beaux g'véos/ in dit/...	Ça,ce sont de beaux chevaux, on dit
		quo qu'i á/l'tchin/y aboie/	Qu'est-ce qui se passe que le chien aboie ?
	FC	(ah v'là quelqu'un)	(Ah ! Voici quelqu'un (qui frappe) ...)
F I4	*CS*	Charles/i n'in veut púsˊ/euh/... Charles/...	Charles n'en veut plus, Charles ! [crié]
F I7		i vint dir'/qu'y-a/in beau feu/ pou débarrasser/à s'majon/...	Il vient dire qu'il y a un beau feu chez lui dont il veut se débarrasser.
F I9		i faut nin/parler/d'cha/à Charles/ i n'in veut nin/...	Il ne faut pas parler de cela à Charles, il n'en veut pas !
F 20		j'l'ai bin vite expédié/...	Je l'ai bien vite renvoyé !
F 2I		te sais/qui ch'est/...	Tu sais qui ?
F 22		pétit/va faire/el'verrou/...	Petit, va pousser le verrou !
	FC	(et c'mint qu'vous dit' des crêpes ichi)	(Comment dites-vous ici des crêpes ?)
	CS	(ch'est des couqu'baques)	(Des "couquebaques")
F 26		l'payelle/elle est là/in peut/ in faire/	La poêle est là, on peut en faire !
	FC	(quo qu'ch'est des faluches)	(Qu'est-ce que c'est que des "faluches" ?)
F 27	*CS*	quo qu'ch'est/des faluches/...	Qu'est-ce que c'est que des "faluches" ?

		(j'vas nd'in montrer inn' tout d'sute...)	(Je vais en montrer une tout de suite !)
F 29		ch'est/inn' faluch'/chà/	Voici une "faluche" !
	FC	(et des talibures)	(Et des "talibures ?")
F 32	*CS*	des talibur/ch'étot des poires/...	Des "talibures", c'étaient des poires,
F 34		l'poire/elle étot/au mitan/et ch'étot intouré/d'farine/...	La poire était au milieu, et c'était entouré de farine.
F 38		pour les afonts/êt'contints/...	Pour que les enfants soient contents.
	JD	(mais où qu'elle reste...)	(Où demeure-t-elle (la fille du voisin) ?)
F 39	*CS*	c'est/à Lill'/te sais/au fin fond/là-bàs/	C'est à Lille, tu sais, tout au bout, là-bas...
F 86		quell' sott'/de fil'/que c'est çà/	Quelle sotte, cette fille-là !
	FC	(comment que vous dites la lune)	(Comment dites-vous (prononcez-vous) le mot "lune" ?)
F 90	*CS*	ch'est/plein'lune/	C'est la pleine lune...
	FC	(c'est cher)	(Comment prononcez-vous) c'est cher !
F 102	*CS*	cha/ch'est tchir/	Ça, c'est cher !
	FC	(et... comment vous dites il est méchant)	(Et comment dites-vous : il est méchant ?)
F 117	*CS*	eh bé/que c't homme/y-est mais/...	Mon Dieu que cet homme est méchant !

	JD	(les coq'leux is-ont in arme)	(Les "coqueleux" (= amateurs de combats de coqs) ont une "arme" (= pointe métallique))
	CS	(alors i mont cha à l'patt' du co)	(Alors ils mettent ça à la patte du coq),
F I31		je li'ai vu/te sais/...	Je l'ai vu (faire), tu sais !
F I32		des espèc'/de...d'étchett'/là/	(Ce sont) des espèces d'"équettes (= éclats de bois pointus) .
		(y-avot la boule aussi ch'étot l'roi ou la reine... et l'année d'après... ch'étot in aut'...)	(Il y avait le (jeu de) boules (plates) aussi. A la boule, il y avait un roi ou une reine. Et l'année suivante, c'était un autre).
F I37		i r'perdot/les rubans/de l'reine/ énon/	Il reprenait les rubans de la reine, n'est-ce pas ?
	JD	(les enfants ici font encore la tournée des oeufs à pâques mais i tchanttent pas)	(Les enfants d'ici font encore la tournée des oeufs à Pâques, mais ils ne chantent pas)
F I38	*CS*	je nn'ai jomais intindu parler/ non pus/hein/...	Je n'en ai jamais entendu parler non plus...
F I42		bé ouais/i quêttent/toudis/ ceux-là/ va/...	Eh oui ! ils quêtent toujours ceux-là.

G

LILLE. Septembre 1966. Domicile de M. et Mme L. FAUBOURG de FIVES. Conversation animée et gaie à la fin d'un repas. Débit très rapide et irrégulier. Enregistré à l'insu des interlocuteurs pendant un "faux arrêt" du magnétophone. Français régional. Interlocuteurs : Mme A.L., Mme E.S., M.L., F.C.

G	I	*AL*	mais moi/j'ai/la même voix/ qu'Lin'Dariel/hein/	Mais moi, j'ai la même voix que Line Dariel, hein ! (= interprète célèbre de sketches patoisants lillois)
			(ah j'vas aller t'ach'ter in costume...)	(Ah ! Je vais aller t'acheter un costume !)
G	I2		oh bin/i dit/j'vais point/ l'user/...	Oh ! dit-il, je ne vais pas l'user !
G	I3		vraiment/i sort/jamais/	C'est vrai, il ne sort jamais !
G	I4		ah/j'dis/c'est vrai/faut pas/ qu'y-a l'air/d'in ravachol/...	Ah ! je dis... C'est vrai ! Il ne faut pas qu'il ait une allure de vaurien !
G	I5		l'histoire/... oui mais/coutez/ ça me r'vient pas/hein/...	L'histoire...oui, mais...écoutez, je ne m'en souviens pas !
G	I6		j'arais dû/fair'/des p'tits mots/...	J'aurais dû l'écrire en quelques mots (en prévision de cet enregistrement)

G	I8	pasque/... c'est pas/des histoir'/ qui manqu'/hein/ mon Dieu/...	Parce que des histoires, il n'en manque pas... Mon Dieu !
G	26	m'n homme/i sort/point souvint/ hein/	Mon mari ne sort pas souvent, n'est-ce pas !
G	27	alors/l'aut'jour/in étot invités/ au quinze août/...	Alors, dernièrement, nous étions invités, le quinze août,
G	33	alors/ej'dis/ qu'est-ce qu'i a/te rap'tisses/...	Alors, je (lui) dis : qu'est-ce qui se passe ? Tu rapetisses (= tu maigris) ?
		(allez on achète in costume)	(Allez, on achète un costume !)
G	36	ouais/i dit/ç'costum'/à m'n ach'/ j'vas point ll'user/	Il répond : oui mais ce costume, à mon âge, je ne vais pas l'user !
G	38	bin/te vas/encore/viv'/ longtemps/	(Mais si), tu vas encore vivre longtemps !
G	39	si si/Maurice/i va point/si mal/ que cha/	Si, si, Maurice, tu n'es pas en si mauvais état !
G	40	on va aller/t'acater/in costume/...	Nous allons aller t'acheter un costume !
		(et de c'fait on a été acater in nouviau costume...)	(Et en effet nous avons été acheté un nouveau costume).
G	42	si ll'use point/ on verra bien/...	S'il ne l'use pas, tant pis !
G	44	mais/t'l'as point acaté/ à l'brad'rie/hein/...	Mais tu ne l'as pas acheté à la braderie, n'est-ce pas ?
G	47	i l'a eu vit' pris/t'sais/...	Il l'a vite pris (= choisi) tu sais !

G	50		mais/au quinze août/i faijot caud/ y-avot/ni flanell'/ni pull-over/...	Mais le quinze août, il faisait chaud ; (donc) il n'avait ni flanelle, ni pull-over (et il "flottait" dans son costume)
G	53		et j'veux point/qu't'as l'air/ d'in ravachol/hein/...	Je ne veux pourtant pas que tu aies une allure de vaurien, hein !
		ES	(l'histoire du congrès là)	(L'histoire (arrivée au) congrès ?)
G	65	*AL*	ell'dormot/au côté de s'soeur/...	Elle dormait auprès de sa soeur...
			(is-avottent mis in mann' quin dins min lit mais...)	(Ils avaient mis un mannequin dans mon lit !)
G	72		i l'avottent fait dépasser/ peur que/...	Mais ils l'avaient fait dépasser, de peur que
			(j'avos la troulle quand même...)	(j'aie la trouille (= je sois effrayée)
G	I08		i n'a pos volu/te sais/li/...	Il n'a pas voulu, tu sais, lui !
G	I66		quoi qu'te veux/...	Que veux-tu !
		FC	(allez maintenant j'enregistre attendez)	(Allez ! Maintenant, j'enregistre ! Attendez !)
G	I68	*AL*	tinn'te bin/...	Tiens-toi bien (= fais bien attention)
		ES	(y-en faut beaucoup)	(Il faut beaucoup parler ?)
G	I72	*AL*	y-in faut/qu'diche/...	Il n'en faut que dix (histoires) !
G	20I		te t'rappelles/inn'fos/te m'as donné/inn'payelle/...	Tu te rappelles qu'un jour tu m'as donné une poêle à frire ?

	202	ell'rapporte/inne payelle/...	Elle me rapporte une poêle.
		(v'là qu'après ell' vint à m'mason)	(Et voilà qu'ensuite elle revient chez moi :)
G	204	ell'dit/vous avez bien/inn' biell' payelle/	Elle dit : "Vous avez bien une belle poêle !"

H

TOURCOING. Septembre 1966. Chambre de l'Hospice de TOURCOING. Calme évocation de souvenirs. Patois. Débit lent, intonation monotone. Micro "oublié". Interlocuteurs : J.B. MICHELLY ; Mme B.O. ; F.C.

H	2	*JBM* dins'n maison/dins é viel maison/ hein/...	Dans une maison... dans une vieille maison, hein...
H	3	y-a nin/d'carreux/...	Il n'y a pas de carreaux,
H	4	ch'est/de l'terre/	C'est de la terre,
H	5	et i faut/c'minchi/à piochi/	Et il faut commencer par piocher,
H	6	autremint/les selles/i tchulbut'/ i vont/su l'côté/...	Sinon les chaises culbutent, elles vont de travers,
H	7	te t'assis/te vol' su l'dos/	Quand on s'assied, on "vole" sur le dos !
H	9	et in tché/à terre/hé/	Et on tombe à terre, hein !
		FC (dins l'temps quo qu'ch'est qu'vous mingiez...pou souper)	(Jadis, que mangiez-vous au souper ?)
H	IO	*JBM* in mingeot/du lait battu/	On mangeait du "lait battu",
H	I2	in mingeot/n'bonne assitte/d' potache/...avec du chirop/...	On mangeait une bonne assiette de "potage" avec du sirop,
H	I3	o bin/du chuc gris/	Ou bien du "sucre gris" (cassonade).
		FC (du chuc gris...pas de riz d'dins)	(Du "sucre gris" ? (On ne mettait) pas de riz dedans ?)

H	I4	*JBM*	ah si/in mettot/de l'fleur/du riz/	Ah si ! On mettait de la farine, du riz.
H	I5		alfos/in mettot tchur/des poir' de lardé/dins...	Parfois on mettait cuire des poires "d'entrelardé"dans...
H	I7		cha fait/ t'avos/èn'bonne assitt'/ de potache/avec èn' pair'/de poir' tchutes/	On avait ainsi une bonne assiette de "potage" avec quelques poires cuites,
		FC	(alors z'avez travaillé sque quel âge vous disiez)	(Alors, (rappelez) jusqu'à quel âge avez-vous travaillé).
H	I8	*JBM*	qu'à soixant' dije huit ans/...	Jusqu'à soixante dix huit ans !
H	I9		à m'Desurmont/au Bradford/	Chez (à mou = à la Maison) Desurmont, au (tissage rue de) Bradford
		FC	(après z'avez été veilleur de nut ch'est cha)	(Ensuite vous avez bien été veilleur de nuit ?)
H	2I	*JBM*	j'ai/...nón euh/pendant que j'travaillais/...	Non...pendant que je travaillais !
H	22		j'faisais/...tchand que v'veilleur de nut/y-étot pris/des romatisses/..	Quand le veilleur de nuit avait une crise de rhumatisme,
H	24		cha fait/l'directeur/i v'not cachi/ après moi/	Alors le directeur venait me chercher
H	25		i dijot/Batisse/va dormir/èn'paire d'heures/au soir/...	Il disait : "Baptiste, va dormir quelques heures ce soir,
H	26		te vèn'ras/passer/l'nut/	Tu viendras passer la nuit".
		FC	(vous faisiez pus d'heures qu'il fallait)	(Mais...vous faisiez (alors) trop d'heures !)

H	27	*JBM*	ouais ouais/... j'erchevos/des léttes/à tout moment/que j'dépassos/l'plafond/...	Oui... je recevais toujours des lettres (signalant) que je dépassais le plafond (d'heures permises),
H	28		et j'allos/trouver/l'directeur/	Et j'allais trouver le directeur:
H	29		wette/j'dis/j'ai r'chu acore/ èn'létte/...	"Regarde, je disais, j'ai encore reçu une lettre !
H	30		t'in fais pas/i dit/Batisse/ ch'est moi/qui est maîte/i dit...	Ne t'en fais pas, Baptiste, il disait, c'est moi qui suis le maître !"
		BO	(dans l'temps ch'tot pos cha)	(Jadis, ce n'était pas ainsi (la vie était dure) !)
H	38	*JBM*	y-avait/euh/...deux sous/d'vieux fromache/...	Il (= le père) avait acheté pour deux sous de "vieux fromage" (= de Lille),
H	39		et y-avait/cinq six afonts/...	Et il avait cinq ou six enfants.
H	40		et i follot/acor'/donner/chaque/ in p'tit morceau/... jusse in morceau/...qu'y-avot/pour ses deux sous/...	Et il fallait donner à chacun un petit morceau, juste un morceau, ce qu'il avait (eu) pour ses deux sous.
H	41		in morceau d'fromache/eh bin/ i coûtot/tros sous/...	Un morceau de formache coûtait trois sous.
H	42		mais tchi qu'y-en mantchot/in/ te pouvos pos/in printe/	Mais celui à qui il en manquait un ne pouvait pas en reprendre !
H	43		te povos foque/nd'avoir/in quarti/ d'deux sous/...	Tu ne pouvais avoir qu'un quartier de deux sous !

		FC	(quel âge que vous avez)	(Quel âge avez-vous ?)
H	45	JBM	eh bé/j'vais avoir/quatre vingt dije ans/...	Eh bien, je vais avoir quatre-vingt dix ans.
H	46		ah/au Bradford/j'ai fait/ l'homme de peine/	Au (tissage rue de) Bradford, j'ai été homme de peine.
		FC	(les marchands de moules pour appeler les gens)	(Comment s'y prenaient les marchands de moules pour appeler les gens ?)
H	66	JBM	ch'étot/in crin-crin/hé/... in crin-crin/d'marmoulettes/	C'était une crécelle, une crécelle à moules !
		FC	(on jouait à la toupie)	(On jouait à la toupie ?)
H	76	JBM	et après/y-a/t'toupir' flaminque/...	(Oui, il y en a de plusieurs sortes : il y a la "toupie flamande"),
H	77		inn'toupir'/te vos/y-avot/ inne tête/...	(Dans) une toupie, vois-tu, il y avait une tête,
			(et par-dessous y-avot in machin comm' cha pou tourner l'corte)	(Et en dessous, il y avait quelque chose comme ça (= des rainures) pour enrouler la corde).

I

WATTRELOS. Décembre 1966. Domicile de A.T. Récit lent d'une farce puis évocation de souvenirs de jeunesse. Débit régulier. Français régional mêlé de patois. Micro "oublié". Interlocuteurs : A.T., C.B., F.C.

		CB	(quel âche que vous avez)	(Quel âge avez-vous ?)
I	16	*AT*	moi/soixante-seize/...	Moi ? Soixante-seize (ans).
		CB	(j'me rappelle un'fois qu' vous avez raconté inne histoire là)	(Je me souviens qu'un jour vous avez raconté une histoire...)
I	23	*AT*	euh/...ch'étot l'histoire/du déménagement/du ménache/ed' not' camarat'là/...	C'était l'histoire du déménagement du ménage de notre camarade.
I	29		inn'bell'fos/in étot/à in cabaret/ tout près d'l'égliche/...à Beaulieu/ et/...y-a/deux-tros voisins/ qui-s-arrivent/...	Un jour, on était dans un cabaret tout près de l'église de Beaulieu, et voilà deux ou trois voisins qui arrivent.
I	31		comm' j'étais/avec des camarat'/ qu'in étot/tous/des cinsis/ insonne/...	J'étais avec des camarades, (de sorte) que nous étions des fermiers ensemble (= entre fermiers)
I	32		in rintrant/j'atinds/qu'ces-là/i dittent/...	En rentrant (au cabaret), je les entends dire :
I	33		in va mett' les cinsis/à la daupe/...	On va "mettre à la daube" (= saoûler) les fermiers !
I	34		ej'dis/on va pas/s'laisser faire/ hein/	Je dis : nous n'allons pas nous laisser faire, n'est-ce pas ?

I	35	i commantt'/inn'boutelle/...	Ils commandent une bouteille,
		(et on r'commant'des boutelles... à l'plache d'avoir mis les cinsis à la daupe)	(Et on recommande des bouteilles ! (Si bien qu'au lieu d'avoir mis les fermiers "à la daube",)
I	38	ch'est eux/... qui étottent/à la daupe/...	C'est eux qui étaient "à la daube" !
		(Comme is-étottent...)	(Comme ils étaient au point)
I	40	qui n'savottent pus/bouger/...	qu'ils ne savaient plus bouger,
I	4I	su s'tête/in capeau/...	sur la tête un chapeau... (= dans quel état !) (1)
I	42	in arrife/à leu maison/mais/...in n'devot pos/approcher/pasqu'i n'avot pás voulu/s'laicher/ r'conḍure/	Nous arrivons à leur maison, mais nous n'avions pas le droit d'approcher, parce qu'il n'avait pas voulu se laisser reconduire (chez lui).
I	45	i nd a in/qui r'conḍujot/... el rostárd/et nous-aut' trós/in suvot/par derire/à inn'chinquantain'de mètes/pou pos ête vus/...	L'un de nous reconduisait l'ivrogne, et nous trois, nous suivions derrière à une cinquantaine de mètres, pour ne pas être vus...
		(arrivé là y-ouv'la porte...)	(Arrivé là, il ouvre la porte)
I	47	ch'tot/l'homme de confiance/énon/	Car il avait la confiance (de l'ivrogne), n'est-ce pas...
		(Il'met à sin lit...et i dit te peux v'nir)	(Il le met au lit et il dit : vous pouvez venir,)
I	53	i n'a pus/d'imbarras/... (alors v'là l'in i c'minche à passer inn'chaisse l'aut'i passe in rond d'étufe et allez in met tout à s'porte et nous ov'là partis...)	il n'y a plus d'empêchement... (Alors voilà (que) l'un, pour commencer, passe une chaise (par la fenêtre), l'autre un rond de feu... Nous mettons tout à sa porte et nous voilà partis...)

(1) Substantif en construction absolue. Cf : Remacle, Gleize, III. p. 259

87		y-a/des gins/qui c'minch'tent/ bonne heure/...	Il y a des gens qui partent très tôt (au travail),
		(quand qu'is-ont vu cha)	(Quel étonnement quand ils ont vu cela ! (= tout le mobilier dehors))
	CB	(c'mint qu'elle étot faite la maison à l'otile)	(Comment était faite une maison avec métier à tisser ?)
98	*AT*	ch'étot/in terr' battue/...	(Le sol) était en terre battue (...)
II7		eh bin moi/je m'rappelle/avoir entendu/des vieux/	Moi, je me souviens que j'ai entendu des vieux (wattrelosiens)
II8		qui s'interpelaient/d'l'in à l'aut'/comm' cha/et en répondant/...	Qui s'interpelaient de l'un à l'autre et se répondaient comme ceci :
I20		nou fait/...	"Non...
		(min grand'-père y-avot été inl'vé par les troupes de Napoléon)	(Mon arrière grand-père avait été enlevé par les troupes de Napoléon)
I38		à Forest/ichi/...pasque les Thieffry/ch'étot/tout des grands forts garchons/...	A Forest (sur-Marque), ici (= dans cette région-ci) parce que les Thieffry étaient tous des garçons grands et forts,
I39		et à c'moment là/...in ramassot/ les garchons/jusqu'à dix huit ans/...	Et à cette époque-là, on emmenait les garçons dès l'âge de dix huit ans ,
I4I		et y-a été lâché/dins le Hainaut Belge/	Et il a été relâché dans le Hainaut Belge !

J

ROUBAIX. Décembre 1966. Domicile de Mme L.C. EPEULE. Questionnaire dialectologique puis conversation animée. Débit irrégulier et rapide. Technique du "faux arrêt". Français régional dominant. Interlocuteurs : Mme L.C., F.C.

		FC	(comment on dit il chante)	(Comment dit-on (en patois) : il chante ?)
J	36	*LC*	i tchant'/...	Il chante
		FC	(et plusieurs comment on dit...)	(Et (pour) plusieurs (personnes), comment dit-on ?)
J	38	*LC*	i tchanttent/...	Ils chantent,
J	39		les gens/i tchánttent/	les gens chantent,
J	40		Jean/i tchante/	Jean chante .
		FC	(il n'en prend que cinq)	(Comment dit-on : il n'en prend que cinq ?)
J	50	*LC*	y-in prind/qu'chinq/	Il n'en prend que cinq.
		FC	(on ne peut pas tout faire)	(On ne peut pas tout faire)
J	52	*LC*	on n'a pas/quat'bras/	Oui...on n'a pas quatre bras (= je ne peux pas travailler plus vite)

	FC	(ils travaillent comment on dit... en patois)	(Ils travaillent : comment dit-on en patois ?)
J 64	*LC*	is-oeuftent/...	Ils travaillent...
J 69		i vittent bin/...ça si/	Ils vivent bien...ça oui !
	FC	(quand on a les yeux... sales là)	(Quand on a les yeux sales ?)
J 73	*LC*	y-a/tout des cacas-zizis/in dijot/	Il y a des "caca-zizi", on disait... (= des yeux chassieux)
	FC	(des poreaux)	(on prononce : "poreaux" ?)
	LC	(ouais...ma tante...)	(Oui... ma tante...)
J 90		i li follot/foqu'des poreaux/	il ne lui fallait que des poireaux (= elle les aimait beaucoup).
	FC	(i va pas vite)	(Il ne va pas vite !)
J 94	*LC*	cha/ch'est/inn'lonq'pronne/	Celui-là, c'est un lambin !...
	FC	(un enfant fort énervé)	(Un enfant fort énervé ?)
J 101	*LC*	cha/ch't/in p'tit foufou/...	C'est un petit fou !
	FC	(C'est pas possible)	(Ce n'est pas possible ?)
J 103		compte/là-d'sus/et bos d'l'eau/	Compte là-dessus et bois de l'eau !
	FC	(on disait pas "y-a des p'tits is" quelqu'un qui avait trop bu)	(Est-ce qu'on ne disait pas : il a de petits yeux, de quelqu'un qui avait trop bu ?)
J 108	*LC*	quo qu'ch'est/te fais bin/des p'tits is/...	(on disait) "qu'est-ce qui t'arrive ? Pourquoi fermes-tu ainsi les yeux ?"

J II5	toi/te sais tout/...d'pus l' p'lur'/jusqu'au perlipinpin/...	Toi, tu sais tout, depuis la pelure jusqu'aux pépins (= du début à la fin)
	(quand vos frères n'avaient plus de sous)	(Quand vos frères n'avaient plus de sous ?)
J II7	eh bé/n'a pus/in roug' doupe/in dijot/...	Oh ! on n'a plus un "rouge double" (un sou), on disait.
	(alors i la mettaient dans l'coin là c'était pour eux avoir des cigarettes)	(Alors ils la (leur soeur) mettaient dans le coin là : c'était pour pouvoir acheter des cigarettes)
J I24	et elle arrivait/toujours/en r'tard/à caus' d'eux/hein/...	Et elle arrivait toujours en retard (au travail-) à cause d'eux, hein ?
	(donn'nous c'était quelque fois cinq sous ou n'importe)	("Donne-nous" - Ils avaient besoin par exemple de cinq sous)-
J I27	donn'le/ou bin/j'défais tout/tes ch'veux/ah oui mais/...	"Donne-les, sinon je te décoiffe !" Ah oui, mais !...
	(alors j'disais bin j'dis laisse-toi faire...)	(Alors je disais :allons, laisse-toi faire,)
J I3I	euh...te vas arriver/en r'tard/ garte/y-est/une heure/in quart/	Sinon tu vas arriver en retard (à l'usine) ; regarde il est une heure et quart !
J I49	quo qu'te fais ichi/ti/...	Qu'est-ce que tu fais (encore) ici toi ?
J I55	ch'est net/comme inn'pirette/ ah ouais ça/...	C'est net comme un noyau de cerise, ah oui, ça (c'est vrai) !

		FC	(des noyaux on n'en mettait pas dans l'eau de vie)	(Des noyaux, on n'en mettait pas dans de l'eau-de-vie ?)
J	I58	*LC*	non/c'étaient/des raisins/ tout ça/qu'on conservait/te comprends/...	Non, c'étaient des raisins, ou des fruits de ce genre là, qu'on voulait conserver (dans l'eau-de-vie), tu comprends ? (...)
			(un'caf'tière comme ça et alors c'était in sac te comprends)	(Dans une cafétière/comme celle-ci, il y avait un sac, tu comprends ?)
J	I75		t'as vidé/la minute/on disait/	On disait : "As-tu vidé la "minute"?
J	I80		pasqu'/avec in filtre/faut avoir/ el'temps/d'boire/un'goutt'de café/...	Parce que, quand on se sert d'un filtre, il faut avoir le temps (ne pas être pressé avant) de boire une tasse de café.
J	I8I		tandis qu'/à c'moment là/...	Tandis qu'avec (la minute)... (ça allait plus vite).
J	I82		c'était/in machin/comm'ça/...	C'était un récipient comme ceci,
J	I83		qu'on mettait/autour de/... in sac/ quoi/...qu'on mettait autour de/... machin/d'la caf'tièr'/quoi/si te veux/	avec lequel on entourait (la partie supérieure) de la cafetière, quoi, si tu préfères (cette explication).
		FC	(on disait pas lalie)	(Ne vous appelait-on pas "Lalie" ?)
J	200	*LC*	j'ai jamais été connue/ qu' sous l'nom/d'Ninie/moi/	Je n'ai jamais été connue que par le nom de Ninie, moi !

	FC	(et on disait pas veiller pour dire travailler la nuit à l'usine)	(Et on ne disait pas "veiller", pour dire : travailler de nuit à l'usine ?)
J 209	*LC*	j'vas aller veilli/ceul' nut/	(Oui)je vais aller veiller cette nuit !

K

TOURCOING. Décembre 1966. Domicile de P.D. Quartier des Francs. Patois. Débit calme, lent et régulier. Le témoin, qui a été un bon acteur amateur, se place avec naturel dans plusieurs situations, en se mettant "dans la peau" des personnages évoqués. Micro en vue. Interlocuteurs : P.D., F.C.

K I	*PD*	alors/Batiss'/c'mint qu'cha va/ quo qu'te fais/ichi/ti/quo qu' te veux/... i dit/l'auté/...	Alors Baptiste, comment vas-tu, qu'est-ce que tu fais ici, toi ? Qu'est-ce que tu veux ? répond l'autre.
K 3		j't'ai vu/te sais/...	Je t'ai vu, tu sais !
	FC	(l'homme à s'finme tchand qu'ill' s'habile)	(Que dit cet homme à sa femme qui s'habille ?)
K 4	*PD*	pêch'toi/va/...	Dépêche toi, va !
K 5		in va arriver/l'porte/elle est serrée/	On va arriver (quand) la porte (du théâtre) aura été refermée ! (= tout sera fini)
	FC	(y-a pas in accroc)	(Il n'y a pas un accroc ?)
K 6	*PD*	faut infiler/inn' aidjule/...	Il faut enfiler une aiguille !
	FC	(tchand qu'ill'riot d'li)	(Quand elle se moquait de lui ?)
K 7	*PD*	i veut/in bonbon/...	Tu veux un bonbon ?
K 8		cha/ch't/in p'tit binbin/	Quel petit bébé !

	FC	(cheule finme...c'mint qu'elle dijot)	(Comment parlait cette femme-la ?)
K	IO	*PD* eh bé/nin nón/fais pos /d'café/ va/Fidéline/	Oh non ! Ne fais pas de café (frais) va, Fidéline !
	FC	(et pour dire par exemple qu'y-est imbêtant)	(Et que dit-on par exemple, pour désigner un homme embêtant ?)
K	I2	*FC* tcheu soyeux/mon-homme/... va t-in dédé/va/...	Quel ennuyeux personnage, cet homme ! Va te promener !
K	I5	j'connos/...tout/...d'pus l'p' lur'/jusqu'au perlimpinpin/	Je connais tout (de cette histoire), depuis la pelure jusqu'au pépin (= du début jusqu'à la fin).
		FC (au marché y-achète des...toute sorte quoi...)	(Au marché, il achète des (marchandises) de toute sorte...)
K	I8	*PD* i nd'acate/	Il en achète.
		FC (ch'est l'même que quate)	(On prononce de la même façon que "quatre" ?)
K	20	*PD* i nd'a/quate/... i nd'a/foqu' quate/...	Il y en a quatre...il n'y en a que quatre...
		FC (il n'y en a que trois)	(Il n'y en a que trois !)
K	22	*PD* y-est là/i muche tut/...	Il est là qui cache tout ! *(allusion au maniement du magnétophone par FC)*
K	23	i nd'a/foqu' tros/...	Il n'y en a que trois !
K	25	y-a pris/t'piche/	Il a pris ta pièce ! (pour le paiement, mais il ne l'a pas rendue)

			(te sais pos quo qu'ch'est qu' te veux)	(Tu ne sais pas ce que tu veux)
K	27	PD	cha/ch'est/du j'veux/je n'peux/ cha/...	Cela c'est (agir en disant)" je veux (mais) je ne peux "(= en velléitaire) !
K	28		t'as vit' fini/sais-t' /ti/...	Tu as vite fini, tu sais toi (= tu es vite découragé) !
K	29		mais si/veyons/te sais bin/ qui qu'ch'est/	Mais si, voyons, tu sais bien qui c'est ! (de qui il s'agit) !
		FC	(ch't-inn' drôle)	(C'est une drôle de fille) !
K	30	PD	cha/ch't/inn' prop' fil'/...	Elle, c'est une fille "propre" (= de bonnes moeurs),
K	31		mais elle/cha/ch't/inn'put'-pute/...	Mais elle, c'est une fille de mauvaise vie !
K	34		parl'pos/d'cha/va/...	Ne parle pas de cela, va !
K	36		y-a/aut'cosse/	Il y a autre chose !
		FC	(quo qu'ch'est qu'in dijot d'li)	Qu'est-ce qu'on disait de lui (= J. Watteeuw) ?)
K	37	PD	ch'ti-chi/i va crotchi/Lill'/ sais-t'/li/...	Celui-ci va "croquer" (= surclasser) Lille, tu sais !
K	40		eh bé/mon di/que j'sus mat/...	Mon Dieu, que je suis fatigué !

I.

FLERS (BREUCQ). Décembre 1966. Domicile de Mme J.T. Patois. Débit rapide et irrégulier. Evocation de souvenirs. Technique du "faux arrêt". Interlocuteurs : Mme J.T., A.T., F.C.

L	5	JT	mon père/y-est né/à/...mon père/ y-est né/à Flers/	Mon père est né à...FLERS
		AT	(Judith...ceul'fos qu'elle t'imbétot toujours)	(Raconte l'histoire de) Judith lorsqu'elle t'importunait sans arrêt).
		JT	(j'prinds l'coulo et je l'mets su s' tête)	(Je prends la "couloire" et je lui mets sur la tête !)
L	26		cha fait/tout cett'crèm'/ ceul' mouss'/tout/...	Alors, toute cette crème, cette mousse, tout...(dégouline).
			(ell'dijot te donn'ras à mingi à les vaques)	(Elle (= ma mère) disait : tu donneras à manger aux vaches).
L	68		t'iras/les étréner/...	Tu iras les "étréner" (= changer leur litière).
L	70		et in dit/aussi/éternir/...	On dit aussi "éternir".
L	72		éternir/ch'est/pou mett'/ leur paille/en-d'sous d'eux/...	"Eternir", c'est mettre la paille sous elles (les vaches).
L	77		et du matin/euh/...i follot/tirer/ l'litire/... et donner/à minger/...	Et, le matin, il fallait retirer la litière et donner à manger...

L	79		in tirot/avec el crochet/... in féjot/des rouleaux/et in tirot/ avec el crochet/...	On tirait avec le crochet (= le huet") on faisait des rouleaux (de paille) et on tirait avec le crochet,
		FC	(racontez c'que vous faisiez là)	(Racontez ce que vous faisiez)
L	I04	*JT*	bon/du matin/la mère/ell'venait/... frapper/su l'cassi/à quatre heures/ et d'mie/...	Eh bien, le matin, ma mère ve- vait frapper à la fenêtre à quatre heures et demie !
L	I05		des trucs/de fou/cha/...	(Ce sont) des "trucs" de fou (= des moeurs rudes), ça !
L	III		ch'étot/mi/qui devot/aller/donner/ à minger/à les g'vos/...	C'était moi qui devais aller donner à manger aux chevaux.
L	II2		sans ça/hein/on n'peut pas/ partir/ bin séur/... on peut pas/partir/...	Sinon on ne peut pas partir, bien sûr, on ne peut pas partir.
L	II8		m'grand'mère/ell'dijot/bin/t'es bin/ in r'tard/quo ch'est/qu't'as fait/	Ma grand'mère disait : "Eh bien, tu es bien en retard ! Qu'est-ce que tu as fait ?"
		FC	(pos l'dimanche)	(Pas le dimanche ?)
L	I36	*JT*	tous les jours/tous les jours/... quo...qu'ch'est/qu'te racontes/...	Tous les jours, tous les jours ! Quoi ? Qu'est-ce que tu racontes là ? (= évidemment)
			(l'tchin y-étot su l'voture avec nous...)	(Le chien était sur la voiture (= charrette de laitier) avec nous...)
L	I46		mais/qu'y-étot/in colère/el' tchin/	Mais qu'il était en colère, le chien !

I47	avec ça/te risques/rien/t'sais/... avec ça/...risques rien/....du soir,...	Avec ça (= un chien), on ne risque rien, tu sais, le soir !
	(inn'fos nd'avot in qui passot... te sais l'temps passé is-avottent leus tartin'sous leu bras...)	(Un jour, il y en avait un (ouvrier) qui passait (près de la charrette)... Tu sais que dans l'ancien temps ils (= les ouvriers) portaient leurs tartines sous le bras...)
I49	v'là que/l'kien/y-attrappe/l'tartine/d'mon-homme/...	Voilà que le chien attrape la tartine de cet homme !...

5. L'ACCENT DE GROUPE EN FRANCAIS REGIONAL

D'après le découpage du corpus en syntagmes, avec l'indication de l'intonation à fonction démarcative et des accents tels qu'ils ont été perçus, cherchons le nombre de cas où l'accent a été unaniment perçu en fin de syntagme et où il a été perçu ailleurs.

Echantillon	Coïncidence avec fin de syntagme	Non Coïncidence	Total des accents perçus
A	50	8	58
B	29	7	36
C	33	14	47
D	27	3	30
E	33	8	41
F	42	2	44
G	22	14	36
H	44	3	47
I	38	8	46
J	40	6	46
K	33	2	35
L	31	1	32
Total général :	422	76	498

On peut constater que les valeurs de la première colonne sont, pour tous les échantillons, supérieures à celles de la deuxième colonne, c'est-à-dire que l'accent, en patois et en français régional, est le plus souvent final.

Accents U en fin de syntagme : 85 %
Accents U ailleurs : 15 %

Nous attirons l'attention sur cette proportion des accents non finals : elle est relativement importante surtout si on tient compte du

fait que beaucoup de syntagmes sont monosyllabiques. Nous attribuons aux fonctions expressives ces accents situés à l'initiale ou à l'intérieur d'un syntagme. Il n'est pas nécessaire d'user d'un test statistique pour constater que la répartition est à peu près la même dans tous les échantillons. Seuls les témoins G et, dans une moindre mesure , C, présentent une proportion d'accents finals inférieure à la moyenne. Or, dans ces deux échantillons, il s'agit de conversations où le patois n'est pas dominant. Cette observation nous amène à l'hypothèse que les reculs d'accents sont des faits populaires, mais non spécifiquement régionaux.

Demandons-nous maintenant si les jugements d'accents unanimes, c'est-à-dire sûrement perçus, correspondent avec les syllabes finales du "sujet" et du "prédicat", qu'on appelle parfois "groupes majeurs" et qui possèdent un "grand degré de perceptibilité". En français, "les groupes privilégiésque constituent ... les groupes majeurs du sujet et du prédicat sont clairement délimités même lorsque le groupe du sujet se réduit à une seule syllabe, comme c'est le cas lorsque le sujet est un pronom personnel. (sauf lorsque le pronom sujet perd sa voyelle, et du même coup son statut syllabique), comme ce serait le cas en conversation rapide pour : "J'pense qu'il ira". Il en serait ainsi par exemple dans des phrases comme : "Tu ne le comprends pas" où tu portes un accent au moins aussi net que celui de pas.... Et l'on aurait aussi : "Ça ne marche pas". Lorsque ce est sujet, la chute du e neutre, qui empêcherait ce de former syllabe, pourrait comme pour je, faire perdre au sujet son accent propre" (1).

Voici quelle est la répartition en français régional :

Echantillon	Nombre de groupes majeurs	Accents U en finale de groupe majeur	Total des Accents U
A	82	34	58
B	46	28	36
C	73	24	47
D	42	25	30
E	68	26	41
F	69	34	44
G	63	22	36
H	84	39	47
I	71	32	46
J	70	35	46
K	55	23	35
L	58	27	32
Total :	781	329	498

(1) Faure, Accent, rythme et intonation. p. 19

Soit 42 % d'accents finals de groupes majeurs dans l'échantillonnage.

On remarque que c'est une proportion relativement faible d'accents "attendus" par rapport à ce qu'on peut trouver en français. Les causes en sont :

1°/ les "reculs d'accents", dont les causes peuvent être diverses,

2°/ la présence d'accents dans les adjonctions, dans les détachements, dans les reprises et dans les groupes mineurs (par exemple les circonstancielles).

Le français populaire spontané est très "irrégulier" du point de vue syntaxique, alors que dans le français peu expressif, la prosodie se modèle sur la structure syntaxique, avec des interférences constantes (2). De plus, on voit immédiatement que ces coïncidences ne se répartissent pas de la même façon selon les échantillons. Alors que B, D, et J atteignent ou dépassent 50 %, G n'a que 34 %. Nous sommes donc en présence d'un critère de l'expressivité, dont nous tirerons les conséquences dans notre troisième partie. L'hétérogénéité que nous constatons ici souligne l'intérêt de l'homogénéité, dans les 12 échantillons, que manifestait la comparaison précédente. En voici des exemples :

F 32 des talibur'/ch'étot des poires (= des "talibures", c'étaient des poires)

F 38 pour les afonts/et' contints / (= pour que les enfants soient contents : proposition dite "infinitive").

Ces deux séquences présentent les coïncidences attendues, alors que celle-ci n'en présente pas :

I 43 i n'avot pas voulu/s'laicher/r'conduire / (= il n'avait pas voulu se laisser reconduire).

Aucun accent n'a été perçu sur le sujet ou sur la forme verbale. C'est l'accent à fonction expressive, placé sur pas, qui constitue l'élément intégrateur du groupe. Il n'est pas final de syntagme.

---

(2) Faure, Les Apports du système prosodique à la structuration de l'énoncé en français moderne, Communication au 10° Congrès International des Linguistes (Bucarest, 1967). Au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pu prendre connaissance de ce travail que par une communication personnelle de l'auteur et nous l'en remercions vivement.

Autre exemple de discordance :

J 209 J'vas aller veilli/ceul'nut (= je vais aller veiller cette nuit).

Il s'agit ici de la fusion de deux syntagmes qui ont un accent commun, sur un élément circonstanciel final. On ne peut dire qu'il y a absorption du premier syntagme par l'autre, car ce n'est pas le groupe majeur.

Voici des cas nets d'absence d'accents attendus :

A	9	14										
B	10	15	112	115	136							
C	28	228										
D	8	23										
E	1	2	10	14	26	43						
F	3	12	14	17	86							
G	1	13	36									
H	2	12	15	17	22	24	25	27	29	40	42	43
I	29	34	43	118	139	180	209					
J	52											
K	1	4	5	10	22	37						
L	5	26	104	118	146							

Cette fusion des syntagmes, variables selon les témoins, est fonction du débit et de l'expressivité. Elle n'est pas particulière à notre corpus.

Il y a donc, en français régional et en patois, non un accent syntagmatique, mais un accent final de groupe. Il assume dans tous les cas sa fonction d'intégrateur et en outre, très souvent, une fonction démarcative, conjointement avec l'intonème. Cela ne l'empêche pas de se déplacer pour des raisons que nous devrons éclaircir.

6. LES ADJONCTIONS

La description d'un système prosodique doit faire une place à ce que Faure (1) appelle "adjonctions, éléments complémentaires et semi-indépendants", mots ou syntagmes "qui s'ajoutent à un énoncé lié ayant déjà son unité propre et qui garde toutefois à son égard une certaine autonomie". Zwanenburg, étudiant d'un point de vue fonctionnel "l'intonation-appendice" (2), classe dans cette catégorie "les incises, les vocatifs, les pronoms et toutes sortes d'expressions demandant peu de relief dans le contexte".

Nous trouvons dans notre corpus une gamme assez riche d'adjonctions finales du type des "codas", et des tours qui résultent d'une pronominalisation ou d'un détachement. Il faut les distinguer des clitiques qu'avec Garde (3) on peut définir comme "des morphèmes ou syntagmes non accentogènes, appartenant à une catégorie syntaxique qui, dans la langue considérée, est normalement accentogène". Ils sont dits enclitiques s'ils se rattachent à l'unité accentuelle commandée par le mot qui précède, et proclitiques s'ils se rattachent à l'unité que commande le mot qui suit. Fouché estimait "qu'il n'y a pas d'enclitique en français" (4). On pense aujourd'hui que les prépositions, les adjectifs possessifs, les pronoms me, te, le, fonctionnent bien comme des enclitiques. Sont enclitiques le pronom il, dans : il le regarde, le dans : je le prends, la préposition à dans : à moi, l'auxiliaire ai, dans : j'ai dit, etc.... Il ne faut donc pas exclure qu'un clitique puisse être accentué, comme c'est devenu le cas en français moderne pour le dans : fais-le. Il faut aussi tenir compte des formules d'introduction.

En nous inspirant du classement de G. Faure, nous répartissons les adjonctions selon que l'analyse auditive les a reconnues comme accentuées ou non.

---

(1) Eléments musicaux, p. 333.

(2) Recherches sur la prosodie de la phrase française, p. 87.

(3) L'Accent, p. 70-74.

(4) Traité de prononciation française, p. LVII.

1° Adjonctions non accentuées

1) Formule d'introduction.

Elle sert généralement à "donner le ton". Nous n'avons qu'un seul exemple de "Bon!", qui annonce une réponse un peu longue, comme en français, mais qui est dit vite et sans accent :

L 104 bon du matin la mère ell'venait.

La plus fréquente est eh bien. En patois, on a bin, ou, avec désanalisation, bé (très courant) ; très souvent ces éléments sont inaccentués.

D 9 eh bin vous r'viendrez vous pou l'mêm' prix

Ces deux premières syllabes sont dites très vite et marquent un léger étonnement.

H 45 eh bé j'vais avoir quatre-vingt dije ans

Dans cette séquence, la formule précède une réponse pour lui donner plus de relief. Autre cas :

D 40 bé nin nan bin pus haut qu'cha
K 10 eh bé nin non

La formule, réduite ou non, renforce la protestation. Autre cas :

H 41 un morceau d'fromache eh bin i coutôt

L'adjonction correspond à une pause, et donne le temps de réfléchir. Il n'en est pas de même dans :

F 117 eh bé que c't homme y-est mais (= méchant).

Montée mélodique, mais pas d'accent perçu à cause de la rapidité du débit.

I 117 eh bin moi

Introduit avec une certaine vivacité un souvenir personnel.

D 20 bé l'docteur i viendrot

Souligne l'insolite de la situation.

L 118 bin t'es bin in r'tard

Donne le ton du reproche.

C 15 bin j'dis bé ouais

Accumulation d'adjonctions ; seule la 2° (bé) est accentuée, elle renforce l'affirmation ; la première est faible et plate, c'est un élément introductif de la réponse.

2) Introduction au style direct

Après le verbe dire :

G 14 ah j'dis c'est vrai
H 25 i dijot Batisse va dormir

L'intonation de la formule est plate et à sonie faible et décroissante. Cette adjonction n'a qu'une faible charge informative.

3) Parenthèse suivant une citation en style direct

Adjonction très fréquente et peu chargée d'information : souvent, c'est un élément de remplissage plus qu'un rappel. Il n'y a jamais inversion du sujet comme en français ou en flamand.

L 118 m'grand'mère ell'dijot

Aucun modelé apparent. Débit très rapide.

C 14 portrait i dit là

La hauteur de i dit est à peu près la même que celle de la syllabe accentuée. Cette adjonction est plate et la sonie est faible.

C 14 c'est Fernante i dit ?

Après la question à intonation descendante (contrairement au "pattern" normal du français), l'adjonction reste au niveau bas.

C 222 ell'dit y-est pas mort savez Auguste ell'dit (fig. 41).

Fig. 41

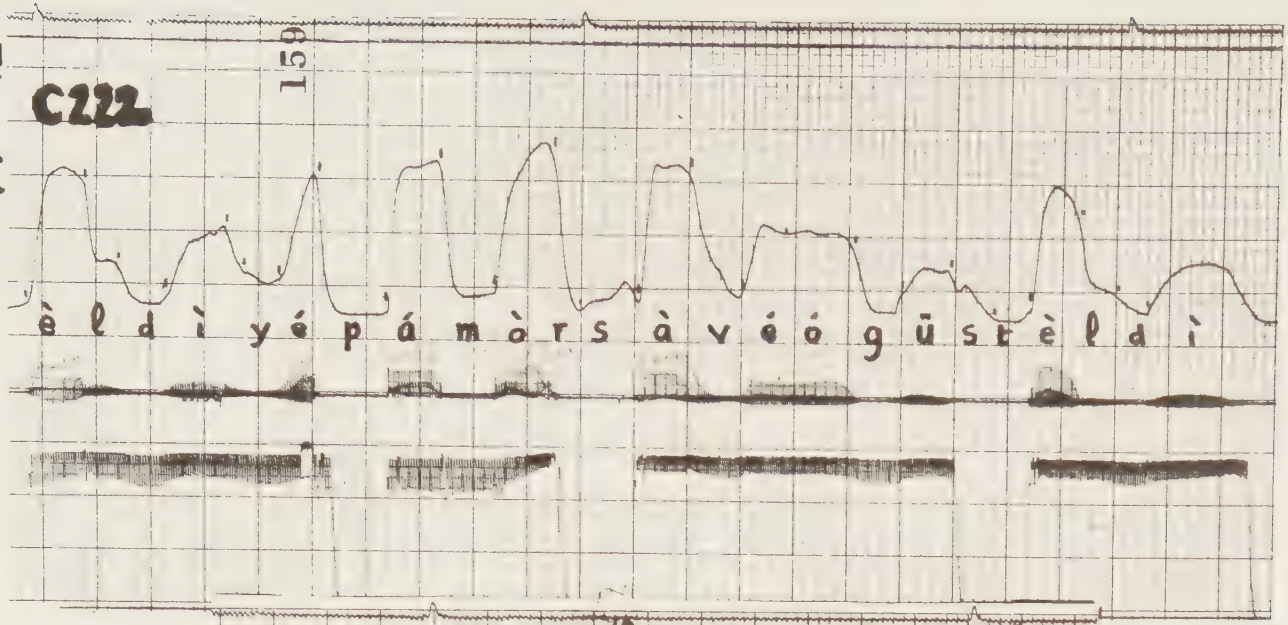
C222
150
è l d ì y é p á m ò r s à v é ó g ū s t è l d ì

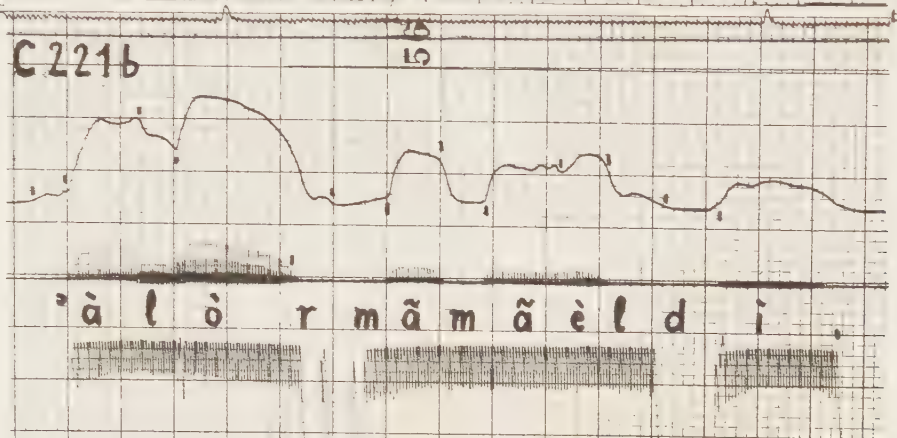
C221b
150
'à l ò r m ã m ã è l d ì .

C'est une sorte d'atténuation pour rassurer. L'incise reste à la même hauteur que la syllabe accentuée. Il y a ellipse du pronom sujet (="vous savez") dont la valeur interrogative est à peu près nulle. On note la présence de 3 adjonctions groupées, de valeur informative très faible étant donné le contexte.

F 13 g'veos in dit

Le poids de la dynamique porte sur la syllabe veos qui est diphtonguée.

J 117 in dijot

L'incise est plus faible (- 3 phones), et plus basse.

4) Apostrophe

C 222 y-est pas mort savez Auguste ell'dit (fig. 41)

C'est un "écho" qui reste au même niveau que le mot important : mort.

5) Pronom personnel final

Très fréquent, il joue un rôle de remplissage, comme en français courant ou en wallon (5). Le locuteur, dans un récit, a souvent besoin de préciser de qui ou à qui il parle. Le pronom ajoute alors à l'expressivité. Il est long mais de faible proéminence. Première personne : moi (patois mi), nous. Deuxième personne : toi (patois ti), vous. Troisième personne : lui (patois li), eux (patois eusses).

J 200 qu'sous l'nom d'Ninie moi

Le pronom reste à la même hauteur que la syllabe accentuée, affectée d'une rupture mélodique d'un ton et demi. Il est long, mais la proéminence est plus faible que celle de la syllabe accentée qui précède.

A 51 aussitôt que j'sus révéyi mi

i long mais de sonie faible. Pas de changement mélodique perçu. De même : A 57 j'sais ré du tout mu (= je ne sais rien du tout, moi !). Le timbre [ü] au lieu de [i]n'est pas un fait d'ordre prosodique : c'est la forme issue de la réduction d'une diphtongue ancienne descendante [ü i̯] ; mu est une variante de mi. Intonation plate.

(5) Remacle, Syntaxe de La Gleize, 1, p. 214.

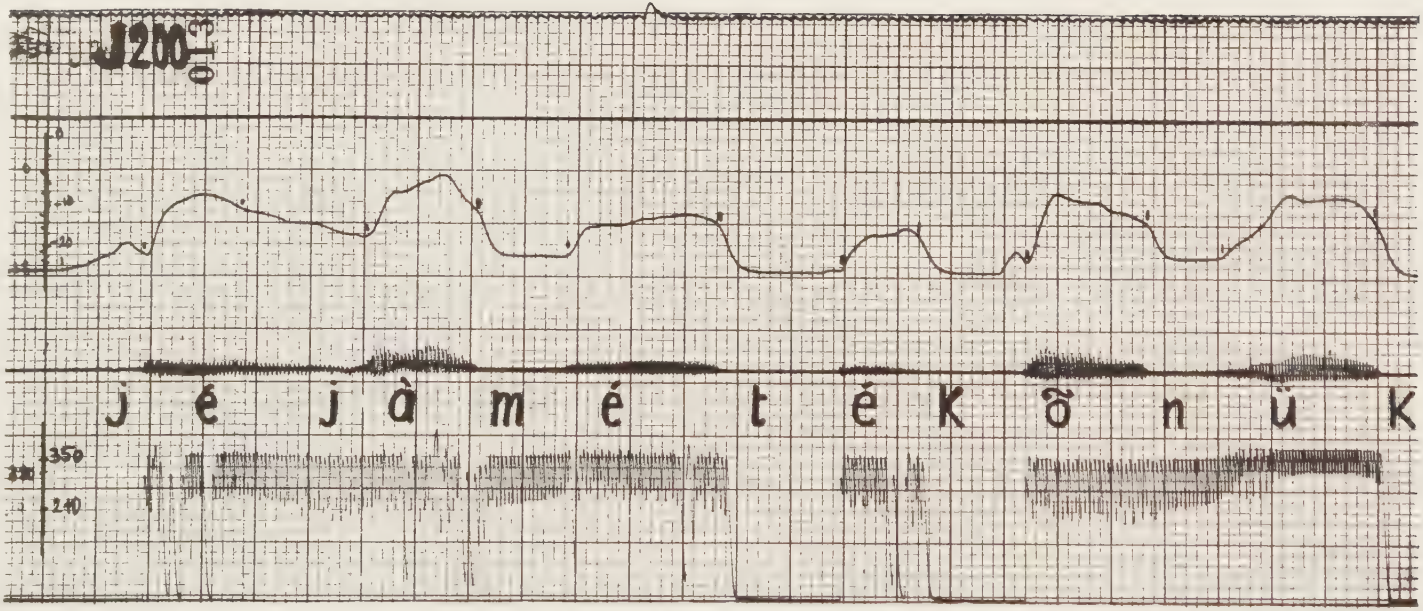

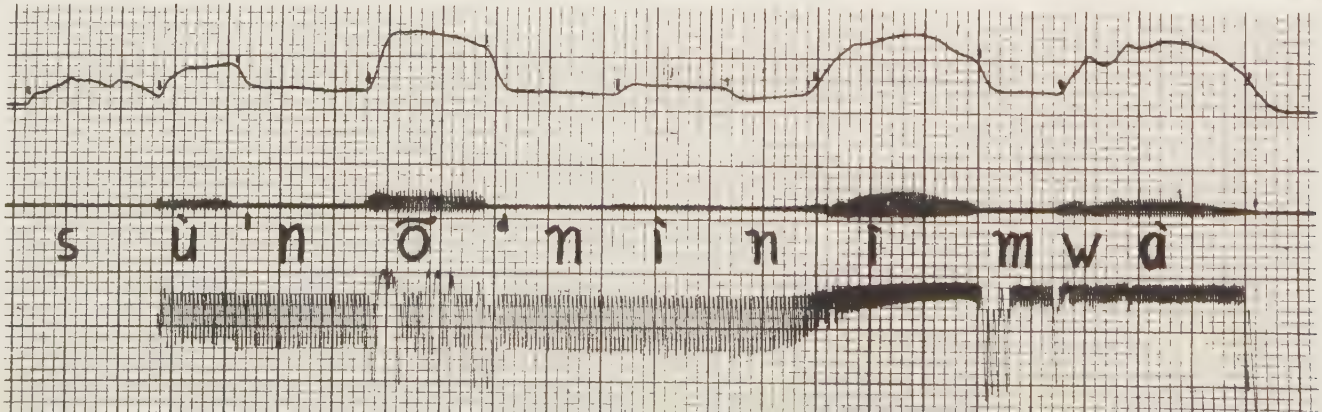

Fig. 42

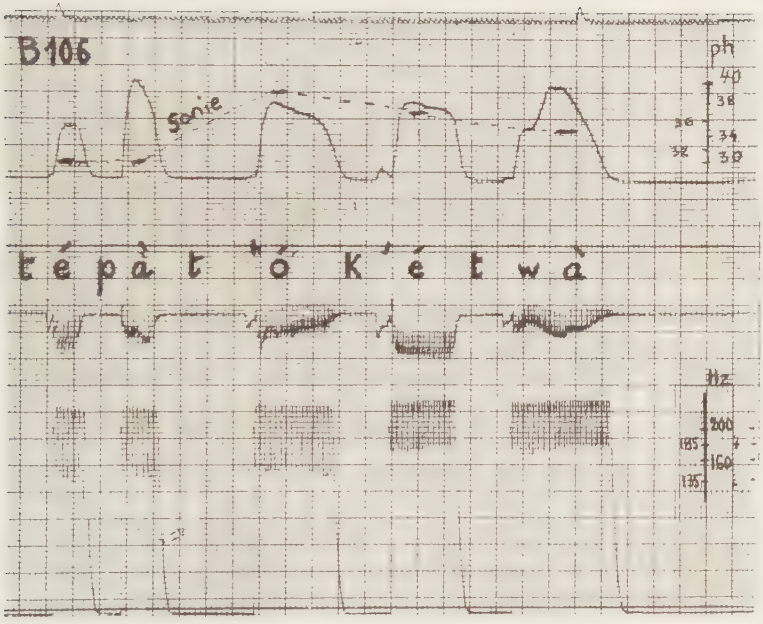

Fig. 42 bis

B 25 te sais aller ti (fig. 14 et 43)

Le pronom ne reste pas au même niveau de hauteur, comme précédemment, mais descend.

B 106 toqué toi

Ici au contraire le pronom est au même niveau intonatif, comme dans la séquence suivante :

J 149 quo qu'te fais ichi ti

K 1 quo qu'te fais ichi ti

La montée se poursuit (intonation de surprise). Le i du pronom est à demi dévocalisé. Sa sonie corrigée est de 17 phones, alors que le précédent en a 22.

A 22 i n'in savot nin li (fig. 40)

A 49 i s'in va li

Très faible sonie et hauteur à peu près la même que sur la syllabe accentuée.

A 15 y-ervinnt' eusses

Le pronom est légèrement plus haut, il poursuit en quelque sorte le mouvement intonatif. Sa sonie est beaucoup plus faible que celle de la syllabe accentuée.

Plusieurs fois vous et nous sont renforcés par autres (patois aut' ; cf. l'emploi de altros en espagnol).

A 42 t'es incor toudis là vous-autes

A 50 in s'amuss'nous-autes

On notera le singulier collectif t'es (= vous êtes). A la deuxième personne, il existe aussi en patois un collectif qui permet de tutoyer au pluriel : ti-s-aut' (6). Dans ces formes, la proéminence n'est pas forte ; il s'agit d'un renforcement grammatical, et une proéminence serait redondante. L'ensemble est à peu près plat et à la même hauteur que la syllabe accentuée qui précède.

---

(6) Cf. notre compte-rendu de Guiraud, Le français populaire, dans Phonetica, 17, I, p. 198.

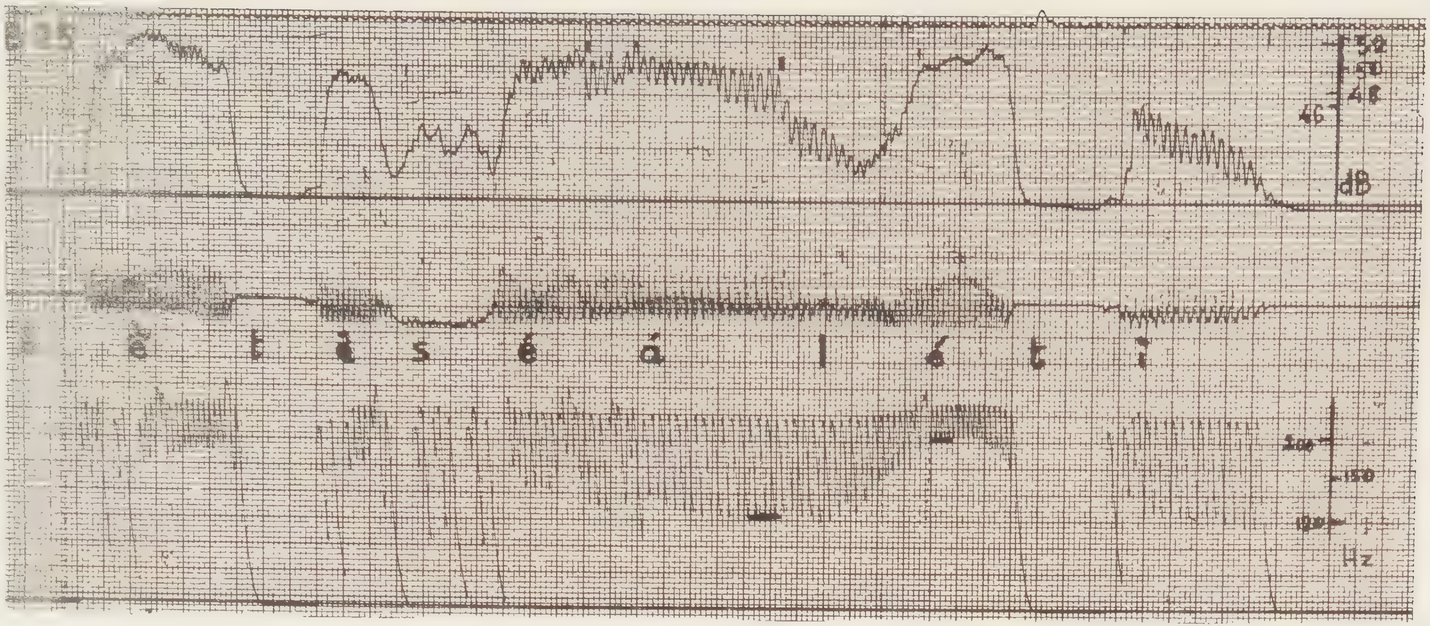
dB
46
48
50
52
é
t
ä
s
é
á
l
ó
t
i
Hz

Il n'y a qu'un seul cas de pronom non accentué, à l'initiale de groupe :

A 31 mi j'dos tchir

Ni l'analyse instrumentale, ni l'analyse auditive ne révèlent la moindre proéminence pour ce pronom, qu'on ne peut appeler "disjoint" en l'occurrence.

6) Pronom démonstratif final monosyllabique : ça (patois cha)

A 58 des pourchos cha

D 12 c'est pas du patois ça

F 29 ch'est inn' faluch' cha

De même E 25, K 27, L 105. La proéminence auditive et la sonie sont faibles. Mais la hauteur n'est pas toujours basse. L'effet auditif est celui d'une intonation sur la syllabe accentuée qui précède l'adjonction.

7) Exclamation finale : "mon Dieu" !

F 11 y-a gramint d'puns mon Di

La syllabe finale a 12 phones de moins que puns. Le substantif accentué est plus proéminent que l'exclamation qui ne monte que légèrement ; celle-ci n'a qu'une valeur assez vide, à force d'être employée.

8) Exhortation finale : "va"

D 16 viens passer l'café va

Le poids de la dynamique est sur [àf] , mais non l'information intonative essentielle.

K 34 parl'pos d'cha va

L'adjonction est très brève par rapport à la syllabe normalement accentuée. Le sens est celui d'un "veux-tu" très atténué.

K 12 va-t-in dédé va

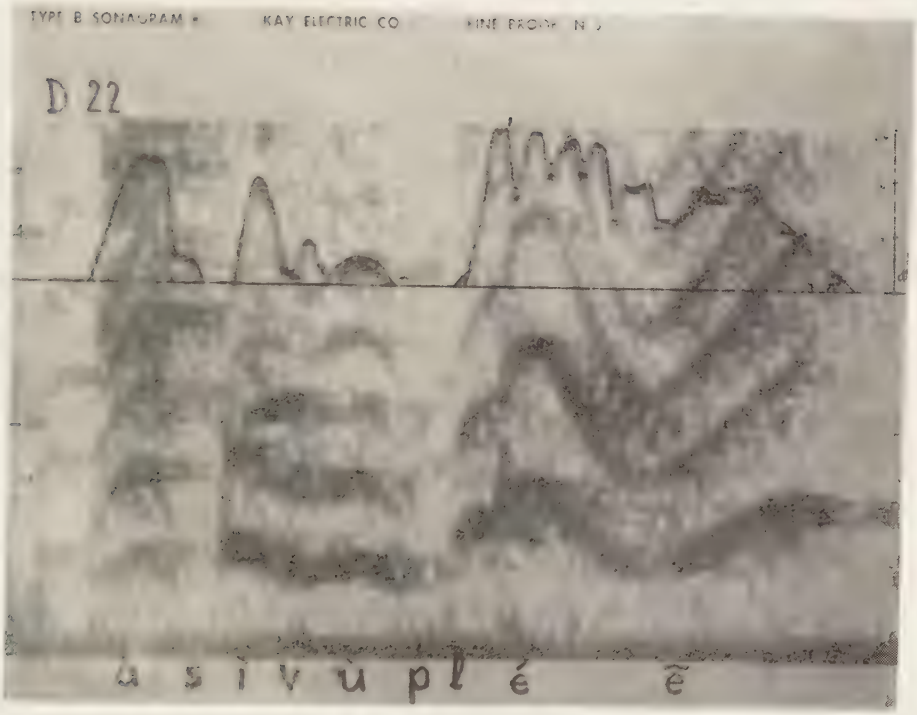
TYPE B SONAGRAM
KAY ELECTRIC CO
D 22
u s i v u p l é ẽ

K 4 pêch'toi va

Il y a désaccord entre les informateurs sur la syllabe qui porte le poids de la dynamique.

9) Apposition emphatique.

Pronom qui résume une énumération.

L 26 tout cett' crèm' ceul' mouss' tout

Le "tout" final a une sonie inférieure de 2 phones à celle de "mousse".

10) Formules finales d'appel à l'attention.

Ces tournures appellatives sont souvent "vides".

a) Il s'agit d'abord du patois énon (ancien français enné "n'est-ce pas ? ; cf. par exemple Villon, Grand Testament, v. 1580) :

I 47 ch'tot l'homme de confiance énon

Sonie faible malgré l'allongement. Hauteur plate et de bas niveau.

b) On trouve beaucoup plus souvent hein ou la variante tourquennoise désanalisée hé, avec des emplois très divers.

H 9 et in tché à terre hé (fig. 43)

L'adjonction est brève, très faible et elle est plus basse de 3/4 de ton que la syllabe finale de syntagme.

H 66 in crin-crin hé

G 15 ça me r'vient pas hein

D 22 ah si vous plaît hein (fig. 45)

Forte remontée mélodique de l'adjonction parallèle à celle de la voyelle accentuée.

D 61 quand même l'patois hein (fig. 43).

Dans ce cas de recul d'accent, l'intonation est descendante et l'adjonction au même niveau sonique et mélodique que tois.

D 27 deux faces hein

Chute tonale sur faces, que continue l'adjonction. Un allongement sensible affecte le groupe [às] (respectivement 7, 18, 13, 12 cs).

C 2 là i faisait chaud hein

L'adjonction est allongée et se maintient à la même hauteur que la fin de la descente sur chaud.

D 2 que solé hein

D 8 qu'i vient vieux hein

La hauteur de l'adjonction est celle du départ de la montée mélodique sur la syllabe accentuée ; e est plus long que oe , mais a beaucoup moins de proéminence auditive.

L 112 sans ça hein

L'adjonction dure 4 cs de plus que la syllabe accentuée, ce qui est naturel en syllabe ouverte finale.

De même F 7, G 6, 13, 15, 26, L 77, 112, etc... : il y a 32 cas en tout.

La voyelle de l'adjonction est chuchotée dans C 4, 5, 14.

Quand la syllabe accentuée se termine par une voyelle, le [e͡] est comme un prolongement de cette voyelle en durée et en hauteur, mais il y a une nette baisse de la proéminence.

c) Autres formules d'appel à l'attention : tu sais ; variantes patoises : t'sais, te sais, sais-t' (formule ancienne avec inversion), savez (= vous savez ?) :

E 6 ouvrer sais-t' (fig. 44)

L'adjonction est plate et faible.

E 8 semain' sais-t'

Net recul d'accent perçu par tous les informateurs. Sonie de se supérieure de 6 phones à celle des autres syllabes.

K 28 fini sais-t'

Aucune proéminence. Niveau de hauteur sur l'adjonction presque 4 tons plus bas. Chute sonique de 18 phones sur l'adjonction.

C 47 vit'prís t'sais (fig. 17).

On remarque la mélodie de la voyelle accentuée qui contraste avec la montée sur l'adjonction.

C 4 un' bonn' maison pour ça te sais

Le "paquet" d'adjonctions reste plat, selon tous les informateurs.

C 10 que j'ai attrapé te sais

Aucun relief sur l'adjonction, pas même changement de hauteur. Accord entre les informateurs sur ce point.

C 222 savez Auguste ell' dit

Désaccord entre les informateurs sur la direction de l'intonation et sur le relief accentuel. De même dans :

C 223 les tempes te sais

d) Enfin, adjonction à légère valeur interrogative, destinée seulement à "maintenir le contact" avec l'auditeur.

J 158 qu'on conservait te comprends

Les voyelles de l'adjonction sont longues, mais les informateurs n'ont perçu aucune proéminence car la valeur informative est faible.

II) Adjonction à sens vague.

L'adverbe là, après un groupe accentuel, a perdu sa valeur locale et temporelle dans les exemples suivants ; il n'a plus qu'une "valeur vague et atténuée" (7) ; c'est une sorte d'appel à l'auditeur, qu'on emploie quand on hésite, ou quand on le consulte pour savoir s'il comprend bien :

A 33 comme in fou là

I 23 not' camarat' là

Il en est de même pour d'autres formules. Ainsi : quoi, si te veux, qui peuvent se mettre bout à bout. La hauteur est plate (modulation infé-

(7) Remacle, Syntaxe de La Gleize, III, p. 264-266.

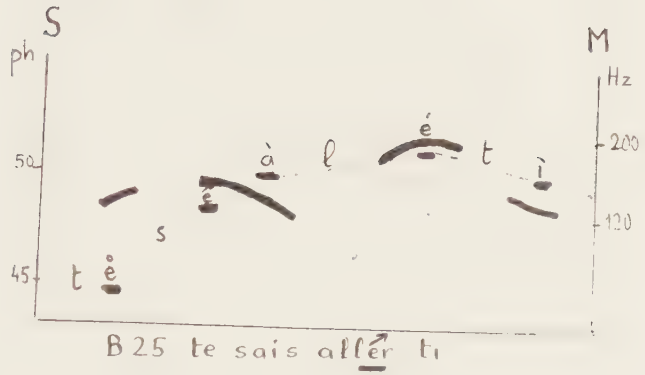
S
M
ph
Hz
50
45
200
120
t
è
s
è
à
l
é
t
i
B25 te sais aller ti

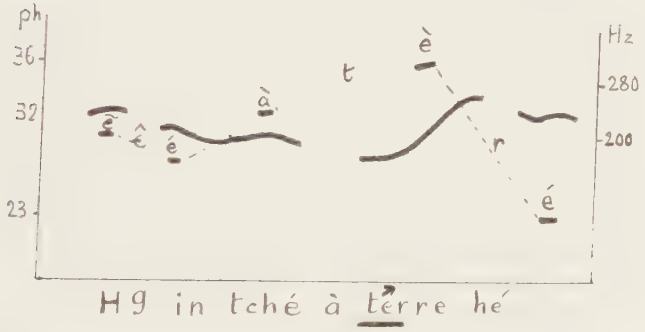
ph
36
32
23
Hz
280
200
t
è
r
é
Hg in tché à terre hé

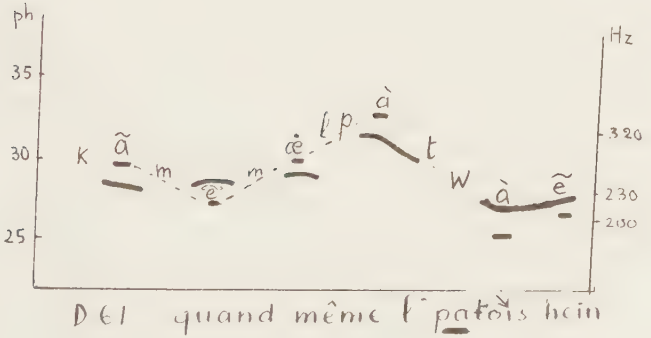
ph
35
30
25
Hz
320
230
200
K
m
m
l p
t
W
Del quand même l'patois hein

Fig. 43

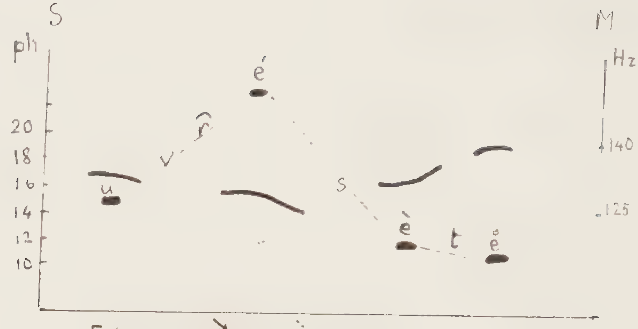

E6 ouvrer sais-t

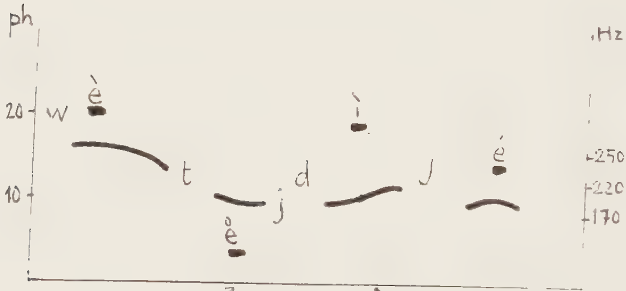

H 29 wette, j'dis, j'ai

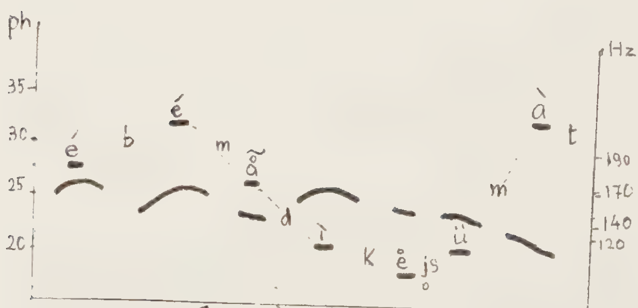

K 40 ehbe mon Dî que j'sus mat

g.44

rieure à 1/4 de ton), l'intensité faible, la durée assez grande :

J 183 d'la caf'tièr' quoi si te veux... in sac quoi

Conclusion : Les formules non accentuées sont très fréquentes et n'ont qu'une valeur atténuée et vague.

2. Adjonctions accentuées

Les adjonctions suivantes comportent un accent auditivement repéré (U et non U) et instrumentalement marqué par une des dominances définies précédemment.

1) Exclamation initiale pour "donner le ton"

On retrouve l'exclamation eh bien (variante patoise réduite : bin, ou avec désanalisation : bé), cette fois avec un accent :

B 25 bin te sais aller ti

G 38 bin te vas encore viv' longtemps

K 40 eh bé mon Di que j'sus mat (fig. 44)

Ici, il a un fort relief sonique et mélodique, étant donné le degré d'expressivité. Mais cette exclamation est plus souvent non accentuée qu'accentuée, car elle n'a pas grande valeur informative.

K 10 eh bé nin non

Cet adverbe peut renforcer oui (patois ouais). On notera le décumul :

C 15 bin j'dis bé ouais

Au contraire, l'impératif à valeur très affaiblie : tiens (signifiant "eh bien"), n'est pas accentué dans :

C 76 tiens... c'était bon

Sur le tracé de la fig. 19, on observe que la durée est assez grande, mais que la hauteur baisse alors que le niveau est haut comme l'ont noté nos informateurs. Sa valeur informative étant faible, cet impératif n'a pas été perçu ni réalisé comme accentué.

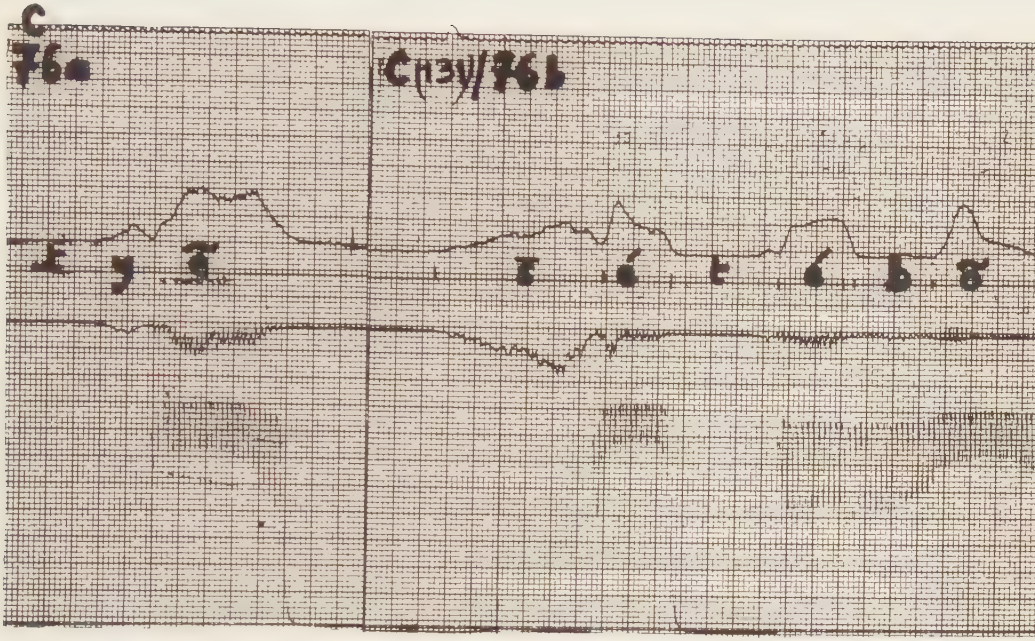

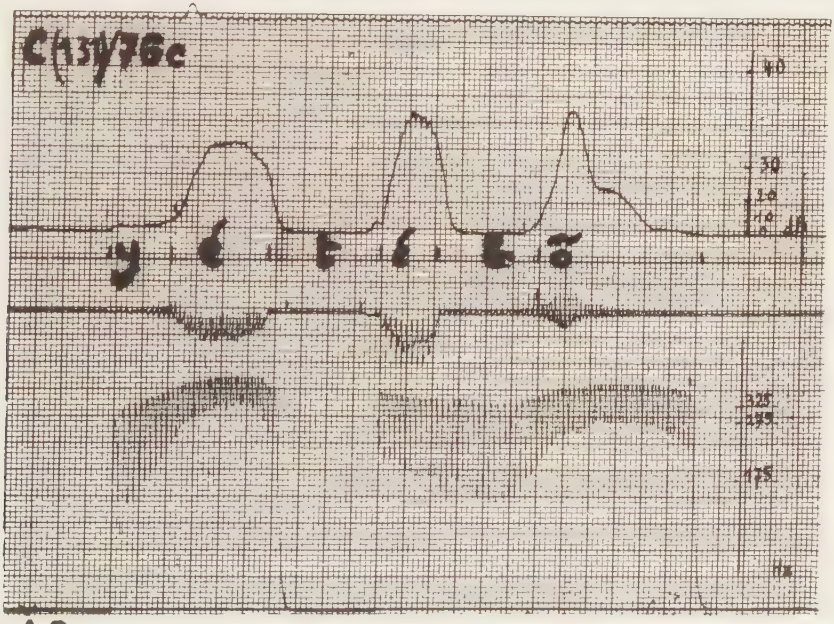

Fig. 19

2) Citation en style indirect

a) Formule qui introduit une citation :

I 34 ej'dis on va pas

La formule peut être intercalée :

H 29 wette j'dis j'ai r'chu... (fig. 44)

Absence de pause, hauteur à peu près plate, mais forte dominance sonique bilatérale et 1 phone seulement de moins que l'impératif.

C 221 alors maman ell'dit (fig. 41)

Hauteur à peu près plate, sonie décroissante.

b) L'adjonction suit la citation dans :

J 175 t'as vidé la minute on disait

A 58 ell' dit comm' cha

L'addition de comm' cha allonge la formule, qui constitue alors un groupe.

De même l'addition du complément indirect dans :

A 54 cré capenouls ell' dit à mi (= elle me dit)

Hauteur presque plate, sonie moindre que sur nouls, mais nettement plus forte que sur le reste de l'adjonction, qui contient quatre syllabes.

3) Apostrophe

A 55 quo qu'i a Marie

La sonie est dominante de 3 phones et décroissante, la hauteur plate.

K 10 va Fidéline

K 1 alors Batisse

L'adverbe introductif et l'apostrophe sont soudés et constituent un groupe.

F 1 t'in veux pétit (fig. 18)

L'apostrophe finale reste à la même hauteur que veux, parce qu'il s'agit d'une question ; sa sonie est seulement un peu moindre que veux, sans doute à cause du rythme binaire.

H 30 t'in fais pas i dit Batisse

L'incise est soudée à l'apostrophe, et tous deux constituent un groupe accentué sur l'apostrophe (dominance sonique : + 2 phones, bosse mélodique, durée : 4 cs).

4) Pronom personnel final

K 28 t'as vit' finí sais-t'ti (tu sais, toi)

K 37 sais-t' li

A 54 ell' dit à mi

Il y a en patois une tendance à accentuer le pronom personnel mi (non une répugnance à user de l'enclitique me) : le français dirait "me dit-elle" ou "elle me dit".

5) Pronom démonstratif initial

A 58 cha... cha ch'est des pourchos cha

Triplement très expressif marquant dégoût et mépris.

6) Formule d'appel à l'attention

Enon n'est accentué qu'une fois :

F 137 les rubans de l'reine énon

L'adjonction patoise a ici son sens plein de "n'est-ce pas ?", contrairement à I 47. Autre formule :

I 34 s'laicher faire hein

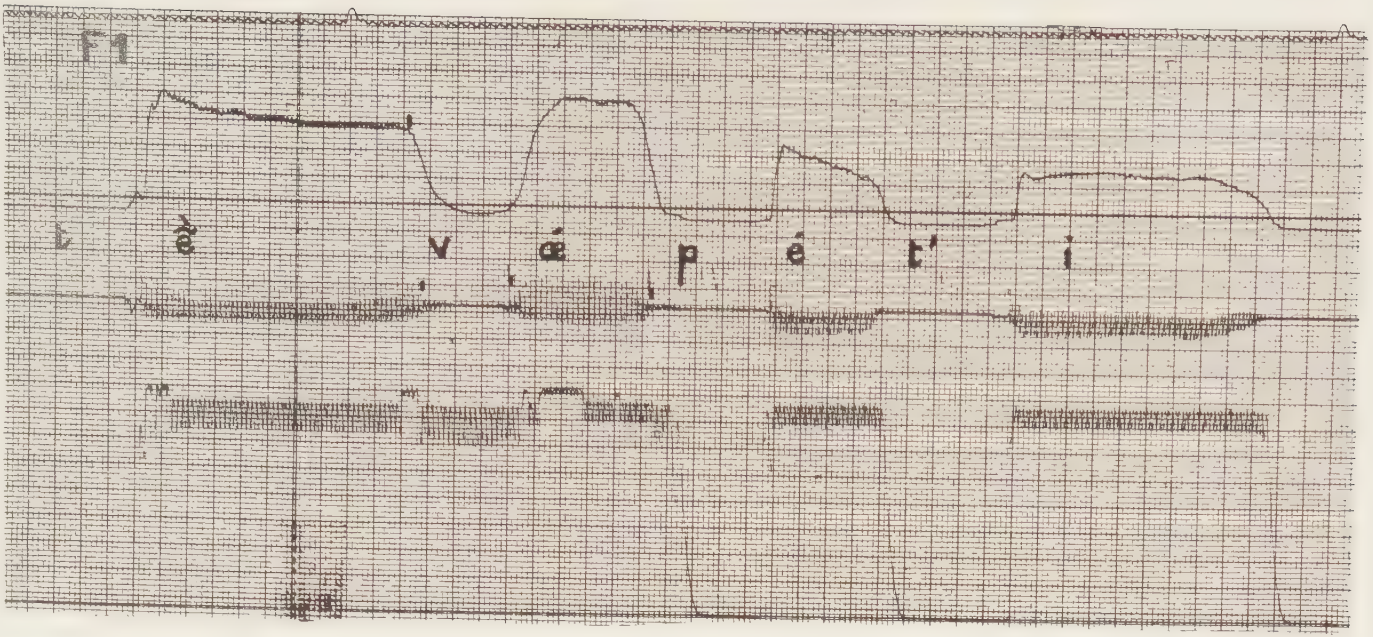
F1
è
v
æ
p
é
t'
i

L'adjonction s'intègre au groupe et reçoit l'intonation et l'accent, puisque faire n'a aucune dominance. Ce cas est beaucoup plus rare que celui de hein inaccentué. Autre formule :

K 29 mais si veyons

L'impératif a une hauteur plate, mais la syllabe finale a trois phones de plus que la pénultième et un phone de moins que si.

K 3 j't'ai vu te sais

Sonie dominante de 7 phones sur l'adjonction, qui monte légèrement : c'est une véritable question. La formule constitue bien un groupe, alors que te sais bin (K 29) n'en constitue pas un car il est "vide" sémantiquement. Enfin, avec forte impressivité (impatience) :

B 5 dépêch't allons veyons

Deux impératifs juxtaposés sans pause forment un seul groupe accentuel : cette accumulation a une valeur de renforcement.

Conclusions

Les adjonctions sont le plus souvent non accentuées. C'est toujours le cas quand leur valeur informative est faible. Même s'il y a dominance sonique, les informateurs n'y perçoivent pas d'accent. Nous croyons avoir montré un rapport entre perception d'accent et charge informative. L'adjonction monosyllabique non accentuée finale se comporte comme si elle contribuait à mettre en relief, grâce à une dominance bilatérale, la syllabe accentuée qui précède.

Plusieurs adjonctions peuvent s'agglutiner ; en ce cas elles constituent un groupe accentuel. La constitution d'un groupe d'adjonctions en "grappe" est indépendante du nombre des syllabes qui la composent : cependant, ceteris paribus, une "grappe" plurisyllabique a plus de chance de porter un accent qu'une adjonction monosyllabique. Mais même une adjonction monosyllabique peut être accentuée.

L'accentuabilité des adjonctions ne dépend pas de leur place ni du nombre de syllabes qu'elles comportent, mais :

1°/ de leur degré d'expressivité ou d'impressivité,

2°/ de la quantité d'information qu'elles transmettent.

Nous avons relevé des clausules qui peuvent être proéminentes. Mais elles ne sont que des tics propres à certains locuteurs.

Les critères d'accentuation d'une ou de plusieurs adjonctions sont de comporter une syllabe qui :

1°/ possède une unité syntaxique,

2°/ apporte une importante information sémantique,

3°/ est repérée auditivement avec unanimité ou par la majorité des informateurs,

4°/ possède les facteurs d'accent déterminés par l'analyse.instrumentale.

Parmi les adjonctions non accentuées, il n'y a pas de différence de sens entre celles qui se rattachent au syntagme précédent et celles qui se rattachent au syntagme suivant. La distinction est à situer sur un autre plan.

D'un point de vue psychologique, nous constatons la présence d'adjonctions inaccentuées quand le locuteur veut adoucir ce qu'il dit, qu'il est un peu gêné, qu'il recherche l'adhésion et le contact, ou qu'il désire plus ou moins consciemment savoir si l'auditeur "suit". Cela n'est pas propre à la catégorie sociale considérée.

D'un point de vue socio-culturel, ces adjonctions sont très fréquentes dans les parlers populaires, car elles caractérisent :

1°/ une pensée parfois décousue, qui s'organise péniblement, qui use d'une espèce de balisage pour marquer les étapes de la réflexion, non sans ratés ni correctifs (8).

---

(8) On retrouve tout cela dans les textes en patois de Templeuve (Nord), pris sur le vif et cités par Bonnier, Le Pays de Pévèle, p. 126-153.

2°/ Elles comblent les pauses involontaires pendant qu'on cherche les mots adéquats et permettent de gagner du temps pour réfléchir.

De ces deux points de vue, la fréquence du phénomène n'est nullement propre aux parlers régionaux considérés. Remacle a finement analysé du point de vue syntaxique (9) les interjections, anticipations, reprises, précisions ajoutées après coup, détachements d'indications circonstancielles, éléments intercalés, etc... qui sont très nombreux également en wallon spontané.

Enfin, d'un point de vue linguistique, elles sont toutes "accentogènes", et ne constituent pas une catégorie grammaticale à part, n'étant nullement clitiques par nature. Quand plusieurs adjonctions se suivent, elles constituent un groupe.

Le critère accentuel semble meilleur que celui de la hauteur seule pour caractériser le pronom disjoint (10). Nous jugeons donc discutable le terme de pronom "tonique", du type "toi, tu..." qu'on lui donne traditionnellement, car "tonique" impliquerait que la hauteur mélodique en est l'unique signifiant, ce qui n'est pas le cas (ex. : G l moi : dominance sonique de 3 phones). Quelques-uns des types cités sont proprement "picard ". Par exemple, l'adjonction plurisyllabique qui, dans le registre aigu, reste à la même hauteur que la syllabe accentuée précédente constitue selon nous une des caractéristiques régionales, car en français standard cet effet d'écho n'a pas un emploi aussi varié.

En français, selon Zwanenburg (11), l'adjonction indique seulement "quelque chose comme supposé connu ou demandant le minimum de relief". Elle est d'un usage beaucoup plus étendu dans les parlers populaires que nous étudions.

---

(9) Remacle, Syntaxe de La Gleize, III, p. 225-284.

(10) Grammaire Larousse, p. 228-238.

(11) Zwanenburg, Recherches sur la prosodie de la phrase française, p. 89.

7. FONCTIONS EXPRESSIVE ET IMPRESSIVE

Ces fonctions sont les plus difficiles à analyser, car plusieurs niveaux s'imbriquent les uns dans les autres. Des connotations de nature très diverses accompagnent nécessairement, avec plus ou moins de relief, les unités accentuées dans tout énoncé réel, et encore plus dans un parler populaire spontané. Ces fonctions subjectives de l'accent font ressortir, en établissant un contraste, une syllabe du groupe, attirant ainsi l'attention sur cet élément. Elles indiquent aussi quelle est la relation entre cet élément, ainsi mis en relief, et les données psychologiques, socio-culturelles, l'origine géographique du locuteur, etc.... Les études, en ce domaine, ne sont pas assez avancées pour qu'on puisse dégager avec sûreté des unités "stylistiques" discrètes.

Mais l'un des objets de notre travail est de faire apparaître des constantes dans l'accentuation des parlers populaires du Nord. Pour clarifier l'examen des réalisations, appliquons une grille aux 12 échantillons.

I Sexe : A, B, E, H, I, K : hommes
C, D, F, G, J, L : femmes.

II Ages (au moment de l'enregistrement) :

A : 89 ans
B : 68 ans
C : 70 ans
D : 71 ans
E : 74 ans
F : 84 ans
G : 63 ans
H : 89 ans
I : 75 ans
J : 70 ans
K : 61 ans
L : 72 ans

III Variables psychologiques

1) Données caractérielles (permanentes)

A : enjouement, franche verdeur
C : mollesse, pessimisme
D : affairement
E : énergie, susceptibilité, fierté
F : agitation
G : insouciance
H : tranquillité
I : calme, sûreté
J : instabilité
L : agitation, fierté.

Il convient de mettre à part les sujets B et K auxquels on a demandé de se mettre dans diverses situations. Ils l'ont fait, dans les extraits retenus, avec beaucoup de naturel. Tenir compte de leur caractère n'aurait guère de signification ici.

2) Données successives de l'émotivité

A : jubile au récit de la farce
B : impatience, protestation, malice, raillerie, puis de nouveau protestation, impatience.
C : plaintes tristes, abattement, dégoût, souvenir.
D : tension, énervement.
E : récrimination, contrariété, raillerie.
F : contrariété d'une visite intempestive, préoccupations de ménagère, protestations.
G : gaieté, décision.
H : bonheur d'évoquer des souvenirs.
I : plaisir de raconter sa jeunesse.
J : mélancolie, attendrissement et animation à l'évocation du passé
K : jovialité, impatience, raillerie, protestation, fatigue.
L : trouble, amusement rétrospectif, indignation, plaisir d'évoquer des faits passés.

Voici les manifestations phoniques qu'on peut attribuer à ces variables psychologiques dans notre échantillonnage :

A : lenteur, pauses fréquentes, intonation monotone sans mouvement inattendu, avec beaucoup de montées à l'aigu et au suraigu, martèlement, éclats de rire.

C : monotonie, intonation relativement plate et basse, intensité relativement faible, lenteur, pauses fréquentes.

D : rapidité du débit, grandes variations mélodiques, forte intensité, aigu et suraigu fréquents.

E : articulations très postérieures, lenteur, irrégularité du profil mélodique où dominent les intonations plates et les "tons circonflexes" (bosses), peu de changements de registre à l'intérieur des séquences.

F : intensité forte, intonation à grande amplitude, finales descendantes, parfois accélération brusque du débit.

G : vivacité, descentes et remontées de grande amplitude, forte intensité, nombreuses "bosses" de la courbe mélodique.

H : lenteur, interruptions et reprises fréquentes, intonation souvent plate, avec "tremblements".

I : régularité et lenteur, articulation nette, courbe mélodique relativement "plate" et basse.

J : rapidité, parfois confusion, intonations tombantes et très modulées.

L : hésitations, parfois saccadé et tremblé, courbe mélodique relativement "plate".

IV Invariants régionaux et socio-culturels.

1. anciens travailleurs manuels
2. disposant de peu de ressources
3. niveau d'instruction primaire
4. milieu urbain et semi-rural
5. niveau de langue très familier
6. Nés et ayant vécu dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing (français régional du Nord avec substrat picard septentrional).

Nous avons dégagé sommairement les manifestations phoniques que nous mettons en relation avec les données psychologiques. Nous ne nous préoccuperons que des réalisations accentuelles et intonatives propres aux variants socio-culturels de la région étudiée, par rapport au français.

TROISIEME PARTIE

ETUDE DES REALISATIONS

I. LA PROEMINENCE ET SES FACTEURS

Nous appelons facteurs les éléments qui sont susceptibles de contribuer à la proéminence auditive des diverses sortes d'accent (à supposer qu'il en existe plusieurs en français régional du Nord). Les facteurs de proéminence peuvent se combiner de diverses façons. Par exemple une "bosse" et une "descente" caractérisent toutes deux une courbe du type :

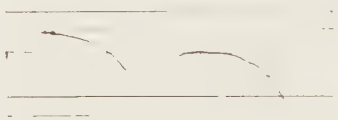

Voici les 14 facteurs de proéminence que nous avons retenus, avec leurs abréviations respectives :

1. Sonie vocalique "corrigée" ..... S
2. Rupture mélodique ..... R
   a) vers le haut ..... RH
   b) vers le bas ..... RB
3. Montée mélodique ..... M
4. Descente mélodique ..... D
5. "Bosse" mélodique ..... B
6. "Creux" mélodique C
7. "Bande" mélodique ..... BM
8. Pente mélodique préparatoire (pénultième de groupe) .. P
9. Changement de direction mélodique ..... CD
10. Energie consonantique ..... EC
11. Durée consonantique ..... DC
12. Durée vocalique ..... DV
13. Durée syllabique ..... DS
14. Modification du timbre vocalique ..... MT

2. ACCENT ET SONIE

1°) Vérification par la mesure de la pression sous-glottique

Le premier facteur de proéminence est la sonie corrigée, établie, comme nous l'avons déjà expliqué, à partir de données acoustiques. Essayons de montrer qu'il est le corrélat d'un fait d'énergie expiratoire, la pression sous-glottique calculée (Psog). L'énergie devrait être mesurée aussi aux deux autres niveaux de la production phonétique : glottique et supra-glottique (ou articulatoire). Ce sont les importants travaux de Fónagy (1), J. Van den Berg (2), Ladefoged (3), Bouhuys, Proctor et Mead (4) et Ph. Lieberman (5) qui nous ont paru fournir la méthode la plus adéquate. A notre connaissance, il n'y a qu'une étude sur la Psog pour le français (6). Nous avons donc procédé à une expérimentation sur les rapports entre la proéminence et l'augmentation de Psog au Laboratoire de Phonétique de Nancy et au Laboratoire de Physiologie respiratoire de Nancy, puis de Strasbourg (7).

Nous avons fait prononcer :

1°/ Un mot et 6 courtes phrases analogues à celles qui figurent dans le corpus enregistré (français régional et patois)

Perlinpinpin (J 115, K 15).
C'est un petit fou ! et J 101.
Allez, reste là ! (B 136).
Il était tout fait et B 113
Il est étouffé et B 115
C'est pleine lune et F 90
On va aller t'acheter un costume et G 40.

---

(1) Beitrag zur Kenntnis des Verhältnisses von Akzent und Schallfülle.- Kleine Beiträge zur Akzentfrage.

(2) Direct and indirect determination of the mean subglottic Pressure.

(3) Subglottal activity during speech.

(4) Kinetic aspects in Singing.

(5) Direct comparison of subglottal and esophageal pressure during Speech.

(6) A. P. Benguerel, Some physiological aspects of Stress in French, I
Nous n'avons pu avoir communication de cette étude, multigraphiée aux Etats-Unis, avant notre expérimentation.

(7) Nous remercions très vivement M. le Professeur BOUVEROT, médecin spécialiste de la physiologie respiratoire et son collaborateur, M. le Docteur CRANCE sans lesquels cette expérience n'aurait pu avoir lieu.

2°/ Deux phrases à mots identiques dont l'analyse syntaxique et l'accentuation diffèrent. Nous en avons fait l'analyse en constituants immédiats :

Je trouve / le vin / bon /

Je trouve / le bon vin /

3°/ Une phrase en français comportant des syllabes semblables sous accents attendus :

Nous avons vu les deux revues

4°/ Une liste d'expressions françaises et de logatomes pour l'étude de l'énergie consonantique.

5°/ 17 mots comportant toutes les consonnes du français en position finale pour étudier l'énergie consonantique.

6°/ Les groupes suivants :

papa tape
à la patte
ça c'est autre chose
cha ch't aut'cosse
c'est imbécile !

7°/ Un quatrain de Baudelaire (L'Horloge, 1er quatrain)

8°/ Une courte conversation spontanée avec des débits variés.

Les sujets étaient le Docteur Crance, collaborateur du Professeur Bouverot, habitué à servir de sujet pour ce genre de recherches, et Alain Marchal, étudiant à Nancy qui, après un court entraînement a pu éliminer tout réflexe nauséeux. Tous deux ont parlé normalement, avec naturel, et sans aucune altération sensible, comme l'atteste l'enregistrement simultané au magnétophone Revox. Nous n'avons évidemment donné aucune consigne quant à la façon de prononcer ces phrases, sauf pour les groupes du n° 6, où nous avons demandé de mettre des accents expressifs.

La pression oesophagienne a été captée à l'aide d'une sonde à ballonnet, contenant 2 ml d'air ; elle comprend un ballon de 10 cm de long placé dans l'oesophage du sujet à 32 cm pour A.M. et à 34 cm des orifices narinaires pour Dr. C. Cette distance semble fournir une bonne indication des changements; une position plus basse est soumise aux pulsations cardiaques. La courbe résultante est très différente selon le débit d'air et la position du ballonnet. Un cathéter (tuyau) en polyéthylène 12/10 relie le ballonnet à un électromanomètre différentiel à inductance variable Schlumberger, Département A C B, type H 5132, ± 10 millibars (mieux vaudrait ± 30 ou 50 millibars). On a utilisé une chaîne de mesure Schlumberger (Département A C B, type 598 D) et un amplificateur de même marque (Département Rochar type A 1338) relié à notre enregistreur Oscillomink. Temps de réponse linéaire de 80 Hz. Une calibration a été effectuée à + 10, et - 10 cm d'eau (95 mm de part et d'autre de la ligne zéro pour le sujet A.M.).

D'autre part, une mesure du volume pulmonaire a été obtenue simultanément grâce à un pléthysmographe électrique Parks Electronics Laboratory (Modèle 270), qui enregistre les petits changements de volume, par manomètre avec une jauge de contrainte à mercure placée au 1/3 inférieur du thorax. On l'a placée ultérieurement autour de l'abdomen du sujet, car on a constaté que A.M. avait une respiration plus abdominale que thoracique. Une calibration a été effectuée à l'expiration d'un litre d'eau (44 mm sur le tracé). L'ensemble est schématisé fig. 27.

On a obtenu ainsi des mingogrammes comportant les lignes suivantes :

1. temps
2. pression oesophagienne
3. volume pulmonaire (pneumogramme)
4. oscillogramme simplifié
5. intensigramme ou courbe mélodique.

Etant donné sa complexité, il semble nécessaire, avant d'exposer nos mesures, d'expliquer brièvement le fonctionnement de la mécanique ventilatoire (fig. 28) (8).

---

(8) Geubelle, La Mécanique ventilatoire. Nous devons également beaucoup aux explications et démonstrations du Professeur Bouverot.

1°) En fin d'expiration et avant inspiration, deux systèmes élastiques sont en présence : celui du poumon qui tend à diminuer son volume et celui du thorax qui tend à accroître le sien. Pendant un court instant, il n'y aurait aucun mouvement d'air, les forces élastiques du poumon étant équivalentes aux forces élastiques du thorax.

2°) Pendant l'inspiration, le thorax s'élargit et la pression à l'intérieur de celui-ci diminue, ce qui a pour effet de distendre les alvéoles. Le volume augmente, donc la pression totale de l'air contenu dans les alvéoles diminue et devient inférieure à la pression atmosphérique. Grâce à cette différence de pression entre la bouche et les alvéoles, l'air s'écoule des endroits où la pression est plus élevée (bouche) vers ceux où elle est plus basse (alvéoles). L'effort musculaire doit vaincre les forces élastiques du poumon, celles du thorax et les résistances qui s'opposent à l'écoulement de l'air. La pression pleurale (qui équivaut à la pression oesophagienne, ligne 2 de nos tracés) devient d'autant plus négative que le volume pulmonaire (ligne 3 de nos tracés) augmente et que les résistances sont plus grandes.

3°) A la fin de l'inspiration, le mouvement de la cage thoracique s'arrête. De ce fait, la pression négative à l'intérieur du thorax ne varie plus, pendant un court instant. Si le volume d'air inspiré n'a pas dépassé une certaine valeur, les forces élastiques du thorax agissent dans le même sens que les forces musculaires. La pression pleurale est moins négative que pendant l'inspiration, car les résistances qui s'opposent à l'écoulement de l'air sont nulles en fin d'inspiration.

4°) Pendant l'expiration, les muscles inspiratoires sont moins relâchés. L'énergie potentielle emmagasinée dans les tissus du thorax et du poumon est la force motrice du mouvement expiratoire. En effet le thorax et le poumon distendus tendent chacun à reprendre leur volume initial : ils expulsent l'air. Les forces élastiques du poumon s'épuisent à ce moment, d'autant plus que le volume pulmonaire décroît. Au contraire, les forces élastiques du thorax augmentent puisque celui-ci est amené à un volume plus petit. Enfin les forces élastiques du poumon doivent vaincre toutes les résistances dynamiques que les muscles inspiratoires avaient vaincues au cours de l'inspiration.

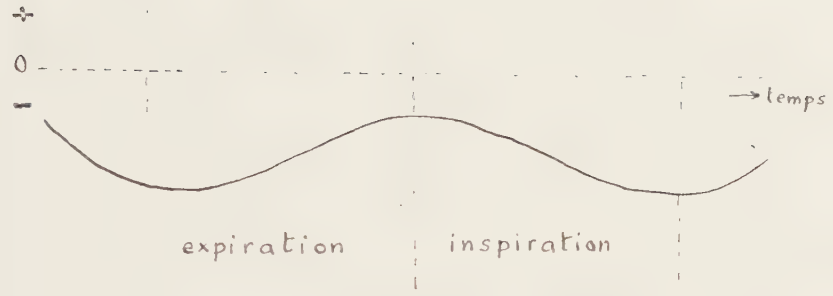

1. respiration silencieuse

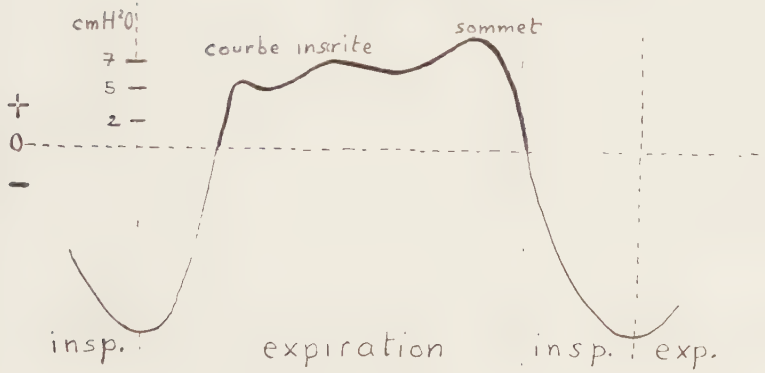

2. parole

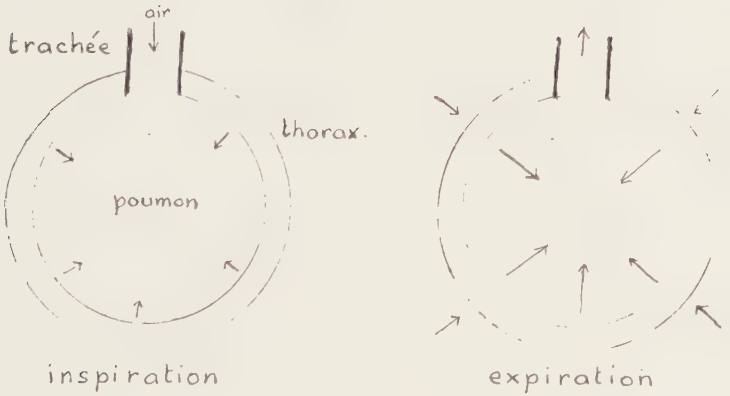

C'est pendant cette phase que se déroule la parole. Même quand on ne parle pas, il y a des variations de pression oesophagienne et pleurale qui sont liées à la cinétique pulmonaire.

Voici comment a été calculée la pression sous-glottique.

La pression enregistrée par la sonde n'est pas la pression pulmonaire, mais celle de la surface pleurale relativement à la pression atmosphérique. Les valeurs recueillies sur le tracé sont inférieures à la pression barométrique ambiante, et sont encore plus inférieures quand le sujet produit un grand effort expiratoire. Un pléthysmographe corporel aurait été préférable, mais nous n'en avions pas à notre disposition à Nancy. Il a été utilisé pour la deuxième série d'expériences. La tête du sujet est à l'air ambiant, et le corps enfermé dans le caisson étanche avec manomètre à eau. L'appareillage requis pour ces mesures est compliqué ; de plus, un relâchement complet des muscles respiratoires est requis, et seul un sujet entraîné peut réaliser cette inactivité totale des muscles intercostaux. Il semble que l'emploi du pléthysmographe électrique, exploité dans le cas présent au tiers inférieur du thorax, peut donner une représentation qualitativement assez juste de la ventilation pulmonaire. Nous n'obtenons pas les variations du volume total, mais une approximation. Cependant avec un appareillage relativement simple, nous avons obtenu une image de l'effort physiologique. Notre but n'étant pas, pour l'instant, une étude quantitative, nous estimons la méthode valable. On a démontré qu'en pratique "les variations de la pression intra-oesophagienne sont quasi identiques à celles de la pression intra-thoracique au cours du cycle respiratoire si certaines conditions techniques bien déterminées sont respectées" (9).

Ces mesures, même quand on dispose d'un pléthysmographe où le corps entier du sujet est enfermé, sont approximatives, puisque la relation entre la pression sous-glottique réelle et la pression mesurée par la sonie est déterminée en position de quasi repos. Lieberman a montré (10) que la courbe de la pression trachéale et celle de la pression oesophagienne "corrigée" sont très proches l'une de l'autre.

---

(9) Geubelle, La Mécanique ventilatoire, p. 26.

(10) Direct comparison of subglottal and Esophageal Pressure during speech, p. 1.159.

En position statique, pour un jeune homme, la courbe oesophagienne a l'aspect du graphique (fig. 27), analogue à la fonction tension d'un ressort par rapport à sa longueur. Ici la longueur correspond aux variations du volume pulmonaire (ou $\wedge V$) et la tension aux variations de la pression oesophagienne (ou $\wedge P$).

En condition statique, $\frac{\triangle V}{\triangle P}$ = 200 ml par cm d'eau, est la "compliance" pulmonaire. $\frac{\triangle P}{\triangle V}$ = 0,005 cm d'eau par ml. C'est "l'élastance" pulmonaire, qu'on suppose rester constante dans la gamme des volumes ventilés.

Voici les calculs effectués pour la phrase "je trouve le vin bon" où bon est attribut et a été accentué (tracé fig. 29). Elle est de 1.470 ms et divisée en 18 tranches de temps. La pression sous-glottique estimée sera, pour chaque tranche, égale à

$$P_o - P_{é}$$

P_o étant la pression oesophagienne, et $P_{é}$ étant la pression élastique en cm d'eau, qui se déduit du volume pulmonaire multiplié par la valeur de l'élastance pulmonaire indiquée plus haut.

Nous donnons une reproduction de la courbe de pression oesophagienne en respiration silencieuse (fig. 29).

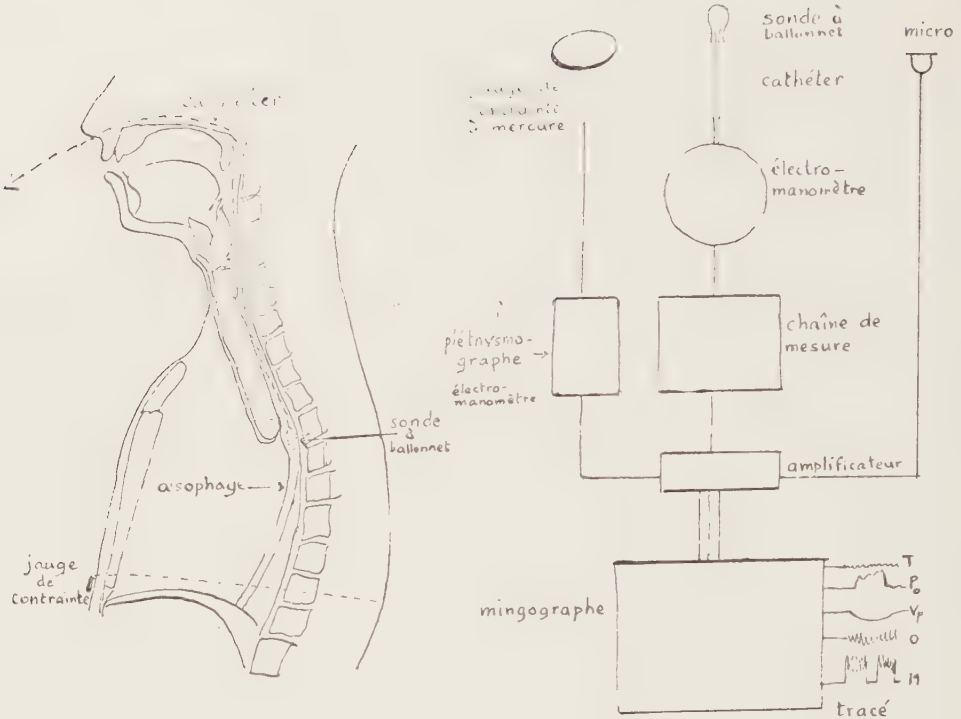

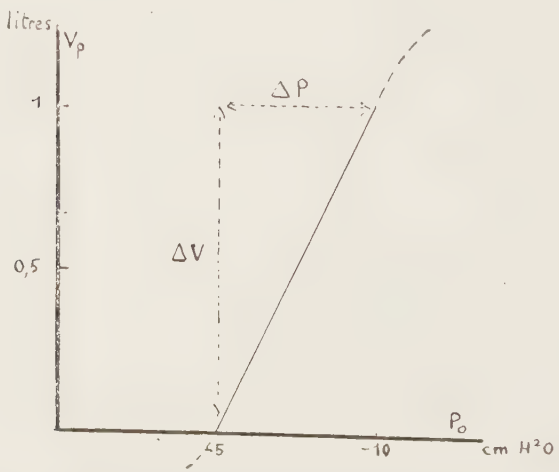

Relation entre la pression œsophagienne et le volume pulmonaire en condition statique

Temps	P	P_o	V	V ml	P. élastique	P. sub-glottique
I	15	1,375	0	-	-	-
2	35	3,675	15	35,70	0,180	3,495
3	65	6,825	74	176,12	0,880	5,945
4	84	8,820	116	276,08	1,380	7,440
5	102	10,710	150	357,00	1,785	8,925
6	120	12,600	182	433,16	2,165	10,435
7	134	14,070	185	440,30	2,200	11,870
8	140	14,700	185	440,30	2,200	12,500
9	144	15,120	196	446,48	2,330	12,790
10	149	15,645	208	495,04	2,475	13,170
11	152	15,960	220	523,60	2,620	13,340
11 bis	151	15,855	221	525,98	2,630	13,225
12	148	15,540	220	523,60	2,620	12,920
12 bis	140	14,700	211	502,18	2,510	12,190
13	137	14,385	217	516,46	2,580	11,805
14	146	15,330	253	602,14	3,010	12,320
14 bis	158	16,590	267	635,46	3,175	13 415
15	157	16,485	265	630,70	3,155	13,330
16	90	9,450	210	499,80	2,500	6,950
17	20	2,100	175	416,50	2,080	0,520
18	7	0,735	156	371,28	1,855	1,120

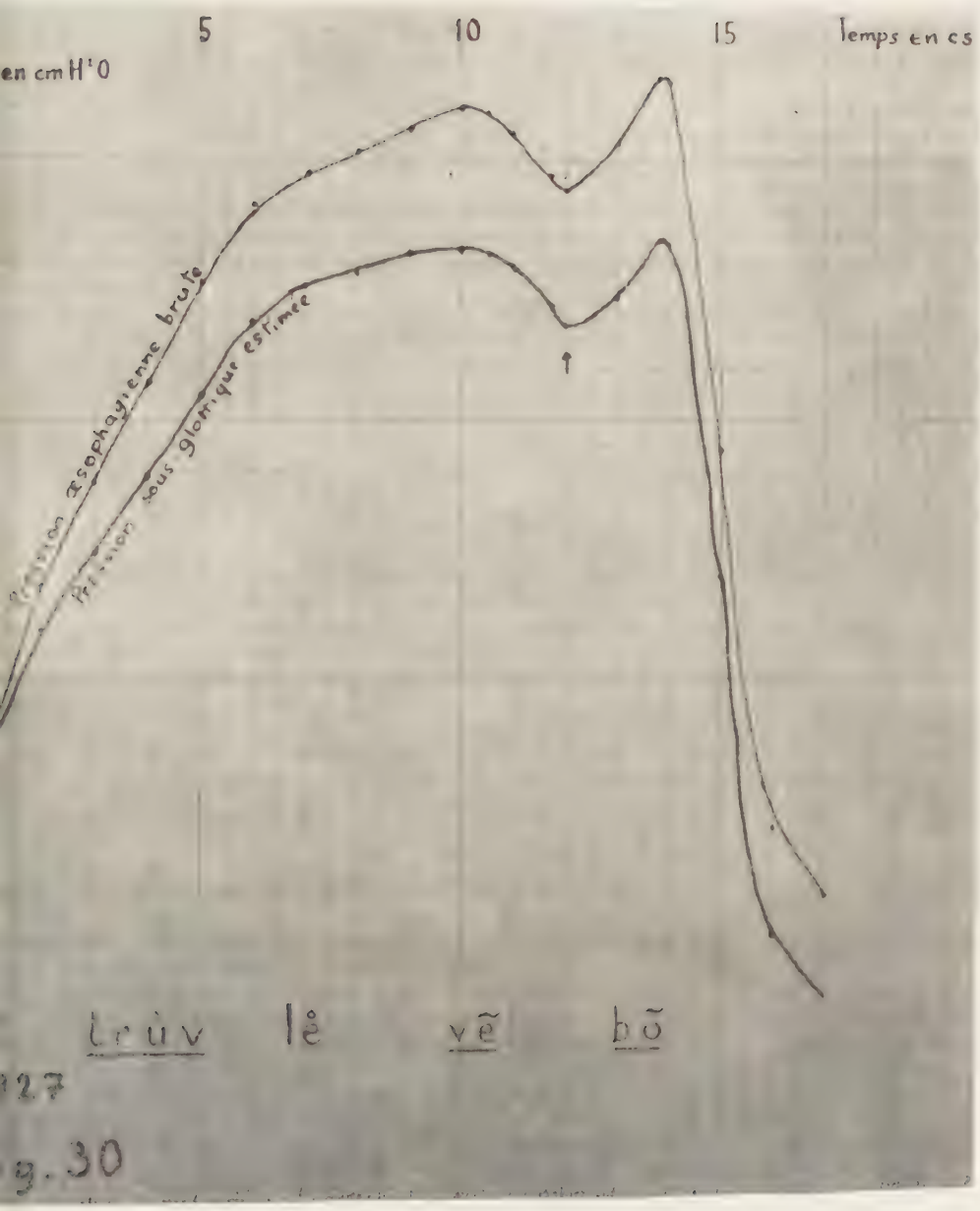

tʀùv lɛ̀ vɛ̃ bɔ̃

127

g. 30

On voit (fig. 30) que la courbe ainsi corrigée a le même profil que celle de la P_o brute. Les syllabes vin et bon correspondent à deux pics, le second étant mieux marqué par la "vallée" qui le précède. Il apparaît que les montées de pression peuvent être mises en relation avec des syllabes en relief dans cette courte séquence, et que le plus important de ces reliefs correspond à l'attribut. La brisure corrobore la conclusion que nous tirons de l'examen du profil de la sonie corrigée : c'est la discontinuité qui importe. Les (fig. 31 à 34) offrent d'autres exemples : la comparaison avec les profils soniques et mélodiques confirme cette conclusion. La remontée qui suit la dépression coïncide le plus souvent avec une montée sonique, mais parfois avec une forte énergie consonantique ; (fig. 34) : dans papa tape, a_3 est plus bref que a_2, son intensité est très proche de celle de a_2, mais sa sonie est un peu supérieure, parce qu'on corrige en phones et qu'on tient compte de la hauteur mélodique plus élevée. L'énergie a porté sur tape (11). On peut aussi mettre la dépression de P_o en relation avec la rupture mélodique, car il semble que l'activité glottale soit liée en partie à ces variations de pression sous-glottiques. Mais les sommets ne coïncident pas toujours avec les sommets de hauteur.

Une relation apparaît entre les proéminences (perception), les accroissements brusques de sonie corrigée (acoustique) et de Psog (physiologie) dans tous les cas d'accent expressif. On observe un rapport constant entre les accents à forte charge expressive et l'effort expiratoire. Celui-ci peut se porter sur un élément ou sur un autre.

La méthode de calcul de la sonie corrigée présente l'inconvénient de négliger l'effort consonantique, et c'est pourquoi nous la complétons par une évaluation de E C. L'image physiologique qu'offre le calcul de pression sous-glottique a l'avantage de tenir compte des données diverses d'une manière plus cohérente. Ainsi, à la fin de séquences courtes (fig. 31 à 34), les consonnes finales énergiques correspondent à une légère

---

(11) Cf. La comparaison de "ta cape" énergique et normal dans Straka, Voyelles et consonnes, p. 98.

remontée de la courbe P. D'autre part, les occlusives sourdes ou énergiques ont une amplitude de pression sous-glottique plus grande. On observera l'aspect très différent que présentent les courbes des fig. 31, 32, 32 bis et des fig. 33, 34 : cela est dû principalement à une position différente de la sonde. On notera aussi qu'à la fin de séquences respiratoires courtes et isolées, l'intensité acoustique et la hauteur peuvent baisser alors que l'effort expiratoire est grand (fig. 32 : C 617). Il est exact, comme le dit G. Straka, que l'effort articulatoire est distinct de l'effort expiratoire (12) : on trouve sous l'accent pénultième C 6/1 "perlinpinpin" et C 6/9 "un costume" un net effort expiratoire, alors que ces voyelles et consonnes accentuées sont plus brèves : l'allongement va de pair avec l'énergie articulatoire.

La mesure de la pression sous-glottique offre évidemment une image de l'effort expiratoire bien meilleure que celle que fournit un spiromètre ou un aéromètre, puisque le débit d'air pris à la sortie de la bouche varie selon le degré de fermeture du canal buccal. L'investigation par ce procédé est cependant limitée par les interférences de tous ordres (pulsations cardiaques, contractions musculaires etc...) qui se manifestent de plus en plus à mesure que la séquence s'allonge et que diminue le volume d'air pulmonaire. Ainsi sur notre tracé P_o du quatrain de Baudelaire, les montées correspondent aux accents rythmiques après une reprise de respiration, mais non au 4ème vers qui se lie au 3ème. Tous les "pics" n'ont donc pas une égale importance : ceux où se manifeste le plus l'effort expiratoire sont ceux que précède une "vallée". Un "pic" ou une "remontée" peut correspondre à un son consonantique. C'est très fréquent pour les occlusives en finale absolue, qui sont suivies d'une sorte de "bosse" correspondant à l'explosion ; on constate donc un net effort expiratoire. Mais il est notable que les remontées de sonie corrigée se trouvent coïncider avec les remontées de pression sous-glottique, particulièrement dans les phrases patoises dont les accents ont été "énergiquement prononcés", comme ils sont dans le corpus.

---

(12) Straka, Voyelles et consonnes, p. 63-65.

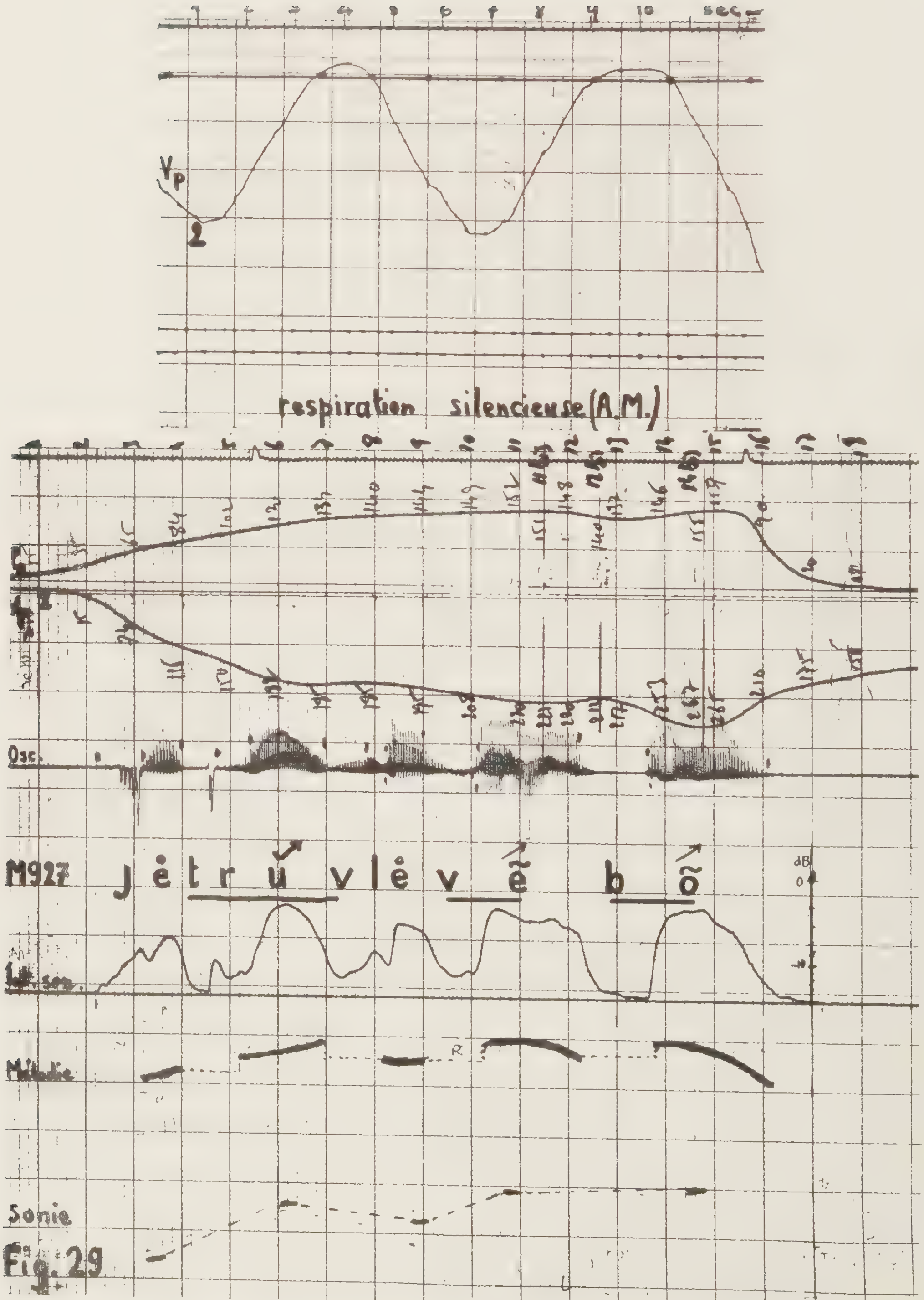
sec
Vp
respiration silencieuse (A.M.)
Osc.
M927
dB
Lt. son.
Mélodie
Sonie
Fig. 29

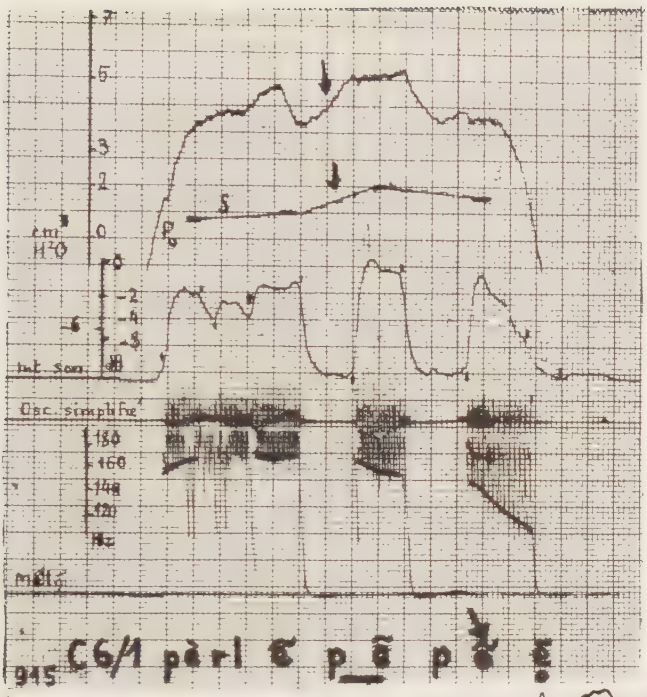

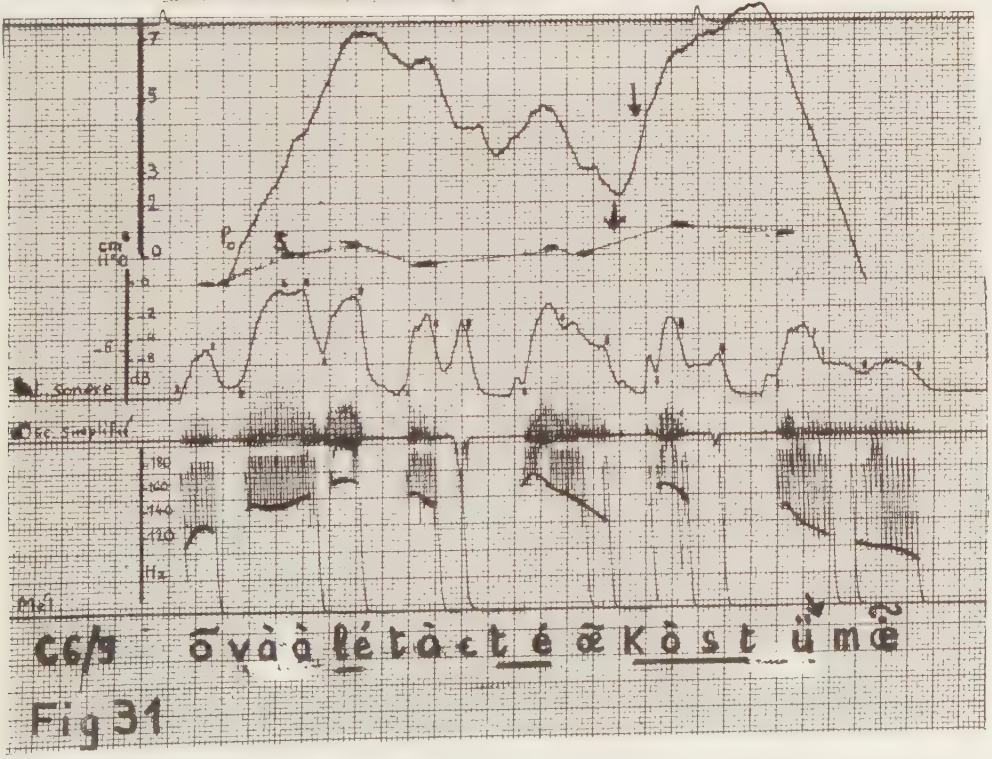

Fig 31

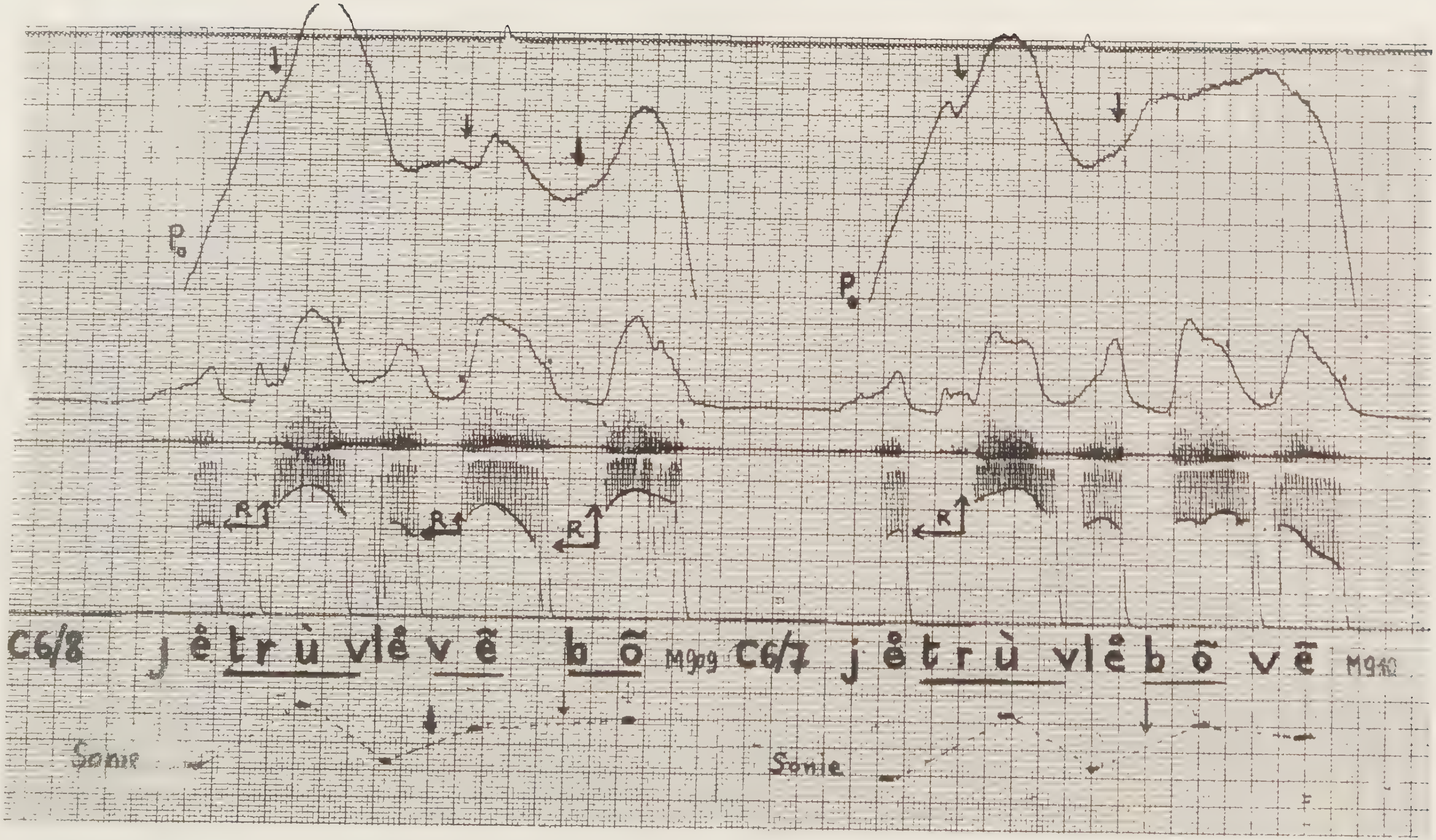
P₀
P₀
R
R
R
R
C6/8 j ê t r ù v l ê v ẽ b õ M909 C6/7 j ê t r ù v l ê b õ v ẽ M910
Sonie
Sonie

9.32

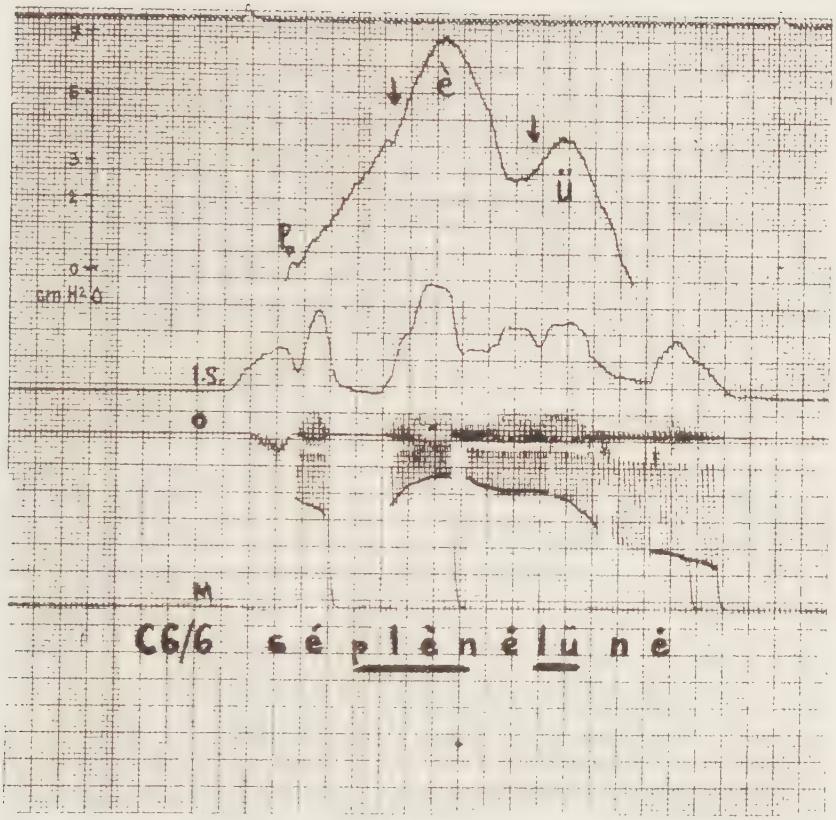

Fig. 32 bis

La hiérarchie de relief des voyelles ne correspond pas toujours aux variations de Psog, mais les discontinuités importantes lui correspondent, dans des séquences courtes tout au moins, et d'autant plus que les séquences sont plus expressives. Nous ne concluons pas que l'accroissement de la pression sous-glottique est toujours associé à la proéminence auditive ou à l'accent, mais qu'il est un corrélat de l'expressivité. Bien que restant dans le qualitatif et le relatif, ces considérations éclairent la réalisation des accents à forte charge expressive dans le corpus et justifient, dans certaines limites, notre analyse instrumentale. L'accent dynamique est bien, comme l'affirmait Stetson (13) la "culmination d'un mouvement".

2° Hiérarchie dans le groupe accentuel

Afin de serrer de plus près la réalité linguistique, il ne faut pas se borner aux comparaisons bilatérales. Nous préférons une méthode qui tienne compte de l'ensemble. Comparons le profil des sonies vocaliques et la courbe mélodique avec les jugements auditifs, l'analyse syntaxique et sémantique des groupes accentuels.

1) Syntagmes isolés.

Les syntagmes isolés ayant un sens complet par eux-mêmes, ne font pas difficulté : il y a toujours en français régional une nette proéminence monolatérale quand l'accent est final :

2 syllabes : J 36 i tchant' (fig. 35)
de même 38, 39, 40.
J. 64 is-oeuftent /..

3 syllabes : K 18 i nd'acate/..

soit 5 occurrences sur 498. Ce cas est exceptionnel et d'ailleurs artificiel : il s'agit chaque fois d'une réponse à une question de dialectologie. Entre les pauses longues, on trouve 3 occurrences, toutes chez A, dont le débit est lent :

(13) Motor Phonetics.

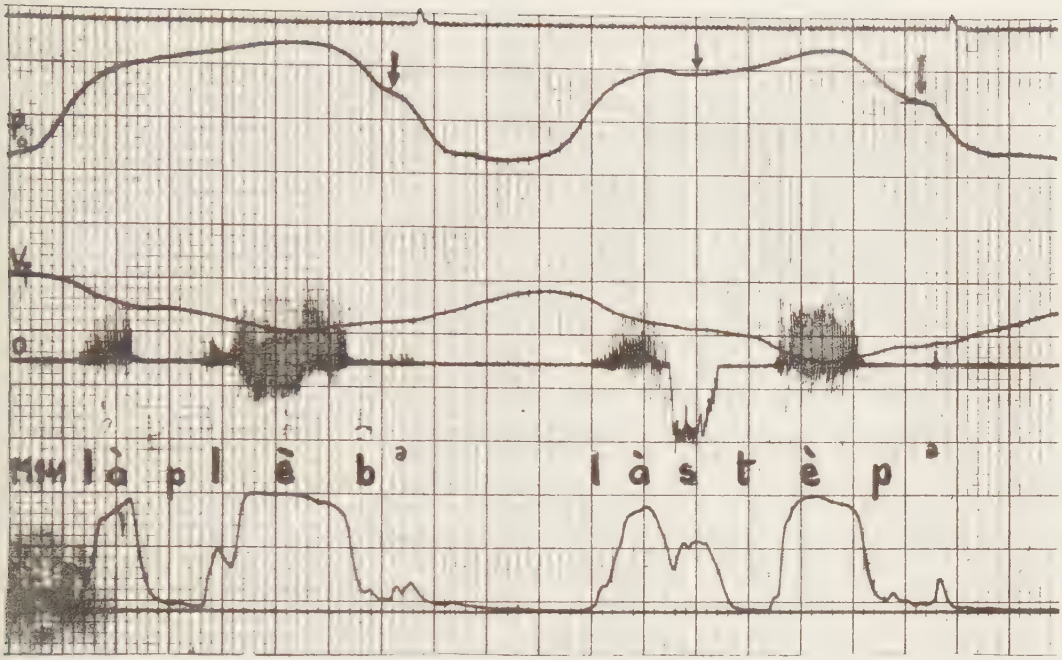

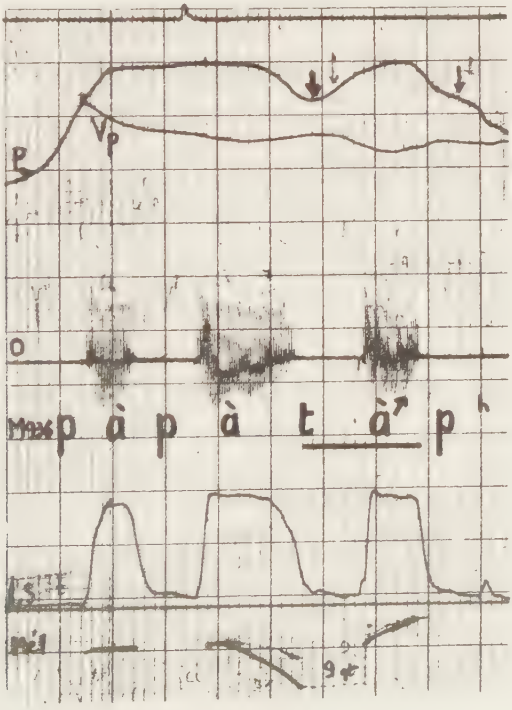

Fig.34

A 17 que cha/...
A 37 cha fait /...
A 52 à l'ruell'Caudron /

2) Deux syntagmes formant deux groupes.

Le découpage syntaxique apparaît avec netteté dans :

B 16 Quel âch' / que vous avez /...
D 37 elle a buké/à cheul' porte
F 38 pour les afonts/ êt' contints
G 33 qu'est-ce qui a / te rap'tisses/...
I 41 su s'tête/in capeau /...
I 141 et y-a été lâché/ dins le Hainaut belge/...
J 40 les gens /i tchanttent/...
J 155 ch'est net / comme inn'pirette/...

Dans J 40 par exemple, le premier accent comporte une rupture et une "bosse" mélodique : c'est un sommet sonique, non moins "élevé" que sur le 2° accent (que marque en plus une rupture et une descente). Dans :

C 7 t'attrapes/ c'froid d'sus/ (fig. 35),

on voit nettement les montées mélodiques pour les deux accents, la deuxième beaucoup plus forte et avec une rupture. Le a accentué est plus long et plus intense que le a initial ; sa sonie telle que nous la calculons est supérieure à celle du a de froid. Le sommet sonique de la séquence est sur [u] ; le [s] est particulièrement long et énergique. Ces cas sont également rares dans notre corpus : 8 sur 498. Il en va différemment en français.

3) Ce qui compte, nous venons de le montrer, ce n'est pas le sommet sonique mais la discontinuité, la remontée sonique après une sonie plus faible, c'est-à-dire le phénomène dynamique. C'est cela qu'il faut entendre quand nous parlons de dominance sonique. Il est possible de saisir d'un coup d'oeil ce faisceau de relations, avec les corrections indispensables, grâce aux profils schématiques (fig. 36 à 39) que nous allons commenter. A gauche on lit une échelle de sonie en phones, à droite une échelle de mélodie en Hz. Comme seules comptent les données relatives, nous avons superposé les courbes pour qu'apparaissent de la façon la plus nette possible, les inversions et les discordances.

H 6 les selles / i [illegible]utent/

On voit immédiatement que les dominances soniques (30 et 32) sont précisément là où les accents ont été perçus (groupes du sujet et du prédicat), que le 1° est détaché par une rupture d'un ton et demi, le 2° par une rupture d'un ton, mais avec une "bosse" importante (180-220-190 Hz). L'examen des durées n'eût guère fourni ces indications qui concordent avec la syntaxe : le [é] initial et le [i] du pronom sont respectivement de 19 et de 19,5 cs alors que les voyelles accentuées n'ont que 13 et 14 cs ! Le calcul de l'énergie consonantique donne un écart positif très net pour les consonnes qui précèdent et suivent les voyelles accentuées. Toutes les analyses concordent. Il en est de même pour :

E 7 chá/ch't aut cósse/ (fig. 36)

H 7 te t'assís/ te vol'su l'dos / (fig. 36)

La juxtaposition a ici une valeur temporelle (="A peine assis, on tombe") : c'est un tour syntaxique patois.

I 41 su s'têt/in capeau/ (fig. 37 et 49).

Il s'agit d'un nom en construction absolue (14).

B 135 on peut pás/pensér/ (fig. 37).

Discordance des deux courbes en intonation descendante comme B 30 (fig. 38).

A 34 y-avot nin/ d'leumire/ (fig. 37)

Un témoin n'a pas marqué l'accent sur nin pourtant 2ème sommet sonique, sans doute parce que la remontée sonique n'est pas assez forte .

K 27 cha/ch'est/du j'veux/je n'peux/cha (fig. 38 et 48).

On voit que les remontées soniques coïncident clairement avec les montées mélodiques quand il s'agit de mettre en relief deux verbes. Il en est de même pour J 52 (faible sonie sur pas), I 38, etc.... La hiérarchie de proéminence est aussi nette en patois qu'en français.

---

(14) Remacle, Syntaxe de La Gleize, III, p. 259.

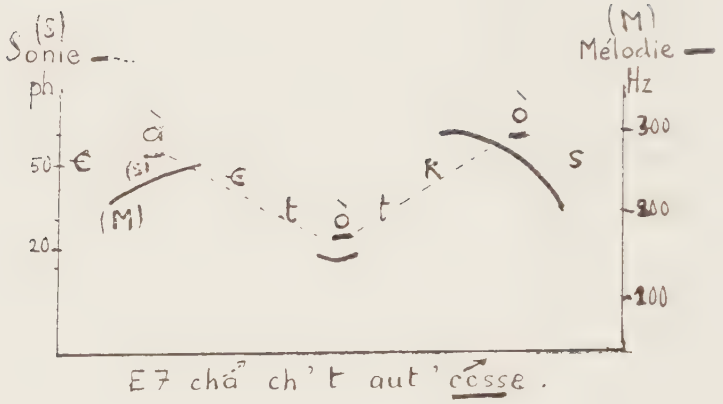
(S)
Sonie
(M)
Mélodie
ph
Hz
50
20
300
200
100
(S)
(M)
E7 chá ch' t aut' cosse .

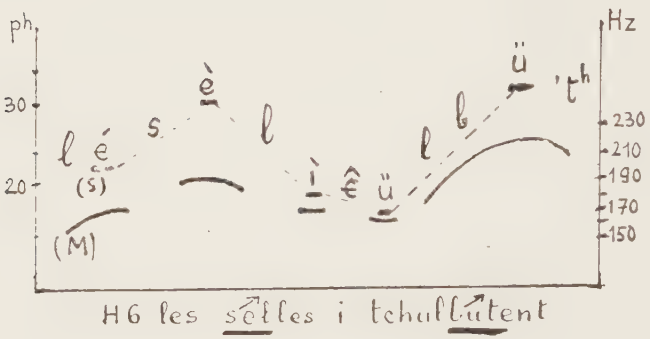
ph
Hz
30
20
230
210
190
170
150
(S)
(M)
H6 les sôlles i tchuflûtent

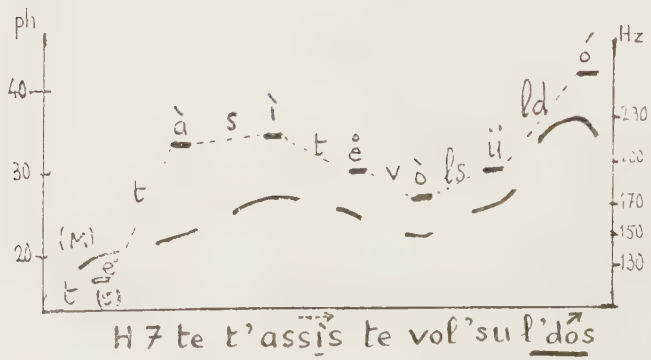
ph
Hz
40
30
20
230
170
150
130
(M)
(S)
H7 te t'assis te vol'su l'dos

I 41 su s'têt...in capeau

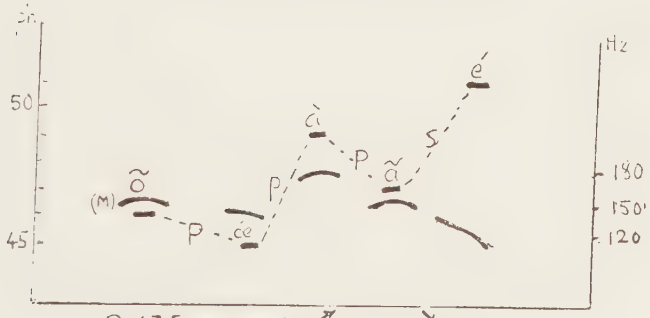

B 135 on peut pas penser

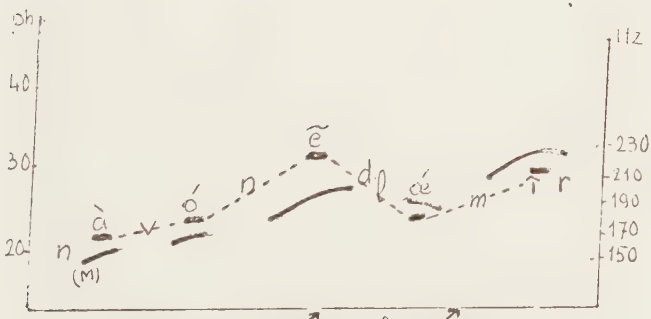

A 34 n-avot nin d'leumire

B31 pour boire d'l'eau... et dormir sur les carreaux i faut
n i n prier beau

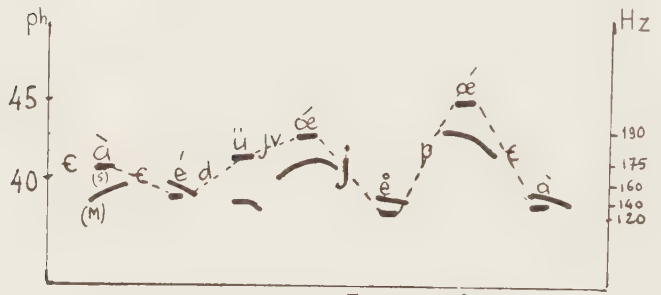

K 27 cha ch'est du j'veux-je n'peux cha

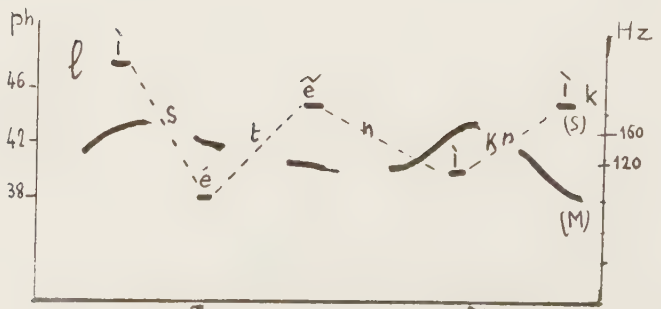

B30 l i c'est in niqu' nique

B 113 y-était tout fait

B 115 y-est étouffé

B 16 quel âche que vous avez

Fig. 29

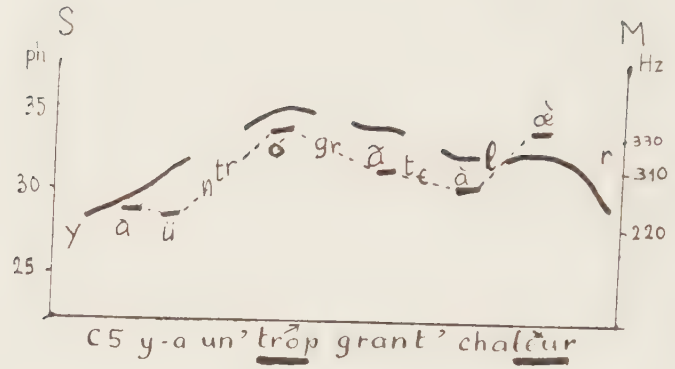

C5 y-a un' trop grant' chaleur

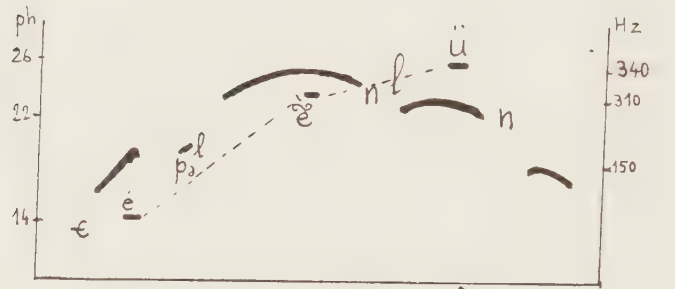

F90 ch'est 'plein' lune

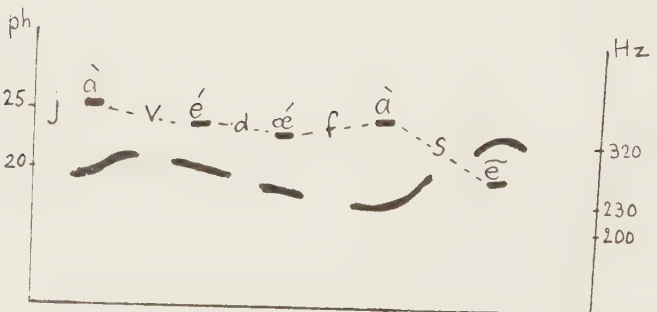

D27 j'avais deux faces hein

4) Un bon exemple de structuration est fourni par B 31 (fig. 38). Il s'agit d'un dicton bien connu à Roubaix ; il signifie que l'on tombe dans la misère sans qu'il soit nécessaire de la rechercher (allusion à la paresse de quelqu'un). Cette phrase dite d'un ton sentencieux est martelée, le débit est lent (pause après eau et carreaux).

B 31 pour boir' / ed'l'eau / et dormir sur les carreaux/i faut nin/ prier beau/

On repère trois accents, précisément aux assonances, intégrant chacun deux syntagmes. Le profil sonique, qu'on peut considérer comme une approximation de l'effort physiologique, si on l'envisage d'un point de vue dynamique (discontinuité), comporte 5 sommets :

boire	18 phones
eau	22 phones
mir	18 phones
reaux	22 phones
beau	23 phones

Il y a discordance, dans le dernier syntagme, entre la durée vocalique et la sonie : [é] de prier a 17 cs et 22 phones, [ó] de beau, 10 cs et 23 phones. La durée vocalique n'est pas à elle seule un corrélat d'accent, puisque voici les valeurs de voyelles les plus longues dans chaque unité :

l'eau	28 cs
mir	14 cs
reaux	22 cs
les	17 cs

(beau ne dure que 10 cs)

L'énergie consonantique des consonnes est supérieure à la moyenne de celle des consonnes non accentuées, particulièrement celle de beau.

Calcul des ruptures mélodiques vers le haut (R H)

de l'eau	135	(9 qt)
dormir	126	(6 qt)
carreaux	168	(21 qt)
prier beau	250	(25 qt)

Cette dernière rupture est la plus forte, car elle est le signifiant de l'intonème et, en plus, elle porte une charge expressive importante. Une étude semblable a été menée sur le dicton français équivalent, qui a été dit par deux étudiants de Nancy et par nous-même : "Pour boire de l'eau et coucher dehors, on ne demande congé à personne". Le résultat diffère en ce qui concerne :

1°/ l'amplitude du relief sonique, qui est moins accusée en français ;

2°/ les durées vocaliques, qui sont croissantes dans chaque syntagme.

On voit que l'analyse instrumentale donne une image, précise et irremplaçable, de la hiérarchie des syllabes d'une phrase. Deux groupes : pour boire, et dormir, sont "dégagés" ; l'analyse auditive ne l'avait pas décelé. Un seul syntagme, l'avant-dernier, n'a pas été individualisé par l'accent et il se fond avec le dernier, dont le sémantisme est relativement plus important. On observe enfin que les "montées" soniques à l'intérieur du syntagme sont de plus en plus grandes. Ce dernier trait est conforme au dynamisme croissant qui caractérise le groupe accentuel en français (15).

5) Il est intéressant de comparer les profils de réalisation de phrases à phonèmes identiques dont la structure syntaxique et le sémantisme sont différents :

B 113 y-était /tout fait / (fig. 39)
B 115 y-est étouffé/ (fig. 39).

Nous avons fait marquer la différence par le locuteur. La seconde a un profil plus plat, mais une plus forte rupture la caractérise. Il en est tout à fait de même dans K 18 et K 20 (acate - a quate).

Un rythme binaire fort/faible s'observe dans les deux tracés : il n'est pas pertinent. La différenciation est réalisée par la rupture mélodique, qui a ainsi une fonction distinctive. Dans B 115 (étouffé), le t de liaison a une plus grande énergie que celui de était : c'est un fait de jointure qui contribue à la différenciation, marquée surtout par l'intonation.

B 30 li / c'est / in niqu'nique

(15) G. Faure, Accent, rythme et intonation, p. 16.- Delattre, Modes phonétiques du français, p. 12-13.

Les informateurs ont hésité pour cette séquence. La comparaison du tracé (fig. 8) et du profil (fig. 38) explique pourquoi l'oreille de certains informateurs a bien perçu la discontinuité sonique aux deux points critiques. Mais ils n'ont pas perçu le sommet sonique de l'article in, pour lequel la courbe mélodique ne présente rien de remarquable. Il doit s'agir, en ce dernier cas, d'un phénomène souvent observé en français, mais dont on a peu d'études instrumentales. Rousselot remarquait (16) que "dans le récit un rythme instinctif s'établit". Fouché écrivait : "Si le ton s'élève, on observe un balancement rythmique" (17). Autre observation de Martinet : "Un accent peut déterminer ... un renforcement ou un affaiblissement de certaines syllabes ... un rythme binaire" (18). Ce "rythme instinctif", pour reprendre le terme de Rousselot, est nettement visible sur les profils soniques de nos parlers populaires ; il est plus marqué (ex. : B 135, fig. 37 et 59) qu'en français.

Mais il faut distinguer ce rythme, manifesté par la "sonie corrigée", de l'allongement graduel qu'on constate en français à mesure qu'on avance vers la fin du groupe accentuel.

Dans B 30 (fig. 8 et 38) s'observe une remarquable inversion des lignes mélodique et sonique, comme dans le profil de :

B 16 quel ǎch que vous avez̀ (fig. 39).

Cette discordance serait anormale en français "non marqué". La dynamique décroît, mais en dents de scie. Le "poids" est sur le noyau sémantique âge qui possède la plus grande valeur informative. Le pronom conjoint vous possède un relief bilatéral : il a une certaine valeur informative lui aussi, comme on peut s'en convaincre si on le traduit, selon une suggestion de G. Faure, en style télégraphique ou en "petit nègre" ("âge vous" ?). Le mouvement mélodique ne correspond pas à la courbe sonique puisqu'il ne met pas le pronom vous en relief. On a affaire à un "rythme instinctif" binaire, prévisible parce que dû à des contraintes physiologiques indépendantes de la couche verbale. En observant les figures 36 à 39 et 52, on se convaincra que ce "rythme instinctif", reflété par le profil sonique, épouse le plus souvent l'image de l'effort physiologique général, le sens et le découpage syntaxique. Il devient donc une réalité linguistique.

---

(16) Revue de Phonétique, I, I, p. 89.

(17) Phonétique historique du français, I, 93.

(18) Description phonologique, p. 88.

Prenons un autre exemple :

I 23 ch'étot l'histoir' du déménagement du ~~jeun~~' ménache d'not' camarat' là (rythme 4-5-4-6).

Chaque sommet sonique coïncide avec un syntagme. Le niveau d'accentuation dépend de la structure de l'unité où elle se trouve. En français, "tout groupe de mots étroitement liés par le sens et non séparés par une pause est susceptible d'être traité comme une unité accentuelle unique, et par conséquent doté d'un seul accent, quelle que soit sa composition grammaticale" (19).

Il n'y a qu'un accent par groupe, mais, pour déterminer celui-ci, le critère sémantique ne vaut qu'à condition d'être complété par des critères grammaticaux, plus aisés à définir avec précision.

Au plan du discours, un groupe accentuel normal comporte donc simultanément :

1°/ une cohérence syntaxique.

2°/ une cohérence sémantique.

3°/ une proéminence accentuelle, confirmée par l'analyse instrumentale, qui individualise l'unité et l'organise en une hiérarchie de syllabes.

4°/ un élément mélodique final ayant valeur d'intonème.

Un morphème, pas plus en patois qu'en français, ne saurait constituer un groupe accentuel. L'absence de la troisième condition entraîne celle de la quatrième : le groupe fusionne alors avec celui qui suit ou qui précède. Il n'est évidemment pas exclu qu'il y ait un trait intonatif en l'absence d'un intonème ou de toute proéminence accentuelle.

C'est à partir de ces quatre conditions que doit se poser le problème de ce qu'on appelle parfois le "demi-accent".

---

(19) Garde, L'Accent, p. 95. Il soutient, contre Togeby, qu'en français il y a permutation accentuelle possible au niveau du syntagme.

6) Problème du "demi-accent".

Il s'agit d'un accent non complètement réalisé, analogue au "Nebenakzent" de l'allemand. Les dominances sonique et mélodique y sont insuffisantes, et seules sont présentes la cohérence syntaxique et sémantique. Il n'est pas impossible en effet que la démarcation finale d'un mot polysyllabique isolé existe encore quand celui-ci est absorbé dans un groupe. Mais ce phénomène est inexistant dans nos matériaux, si on prend soin de ne pas le confondre avec les divers procédés expressifs ; ex. : froid dans C 7 (fig. 35) ou dormot dans G 65 (fig. 57).

Pour Delattre, il resterait en français un "demi-accent" en cas de désaccentuation (19). Théoriquement lorsqu'on dit isolément : il vient, on accentue vient. Si on dit : il vient demain, il y aurait accent sur main, mais vient garderait "quelque chose" d'accentuel (20).

Les critères proposés peuvent résoudre certains problèmes que pose le découpage de nos matériaux. Dès que la dominance instrumentale et la proéminence auditive existent, fussent-elles peu importantes, et s'il y a cohérence sémantique et syntaxique, pourquoi n'y aurait-il pas un véritable accent ? C'est cet ensemble de critères qui doit permettre de se prononcer, non le fait que la réalisation est plus ou moins marquée.

L'accent est un fait de langue, une unité discrète. Lorsqu'on parle d'accent, on est dans le domaine du discontinu ; donc on ne saurait"couper en deux" un accent. On pourrait dire qu'il s'agit d'un "accent faible" (21), en distribution complémentaire avec un "accent fort". Mais appliquer cette terminologie au français, c'est impliquer que l'accent y est toujours un accent de force. C'est plus fréquent en patois qu'en français régional, mais nullement constant. Il est dangereux de définir l'accent par la réalisation. C'est pourquoi nous évitons aussi le terme d' "accent tonique", qui implique étymologiquement que c'est la hauteur musicale qui le caractérise ; or d'autres facteurs coexistent avec celle-ci, et parfois la relaient : 67 cas U et 16 cas nU de dominance sonique sans rupture mélodique.

---

(19) Delattre, Accent de mot et accent de groupe, p. 71.

(20) Grammont, Traité pratique de prononciation française, p. 103.

(21) Togeby, Structure immanente de la langue française, p. 53.

On ne peut pas dire que les accents de mots non finaux de groupe "subsistent souvent dans un état réduit" (22). Delattre (23) écrit : "L'accent de mot peut en partie survivre à l'accent de groupe, car la désaccentuation des syllabes non finales du groupe rythmique est souvent seulement partielle. Pour les syllabes non finales de mots majeurs (ex. : vase dans : un beau vase de fleurs)autres que le dernier groupe, la désaccentuation incomplète est la règle générale". Il est vrai qu'il y a encore une proéminence : mais la critique du demi-accent est due à des difficultés d'ordre linguistique : il n'y a pas d'accent de mot en français. On ne peut dire "accentué", même incomplètement, un mot comme vase dans cette séquence. P. Garde l'appelle "écho d'accent, différent de l'accent secondaire en ce qu'il ne s'agit pas vraiment d'un accent" (24).

Le problème se poserait de façon plus claire, en français, si on adoptait le point de départ suivant : le groupe accentuel, défini par le sens et la syntaxe, est élastique et sécable. C'est seulement si on peut affecter, à un ensemble de syllabes, les quatre critères que nous proposons, qu'il y a un véritable groupe accentuel. Le terme de "demi-accent" est critiquable : il faut parler d'une proéminence moins marquée, non d'un "demi-accent". Ce phénomène n'affecte que la hiérarchie à l'intérieur d'un groupe.

La terminologie ne doit pas refléter des théories périmées. Cette précaution est particulièrement importante pour les études de prosodie dialectale, où l'on pourrait être tenté de repérer plus de traces accentuelles du substrat patois qu'il n'y en a en réalité.

7) L'attaque.

Dans les tracés des séquences suivantes, nous avons remarqué une "sonie corrigée" relativement forte, et, parfois, un sommet de hauteur dans la syllabe à l'initiale absolue, c'est-à-dire au début d'un groupe après pause :

---

(22) Spang-Thomsen, Accent fixe en français, p. 70.

(23) Accent de mot et accent de groupe, p. 69 et 72.

(24) Garde, L'Accent, p. 53-57.

A 31, 37, 38, 40, 52, 53.
B 10, 17, 74, 131, 135 (fig. 40)
D 27
E 1, 5, 6, 7 (fig. 36), 10, 15, 17, 24, 42.
F 1 (fig. 18), 26, 131, (fig. 20).
G 39, 42, 168
H 17
J 36
K 2, 8, 40, 165.
L 111 (fig. 22)

Aucun informateur n'y a repéré d'accent.

Il ne s'agit pas seulement d'impératifs, ou de pronoms démonstratifs détachés, du type "ça", que la syntaxe projette en avant. Des prépositions, des adjectifs, des verbes, des adverbes ou des pronoms en sont affectés indifféremment, et non seulement des ordres, des interrogations, des exclamations ou des assertions véhémentes.

Le nombre de ces attaques fortes varie beaucoup selon les locuteurs : 9 chez E, 5 chez A et B, 1 seulement chez D, H, J et L.

Straka écrit : "L'attaque coïncide avec la reprise de l'effort musculaire et respiratoire" (25). P. Simon a aussi observé le phénomène, en français : "Dans quelques cas, la position initiale du groupe est plus forte que la position intervocalique accentuée" (26). Ce phénomène n'est pas un accent : il est dû à un démarrage non pas progressif mais brutal. Il caractérise particulièrement notre sujet E qui est précisément de caractère bougon et colérique (cf. 11,7). Il est douteux qu'il s'agisse d'un procédé expressif lié à la mise en valeur d'un important élément sémantique. Après Straka, nous appelons ce phénomène "attaque" dans deux cas (ce qui ne préjuge pas de son caractère linguistique) :

1°/ Lorsqu'il ne s'agit pas d'un "centre d'attention", et qu'il n'est donc pas perçu comme accent.

2°/ Lorsqu'il ne précède pas un élément grammatical ou lexical doté d'une forte charge informative.

---

(25) Energie et faiblesse articulatoire, p. 20-21.

(26) Consonnes françaises, p. 194-197.

C'est une réalisation énergique, soit vocalique, soit consonantique, mais non un "accent d'insistance".

En résumé, avant d'attribuer à l'accent n'importe quel "pic" de la ligne de sonie corrigée, il convient de faire la part de ce fait d'ordre psycho-physiologique. Il ne s'agit pas d'un trait régional.

Classons, en terminant ce chapitre, les pourcentages moyens de dominance pour chacun des 3 paramètres classiques dans la réalisation de la sonie corrigée :

1. durée vocalique : 79,3 %
2. hauteur : 72,6 %
3. intensité vocalique : 59,1 %

3. LA MELODIE

1° Comment la représenter ?

On sait que les éléments musicaux, mieux perceptibles que les autres paramètres de l'accent (1), jouent un rôle important dans la mise en relief. Dans une courbe fournie par l'analyse instrumentale, celle de F 39 (fig. 5), nous avons cherché comment représenter les éléments mélodiques qui peuvent contribuer à la réalisation des quatre accents perçus :

C'est à Lille, te sais, au fin fond, là-bas.

Neuf systèmes ont été essayés : ceux de D. Jones, Palmer, Croft, Armstrong et Ward, Pike, Pike et Fries, Hockett, Faure, Trager et Smith. Aucun ne peut "constituer une représentation rigoureusement exacte" (2). La comparaison (fig. 7) montre que les systèmes qui servent le mieux notre propos sont :

1°/ celui de D. Jones,

2°/ celui de Hockett pour représenter les intonèmes (=Terminal Contours, TC),

3°/ celui de G. Faure qui intègre étroitement à l'énoncé les éléments musicaux importants, et qui allie registres et "tons mélodiques".

Les courbes de K 1, E 17, B 31 et F 34, qu'on trouvera représentées à la fin de ce chapitre, pourraient être interprétées ainsi selon le système de G. Faure :

K 1 a ˊlors, Ba_tisse, ˊc'mint qu'ˋ cha_va ?
(alors, Baptiste, comment ça va ?).

Nous sommes amené à noter un "ton statique grave" sur tisse et sur va, qui sont accentués, une attaque aigüe sur c'mint, et une montée sur lors. Mais à la limite, chaque syllabe devrait avoir le sien : on ne peut négliger la descente, si caractéristique, de la pénultième cha. On voit les difficultés d'une étude de l'intonation qu'on aborderait sans avoir, au préalable, tiré au clair les réalisations accentuelles.

---

(1) D. B. Fry, Experiments in the perception of stress, p. 152.- G. Faure, Eléments musicaux, p. 145-147.

(2) G. Faure, Eléments musicaux, p. 171.- Jones, Intonation Curves, et Outline of English phonetics.- Coustenoble et Armstrong, Studies on French Intonation.- Hockett, A Course in Modern Linguistics.- Armstrong et Ward, Handbook of English Intonation.- Pike, Intonation of American English.- Palmer, English Intonation.-

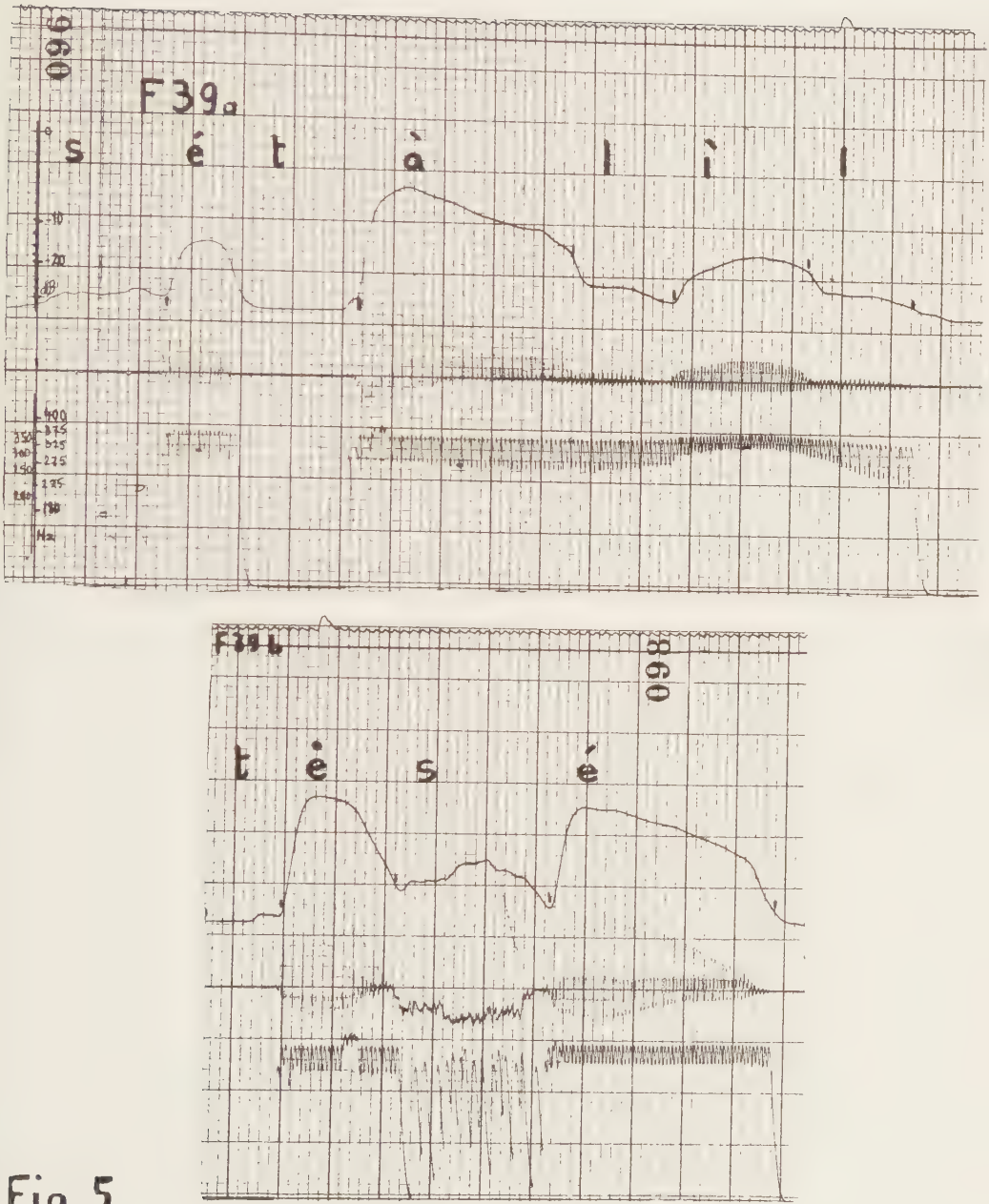

Fig.5

E 17 v'là cor inn'/fos qui tap' des\clos ichi au ¯d'sus (Voilà encore une fois qu'il tape des clous ici au-dessus). Cette fois les syllabes accentuées bien repérables sont seules pourvues d'un "ton" ; mais n'est-il pas intéressant de noter que le deuxième groupe "qui tape" reste plus haut et qu'il y a une gradation qui culmine à "clos" ?

B »l pour boire d'^l'eau, et dor¯mir sur les car^reaux... (début d'un pı »verbe local) (fig. 38).

Pourquoi noter une bosse supérieure sur "l'eau" et "reaux" plutôt qu'un ton statique ou une montée supérieure ? Cette "bosse" figure bien sur le mingogramme, mais elle n'a pas été perçue comme "bosse" : en effet la descente n'est que de 4 cs (la montée : 20 cs) et la fin a une sonie plus faible (- 2 phones). Ce qu'il faut plutôt noter, c'est que l'écart moyen [ė / ó] est inférieur à l'écart moyen [à / ó] : là est la différence linguistique entre continuation mineure sur "d'l'eau" et continuation majeure sur "reaux" ; la forme de la courbe ne donne pas d'indication sur ce point. Après "dormir", il y a pause, mais pas de variation mélodique instable sur la courbe : pourtant nos informateurs ont tous perçu l'accent sur "mir", affecté d'une dominance sonique.

F 34 (I') poire étot (au) mi¯tan et ch'étot intou¯ré d'fa\rine (recette de cuisine: La poire était au milieu et c'était entouré de farine).

La descente sur "et ch'étot intou" n'est pas notée ; les informateurs ont hésité à propos de la montée sur "ré", non relevé comme accentué,et pourvu d'une intensité sonore et d'une durée objective très faibles.

Nous avons éprouvé de telles difficultés dans ces essais d'analyse du relief mélodique que nous avons conclu que notre parler ne se prêtait pas aussi bien que l'anglais à ce système. La proéminence accentuelle ne paraît pas liée de façon aussi étroite à la ligne mélodique ainsi notée. Notre dessein n'est pas ici d'ordre pédagogique. Il aurait fallu user d'une autre méthode si nous avions voulu caractériser toutes les nuances intonatives, car ces 5 courbes, que nous avons fait entendre à trois de nos collègues linguistes, ont été notés par euxde façon différente. Mais les changements de direction, les ruptures mélodiques, les montées et les descentes ont été indiquées, par la méthode exposée, à peu près unanimement.

JONES

C'est à Lille, te sais, au fin fond, là-Bas

PALMER

c'est à Lille, te sais, au fin fond, là-Bas

CROFT

c'est à Lille, te sais, au fin fond, là-bas

ARMSTRONG – WARD

sé tà fif té sé ó fē fō là bà

PIKE

c'est à Lille, te sais, au fin fond, là bas
2- °3 / 2- °3 / 2- °3- 3-2 / 2- °3-2

PIKE - FRIES

C'est à Lille, te sais, au fin fond, là bas

HOCKETT

²C'est à ³Lille ²↑²te ³sais ³↑²au ³fin ³fond ²↓²là ³bas ²↓

FAURE

C'est à \Lille, te-sais, au ¯fin \fond, là-\bas

TRAGER-SMITH

c'est + à + Lille / te + sais / au + fin + fond / là-bas #

Fig. 7

Le système de Hockett est trop sommaire pour notre propos. Il suppose, comme celui de Faure, une analyse linguistique préalable. Le système de Jones fournit une représentation globale, utile pour l'étude de l'accent, à condition d'y ajouter des "bandes" (BM). Nous avons adopté ce terme car nous ne voulions pas, au début de l'analyse, préjuger du rôle linguistique que peut jouer une division en 5 registres de la tessiture vocale de chacun de nos témoins. D'autre part, parler de niveau, c'est se référer à des "lignes" qu'il nous paraît difficile de déterminer. Le terme de "bande" se réfère aux "bandes de fréquence" des acousticiens.

Voici comment nous avons procédé. Nous avons pris, d'après les données de l'analyseur de mélodie, comme valeur supérieure (en Hertz) la plus grande hauteur atteinte par chaque témoin dans l'ensemble du corpus enregistré par lui, et comme valeur inférieure la plus basse. Mais il n'a pas été tenu compte des hauteurs exceptionnellement hautes dues à une "voix de tête", ni des valeurs exceptionnellement basses, dues surtout au chevrotement. La bande d'ensemble ainsi obtenue a été divisée en cinq BM. Ainsi le témoin A, compte non tenu des éclats de rire et d'un dépassement exceptionnel, n'a pas monté au-dessus de 285 Hz en voix normale, ni en-dessous de 120 Hz. Les bandes mélodiques (BM) sont alors de $\frac{165}{5}$ = 33 Hz. Ces BM, numérotées de 1 à 5 de bas en haut, paraissent correspondre aux registres suivants :

5 : très aigu
4 : aigu
3 : haut
2 : moyen
1 : bas

Nous donnons ci-après l'ensemble des courbes mélodiques.

A

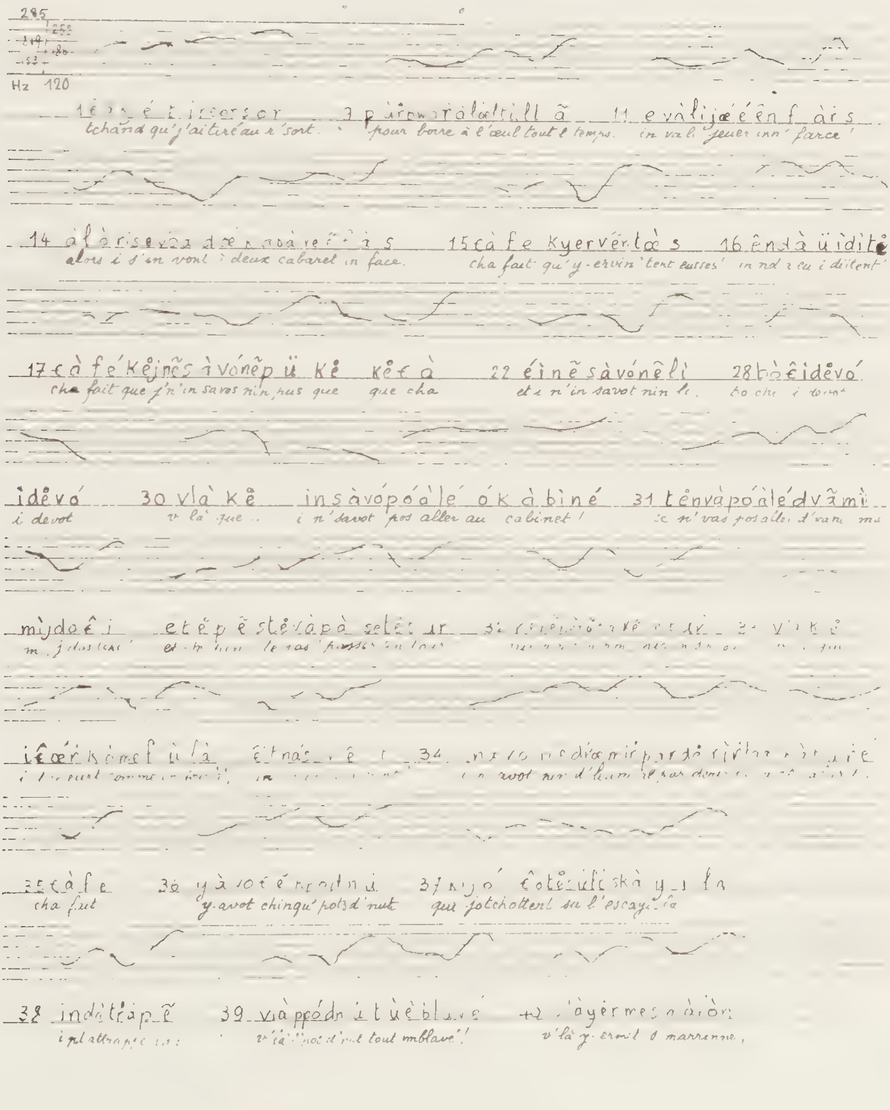
285
Hz 120
pour boire à l'œul tout l'temps.
alors i s'in vont à deux cabaret in face.
cha fait que j'n'in savos rin, pus que que cha
i devot
v'là que .. i n'savot pos aller au cabinet !
cha fut
y avot chinqu' pot3 d'nuit qui jotchottent su l'escayé-ia
v'là y-eroit d'marrenne,

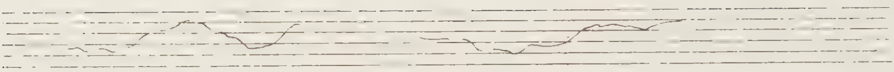

A 41 yétópókòřókàbàré — 42 téẽkőrtùdi làvùzòt

v'étot pos cor au cabaret, — « T'es incor toudis là vous-autes ? »

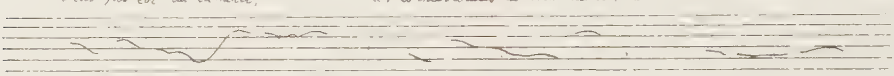

44 yàtràpèdœzimpódnu — 45 ɛà fen.tàèblavekàt — 47 àpréylàkė

y-attrappe in deuzime hot d nuit ! — cha fait nd a .mblave quate. — après, v là que

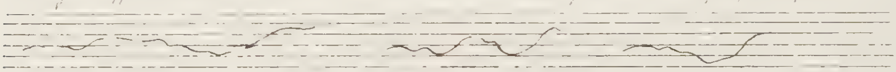

i sĕvàsisirdẽskàbàře — 48 i vẽbl ãkòmémóř — yétómàlát

i s'en va s'asser dins ce cabaret. — I vont blanc comme in mort : — y itšt malade !

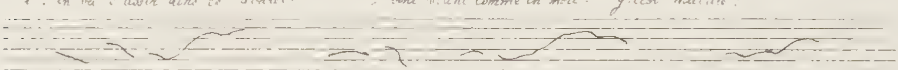

49 àlàfèisẽià li — 50 vlàkė — ẽsàmuznuzò t — 51 èllĕdmẽ

i cà fin i s'in va, li. — v'là que .. — in s'amuse, nous-autes. — el lind' main,

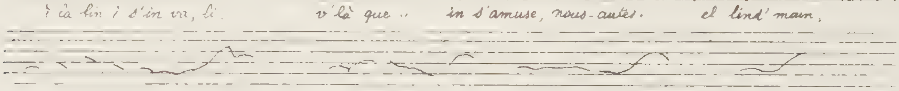

ósitókèssürévéyimi — 52 ėiřèstófàtùpře — àřrüèlkódrõ — 53 àlóř

aussitôt que j'sus révéyi, mi, — -ej restos là tout près, — à l'ruelle Caudron — — alors,

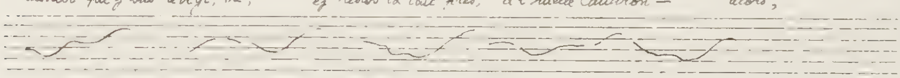

pr̊ẽmiùvrὰɛ — jétóɛüryœ — pùràlévir — ẽlkàbàrétirɛ̂œlgrimàs

premi ouvrache, — j'étos tchurieux — pour al'e. vir — el cabarétire tcheulé grimace.

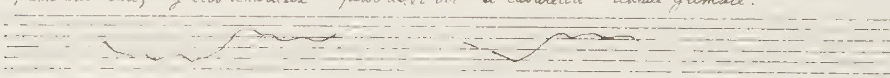

54 kréhàpėsiùlèldiàmi — 55 kóki à màři

-cré carrouls ! elle dit à mi ! — -quo qu'i a, marie ?

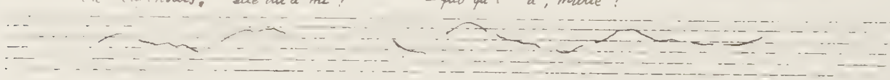

56 kójsěřédù tùmi — 58 ɛà ɛà ɛédépùřɛóèldikòmɛ à

-Quo ? j sais rin du tout me ! — -cha.. cha ch'est des pourchos ! elle dit comme cha. »

B

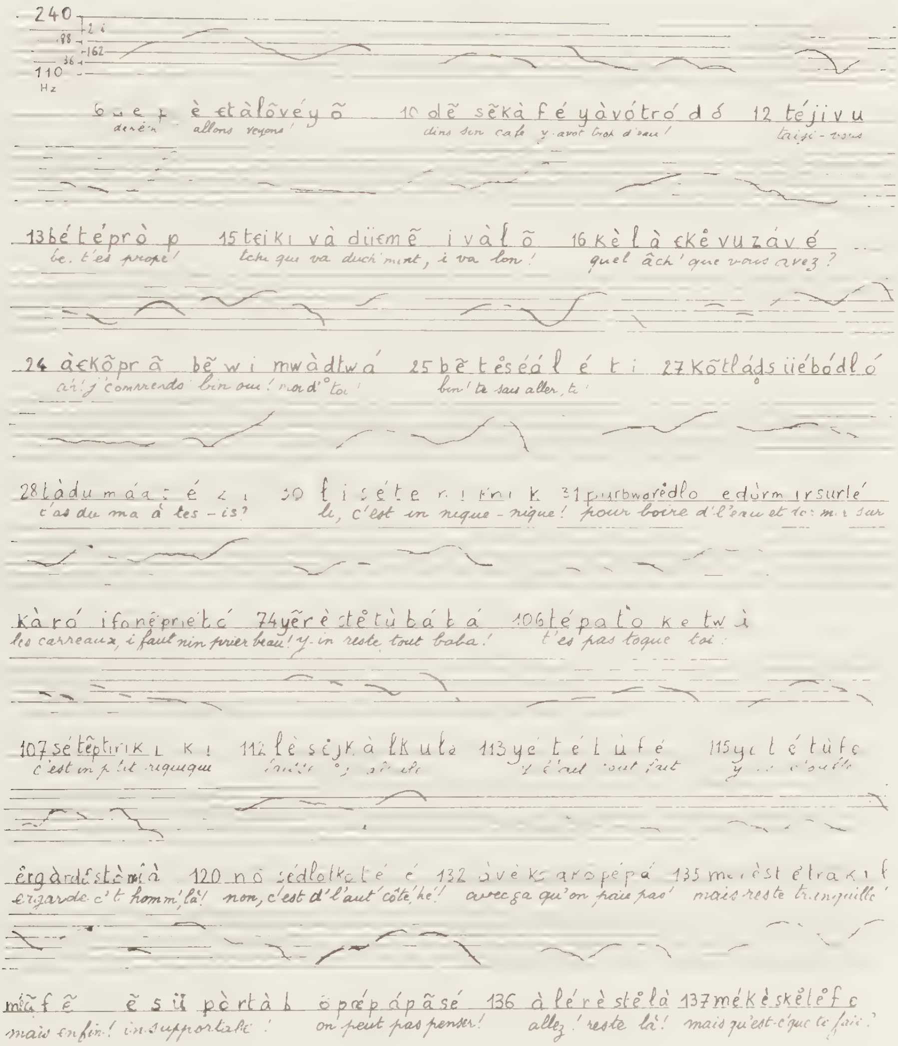
240
110
Hz
allons voyons!
dins sen café y avot trop d'eau!
be. t'es prope!
tchu qui va duch'mint, i va lon!
quel âch' que vous avez?
bin' te sais aller, ti
t'as du ma à tes -is?
li, c'est in nique - nique!
pour boire d'l'eau et to: m: sur
les carreaux, i faut nin prier beau! y-in reste tout baba!
t'es pas toque toi:
c'est in p'tit niquenique
erzarde c't homm' là! non, c'est d'l'aut' côté, hé! avec ça qu'on paie pas! mais reste tranquille!
mais enfin! insupportable! on peut pas penser! allez! reste là! mais qu'est-c'que te fais?

C

1 jétéglàsékãtèjérã treis 2 là, fèzé εό ẽ 3 àlòr, csort dlà
j'étais glacée quante j'ai rentré ici là i faisait chaud hein' alors, j'ai sorti t'la..

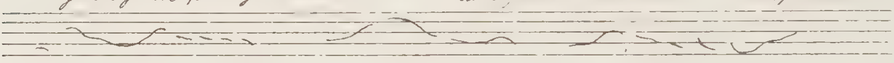

4 sépàünbònmézõpursàtèsé 5 yàüntrogrãdcàlœr 6 àlòrkãtèsòrtè dlà
c'est pas un' bonn' maison pour ça, te sais. y-a un' trop grand' chaleur. alors, quant' te sortes d'là,

7 tàtràpè sfrwàdsü inèfó pàplü s 8 èkãtjérãtré jé e remàlàt 9 jéétéprizdüfrwà
t attrapes c' froid d' sus' i n'in faut pas plus' et quant j'ai rentré, j'ai été malate j'ai été pris du froid

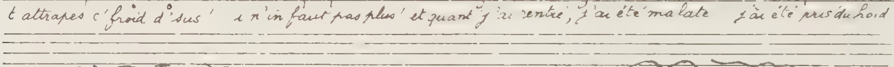

10 dirobétókcéeptipædkõjésyõkèjéàtràpétè sé pàrèlfrwà 13 làbédèlsàlyàvnü
dirot bétot qu'ch'est in p'tit peu d' congession qu' j'ai attrapé, te sais, par èl froid. l'abbé Delésalle y-a v'nu :

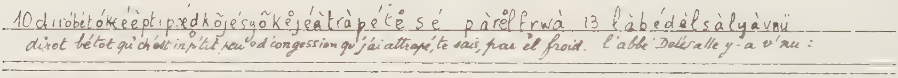

14 kèskè sédèspòrtré idi làsé fèrnã tidi 15 bẽj dibéwé 16 sàmétònkinlàjàmévü 18 wékèlàkàsé
"Qu'est-ce que c'est de c'port'aut, i dit, là; c'est Fernante, i dit? ben j'dis ben ouais. ça m'étonn' qu'i n'l'a jamais vu ouais qu'elle a cassé.

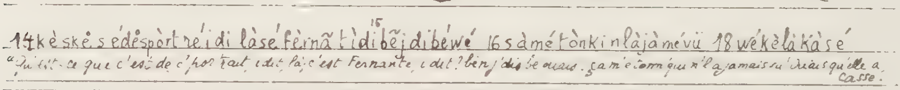

19 dwéjmẽrà pèlkòmàctœr 27 tùlé jùr tùléjùrẽ 28 nà v é püKdülébàtüKipasélè
ah. mais, j'm'in rappell' comme ach't heure. tous les jours, tous les jours, hein' n'avait pus qu'du lait-battu qui se passait, te sais.

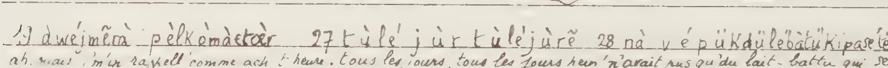

31 èlàspiré kõràpòrté sõlébàtü 46 sètsèmẽnsépàkèskèjàvé f é
elle aspirait qu'on rapportait son lait-battu. cett semain', sais pas qu'est c'que j'avais fait.

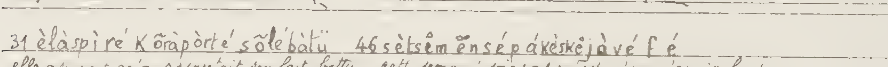

B138 mãfẽ kèskèsèktusà C47 àctœrẽj và mẽjeüngrãtkòtófilé
m'enfin qu'est-c'que c'est qu'tout ça? ach't heure j'vas minger un' grant' côte-au-filet

276 i,ẽ sė tėbõ yé tėb.õ — 220 àlòryàrãtré — 221 épẅiyàtiréskàskèt

tiéns! c'était bon! y-était bon! — alors y-a rentré, — et puis y-a tiré s'casquette

àlòrmãmãèld. 222 èldiyéni mòr sàvéoaüstèldi 223 méõvwàyéjistisilét ãptẽ sekibàté tüdüsmã

alors maman [illegible] el... y-en pas mort savez, heujour, ici oui. mais on voyait juste ici les temps [illegible] qui battaient tout doucement

224 éyà j àmép üé tèmàlàpré [illegible] 228 [illegible]

et y-a jamais eu... malade après. [illegible]

229 ẽnétopüvit màlàtkẽlüi — D

in étot pus vu malate que lui

380

336

248

204

160

D2 kæ sòlé ẽ 3 yàẽzyó gàrdẽvètàkòmyéiẽ 5 ẽlt è ilékàsé kæmàlœr

queu solé nein! y-a in vieu gardin, vett cha comme y-est vert! el chaisse elle est cassée; queu malheur!

6 prẽngütdékàfœy ẽnàròptèrd i kà fe [illegible] élilà kivyẽ vyœẽ ? ébẽ vu vyẽdrevyum

[illegible] de cafey in a... café [illegible] et [illegible] hein! hébin! vous r'vendrez [illegible] empri

12 gẽnió nõ sèpàdüpàtwàsà 16 vyépasemẽkafevà 20 béddo kl i vyédròidiròkàyemà

gaum! oh non! c'est pas du patois ça! viens passer min café, va! bin l'docteur i viendroi i dirot cha y-es

dàmòstèrlẽkkèskèlfelà 22 àsiivüplé.ẽ 23 [illegible] 24 k[illegible] àtrã

madame Oosterlinck qu'est-c'qu'elle fait là? ah! s'il vous plaît, hein. min café y est bon? quarant quatre ans

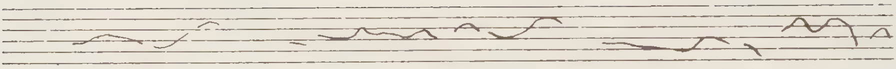

D 27 jàvédœfàsẽ 29 ékũdʷirmégòsàswáŋé 31 jràmẽjiẽmòrsyọ́dpẽẽmijéfẽ
j'avais deux faces, hein! et conduir' mes gosses à soigner!

37 èlàbükeàɛœlpòrtə 38 mãdiébẽjẽpœpuⁿ 40 bénẽrrã bépüöKɛà
elle a buqué à cheul' porte! mon Di! eh bin! j'ns peux pus! bé'nin non. bin pus haut qu'cha!

56 yàkòrkèkɛòzàdir 61 ipàrlékãmèmœlpàtwàẽ 64 œmkãɛõjdwàpáldir
y-a cor quequ'chose à dire? i parlait quand même el patois, hein! em'canchon, j'dois pas l' dire?

E

E 1 ẽvókèltãyétàlplœfàkòrẽnfo 2 ẽsmàtẽtàvülsólé 3 yàplẽdKàyótupàrtuẽskàslégãp
in vot quel temps y-est à l'pleufe acor inn fos c'matin, t'as vu l'solé? y-a plein d caillos tout partout, in s'casse les gampes!

4 fópáfèràtẽ syõmẽkyẽigœltultãméyépwẽnéɛãimòᵃrpwẽ 5 Kœmàzõktẽrès
faut pas faire attintiõn, min kien i gueul' tout l'temps m'fusy est point méchant i mort point! queu mason qu'te resses?

ebẽtẽsépwẽdüɛkèlémmázõ 6 tẽjütüdi œrœzmẽktẽvàbjẽtoàléuvrésèt 7 ɛàɛòtkòs
en bin' te sais point duch' qu'elle est m'mason? te jues toudis! heureus'mint qu'te vas bientôt aller ouvrer, sais-t! cha chlaut' cosse

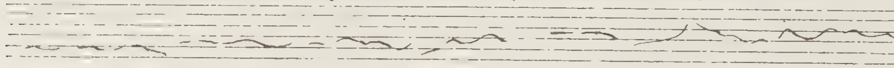

8 süb ẽkõtẽké jefinimnuvràɛsètsèmẽsètɛẽjnémâr 10 fótüdKàvaléõnaõnàrẽtjàmeiɛid:dẽ
sus bin contint que. j'ai fini m'n ouvrach' cott' semain' sais-t! j'n'ai marre! faut toudis cavaler, on n'a... on n'arrêt jamais ichi d'dins!

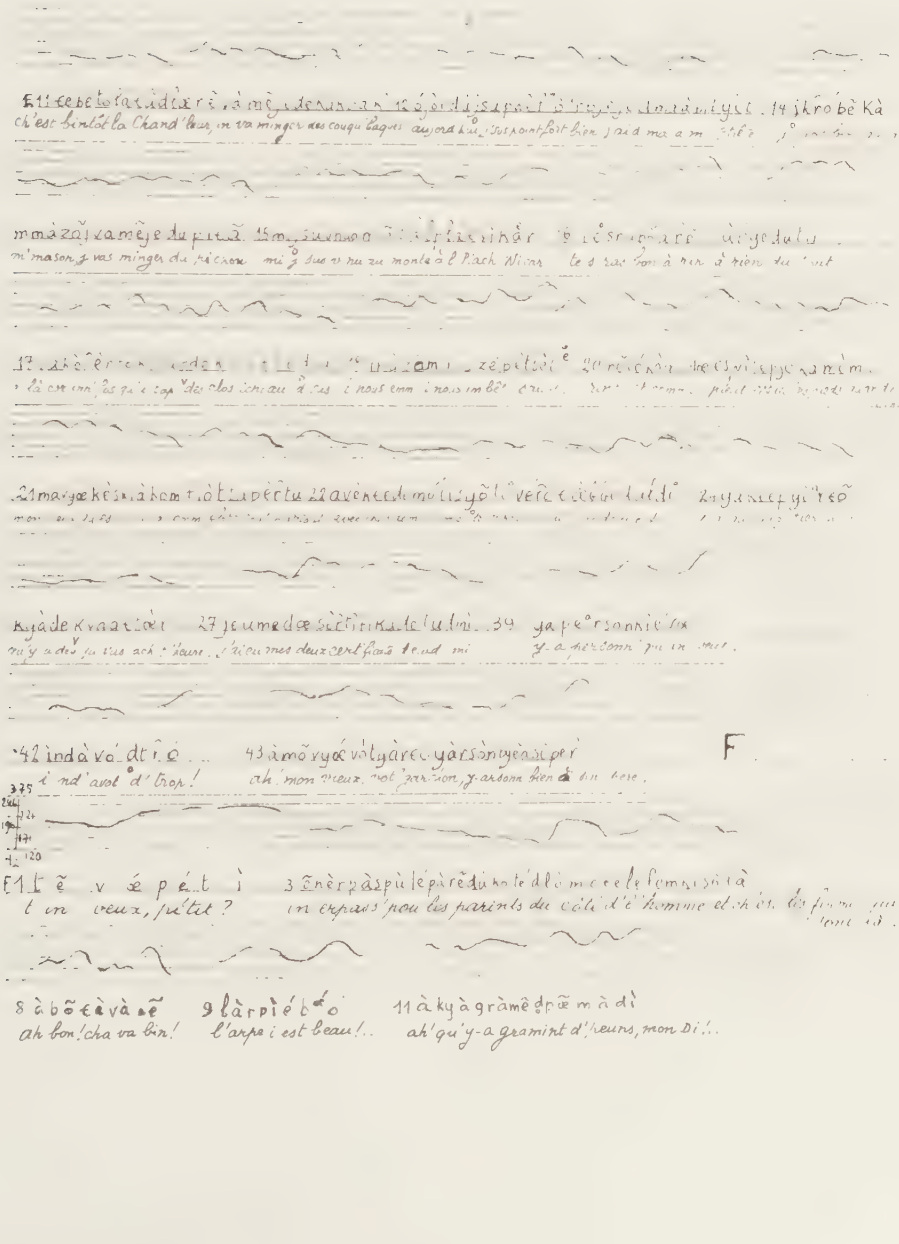

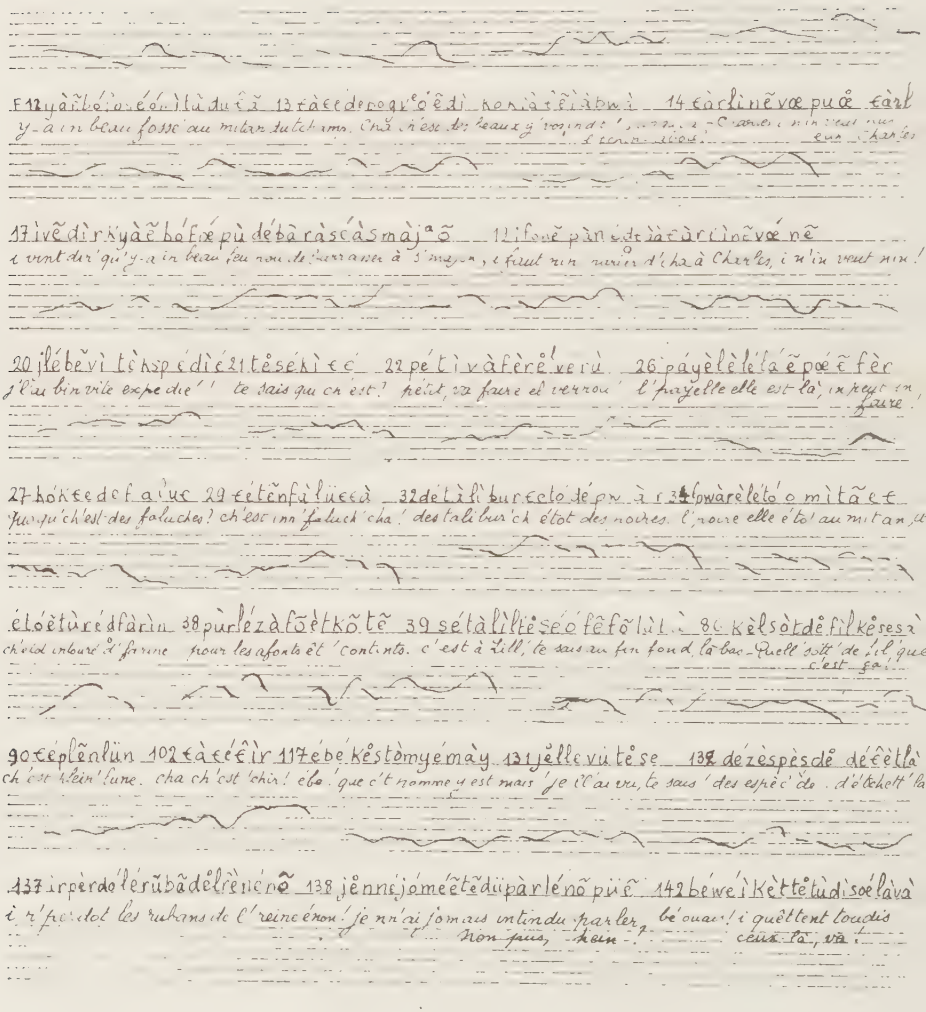

G

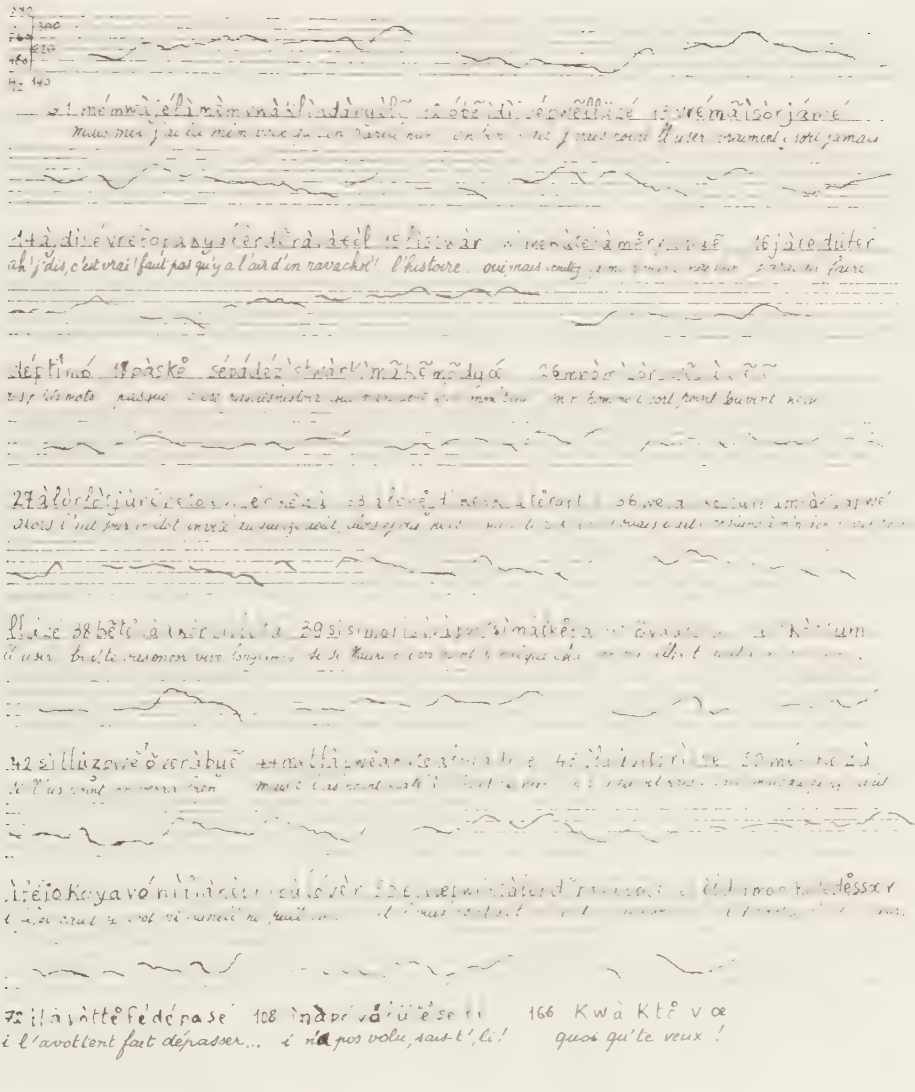

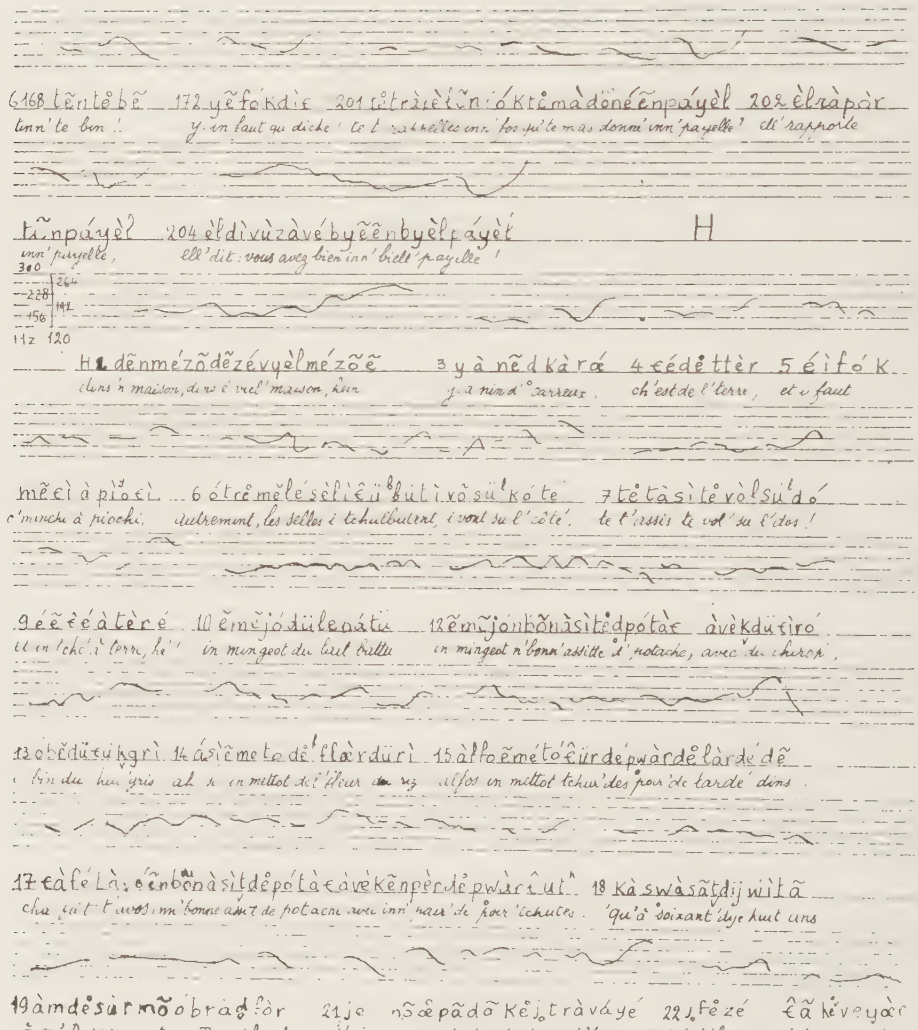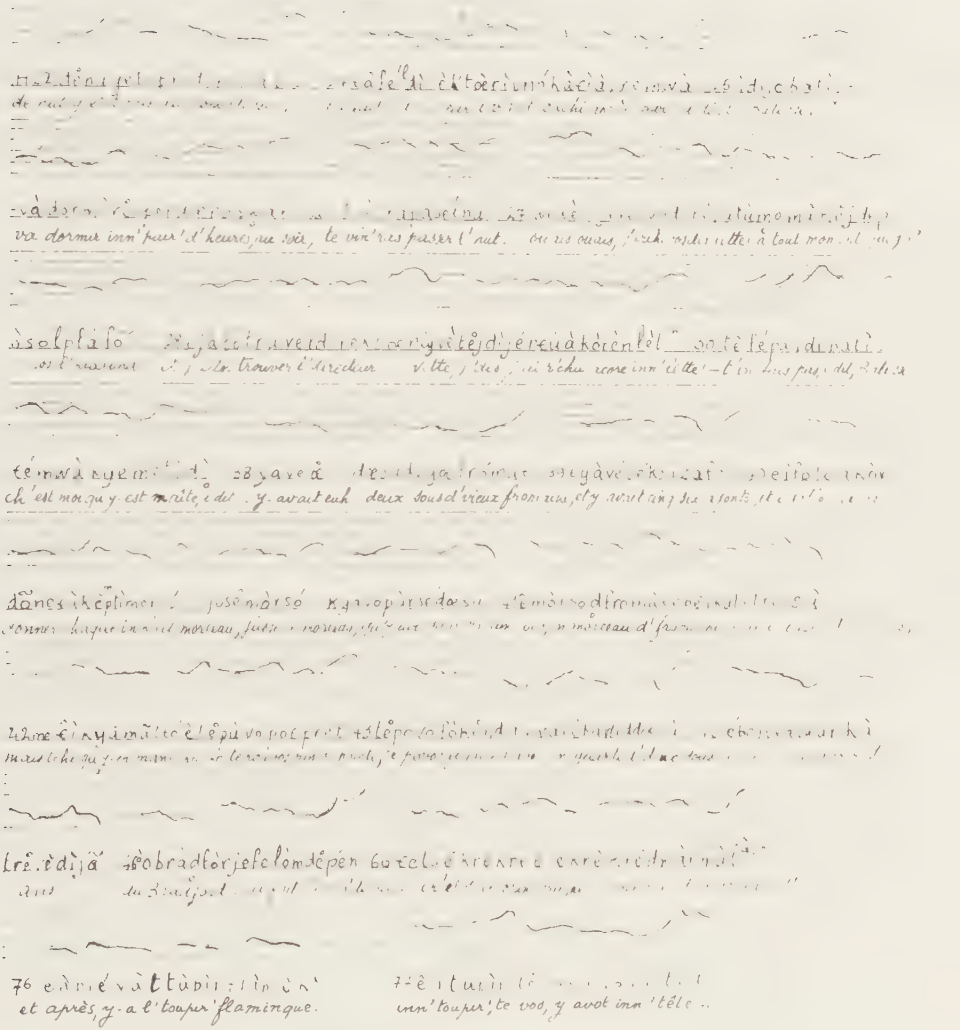

I

16 mwà swàsãtsèz   23 œ́   ćétólistwàr dudéménàj mã du [illegible] ćeẻdnòt kàmàràt là
moi, soixant' seize.   euh... ch'étot l'histoir' du déménag'ment du [illegible] d'not' camarat' là..

29 ẽnbèlfóẽnétóàẽkàbàré tùprédléglíz àbòlyœ́ é yàdœ́trówàzẽkizàrif   31 kòmjéteàvèk
inn' bell' fos in étot à in cabaret, tout près d' l'église, à Beaulieu, et y-a deus trois voisins qui-z arrifent; comm' j'étois avec

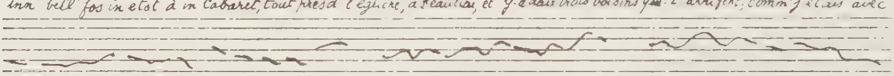

dékàmàràtkẽnétótùsdeśẽsiẽsòn   32 ẽrẽtrãjàtẽksélàidittẻ   33 ẽvámètlé sẽsiàlàdòp
des camarates qu'in étot tous des cinsis insonne, in rintrant, j'attinds qu' ces-là i dittent: in va mett' les cinsis à la daupe.

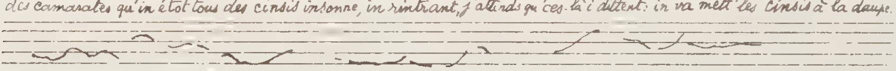

34 ẻjdiãvàpáslésé fèrẽ   35 ikòmãttẽnbùtèl   38 ćeœ́ kiétòttàlàdòp
ej' dis: in va pas s'laisser faire, hein! i commanttent inn' boutelle.. ch' est eux qui étottent à la daupe!

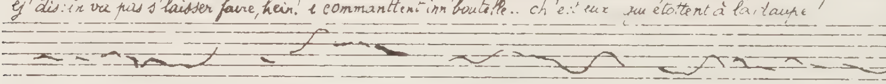

40 kinsàvòttẻpùbùjé   41 süstètẽkàpœó   43 ẽnàrifàlœ́ mézõmé   ẽndẻvòpòàpróćépàskinàvó
Qui n' savottent pus bouger!   Su s' tête in capeau!.. in arrife à leu maison mau.   in n' devot pos approchi passqu'i

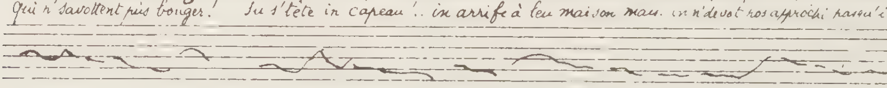

pavùlüsléćérkõdür   46 indàẽkirkõdüjó   ẻlròstàrénùzòttróẽsuvópàrdẻriràẽnćẽkã tẽn
n'avot pas voulu s'laicher s'conduire! i n'd'a in qui s'conduyot.. el rostard, et nous-aut' trois in suivot par derire, à inne chinquantain'

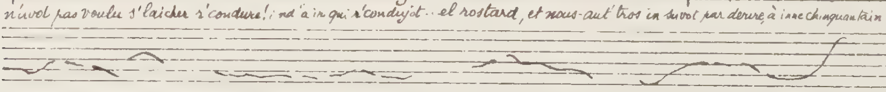

dẻmètpùpóètvü   47 ćtólòmdẻkõfiyãsénõ   53 inàpüdẽbárá   81 yàdéjẽkikmẽćtẻ bõnœr
de mètes pou pos ête vus.. ch' tot l'homm' de confiance énon.. i n'a pus d'imbarras.   y-a des gins qui c'munch'tent bonne heure!

98 ćétoẽtèrbàtü   117 ébẽmwà jẻmràpèlàvwàrãtãdü dé vyœ́   118 kisẽtèrpèle dlẽ à lòt
ch'étot in terr' battue!   eh bin! moi, je m'rappelle avoir entendu des vieux, qui s'interpelent d'l'in à l'aut'

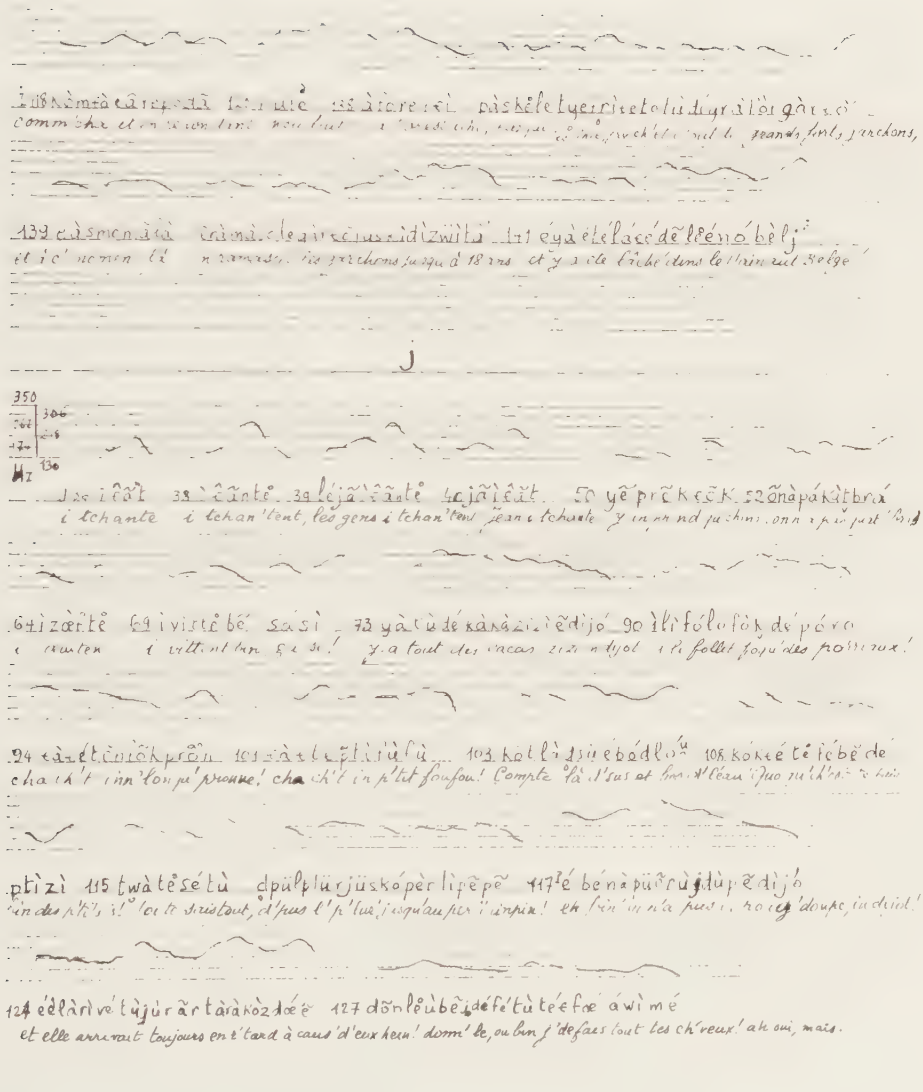

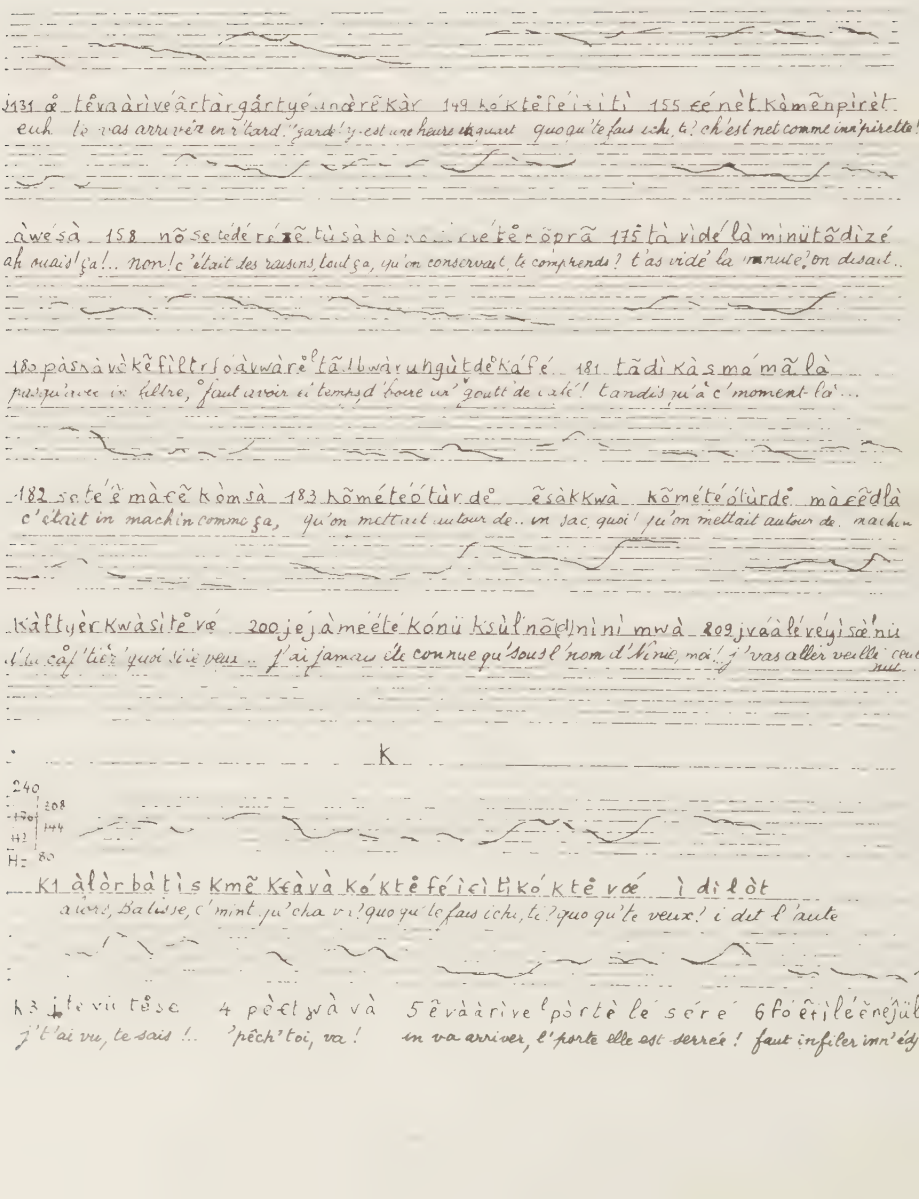

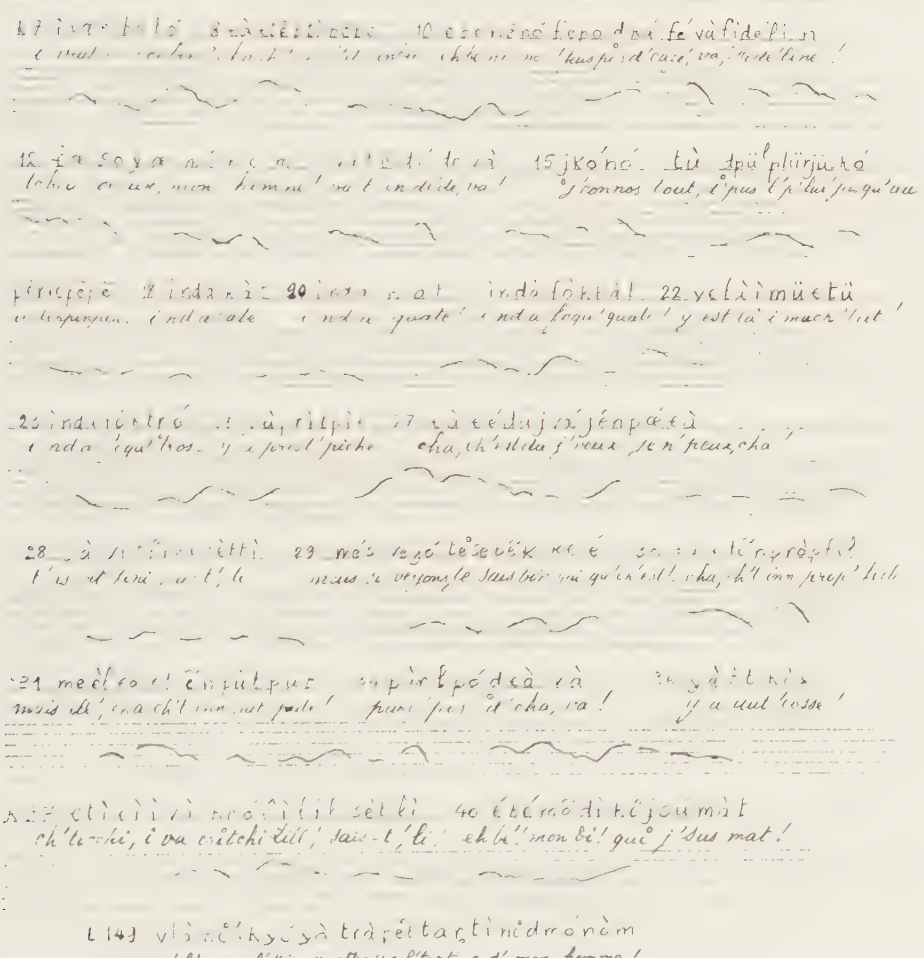

L

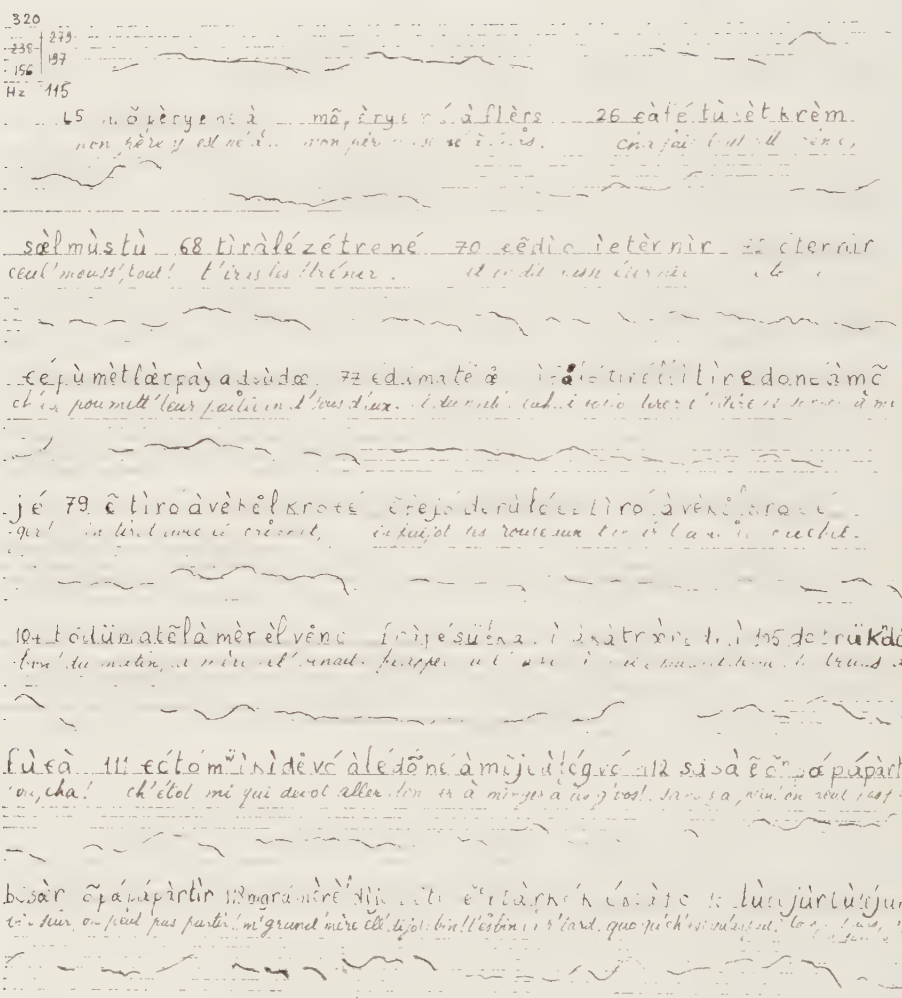

2° Réalisations des modalités intonatives

Voici les remarques qu'appelle l'examen de ces courbes, en procédant par comparaison avec le français (3). Nos enregistrements de parlers populaires du Nord (P) diffèrent du français (F) sur les points suivants :

a) Point de départ

La plupart du temps il est dans la BM 2 (deuxième bande mélodique) comme en F au registre moyen, mais aussi BM 1 ou 3 selon l'expressivité.

b) Continuation

L'intonation est montante. La bande atteinte est le plus souvent la troisième, comme en F, mais aussi, chez A, D, E, G, L, la quatrième. L'opposition "continuation mineure / continuation majeure" (Delattre), qui recouvre une hiérarchie syntaxique, ne se trouve guère dans le corpus. Rares sont en P les cas semblables à celui-ci :

S'il pleut (c. mineure) et si tu dois sortir (c. majeure), prends un taxi (finalité).

On ne peut citer que les circonstanciels suivants, qui apparaissent dans des récits (les chiffres indiquent les "bandes mélodiques") :

A 51 el lind'main (2-3) aussitôt que j'sus révéyi (2-4)...
I 29 au cabaret (1-2) tout près d'l'égliche (2-3)...
I 31 comm' j'étos avec des camarates (1-2) qu'in étot tous des cinsis insonne (2-3)...

Il n'y a aucune différence du niveau de continuation, marquant une hiérarchie intonative des groupes, dans ce dicton :

B 31 pour boire d'l'eau (3-4) et dormir sur les carreaux (3-4)...

Dans les descriptions, on passe souvent d'une bande mélodique à une autre sans aucun motif d'ordre syntaxique. Ex. H 2 à H 6 (2-4, 1-3, 2-3, 2-3, 2-3, 1-4). La prévisibilité de la montée est très grande, mais pas celle de la bande atteinte.

---

(3) Par référence d'une part à nos propres enregistrements (ainsi qu'à ceux des sujets A. M. et Dr. C.), d'autre part à Coustenoble et Armstrong, Faure, Delattre, Léon, cités dans notre bibliographie. Les BM de l'auteur (45 Hz) sont : 1 : en-dessous de 95.- 2 : 95 à 140.- 3 : 140-185.- 4 : 185-230.- 5 au-dessus de 230 Hz.

La forme des courbes de continuation en F est normalement :

En P, on relève les formes plus compliquées suivantes :

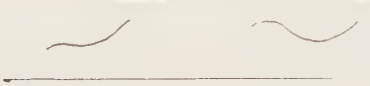

Généralement la courbe se creuse avant la montée, et les crochets terminaux (souvent sur les adjonctions du type hein) sont fréquents. Il s'agit d'indices de l'expressivité dont il faudra établir, à la fin de ce travail, s'ils sont ou non propres à la région considérée.

Il en est de même des fréquentes anticipations du mouvement mélodique de continuité (A 30, A 44, F 32, etc...).

c) Finalité

Comme le F, le P passe généralement, pour la syllabe finale, sur une bande plus basse. Exemples :

3-1 : F 8 Fréquent
3-2 : G 13 Fréquent
4-1 : C 19 Fréquent
2-1 : B 107
4-2 : K 12
4-3 : F 9
5-4 : B 27
5-3 : F 117.

La baisse de hauteur n'est faible et à l'intérieur d'une même bande que pour le témoin C, dont nous avons déjà souligné l'atonie (C 1, C 13, C 10, C 46, C 222). La pente finale est raide au contraire dans G 40 : elle marque de l'énergie et de la décision. Il y a souvent une remontée avec creux à la fin de la dernière syllabe.

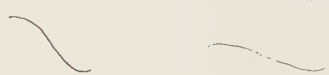

Il s'agit alors d'un fait d'expressivité (D 27, E 3, E 11, H 7, K 31, etc...). L'anticipation de la descente de finalité sera étudiée plus loin.

La finalité peut se marquer aussi par une montée relativement moins forte, après une série de montées, comme dans cet exemple très intéressant de syntaxe patoise :

A 53 alors (2-3) premi ouvrache (2-4) j'étos tchurieux (2-4) pour aller vir (2-4) el cabarétire (2-4) tcheul' grimace (2-3). Traduction : La première chose que je fis, ce fut d'aller voir, par curiosité, la tête que faisait la cabaretière.

Le schéma global d'une déclarative en P est moins souvent qu'en F de type circonflexe. Il est plus volontiers en forme de V ou de vagues successives.

d) Ordre

La courbe est en F normalement une descente assez raide , de grande amplitude pour l'impératif :

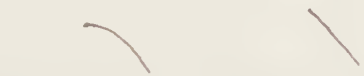

En P, il descend aussi dans les 4 séquences suivantes :

K 4 pêch'toi va (3-2, 4-3, 4-3 : courbe creusée sur chaque syllabe, qui remonte légèrement à la fin)
D 3 vèt'cha (4-3)
E 20 rinte (4-3)
G 168 tinn'te bin (3-1).

Dans B 136, on a un bon exemple de courbe circonflexe sur "reste là", et de courbe perturbée (montante avec deux creux) sur "reste tranquille".

Il y a montée, précédée souvent d'un creux dans les 9 séquences suivantes :

B 115 ergarde (2-3)
D 6 prins'n goutt' de cafeûy (3-4)
D 16 viens passer min café va (2-3-1-4)
H 25 va dormir (2-3)
H 33 t'in fais pas (3-4)
K 10 fais pos d'café (3-4)
K 12 parl'pos d'cha va (2-3)
J 127 donn'le (1-2).

Ce n'est pas seulement l'impératif qui est employé, mais aussi des tours comme : "faut pas" (E 4 : 1-2), le futur (H 26 te vèn'ras : 3-4-3.- L 68 t'iras les étréner : 2-1), "on va" (G 40 : 3-4.- I 33 : 4-1). En P, les montées, significatives d'une impressivité plus grande, sont donc plus nombreuses que les descentes. De plus la pente n'y est pas raide.

e) Interrogation

On distingue généralement en F la question, dite "totale" ou "polaire", (à laquelle on répond par "oui" ou par "non") de l'interrogation dite "partielle". La première monte, la seconde descend. Voici quelle est la répartition en P :

Questions "totales" montantes : 18 cas.
A 31 te pins'te vas passer tin tour (4-5)
B 28 t'as du ma à tes is (2-5)
D 23 min café y-est bon (4-5)
D 56 y-a cor quéqu'chosse à dire (4-5)
D 64 m'canchon j'dois pas l'dire (2-3)
E 2 t'as vu l'solé (2-3)
E 5 te sais pos du qu'elle est m'mason (2-4)
F 1 t'in veux (3-4)
F 21 te sais qui qu'ch'est (3-4)
G 33 te rap'tisses (3-4)
J 158 te comprends (3-4)
J 175 t'as vidé la minute (3-4)
K 7 i veut in bonbon (2-3)
K 29 te sais bin qui qu'ch'est (2-3).

On peut y ajouter les "fausses questions" :
A 42 t'es acor toudis là vous autes (3-2-4) (= étonnement)
B 106 t'es pas toqué (2-4) (= tu n'es pas un peu fou ?)

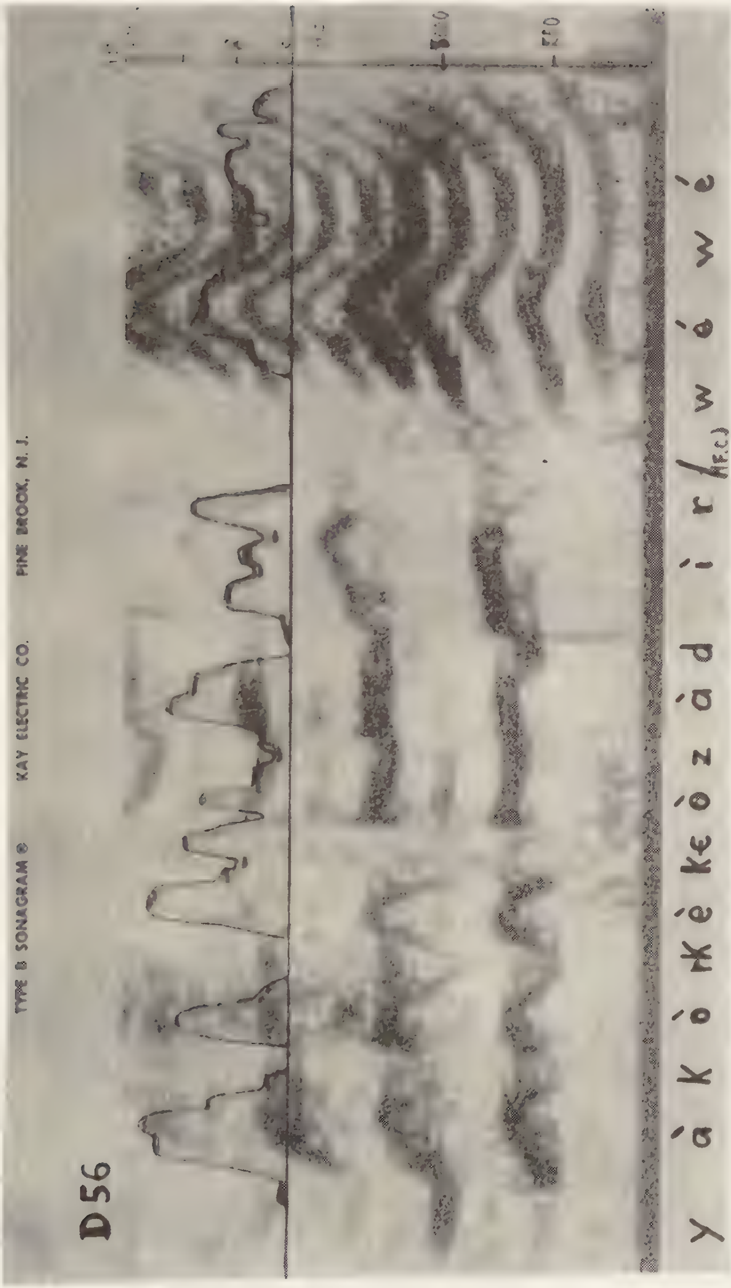

Fig.49

Les cas suivants sont à ranger dans les questions, car on sous-entend "vous demandez" :

D 12 gainni (2-3) (= vous demandez si ce mot est du patois de Lille ?)

F 27 quo qu'ch'est d'inne faluche (4-5)

Question "totale" descendante : 1 cas.

C 14 c'est Fernante (3-2).

Ceci est une exception, explicable par l'atonie et la mollesse déjà signalées, du témoin.

Interrogations "partielles" descendantes : 3 cas.

B 16 quel âch' que vous avez (3-1) (ironique)

C 14 qu'est c'que c'est de c' portrait (3-2) (mollesse).

On peut y ajouter la "fausse interrogation" à valeur affaiblie :

J 108 quo qu'ch'est (2-3-2) (= eh bien).

Interrogations "partielles" montantes en finale : 12 cas.

A 5 quo qu'i a (2-4)

B 137 qu'est-c'que c'est te fais (1-5-2-5)

D 2 qu'est-c' qu'ell' fait là (2-1-4)

E 5 queu mason qu''te resses (3-2-3)

G 33 qu'est-ce qu' i a (2-4)

G 166 quoi qu'te veux (3-1-3)

J 149 quo qu'te fais ichi ti (4-2-4)

K 1 quo qu'te fais ichi ti (2-1-3)

K 1 c'mint qu'cha va (4-2-3)

K 1 quo qu'te veux (4-2-4)

L 118 quo qu'est qu't'as fait (2-4)

L 136 quo qu'chest qu'te racontes (2-4)

On peut constater que le P use de courbes ascendantes dans les interrogatives : 30 sur 34. Les 4 exceptions s'expliquent par l'atonie caractéristique du témoin ou par l'ironie. La bande atteinte dans la remontée est 3, 4, ou 5, selon l'expressivité, caractérisée aussi par des bosses, des creux et des crochets. La distinction de deux types d'interrogation n'est pas confirmée pour notre corpus populaire spontané. Le P renforce volontiers les interrogations, alors que la question " totale " n'est pas réalisée par des procédés syntaxiques, mais uniquement par l'intonation.

f) Adjonction

Nous l'avons étudiée plus haut : aucune tendance propre ne se dégage en ce qui concerne les BM ou la forme des courbes. Observons seulement qu'il est rare en P qu'une intercalation reste "plate". Elle reste en 1 ou en 2, mais elle monte presque toujours avec un crochet final. Ex. :

I 47 ch'tot l'homm'de confiance (1-2), énon (1)

D'autre part, il est rare qu'elle ne modifie pas la ligne mélodique générale, contrairement au F.

Les mots en apostrophe à l'initiale comme en finale sont en 3 ou en 4 :

F 22 pétit (3-4) va faire l'verrou (3-4)
F 1 t'in veux (3-4) pétit (4).

g) Exclamation

Quand l'exclamation est marquée par un adjectif ou un adverbe, la courbe monte, en P, comme en F, dans 4 cas :

D 2 queu solé (5-2-3)
D 5 tcheu malheur (3-4)
D 8 qu'i vient vieux (3-4)
K 12 tcheu soyeux (3-2-4)

La courbe de F 6 (quell'sott' de fill' que c'est ça) est extrêmement perturbée par l'affectivité.

Pour les autres cas d'exclamatives, nous ne pouvons dégager de tendances générales. L'imprévisibilité est la règle, ainsi que l'étalement temporel des vastes mouvements mélodiques. Très fréquemment la courbe se creuse sur des syllabes pénultièmes des unités à forte charge émotionnelle, dans les "groupes concluants qui conservent une implication" (Delattre).

3° Réalisations de l'accent final en intonation descendante

Une objection peut se présenter : comme la hauteur est prise en considération pour le calcul de la sonie vocalique, ne risque-t-on pas de prendre pour facteur d'accent un signifiant de l'intonation ? Dans une langue oxytonique comme le français, il interfère avec l'intonation. Ne perçoit-on pas l'accent à cette place-là parce que c'est là que se situe le mouvement mélodique qui marque l'inachèvement ou l'achèvement, c'est-à-dire la descente ou la montée ?

C'est pourquoi nous examinons ici les facteurs de l'accent final dans les 89 cas (73 U et 16 nU) d'intonation descendante que présentent nos matériaux. La répartition des intonations descendantes est fort inégale : elle diffère beaucoup selon les sujets et selon qu'il s'agit d'un récit ou d'un dialogue. Un signe + signale les facteurs présents, à savoir :

- sonie vocalique (S)
- durée vocalique (DV)
- durée consonantique (DC)
- énergie consonantique (EC)
- rupture mélodique (R)
- descente mélodique (D)
- bosse ou creux mélodique (BC)
- pente préparatoire (P)
- changement de direction (CD)
- modification du timbre (MT)

Les dominances n'ont été retenues que si elles étaient supérieures aux seuils différentiels de perception. Nous n'indiquons la valeur en phones de S que quand la sonie est dominante. Nous excluons les cas de recul d'accent, qui seront étudiés ultérieurement.

1° Accents U en intonation descendante

			S	DV	DC	EC	R	D	BC	P	CD	MT	MODALITÉS
A	28	doᵒevó	+ 6	+	-	+	-	-					hésitation
	52	kódɾ̈ʿõ	+ 9	-	-	-	+		+	+	+	+	finalité
	58	kòmɕà	+ 3	+	-	+			-	+	+		adjonction
B	10	tródó	+ 6	+		+	+		+		+		finalité
	107	rìkìkì	+ 9	+		+	+	+			+		"
	112	kàlkül	+ 8	+	+	+	+	+		+			"
	113	tùfé	+19	+	+	+	+	+					"
	115	étùfé	+ 8	+	+		+	+					"
	132	pépá	+ 3	+	+	+		+					"
	135	pãsé	+ 4	+	+	+	-	+					"
	136	rèstoᵒe là	+ 7	-		+	-	+		+	+		ordre
C	1	ìsì	+ 4	+	+	+	+	-					finalité
	5	€àloᵒer		+	+	+		+					"
	7	páplu̥s		-	+	+			+				"
	10	kŏjèsyõ	+ 3	-	+	+	-		+	+	+		continuation
	10	àtràpé	+ 9	+	+		+	+		+	+		"
	14	fèrnãt	+ 4	+	+	+	+		+	+			interrogation
	16	jàmévü	+ 2	-		+		+		+	+		finalité
	19	à€toᵒer	+10	+	+	+	+	-		+	+		"
	27	léjùr		+	+	+	+	+					"
	31	bàtü		+	-	+	+						"
	46	jàvéfé		.	+	+	+		+	+	+		"
	223	dùsmã	+13		+	+		+		-			"
D	9	mèmprì		+	-	+		+					"
	24	Kàtrã		+	+	+	+		+	+	+		"
	27	doéfàs		+	+	+	+		+	+			"
	38	ébẽ		+		+	+		+	+	+		adjonction
	38	poépʰü		+	+	+		+			+		finalité

			S	DV	DC	EC	R	D	BC	P	CD	MT	Modalités
E	1	ẽnfó		+	+	+	+	+		+			finalité
	4	mòr̂pwẽ	+ 7	+	−		+		−	+	−		"
	6	ùvr̂é	+ 6	+	+	+	+		−	+	+	+	"
	14	pìɛã					+		+	+		+	"
	16	dütṷ̈ù	+11	+					−			+	"
	17	ódsü	+ 2					+					"
	24	pyèr̂ɛõ	+ 5	+	+	+	−		−	−	+		continuation
	24	àçtoèr	+ 3	+	+		+		+		+		finalité
F	1	pétì	+ 4	+				+					apostrophe
	12	dü̂çᵉã	+20	+	+	+	+	+		+		+	finalité
	19	voénẹ̃		+		+	+	+		+	+		"
	26	èlélà	+ 1	+	+		+		+	+	+		continuation
	38	kõtẽ	+ 3	+	+	+	+		+	+	+		finalité
	39	làbà	+11	+	+	+	+		+	+	+		"
	90	plẽnlün	+ 2	+	+	+	+		+		+		"
	138	nõpü	+ 2	+	+	+	+		+				"
	142	soélà	+ 4	+		+	+	+		+			"
G	15	vyẽpá	+ 5	+	+	+	+		+	+	+		"
	65	do̊essoèr	+ 5	+	+	+	+		+	+	+		"
	168	tẽntė bẽ	+ 3	+		+	+	+		+	+		"
H	13	ɛükgrì	+ 1	+	+	+	+	+	+		+	+	"
	18	ẅitᵃă	+11	+	+	+		+				+	"
	40	doésù	+ 6	+	+	+	+	+					"
I	16	swàsãtsèz		+		+		+		+	+	+	"
	33	làdòp	+ 3		+	+	+	+					"
	34	léséfèr	+ 1		+				+	+			"
	41	kàpó	+ 7	+	+	+	+		+	+		+	continuation
	53	ẽbàrḁ				+		+					finalité
	120	nùfoéé	+ 5	+	+	+		+		+	+	+	"

		S	DV	DC	EC	R	D	BC	P	CD	MT	Modalités
J	64	ìzoèfteˆ		+	+	+	+	+		+	+	finalité
	131	ẽkèr	+2	+	+	+		+		+		+ "
	155	pìrèt		+				+				"
K	10	fìdélìn	-3	+			+		+	+	+	adjonction
	15	pẽpẽ	-2	+	+	+	+	+	+			finalité
	18	àkàt	-1	+	+	+	+	+				"
	20	fòkkàt	-9	+	+	+	+	+				"
	23	fòktró	-7	+	+	+	+	+				"
	25	prìtpìɛ	-10	+		+	+	+			+	"
	31	pütpüt	-16	+	+	+	+	+			+	"
	140	sùmàt	-1				+		+	+	+	"
L	72	ãdsùdoé	-12	+		+	+	+			+	"
	79	kró́ɛé	-9	+	+	+	+		+	+	+	"
	104	voené	-13	+					+		+	hésitation
	112	pàrtìr	+1	+	+	+	+	+			+	finalité
	147	rìskoéryeˆ	+1	+	+	+	+	+				"

2° Accents nU en intonation descendante.

		S	DV	DC	EC	R	D	BC	P	CD	MT	Modalités
A	16	ìdüttệ		+				+		+		adjonction
	28	doévó		+					+			hésitation
	30	vlàkoé		+	+	+	+	+			+	"
	54	àmì	+	+		+	+		+			+ adjonction
B	16	vùzàvé		+		+		+				interrogation
	30	nìknìk	+	+	+		+	+		+	+	finalité
C	10	pàrélfrwà		+	+	+		+				"
	13	àvnụ̈		+	+			+		+		"
F	28	toésé		+	+	+	+	+		+	+	adjonction
F	3	sõlà		+				+				finalité
	26	ẽfèr						+				"
	29	fàlüɛ		+			+	+		+	+	"
G	13	jàmé			+	+	+	+				"
	42	véràbyeˆ			+			+				"
J	115	pẽpẽ			+	+		+				"
L	5	néâ		+				+				hésitation

Conclusions

Seuls 4 cas présentent comme facteur mélodique une descente. Cette descente, contrairement à ce qu'on s'attend à trouver, est loin d'être constante. Elle est souvent relayée par une rupture mélodique vers le bas, ou par un mouvement mélodique sur la voyelle, en bosse ou en creux. La sonie est présente dans l'accent unanimement reconnu dans 78 % des cas, ce qui est également le pourcentage de l'énergie consonantique, bien que les deux facteurs ne soient pas toujours simultanés. La rupture mélodique basse est présente dans 71 % des accents U.

La dominance moyenne sonique de U est de 4,6 phones.

Pour l'accent non unanimement reconnu, la sonie est rare, comme on pouvait le prévoir. C'est la durée vocalique qui est le facteur le mieux représenté. Les facteurs consonantiques sont présents à peu près une fois sur deux. Un seul informateur a perçu un accent final dans :

F 26 [ẽ] p [oé] [ẽ] f [è] r (= on peut en faire).

Ce groupe est suivi d'une pause, mais il est prononcé vite et faiblement. On voit en effet que [ẽ] pénultième est plus long que [è] suivi de [r], et que l'intonation descendante est le seul élément présent. En réalité, l'analyse instrumentale montre que l'accent a reculé sur l'avant-dernière syllabe, mais la dominance est trop faible pour que les informateurs le perçoivent.

Les voyelles finales chuchotées sont relativement nombreuses en intonation descendante. Elles sont très bien perçues comme telles et n'apparaissent pas seulement dans les adjonctions.

Si l'on ne tient pas compte des chuchotements, des interruptions, des suspensions et des hésitations, la sonie et l'énergie consonantique, en intonation descendante, marquent généralement l'accent, mais pas à elles seules. La rupture basse peut être considérée comme marquant à la fois l'intonation et l'accent.

4° Réalisations des intonèmes de l'interrogation

Examinons les différents facteurs mélodiques qui servent à réaliser les intonèmes marquant l'interrogation, sans appliquer la distinction du français entre la question "polaire" ou "totale" à laquelle on répond par oui ou par non, de l'interrogation à laquelle on ne peut répondre par oui ni par non. Nous avons vu en effet (III,3, 2°) qu'une telle distinction ne convient pas pour nos parlers populaires. Les numéros des colonnes verticales correspondent aux indications suivantes :

1. sommet de hauteur dans la phrase (bande 3, 4 ou 5)
2. montée mélodique sur la voyelle
3. descente mélodique
4. modulation en "bosse" ou en "creux"
5. "plateau" mélodique (modulation inférieure au seuil différentiel retenu, soit 25 savarts)
6. "préparation", montante ou descendante sur la pénultième
7. rupture "haute"
8. rupture "basse"
9. absence de rupture mélodique
10. changement de direction du fondamental.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A 31	+	+				+	+			+
A 42	+			+		+			+	+
B 28	+	+				+	+			+
C 14			+					+		
D 23	+	+				+	+			+
D 56 (fig. 49)	+	+					+			
D 64	+		+			+	+			
E 2	+			+		+	+			+
E 5 (fig. 21)	+			+		+	+			+
F 1 (fig. 18)	+			+			+			
F 21	+	+					+			
F 27	+			+			+			
G 33	+	+				+	+			+
K 7			+						+	
B 106	+	+				+	+			+
J 175		+				+	+			+
D 12		+		+					+	
B 16		+			+	+			+	
J 108	+	+	+			+			+	+
A 55	+	+					+			+
B 138	+	+				+	+			+
D 20		+		+		+	+			+
E 5	+	+				+	+			+
G 33	+	+		+		+	+			+
G 166		+		+		+	+		+	
J 149	+	+		+		+				+
K 1				+		+		+		+
K 1		+				+			+	+
K 1		+				+		+		
L 118	+			+			+			+
L 136	+	+				+	+			
Total	21	21	4	12	1	22	21	3	7	19

Le facteur le mieux représenté dans l'interrogation n'est pas le sommet de hauteur, mais la rupture mélodique. Celle-ci, généralement " haute ", peut être " basse " mais en ce cas il y a une montée ou un "creux". La rupture est le plus souvent " préparée " : lorsqu'elle manque, on la compense par une chute préparatoire constituant un changement de direction. L'adjonction qui suit l'élément sémantique interrogatif peut présenter un mouvement mélodique montant, mais elle peut aussi rester plate.

Les variations du fondamental ne coïncident pas de façon constante avec la perception auditive ni avec l'information proprement linguistique. Le rôle des montées et des descentes mélodiques n'est pas primordial dans les réalisations d'intonèmes. Par la synthèse de la parole, on a montré que la nuance interrogative est d'autant mieux marquée, pour des auditeurs donnés, que l'angle de déviation (pente du fondamental) est plus grand (15). Mais il n'en est pas moins vrai que dans le parler réel étudié, c'est une rupture mélodique " préparée " qui marque le plus souvent la fin d'un groupe accentuel, qu'elle est plus significative parce qu'elle introduit une discontinuité remarquable.

On ne trouve jamais un seul facteur, mais toujours un ensemble de facteurs, qui sont les mêmes (mis à part, bien sûr, S et EC), que les facteurs accentuels. Leur fréquence d'emploi n'est pas semblable, mais on remarque la place importante que tiennent, dans l'intonation comme dans l'accentuation, les réalisations de brusque discontinuité. L'intonation ne dispose pas d'un facteur de réalisation qui lui soit propre. Mais l'ambivalence des facteurs prosodiques n'empêche nullement les distinctions fonctionnelles.

---

(15) O. Mettas, Etude sur l'intonation en français, p. 100.

5° Hauteur mélodique

Peut-on dire que la hauteur "absolue", c'est-à-dire le sommet mélodique considéré isolément, en Hertz, est un des paramètres de l'accent ? Dans le début de F 39 c'est à Lille (fig. 5), nous relevons, pour cette voix féminine :

é : 315 Hz (au milieu de la voyelle, maximum d'intensité)
à : 290 Hz (id.)
ì : de 365 Hz (au point le plus haut) à 250 Hz.

On peut convertir ces données physiques en notes musicales (échelle logarithmique), soit approximativement :

é : un peu plus haut que ré # 3
à : presque ré # 3
ì : presque fa # 3

Mais ceci ne nous avance guère. Le calcul des bandes mélodiques du témoin F fait apparaître :

é : 4
à : 4
ì : 5

Seule la dernière syllabe a été perçue comme intonème montant. En d'autres termes, l'accent perçu coïncide dans le groupe avec le sommet de hauteur. Mais il n'en est pas toujours de même.

Le nombre d'occurrences des sommets de hauteur (H) pour les accents unanimement perçus, est le suivant :

A	54 sur 58	G	23 sur 36
B	28 sur 36	H	36 sur 47
C	32 sur 47	I	36 sur 46
D	21 sur 30	J	27 sur 46
E	27 sur 41	K	19 sur 35
F	41 sur 44	L	24 sur 32

Total : 368 sur 498 accents, soit 74 %.

Ce pourcentage, c'est précisément celui du nombre d'intonations montantes unanimement perçues. Il paraît donc préférable de considérer H comme une marque de l'intonation, non pas comme un paramètre constant de l'accent.

Ce qui compte dans la séquence F 39, c'est l'écart tonal : l'intervalle entre l'attaque et la fin du groupe accentuel, ou le brusque décrochage, la rupture mélodique entre [à] et [i] de plus d'un ton et demi. Ce n'est pas la hauteur "absolue" qui a été perçue, mais l'écart de hauteur entre [à] et [i], et le changement de BM.

Notre corpus présente des modulations plus fréquentes et plus riches que le français correct, sans doute parce que nos parlers sont plus "relâchés" (4). La hauteur mélodique intervient moins comme un facteur qu'il faut considérer isolément, que comme un facteur lié à la durée (5) : sur "Lille", on observe une descente de 365 à 250 Hz, soit environ 3 tons. La variation mélodique en fonction du temps est un des facteurs d'accent, plus que H par lui-même.

---

(4) Faure, Eléments musicaux, p. 196.

(5) Fintoft, Some Remarks on Word Accents, p. 206-207.

6° Montée et descente mélodiques

Telle note aigüe ou grave dure plus ou moins de temps. Elle peut varier en montant ou en descendant peu à peu et ces variations peuvent être plus ou moins rapides. La reconnaissance phonétique se fonde sur le passage d'un son à un autre, passage auquel l'oreille est particulièrement sensible (6). C'est une question de temps d'intégration.

Une montée du grave à l'aigu ou inversement a un rapport certain avec la mise en relief, et qui tient "au caractère ouvrant, fermant ou suspensif du geste vocal" (7). La pente est d'autant plus forte que la variation est plus rapide. Rares sont dans la parole les paliers mélodiques parfaitement plats, qu'on ne trouve guère que dans certaines adjonctions. Ex. : A 54 elle dit à mi.

Nous avons constaté de nombreuses descentes mélodiques à la pénultième des groupes. La glissade semble d'autant mieux perçue qu'elle est plus étalée dans le temps. Il pourrait s'agir d'une "auto-régulation pré-consciente de la durée" (8) ; l'allongement combiné avec le glissement musical vers le bas est comme une préparation à l'accent, mettant en relief la syllabe accentuée : celle-ci n'a pas besoin de monter plus haut pour qu'un écart important soit perceptible.

1 2

Dans le type 2, bien que la dernière syllabe soit moins haute que dans le type 1, l'impression subjective de hauteur est relativement plus grande que dans le type 1 ; le relief est mieux marqué en cas de chute ralentie, surtout si le dernier son est bref. La glissade est considérée

(6) Faure, Eléments musicaux, p. 203.
(7) Faure, Eléments musicaux, p. 202.
(8) Fonagy, Sound Pressure Level and Duration, p. 21.

alors comme un "traînaillement" caractéristique des parlers populaires. Nous l'étudions en même temps que les autres procédés expressifs. Notons dès maintenant que l'oreille est sensible, non à ces hauteurs considérées successivement, mais au rapport des hauteurs qui affectent deux syllabes.

La séquence étant inachevée et le sens incomplet, il y a comme une attente : plus celle-ci se prolonge, plus le relief s'accroît. Le locuteur ne produit pas un effort plus intense : au contraire, le "relâchement" de la pénultième se traduit à la fois par un ralentissement et par une diminution du régime vibratoire des cordes vocales. Il s'agirait donc d'un moyen économique de mise en relief, que nous rangeons au nombre des facteurs d'accent sous le nom de "pente préparatoire". Tout se passe comme si la proéminence de la voyelle finale se préparait par une chute tonale ralentie, espèce de tremplin qui dispenserait la dernière voyelle de monter trop ou d'être dite sur une note élevée :

E 3	plein	d'cail - los	tout	par	tout	(fig. 13)
fréquence en Hz	170-165	165	165	165-150	170	
durée en cs	10	14	8	18	5	

A cause du [r͡] pharyngal dans "partout", on a la même impression auditive que s'il y avait [p è á]. L'allongement en descente peut affecter un article défini :

E 3	on	s'cass'	les	gampes
fréquence en Hz	180	175-160	160-150	170
durée en cs	12	16	21	14

descente de 14 savarts (log 160 - log 155)

E 4	i	gueul'	tout	l'temps
fréquence en Hz	180	160	170-150	175
durée en cs	8	6	11	5

descente de 28 savarts (log 160 - log 150)

Fig. 13

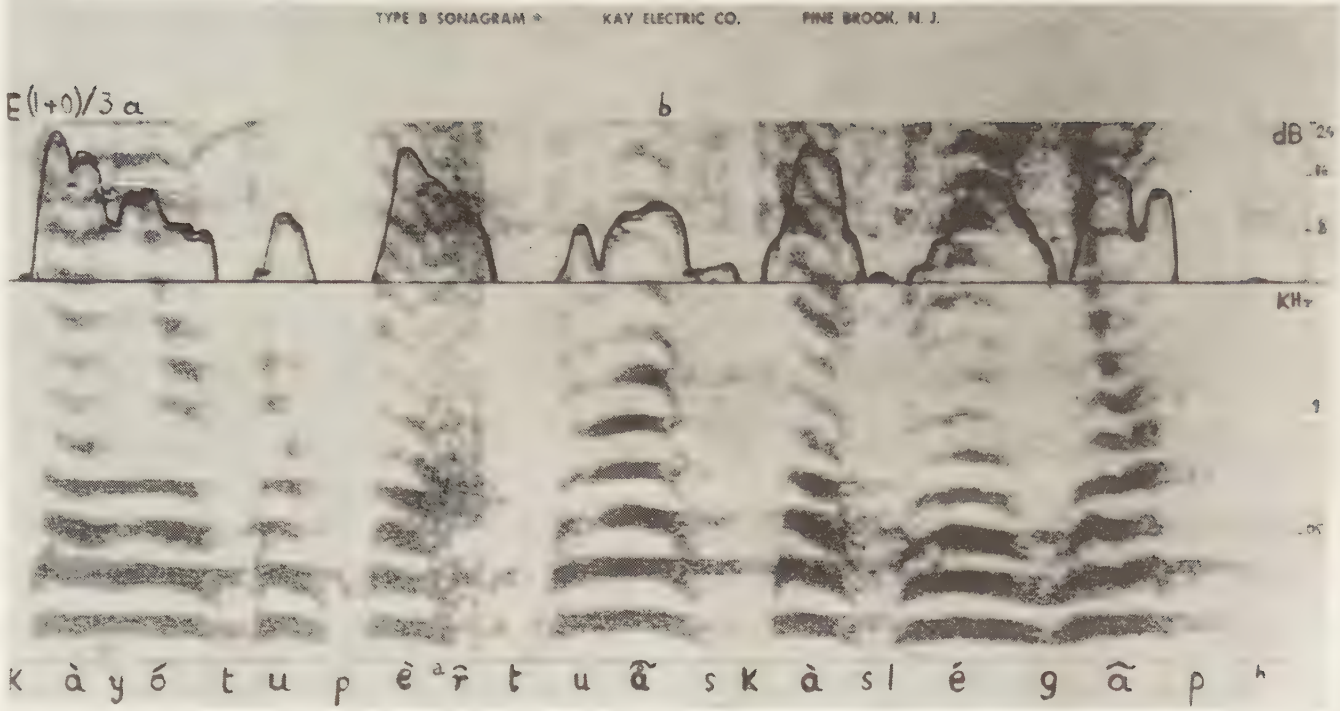
TYPE B SONAGRAM
KAY ELECTRIC CO.
PINE BROOK, N. J.
E(1+0)/3 a
b
dB
KHz
k à y ó t u p è ª r̂ t u ã s k à s l é g ã p h

Pour prouver que la chute semble avoir plus ou moins d'importance du point de vue perception selon qu'elle est plus ou moins raide, il a paru utile de faire état du coefficient de pente mélodique p en fonction de la durée, la pente étant considérée comme une fonction y = ax.

L'intervalle étant mesuré en savarts (σ), le temps étant mesuré en cs, on a :

$$\text{pente} = \frac{\text{intervalle}}{\text{temps}}$$

Pour une descente sur une voyelle donnée, de 2 tons ou 100 σ en 10 cs, on a :

$$p = \frac{100}{10} = 10$$

On peut avoir un même rapport, de 2 à 1, si on réduit de moitié la durée, alors qu'on augmente la hauteur de moitié.

Tandis que, pour une descente de 100 σ en 5 cs,

$$p = \frac{100}{5} = 20$$

Il faut évidemment rester dans les limites de la perception.

La perception de la pente varie selon les parlers. D'après le test de classement que nous avons effectué avec 30 étudiants d'orthophonie, l'effet de préparation est plus important pour une rupture identique si la chute est plus lente, c'est-à-dire si p est plus petit. Nous ne calculons p que lorsqu'il s'agit d'une pente dont les facteurs sont supérieurs au seuil différentiel de perception :

E 3 b partout : p = 28 : 18 = 1,55
E 3C les gampes : p = 14 : 21 = 0,66
E 4 b tout l'temps : p = 28 : 11 = 2,54

Après reproduction côte à côte des syllabes sur une même bande, nous avons présenté ces trois séquences du même locuteur à nos 30 informateurs, en demandant de les classer selon l'effet de préparation qu'elles produisent.

Voici ce classement, qui est unanime, et que confirme notre propre jugement auditif ; par ordre croissant :

1° E 4 b
2° E 3 b
3° E 3 c

La séquence E 3 c : qui a la chute la plus lente, p = 0,66, produit le plus grand effet d'attente.

Le nombre d'occurrences de pentes préparatoires avec les accents unanimement perçus est le suivant :

A	32	sur	58
B	20	"	36
C	17	"	47
D	21	"	30
E	29	"	41
F	25	"	44
G	24	"	36
H	25	"	47
I	39	"	46
J	31	"	46
K	22	"	35
L	17	"	32
Total	302	"	498 soit 60 %

Une "préparation" d'accent n'est pas toujours présente dans le cas d'accent non unanimement perçu, mais elle joue un rôle important dans l'expressivité.

7° Changement de direction de la ligne mélodique

Nous entendons par là un changement de hauteur entre deux syllabes contiguës du même groupe (minimum 1/2 ton) ; plus précisément le fait que la syllabe pénultième d'un groupe descende, alors que la dernière syllabe monte, ou inversement. Il faut évidemment que la durée et l'écart tonal excèdent la valeur du seuil différentiel de hauteur.

Voici deux exemples où la dernière syllabe a été perçue par nos informateurs comme bien accentuée en dépit d'une égale sonie :

E 11	Chand'	leur
fréquence en Hz	150-140	170-180
durée en cs	11	10
sonie en ph	26	26

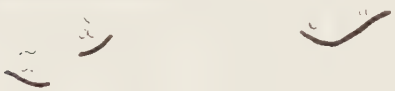

H 26	(pa) sser	l'nut
fréquence en Hz	185-175	18:-200
durée en cs	10	10
sonie en ph	20	20

Dans ce dernier cas le changement de direction (CD) est le principal responsable du relief.

Nombre d'occurrences de CD avec les accents unanimement perçus :

A	31	sur	58	dont	16 reliefs importants
B	24	"	36		20
C	15	"	47		12
D	17	"	30		13
E	25	"	41		20
F	24	"	44		18
G	27	"	36		20
H	27	"	47		21
I	36	"	46		30
J	30	"	46		28
K	18	"	35		15
L	16	"	32		12
Total	289	"	498	soit	58 %

CD contribue au relief, mais pas toujours à un relief jugé important. Ce facteur est fréquent, mais il n'est jamais seul : il s'ajoute aux montées, aux descentes, aux mouvements, aux ruptures de la mélodie.

8° Bosse et creux mélodiques

Nous appelons ainsi les changements de direction affectant un son vocalique.

Voici un exemple en syllabe fermée par une occlusive forte dite "abrégeante".

H 6 ɛ̂üb - bŭt

Sur la dernière syllabe ; fréquence en Hz : 180 - 220 - 190

durée en cs : 14

Le plus souvent, ces changements mélodiques affectent des voyelles d'au moins 10 cs. Cependant celles-ci sont perçues comme des longues, même si leur durée objective est moindre que celle des voyelles de leur entourage. Exemple :

B 24 à j kõ p r à (fig. 9)

Ces variations peuvent être aussi dues à un facteur extra-linguistique, le chevrotement. Mais en ce cas, l'intensité sonore est faible.

Il faut éviter de confondre une bosse ou un creux mélodique avec des transitions relativement lentes. Dans :

B 120 kó té

[é] semble suivi d'une légère baisse mélodique finale. En réalité, celle-ci affecte un élément vocalique de très faible intensité sonore :

B 135 mé rèstè .trãkìl

La mingogramme fait apparaître une "bosse" sur [rès], mais la partie descendante de celle-ci affecte une partie du [s] sonorisé par une assimilation progressive.

De même, une consonnes nasale qui suit une voyelle présente un régime vibratoire qui continue celui de cette voyelle et peut monter ou descendre, donnant ainsi l'illusion d'un mouvement vocalique.

Mais le recours à la courbe d'intensité, qui baisse brusquement, empêche de considérer ce phénomène comme un "ton complexe".

Le nombre d'occurrences de B ou C avec les accents unanimement perçus est le suivant :

A	20	sur	58
B	15	"	36
C	13	"	47
D	13	"	20
E	27	"	41
F	27	"	44
G	14	"	36
H	21	"	47
I	25	"	46
J	17	"	46
K	14	"	35
L	12	"	32
Total	218		498 soit 43 %

Ce facteur n'est pas significatif d'accent à lui seul, mais quand il est présent, il contribue puissamment à marquer un accent important, car une variation mélodique attire mieux l'attention qu'une hauteur statique. Le pourcentage de B pour les accents non unanimement perçus est plus faible : 8 %.

Pour que bosses et creux soient perçus comme tels, il faut que leurs mouvements ascendants et descendants, soient supérieures aux seuils différentiels de perception de la durée et d'intensité sonore. Si l'un des deux éléments est manquant, ils sont perçus comme des montées ou des descentes, car un mouvement mélodique trop rapide est mal intégré par l'oreille.

9° Rupture mélodique

Coustenoble et Armstrong (9) appellent "break" l'effet de contraste obtenu par un décalage intervenant dans la ligne générale mélodique et interrompant une suite de syllabes montantes ou descendantes. Nous appelons "rupture", à la suite de G. Faure (10), un changement de ton important entre deux syllabes consécutives. Ce facteur est apparu comme essentiel dès les premières observations. La rupture peut être grande (une quarte ou une quinte) ou petite. Nous en tenons compte dès qu'elle atteint un 1/2 ton.

---

(9) Coustenoble et Armstrong, Studies in French Intonation, p. 64-65.
(10) Faure, Eléments musicaux, p. 151.

Elle peut être dirigée vers le haut (rupture "haute"), ou vers le bas (rupture "basse"). Ex. :

H 5	kmẽ	€ì	à	pì	ó	€ì	
fréquence en Hz		170	160	170	170	200	

Rupture haute de près d'un ton 1/2

F 90	€é	p	ì	ẽ	n	1	ü	n	(fig. 10)
fréquence en Hz	170		500	520	500	420	440	420	

Rupture basse d'un ton 1/2 (valeur moyenne)

Elle peut être monolatérale (après ou avant une pause) ou bilatérale. La rupture monolatérale met en relief la voyelle qui la précède ou qui la suit selon le cas :

F 29	€é	tẽn	fà	lü€	€à
fréquence en Hz	270	275	250	225	375

La rupture sur [lü€], syllabe accentuée, est bilatérale. Ce cas est beaucoup plus fréquent, à cause des enclises notamment (ici de[€à]). La rupture bilatérale peut être inégale, par exemple 2 tons d'un côté, et 1/2 ton de l'autre. Il n'y a pas rupture entre voyelles contigües, mais un mouvement mélodique continu, avec généralement un son consonantique transitoire (y, w).

La rupture mélodique est ce qu'on perçoit le plus nettement. Son absence donne aux informateurs une impression de monotonie.

On peut voir des ruptures dans un entourage de consonnes voisées. Ainsi, dans [à l ì l], un mouvement mélodique affecte les[l](fig. 5). Entre [à] et [ì], on peut considérer qu'il y a une rupture,et non une montée continue,si on observe la ligne d'intensité acoustique qui descend brusquement puis remonte. On mesure au point de la plus grande hauteur, car la sonie est d'autant plus grande que le son est plus haut. Exemple :

B 25 bin ! te sais aller, tï ! (fig. 14)

Nous comptons un intervalle de rupture à partir du point où une voyelle encore stable a une intensité sonore qui n'a pas encore brusquement diminué, jusqu'à la transition. La rupture est évidemment plus facile à calculer quand c'est une sourde qui sépare les voyelles.

Des phonéticiens pensent que l'impression auditive est influencée par les habitudes motrices. Les expériences de Fry (11) tendent à confirmer l'hypothèse que "la perception catégorielle est associée à la discontinuité articulatoire et (que) les habitudes motrices jouent un rôle important dans la perception de la parole". Nous nous sommes alors posé la question suivante : une rupture fait-elle d'autant plus d'effet de relief qu'elle est plus brusque ? Pour le savoir, nous avons calculé un coefficient de rupture r. Nous avons mesuré le temps qui sépare deux voyelles consécutives dont l'une est perçue comme accentuée. Cela nous a été suggéré par l'observation de J. C. Lafon (12) : "Par sa valeur négative... le silence possède une valeur d'opposition phonétique. Faire ressortir une tension par l'augmentation d'une différence acoustique ; si le [k] se distingue du [g] par une explosion plus forte en valeur absolue, celle-ci est subjectivement bien augmentée par le silence de la tenue qui a précédé l'explosion".

Le coefficient r n'a été calculé que quand les éléments entrant en jeu étaient supérieurs ou égaux aux seuils différentiels de perception, soit 2 cs et 25 σ. Nous calculons en savarts puisqu'il s'agit d'une comparaison d'intervalles. Comme pour la pente, la fréquence est mesurée à l'endroit où la voyelle est encore relativement stable et intense. Soit deux ruptures R_1 et R_2 (le pointillé ne représente pas forcément une occlusion : c'est une évaluation numérique de l'écart) :

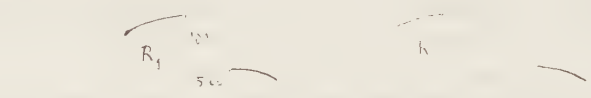

L'intervalle est de 2 tons ou 100 σ, alors que la durée d'interruption est 5 cs.

$$r = \frac{100}{5} = 20$$

Avec un intervalle égal et une durée d'interruption de 10 cs :

$$r = \frac{100}{10} = 10$$

(11) Mode de perception des sons du langage, p. 205.

(12) Message et Phonétique, p. 111-112.

La rupture est plus frappante pour l'auditeur dans la mesure où, pour un même intervalle, la discontinuité est plus brève. Inversement, pour une discontinuité temporelle égale, l'impression de brusquerie augmente avec l'importance de l'intervalle.

Pour savoir s'il y a relation entre r et l'effet de la rupture, nous avons procédé à un test de classement avec 30 étudiants d'orthophonie. On leur a fait entendre au magnétophone autant de fois qu'il était nécessaire onze séquences (par groupe de 2 ou de 3). Elles possèdent une structure syllabique semblable. Nous leur avons demandé de se concentrer uniquement sur la question suivante : "Laquelle de ces ruptures est plus marquée". Voici ces séquences :

1. B 107 kìkì comparé à J 158 kõkõ
2. B 30 nìknìk comparé à K 31 pʊtpʊt
3. B 74 bàbà comparé à K 7 bõbõ et K 8 bẽbẽ
4. J 115 pẽpẽ compare à K 15 pẽpẽ
5. J 200 nìnì comparé à K 12 dédé

Voici les résultats :

	Rupture subjective plus marquée		Nombre de jugements (sur 30)	Contraires	Indécis
1.	J 158	B 107	30	0	0
2.	K 31	B 30	21	1	8
3.	K 8	B 74	26	1	3
	B 74	K 7			
4.	K 15	J 115	30	0	0
5.	K 12	J 200	26	2	2

Ces classements auditifs coïncident de façon frappante avec les écarts de valeur de r :

1.	J 158 : 11,3	B 107 : 4,58 :	écart 6,72 -	unanimité
2.	K 31 : 6,55	B 30 : 5,43 :	" 1,12 -	
3.	K 8 : 10,66	B 74 : 5,9 :	" 4,76 -	
4.	K 15 : 16,16	J 115 : 5,66 :	" 10,50 -	unanimité
5.	K 12 : 11	J 200 : 8,61 :	" 2,39 -	
	B 74 : 5,9	K 7 : 0,46 :	" 5,44 -	

Les hésitations correspondant aux cas où l'écart est relativement voisin. Les classements ne coïncident que partiellement avec les classements fondés sur les valeurs d'intervalle : pour la 4ème comparaison, celles-ci sont respectivement :

B 30 : 125, et K 31 : 124; l'ordre est inversé.

Le facteur R est donc valable. On peut donc affirmer que l'effet de rupture est d'autant plus marqué qu'il est plus brusque, c'est à-dire que le coefficient r est plus grand.

L'effet de rupture varie à l'inverse de l'effet de préparation étudié précédemment : celui-ci croît avec la lenteur de la pente (p de plus en plus petit), alors que l'effet de rupture croît avec la brusquerie (r de plus en plus grand).

Une réserve s'impose : si c'est une consonne sourde qui est responsable de l'interruption, la rupture apparaît plus brusque que quand c'est une sonore. Exemple :

B 27 compte là-d'ssus et bos d' l'eau

kõt là dsü é bó d l ó

intervalle	74	97
durée d'interruption	21	18
r	3,5	5,3

Selon les jugements auditifs, l'effet est plus grand pour la rupture à/ü que pour ó/ó alors que l'intervalle est plus petit, ainsi que r.

Considérons cette autre séquence :

I 41 su s' tête in capeau (fig. 50)

sü s téèth ẽ kàpœ ów

intervalle en savarts	36	120
durée d'interruption	22	12
r	1,63	10

Ici la durée d'interruption plus brève, combinée avec un intervalle mélodique plus important, accroît considérablement le coefficient r, qui peut être considéré comme représentant à peu près l'importance de la rupture, mieux que la simple considération des intervalles musicaux, elle-même préférable à la comparaison des fréquences.

Autre exemple :

H 6	les	selles	i	tchulbutent	
	lé	sèl	ì	ĉü̩l	bü̩tʰ
f	150-170-160	190-180	170	160	180-220-190
d	9 + 19	18 + 13 + 11	10,5	14,5 + 6 + 2	17 + 14 + 22

Deux ruptures peuvent être considérées :

1°) entre les et selles (facteur d'accent du "thème", l'objet dont on parle).

2°) entre tchul-et-butent (facteur d'accent du "propos", ce qu'on en dit). A s'en tenir aux fréquences seules, on passe de 160 à 190 Hz pour la première, de 160 à 180 Hz pour la deuxième, soit 1 ton 1/2 et 1 ton mais on n'a qu'une équivalence approchée. Le calcul des intervalles permet une comparaison :

1. é/è : log 190 - log 160 = 278 - 204 = 74 σ
2. u_1/u_2 : log 180 - log 160 = 225 - 204 = 51 σ

Mais r est une approche plus fidèle de l'importance relative des ruptures, car il tient compte des durées d'interruption, respectivement 18 et 19 cs.

$$1. \quad \frac{74}{18} = 4{,}11$$

$$2. \quad \frac{51}{19} = 2{,}68$$

Le facteur R est nettement plus marqué dans le "thème" que dans le "propos" : calculé avec r, le rapport est plus important (1,9) que le rapport entre les seuls intervalles (1,4) ne le laissait soupçonner.

Donnons enfin les occurrences de R avec les autres facteurs mélodiques pour les accents unanimement perçus :

	H	P	CD	BC
A	46	39	36	21
B	22	28	28	18
C	20	19	16	16
D	19	19	17	12
E	32	38	36	33
F	27	26	25	24

G	25	28	28	19
H	30	30	25	19
I	33	38	36	30
J	25	32	32	22
K	28	32	31	24
L	21	17	17	19

On voit que tous les facteurs mélodiques sont liés à la rupture. "L'oreille est sensible à l'ensemble de la courbe tonale"(13), qu'elle intègre en fonction du temps.

P, CD et surtout R sont particulièrement à retenir, car du point de vue perceptif, les changements de hauteur d'une syllabe à une autre sont plus importants que les hauteurs absolues.

Les facteurs mélodiques étant susceptibles de marquer à la fois l'accentuation et l'intonation, il est indispensable d'étudier en détail de nombreux facteurs mélodiques, et non pas la seule hauteur, afin de serrer de plus près les variations si importantes des enregistrements spontanés.

---

(13) Lieberman, Intonation, Perception and Language, p. 48-61.

4. LES FACTEURS CONSONANTIQUES

1° Durée consonantique

Selon l'enseignement de Chlúmsky (1) et de Straka, une syllabe accentuée a ses deux parties, noyau vocalique et marges consonantiques, marquées par un accroissement de leur durée, puisque "la durée révèle indirectement le degré de force articulatoire" (2). "L'allongement sous l'effet de l'accent et l'abrègement dans les syllabes inaccentuées frappent aussi les consonnes initiales de syllabe " (3). Delattre, énumérant les facteurs de la proéminence dans quatre langues, dont le français (4), cite la durée consonantique (durée de fermeture d'une occlusive ou de friction des constrictives) et l'intensité consonantique (énergie du bruit d'explosion ou de friction). Faure, de son côté, estime que la tenue consonantique joue un rôle dans l'impression subjective de force "sans que l'intensité sonore de la voyelle soit modifiée" (5).

L'observation de nos matériaux nous a amené à une conclusion identique : on ne peut négliger les consonnes dans une étude de l'accent. Ne mettre le signe diacritique d'accentuation que devant la seule voyelle, comme fait Garde (6), risque de donner une représentation erronée de ce qu'est le phénomène accentuel. Nous avons donc pris en considération, pour les syllabes perçues comme accentuées, la dominance de durée consonantique (D C).

On ne peut comparer entre elles des consonnes de nature dissemblable; ainsi,par exemple, [j] et [ɛ̂] dans :

J 40 jɑ̃ - ì - ɛ̂ɑ̃t (Jean "il" chante)

---

(1) Quelques observations sur l'accent.

(2) Straka, L'Evolution phonétique... sous l'effet de l'énergie articulatoire, p. 23.

(3) ibid, p. 26.

(4) Comparing the Phonetic Features, p. 33.

(5) Eléments musicaux, p. 127.

(6) L'Accent, Avertissement. Cf. notre compte-rendu de cet ouvrage dans Phonetica, 19, 198-201, 1969.

[j] dure 12 cs et [ɛ̂] 20 cs ; cela peut être un fait d'accent, mais la durée presque double de la mi-occlusive peut être due aussi à sa qualité.

Cependant la mesure de DC a toujours été effectuée, même dans les cas de consonnes non semblables, car elle peut donner une indication. Ainsi dans :

H 6 ɛ̂ʊl - bʊt (culbute)
durée en cs 14,5 17

[b] est plus long que [ɛ̂], bien que cette dernière soit mi-occlusive. Donc ici on peut considérer DC comme facteur d'accent. Mais il est préférable, pour établir son importance, de comparer des syllabes de constitution semblable.

Il faut traiter à part les syllabes constituées par une voyelle isolée, même lorsque la présence d'une occlusive ou d'une constrictive glottale lui donne la structure C V; par exemple :

C 86 j'ai été

a été prononcé [jeʔété], et le [ʔ] s'est inséré à cause de l'accentuation du 2ème [é]. Le fait que les occlusives laryngales apparaissent toujours à l'attaque d'une voyelle perçue comme très accentuée prouve l'importance d'un appui consonantique :

G 42 ʔõ - verà - byẽ (on verra bien)
J 117 ʔé - bé (eh bé, eh bien)
K 40 ʔé - bé (id.)

La présence de ces "coups de glotte" est étroitement liée à la manifestation d'accent, comme dans l'accent d'insistance de :

c'est ʔimbécile (fig. 33).

Voici le nombre d'accents repérés par tous nos informateurs où s'observe un allongement de la consonne initiale de syllabe, c'est-à-dire où cette consonne dure au moins 2 cs de plus que celle de la syllabe non accentuée qui précède :

A	32	sur	58	soit	55 %
B	27	"	36	"	75 %
C	37	"	47	"	78 %
D	26	"	30	"	86 %
E	29	"	41	"	70 %
F	25	"	44	"	57 %
G	28	"	36	"	77 %
H	28	"	47	"	58 %
I	24	"	46	"	52 %
J	34	"	46	"	74 %
K	19	"	35	"	54 %
L	25	"	32	"	78 %
Total :	334		498	"	67 %

On voit que la répartition est irrégulière selon les témoins, sans doute en raison des variations de l'expressivité et de la structure syllabique. Il faut entrer davantage dans le détail des faits.

Etudions des réalisations d'accents unanimement perçus dont l'élément vocalique est affecté d'une dominance sonique d'au moins deux phones, dans les trois structures syllabiques les plus fréquentes. Le découpage des syllabes est fait selon les indications données par les informateurs, qui pratiquent la syllabation ouverte chaque fois que celle-ci est possible. Dans les groupes "disjoints" (ex. : [rt] dans partir), quelques hésitations se sont manifestées, ce qui est normal, étant donné que la coupure syllabique résulte, en patois comme en français, d'un jeu de tendances. En cas de doute nous avons suivi les indications de Delattre (7). Enfin nous signalons si le relief a été perçu comme fort, moyen ou faible par les informateurs (8).

(7) Tendances de la coupe syllabique, p. 151-157.

(8) Cf. 1, 4.

A. Cas où l'accent perçu affecte la syllabe finale d'un groupe accentuel

1°/ Type C V

La coupe syllabique se situe après la voyelle dans 56,2 % des cas, chiffre proche des pourcentages du français (55 %) (9). Nous ne tenons pas compte ici des cas où la durée consonantique est augmentée du fait de la chute d'un e caduc, comme :

C 10 te nages d'dins (tu nages dedans)

réalisé [tœ̇nàjœ̇d̄ɛ̃] avec une consonne longue [d̄] au lieu d'une géminée.

De même B 24 moi d'toi

où l'assourdissement total de [d̥] et l'absence d'explosion font de [t̄] une consonne longue (17 cs). Notons que [w] participe aussi à l'allongement (16 cs). Nous ne tenons pas compte non plus des allongements à valeur morphologique, par exemple t long dans :

C 11 i vittent bin (ils vivent bien)

Nous avons mesuré en cs la durée dans les syllabes accentuées du type CV. Elles comportent toutes une dominance de durée consonantique devant voyelle accentuée, et sont les plus nombreuses ; c indique en cs la durée consonantique et v la durée vocalique ; nous soulignons la voyelle accentuée (perception et sonie). Voici 3 exemples typiques :

A 32		n	ɛ̃	-	n	ɑ̃	(non non)
	c	3			4		
	v		16			17	

Relief jugé fort. Ecart de la durée consonantique : + 1

B 132		p	é	-	p	á	(paie pas)
	c	10			12		
	v		8			12	

Relief jugé moyen. Ecart + 2

A 35		ʃ	à	-	f	é	(cha fait...)
	c	5			12		
	v		13			21	

Relief jugé faible. Ecart + 7

---

(9) Ce pourcentage moyen et les suivants sont donnés d'après deux travaux de Delattre, qui donnent des valeurs un peu différentes selon qu'il s'agit d'un corpus écrit ou oral : Comparing the Phonetic Features, p. 41 et La notion de structure, p. 8.

Voici les valeurs obtenues pour l'ensemble du corpus et pour cette structure syllabique :

Relief fort : écart + 3,1
Relief moyen : " + 4,6
Relief faible : " + 2,8

Il n'y a pas de rapport entre le relief perçu d'un accent et la durée consonantique. En revanche, devant toute voyelle accentuée, il y a un accroissement de D C, qui peut être très faible, mais qui n'en existe pas moins. Cet allongement de la consonne n'est pas proportionnel à celui de la voyelle.

2° Type C C V

Syllabe dite ouverte commençant par un groupe consonantique perçu comme conjoint, soit consonne + "semi-consonne", soit explosive + r ou l ("muta cum liquida"). Pourcentage moyen en français : 14 % ; dans nos matériaux de parole spontanée, il est de 15,4 %. Nous additionnons, pour déterminer D C dans ce type, les valeurs des deux consonnes initiales.

D 8 v y ẽ - v y oé - ẽ (i vient vieux hein !)
c 6 5 8 6
v 21 14 35

Relief moyen. Malgré la présence de l'enclise hein, le 2° groupe [vy] est plus long que le 1er de 3 cs.

J 50 y ẽ - p r ẽ - k ɛ ẽ k(h) (il n'en prend que cinq)
c 9 9 4 15 11 15 (10)
v 10 18 13

Relief fort. Ecart + 13

E 4 m ò r̂ - p w ẽ (ẽ̥) (mord point)
c 6 10 15 6
v 9 18 16

Relief moyen. Le [w] a la même durée que [m]. Il prend part à l'allongement qui affecte toute la dernière syllabe. Dominance sonique de 7 phones sur [ẽ].

Dans ce type C C V, les deux consonnes sont susceptibles de participer à la mise en valeur accentuelle.

3° Type C V C

Syllabe dite fermée quand un groupe consonantique perçu comme disjoint se forme à la frontière syllabique. Pourcentage 15,1 % dans nos matériaux (pour 17 % environ en français normal).

K	31	p	ü	t	-	p	ü	t	(h)	(fille de joie, fig. 15)
	c	10		5,5		14		18	(10)	
	v		6				13			

Relief moyen. Coupe syllabique nettement perçue entre [t] et [p] repérable par une légère explosion sur le mingogramme. Si nous considérons la D C totale des 2 consonnes de chaque syllabe, nous avons :

lère syllabe : p + t = 15,5 cs
2ème " = 42 cs

Donc confortable dominance pour la syllabe perçue comme accentuée et pourvue de la dominance sonique.

On peut aussi considérer séparément les consonnes, et comparer les 2 [p] et les 2 [t]. On obtient ainsi en faveur du 2ème [p] un écart de + 4 cs et pour le 2ème [t] un écart de + 12 cs, sans compter l'explosion sourde. Donc nette dominance consonantique en syllabe accentuée.

K	25	p	(a)	r	ì	t	-	p	ì	€ (il a pris ta pièce)
	c	9		8		8,5		20		19
	v				6				13	

Relief moyen. L'entourage consonantique de la voyelle accentuée est nettement allongé.

K	36	y	à	ò	t	-	k	ò	s	(il y a autre chose)
	c	4,5			9		11,5		6	
	v		4	8				14		

Relief moyen. Léger allongement devant la voyelle accentuée.
La tendance est la même dans

E	7	€	à	€	-	t	ò	t	-	k	ò	s	(c'est autre chose)
	c	12		7		8		5		13		22	
	v		14				9				24		

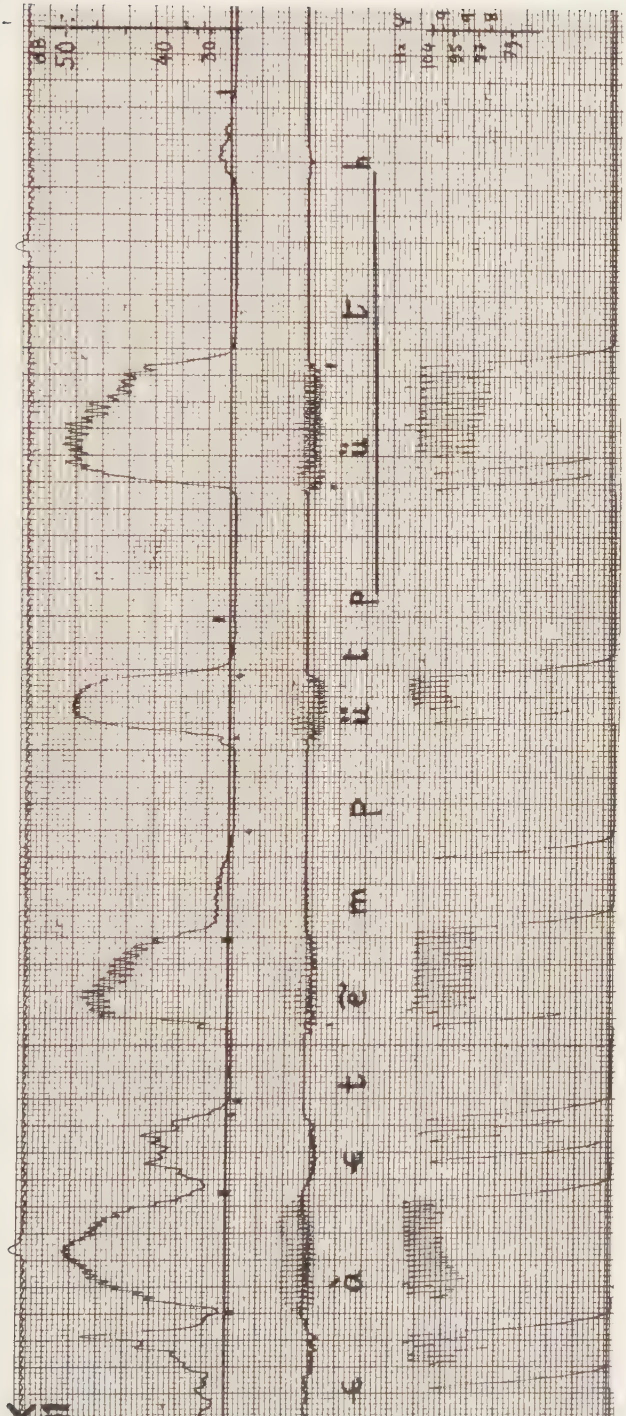

Fig. 15

Relief fort. Ecarts : + 5 et + 17. Dominance de D C encore plus nette.

B 112	k	à	1	-	k	ü	1	(calculé)
c	10		4		16		10	
v		12				16		

Relief moyen. Coupe syllabique nettement perçue entre [l] et [k]. Dominance D C dans l'entourage de la voyelle accentuée.
Ecart 1ère consonne : + 6 ; 2ème consonne : + 6. Ecart total : + 12

B 30	ẽ	n	ì	k (h)	-	n	ì	k	(e) (nique-nique ; fig. 8)
c		8		11 (5)		7		14	(5)
v	15		9				13		

Relief faible ; [h] est une jointure qui fait la séparation syllabique.
1ère consonne : - I cs ; 2ème consonne : + 3 cs.

Ainsi, dans ces 3 structures syllabiques, la dominance de D C affecte la ou les consonnes qui précèdent la voyelle accentuée, sans qu'il y ait un rapport nécessaire avec l'importance du relief.

B. Cas où l'accent perçu n'affecte pas la syllabe finale d'un groupe accentuel

Il y a un fort relief dans tous les cas ; ce n'est pas généralement à l'initiale de mot (procédé démarcatif), mais un recul d'accent sur la pénultième.

1° Type C V

J 73	z	ì	-	z	ì
c	12			14	
v		13			16

Les durées croissantes des sons, à mesure qu'on va vers la fin, ne doivent pas masquer le fait que c'est le 1er [i] qui est perçu unanimement comme accentué et dont la sonie domine. La 1ère constrictive n'est pas la plus longue, mais c'est celle qui suit le 1er [ì] qui est la plus longue.

K 10	n	ẽ	-	n	õ	(non non...)
c	7			9		
v		21			31	

Ici non plus la voyelle accentuée n'est pas la plus longue ; c'est le 2ème [n] qui l'emporte (+ 2 cs). L'accent est dû à l'écart de sonie.

B 12	t	é	j	ì	-	v	ù	(taisez-vous ; fig. 16)
c	?		11			20		
v		18		23			23	

La fricative qui suit la voyelle perçue comme accentuée a une dominance de D C de 9 cs.

K 8	b	ẽ	-	b	ẽ	(bébé)	
c	10			12			
v		21			18		

L'explosive qui suit le ler [ẽ] est plus longue de 2 cs.

G 36	p	w	ẽ	ĩ	ü	-	z	é	(point 11'user)
c		12		11			10,5		
v			7		9,5			5	

Bien que, dans cette séquence, [l] subisse un allongement d'origine non phonétique (sur lequel nous reviendrons), [z] a une durée à peu près égale à celle de [l] allongé.

Donc dans ce type syllabique avec un recul d'accent, un accroissement de durée atteint la consonne qui suit, non celle qui précède la voyelle à dominance sonique. De sorte qu'on pourrait dire que l'allongement affecte la séquence V C, non la séquence C V.

2° Type C C V

Nous donnons seulement la durée consonantique totale du groupe conjoint.

G 44	b	r	à	-	d	r	ì	(i̥)	(braderie)
c		10				8			
v			9				2	(9)	

La D C du ler groupe qui précède la voyelle accentuée est supérieure à celle du 2ème. Aucune hésitation sur la coupe syllabique chez nos informateurs.

G 47	v	ì	t	-	p	r	ì	-	t	s	é	(vite pris, t'sais ! fig. 17)
c	9,5		12		12,5	6			7	15		
v		14					15				22	

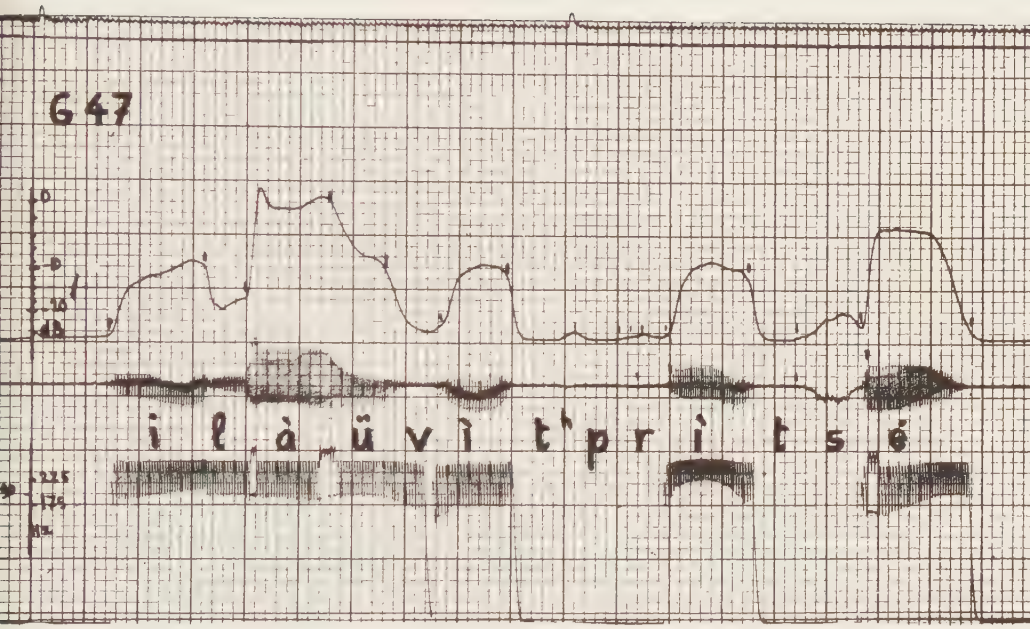

Fig.17

Hésitations de nos informateurs pour la lère coupe syllabique. Le groupe qui précède la voyelle accentuée a une nette dominance de D C ; la tenue du[t] semble participer de l'allongement du [ì] accentué. Mais le cas est particulier, car "t'sais" constitue une adjonction. Il n'y a que 2 exemples de ce type dans nos matériaux et aucune conclusion ne peut être formulée.

3° Type C V C

Il y a également peu d'exemples :

G 33		r	à	-	p	-	t	ì	s	(rapetisses)
	c	5			31		10		28	
	v		12					23		

Hésitations pour la coupe syllabique qu'on fixe généralement après [à]. L'explosive qui suit la voyelle accentuée a une forte dominance de D C, comme si, au lieu de "traîner" sur [à] le locuteur avait prolongé la tenue consonantique subséquente.

E 18		ẽ	-	b	è	t	-	s	è	t	(embêt', sais-t' !)
	c			10		4		7		8	
	v				11				6		

Coupure syllabique unanime, car cet ensemble est senti comme deux mots : [ə̊] est régulièrement omis dans l'expression patoise ; contrairement au cas précédent, c'est la consonne qui précède la voyelle accentuée qui est la plus longue ; mais il faut considérer que ce qui suit est une adjonction.

Après syllabe fermée, la coupure syllabique ne se fait facilement que quand il y a un écart important de durée pour les consonnes en présence. Si la première est nettement plus longue, on coupe avant. Si c'est l'inverse on coupe après. D'autre part, les observations de Chlumsky, Straka, Delattre et Faure sont confirmées par l'examen de nos matériaux. On a pu par ces exemples discerner l'importance de D C, mais aussi observer que la syllabation traditionnelle du français (selon Grammont et Fouché) ne peut convenir pour la détermination des éléments proéminents. Une fricative sonore, fournissant à la sonie et à la hauteur vocalique un prolongement, ou une tenue d'explosive sourde subséquente, reçoivent un supplément de durée en cas de recul d'accent. Seules, les structures les plus stables, C V et C C V avec accent final, correspondent aux descriptions traditionnelles.

Selon les découpages et la nature des consonnes, les autres cas présentent dans nos matériaux de grandes variations qui conduisent à remettre en cause la syllabe phonétique en tant qu'unité accentuelle. Il faut distinguer entre la syllabe phonologique et la syllabe phonétique, aux frontières mouvantes, car l'effort articulatoire, tel que le définit Straka (10), peut se porter sur tel ou tel élément. La voyelle peut s'abréger, être suivie d'une longue tenue consonantique, et être néanmoins perçue comme accentuée. Quand l'accent recule, c'est la consonne qui suit la voyelle pénultième qui s'allonge. On connaît encore mal le rôle de la durée objective, différente de la durée perçue (11), mais l'étude précédente montre que D C n'est pas un facteur utilisé seulement pour insister ou mettre en relief un mot qu'on ne fait pas ressortir par un procédé syntaxique. Bien que le système patois ne possède pas de quantité à valeur distinctive, ce phénomène est analogue à "l'allongement de la consonne qui suit la voyelle accentuée si celle-ci est brève" que signale Martinet (12) à Hauteville (Savoie). En effet l'allongement de la consonne implosive apparaît surtout quand la voyelle précédente est relativement brève. L'étude statistique montrera sa corrélation avec la sonie, image, comme D C, de l'effort physiologique. Nous voulons ici attirer l'attention sur l'importance de la séquence V + C dans la réalisation de nos accents.

Nos observations confirment celles de Falc'hun (13) : "La durée de l'ensemble voyelle accentuée + consonne demeure pratiquement constante, que la voyelle soit longue ou brève, que la consonne soit douce ou forte", et celles de Delattre : "La force articulatoire d'une consonne simple est l'inverse de la durée de la voyelle précédente. C'est par anticipation d'un plus ou moins grand effort articulatoire de la consonne que la voyelle s'abrège ou s'allonge" (14). Nous allons utiliser ces indications pour étudier un autre facteur consonantique.

---

(10) Voyelles et Consonnes, p. 61.

(11) Durand, Voyelles longues et voyelles brèves.

(12) Martinet, Description phonologique, p. 87.

(13) Système consonantique du Breton, p. 111

(14) Force d'articulation consonantique, Studies in French, p. 112.

2° ENERGIE CONSONANTIQUE (E C)

Dans une précédente partie (1,5), nous avons donné les valeurs moyennes, en position non accentuée, de l'énergie globale d'une consonne telle que nous la calculons :

$$e = \frac{c}{v + c} \times 100$$

c étant la durée d'une consonne (ou d'un groupe C + c), v étant la durée de la voyelle qui précède immédiatement C.

Nous comparons maintenant l'énergie d'une consonne ou d'un groupe consonantique, avant et après une voyelle accentuée, à cette valeur moyenne. L'écart relatif d'une consonne, comparé à celui d'une autre, peut fournir un indice de la réalisation accentuelle. Nous considérons qu'il y a "effort" dès que e est supérieur à la valeur moyenne de e de la même consonne (ou groupe consonantique) en position non accentuée.

Pour le démontrer, nous donnons quelques exemples de e comparé à c et v, en soulignant la voyelle pourvue de dominance sonique - image de l'effort physiologique qui peut porter sur une voyelle, et perçue unanimement comme accentuée par nos informateurs.

A- Devant voyelle accentuée à la fin d'un groupe accentuel.

1° Consonnes simples :

B 132	k	ỗ	-	p	é	-	p	á	(qu'on (ne) paie pas)
c				10			12		
v		9			8			12	
e				52			60		
écart			-	4			+ 4		

Faible relief perçu. Nette dominance en faveur du [p] qui précède la voyelle accentuée, alors que la dominance de durée consonantique est à la limite de perception (2 cs).

B 107	ri	-	k	ì	-	k	ì	(ì)	(riquiqui)
c	5		12			12			
v	8			6			10	(4)	
e			60			66			
écart			+ 1			+ 7			

Relief moyen. Le deuxième [k] est plus palatalisé que le premier, comme le prouve une zone de friction plus large et plus intense sur le spectre.

écart de c : + 0
écart de e : + 6

Le facteur E C s'accorde mieux ici que le facteur avec la dominance sonique.

F 1	p	é	-	t	ì		(petit, fig. 18)
e	44			51			
écart	12			6			

Faible relief : c'est une adjonction (apostrophe), mais devant la voyelle accentuée, la consonne est un peu plus énergique.

B 28	m	á	-	t	é	-	z	ì (mal à tes yeux ?)
e		43			30			
écart		- 21			+ 12			

L'énergie consonantique paraît significative d'une insistance sur la dernière syllabe de cette interrogation.

C 76	y	é	-	t	é	-	b	õ̃ (y était bon, fig. 19)
e		57			66			
écart		- 7			+ 32			

Relief fort et écart important.

Deux séquences, dont nous reproduisons les profils mélodiques et soniques (fig. 39) sont intéressantes à confronter :

B 113	y	-	é	-	t	é	-	t	ù - f	é (il était tout fait)
c	4		9,5			8			13	
v		8			6			7		12
e			55			57			65	
écart			- 9			- 7			+ 15	

Relief jugé faible. Nette prédominance de E C devant voyelle. Sommet de relief sonique.

B 115	y		é	-	t	é	-	t	ù - f	é (il est étouffé)
c	5			12			7		13	
v		6			6			8		14
e				66			53		61	
écart			+	2		- 11			+ 10	

Relief fort destiné à différencier cette séquence de la précédente. Le [t] de liaison est relativement plus long que dans la séquence précédente, et il porte de façon nette la trace d'une E C plus grande.

C 63	f	ì	-	l	é	(côte au filet)
e	50			40		
écart	0			+ 8		

Relief faible. Dominance d'E C devant voyelle accentuée.

D 2	s	ó	-	l	é	(soleil, en patois)
e	40			25		
écart	- 13			- 7		

Relief faible. Les valeurs de e sont faibles, mais relativement moins devant [é] accentué.

K 6	ẽ	-	n	é	-	ĵ	ü	l	(une aiguille)
e			33			48		
écart			- 5			+ 20		

Peu d'insistance, mais forte dominance d'énergie consonantique pour la mi-occlusive.

2° Groupe de consonnes

B 30	ẽ	-	n	ì	-	kn	ì	k	(nique-nique, fig. 8)
e			34			71			
écart			- 4			- 2			

Peu d'insistance (ton dégoûté). Par rapport aux valeurs de e inaccentué, le groupe [kn] a été articulé avec une énergie faible et [n] devant [ì] non accentué, avec une énergie encore plus faible, mais la différence est inférieure à notre marge d'erreur.

E 7	ɛ̀	-	t	ò	-	tk	ò	s	(ça c'est autre chose, en patois)
e			51			66			
écart			- 6			- 3			

Faible insistance, mais le groupe qui précède [ò] accentué a une énergie légèrement supérieure à celle du groupe qui précède [à] non accentué, mais ici encore la différence est inférieure à la marge d'erreur.

H 66	ẽ	- kr	ẽ	- kr	ẽ	(in crin-crin)
e		50		54		
écart		- 4		+ 0		

Faible insistance, réalisée par une énergie légèrement supérieure devant le [ẽ] accentué.

B- Devant voyelle accentuée non finale de groupe accentuel

1° Consonne simple :

B 106	t	é	- p	à	- t	ó	- k	é	(t'es pas toqué)
e			46		76		44		
écart			- 10		+ 12		- 14		

Ici, c'est un cas net d'accent "affectif" (15), avec énergie et grande durée de la première consonne d'un mot.

L 146	ẽ	k	o	- l	è	r	(en colère)
e		83		28			
écart		+ 25		- 4			

Forte insistance semblable à la précédente et aussi fortement marquée.

F 39	ó	- f	ẽ	- f	õ	(au "fin" fond)
e		56		48		
écart		+ 4		- 4		

Forte insistance (= tout à fait au bout de la ville).

C 18	b	é	- w	é	(eh bien oui)
e	50		31		
écart	+ 16		+ 7		

Forte insistance.

B 74	t	ù	- b	à	- b	à	(tout baba)
c	10		10		10		
v		11		15		11,5	
e	64		47		38		
écart	0		+ 13		+ 4		

(15) Marouzeau et Dauzat, Accentaffectif et accent intellectuel.

Ces données coïncident avec la perception d'une insistance sur la première syllabe d'un mot. Rapprochons de ces exemples un cas différent :

F 131	j	o̊e	-	l̄	é	-	v	ü	(je l1' ai vu ; fig. 20)
e				43			52		
écart				+ 11			+30		

La valeur relativement forte pour [l] tient à la gémination à valeur morphologique.

2° Groupe de consonnes :

E 4	g	o̊e	-	lt	ù	lt		ã	("gueule" tout le temps)
c	11			4 + 10		4 + 10			
v		6			10			5	
e				87			58		
écart				+ 2,5			- 4		

Pour un même groupe, la différence est considérable selon qu'il est devant la voyelle accentuée avec expressivité ou non.

La plupart des études sur les réalisations d'accent ne donnent pas aux facteurs consonantiques toute l'importance que ceux-ci méritent. Habituellement, on ne sait à quoi il faut se référer pour les mesures. Pour les explosives, la marge d'erreur d'une évaluation de puissance acoustique propre est grande (16). On peut tenter d'évaluer l'effort physiologique en se fondant sur la présence d'explosion forte (ex. : B 106 t h ó k é) ou en calculant la pression post-buccale. Une calibration précise et une base de comparaison sont assez difficiles à établir.

Le moyen que nous avons utilisé fournit une évaluation de l'énergie consonantique. Mais la comparaison chiffrée avec les réalisations en syllabe non accentuée ne doit pas faire trop illusion. Une mesure de pression sous-glottique ou électromyographique est évidemment préférable pour obtenir des valeurs objectives. Il faut sans doute admettre que la méthode des durées est valable qualitativement, non quantitativement, et seulement quand les accents perçus sont fortement marqués. Il faut compléter et

---

(16) Von Essen, Spezifische Schallwirksamkeit der Laute.

contrôler cette donnée en observant les phénomènes comme les palatalisations sous l'effet de l'accent (ex. : D 37, b ü k é). Il y a de nombreux cas où EC n'est pas significatif. Mais les exemples ci-dessus montrent que EC peut constituer un indice valable du moins par rapport à la perception auditive et quand l'accent est nettement expressif. L'énergie consonantique E est un facteur d'accent préférable à D C, car il fournit des valeurs pondérées. Mieux que la seule durée consonantique, il peut être considéré comme une image de l'effort articulatoire, celui du moins auquel l'auditeur est sensible.

Occurrences de E C avec D C pour les accents unanimement perçus :

A	23	sur	58	G	26	sur	36
B	26	"	36	H	24	"	47
C	30	"	47	I	22	"	46
D	23	"	30	J	29	"	46
E	27	"	41	K	18	"	35
F	24	"	44	L	22	"	32

On constate d'une part que les deux facteurs sont fréquemment associés, et d'autre part que les occurrences diffèrent beaucoup selon les sujets. Alors que D C en cas de recul d'accent, prolonge en quelque sorte la durée de la voyelle précédente, E C est, plus que D C, solidaire de la voyelle à sonie dominante qui suit. Ni E C ni D C ne sont étroitement liées à l'insistance "affective" ou "intellectuelle" (Marouzeau), ni au relief perçu. La corrélation entre E C et la durée apparaît bien dans les groupes consonantiques (type rap'tisses) quand la consonne implosive s'allonge au détriment de la seconde. Une première limitation de cette méthode est qu'on ne peut évidemment pas l'appliquer à la consonne initiale d'une séquence, puisque celle-ci n'est alors que précédée d'une voyelle. Il faudra étudier par d'autres moyens l'intensité initiale. Une seconde limitation est celle qui est due aux modifications consonantiques, comme les assimilations.

5. LES TIMBRES VOCALIQUES

Nous n'avons examiné jusqu'à présent que les facteurs "proprement prosodiques" (1) : hauteur, durée et intensité. Pourtant l'examen spectrographique de certaines séquences nous a invité à considérer aussi les variations qualitatives de timbre vocalique. Nous avons pris trois précautions :

- ne pas confondre les transitions consonne-voyelle ou voyelle-consonne avec les changements de place des premiers formants vocaliques,
- ne retenir que les variations confirmées par notre jugement auditif,
- mettre à part les faits de patois ancien.

1° Problème des "diphtongaisons" sous l'accent

a) On relève, uniquement sous l'accent final de groupe, ce qu'on pourrait, au premier abord, considérer comme des diphtongues croissantes, réalisées avec deux timbres différents nettement audibles. Elles affectent [é] et [o] (2) et remontent au moins au siècle dernier, à l'époque où les parlers locaux, bien vivants, continuaient à évoluer : é > oe e après consonne labiale et o > oe ó :

I 120 n ù f o͡e é ("nou fait" = non, à Wattrelos : c'est le produit de la négation de l'ancien français non fais, non fait, où ò ù (cf. à mon ("à la maison") devenu à mou).

A 39 ẽ b l à v o͡e é ("emblavé" - Tourcoing)
E 5 p o͡e ó (Pos = "Poids", nom d'une vieille rue de Lille)
F 9 b o͡e ó (= "beau" - Hem)
F 13 g v o͡e ó (= "chevaux" - Hem)
I 41 k à p o͡e ó (= "chapeau" - Wattrelos)

Pour E 5, dont nous reproduisons des spectrogrammes (fig. 22), on observe les valeurs formantiques approchées suivantes au milieu du premier élément et au milieu du 2ème de [o͡e ó] :

	1er élément	2ème élément
Durée approx. :	7 cs	10 cs
F 2	1 800	750
F 1	650	450

---

(1) Selon Martinet, Eléments de linguistique générale, p. 77.

(2) Le signe diacritique souscrit indique l'élément le plus faible de la diphtongue : dans une diphtongue croissante, ce signe est sous le premier élément.

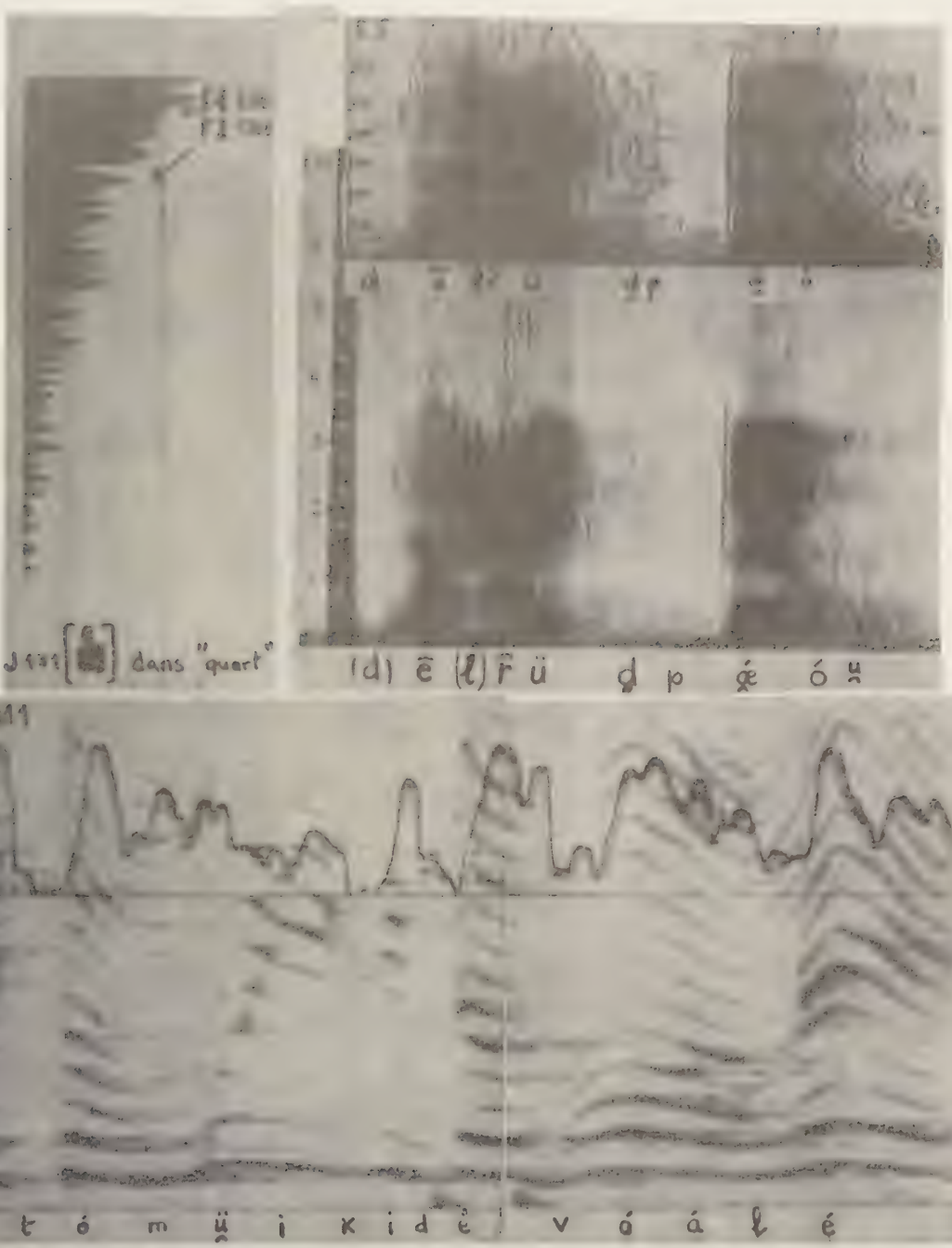

Fig. 22

Le son français dont les valeurs sont les plus proches de celles du premier élément est un [œ] fermé (3). C'est la durée relativement longue du premier élément (7 et 10 cs, pour autant qu'on puisse l'évaluer avec précision), qui permet de porter un jugement auditif sur le timbre.

On remarque que ces "diphtongues" sont toutes conditionnées par la précession consonantique labiale. Ce phénomène de "Vorklang" affecte aussi [i] et [ò] :

L 111 m ui (mi = "moi" - Flers) (fig. 22)

H 19 b r à d f u ò r (Bradford - Tourcoing)

Dans tous ces cas, la syllabe "diphtonguée" possède une forte dominance d'énergie consonantique (plus de 5 unités) et de sonie (environ 3 phones, en moyenne, de dominance mono- ou bilatérale).

Il ne s'agit pas d'une véritable diphtongaison au sens usuel du terme, mais de "l'apparition d'un son additionnel au passage d'une consonne énergique à une voyelle intense" (4). * On peut l'appeler "fausse diphtongaison". Après ces consonnes dont la constriction ou l'occlusion labiale est prolongée et énergique, le passage est relativement ralenti, d'où cet élément d'aperture intermédiaire.

La séquence suivante montre également un son de passage entre consonne "forte" (EC : e > 6) et voyelle affectée d'une dominance de sonie (moyenne 4 phones) :

I 41 s ü s t é è t (su s'tête - Wattrelos) (fig. 50)

C'est ici un [è] très ouvert, presque un [à], qui est précédé d'un son très fermé de 5 à 6 cs. La différenciation est assez avancée, mais il ne s'agit pas de l'ancien [yè], produit ancien de E entravé latin (fiête, biête etc... pour fête, bête), que Lille a conservé (tyèt "tête"), mais non Roubaix-Tourcoing (5).

E 16 t u ù ("tout" - Lille)

H 43 s u ù ("sou" - Tourcoing)

---

(3) Delattre, Comparing the phonetic Features, p. 49.

(4) Straka, Durée et Timbre vocalique, p. 297-299.

(5) Cf. carte n° 2, isoglosse 5.

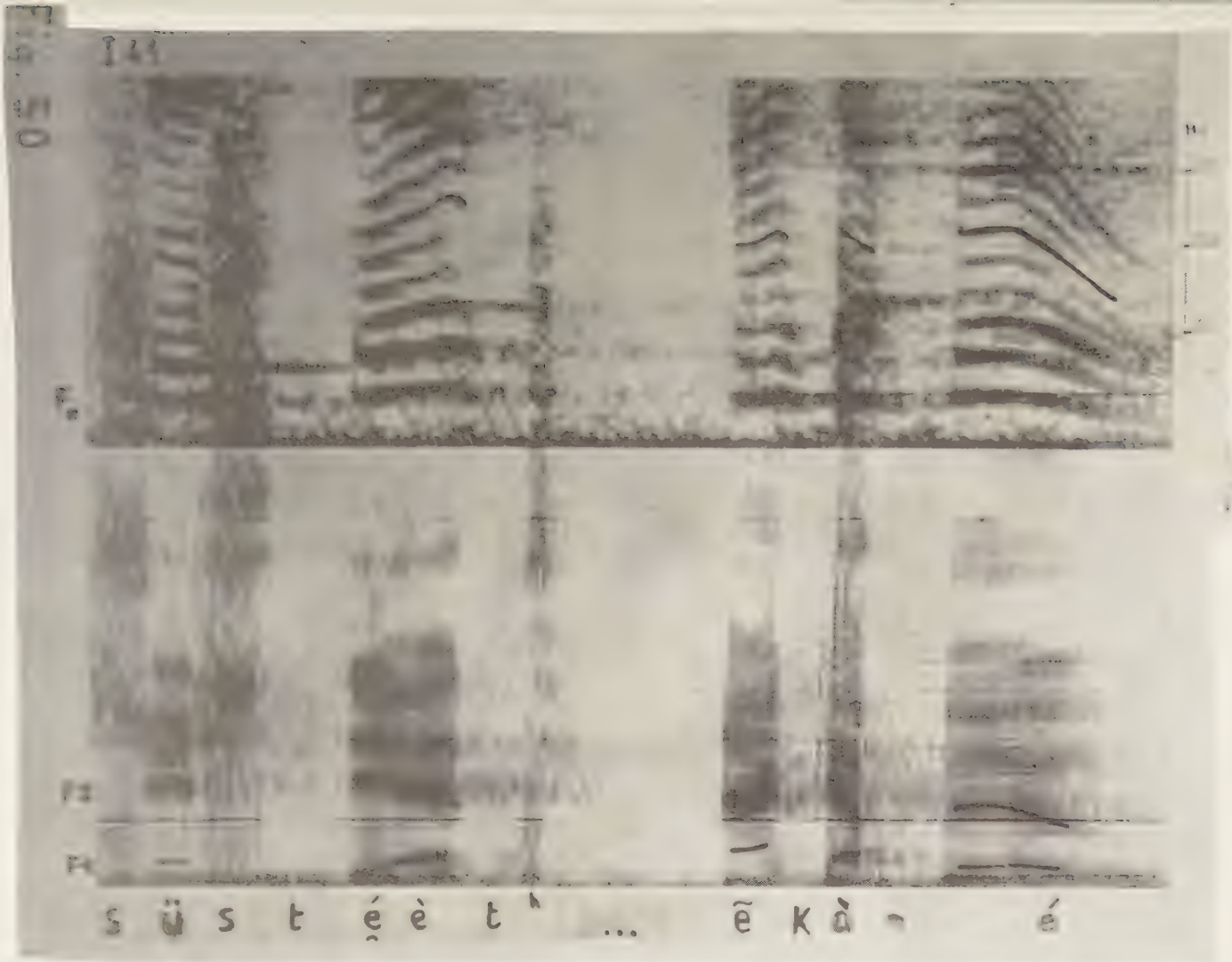
s ü s t é è t ... ẽ K à é

Le premier élément a des formants à peu près à 300 et 1 700 Hz, ce qui correspond au [ü], qu'on trouve dans :

A 16 i d ü t (ils disent)

Les voyelles de passage dans E 16 et H 43 ont une sonie relativement faible. Nous estimons que la précession consonantique ne joue pas comme facteur de labialisation ni de fermeture, mais comme facteur d'antériorisation, les consonnes [t] et [s] étant alvéo-dentales. Comme le [ù] de tout et de sou est un son postérieur, il se dégage, au passage relativement ralenti, un son vocalique déjà labial mais encore antérieur. L'anticipation vocalique joue moins qu'en français correct, et la consonne influence davantage le timbre vocalique.

Une preuve en est que ce son de passage a pris toute la place et éliminé le 2ème élément dans :

A 31 et 54 m ü (mi = moi)

Le phénomène est propre à la zone septentrionale de la région étudiée (carte n° 2 : pied/pi, croix/cro, cuir/tchür). On a même dans le patois de Comines [é] pour un ancien [ẽ o̜] "eau". Nous expliquons ces formes anciennes par l'accentuation du premier élément de diphtongue. Les documents examinés (I,3) ne font pas état de ces sortes de réduction avant le milieu du XIX° siècle. Cette élimination complète du 2ème élément suppose le changement de la diphtongue croissante en diphtongue décroissante. Nous en avons des témoignages, par exemple pour Wattrelos où Viez notait vers 1910 (6) le passage de [s é m õ̀ ẽ n] ("semaine") à [-õ̀n], [òn].

Un produit comme :

H 3 k à r oé (carreaux)

provient donc d'une évolution relativement récente, non d'une ancienne diphtongue. Dans le patois de Tourcoing, la consonne est parfois une labiale ([boé] "beau" -[kàpoé] "chapeau"), mais cela n'est pas toujours le cas ([koé] "coq" -[soé] "sot").

---

(6) Viez, Patois de Roubaix, p. 81.

b) Il faut signaler en outre, toujours sous l'accent marqué entre autres par E et S, des sons de passage très brefs (au timbre indifférencié). Cette brièveté, proche du seuil différentiel de 2 cs, fait qu'on les perçoit à peine : leur timbre produit l'effet auditif de la voyelle neutre [ə̊], quels qu'en soient les formants. Ainsi :

A 58 p ù r ɛ̊ ó · (pourcheaux, cochons)
H 7 d ə̊ ó (dos)
K 29 a k ə̊ à t (quatre)
L 111 k v ə̊ ó (chevaux) etc...

Cette sorte de "fracture vocalique" (Vorklang), mal différenciable à cause de sa brièveté, est également un fait patois. Elle est indépendante de la nature de la consonne qui précède. C'est la trace d'un phénomène qui était beaucoup plus marqué au XIX° siècle. Dans la région de Lille, on trouve attestées en 1824 (7) en syllabe finale et toujours sous l'accent final, les graphies suivantes :

quéate (quatre) - pourchéaux (pourceaux)
véous (vous) - véau (veau) - poère (père) -
meille (mille) etc...

Nous considérons que les sons de passage entre consonne énergique et voyelle accentuée, ont la même origine que les sons de passage décrits plus haut. Mais ils sont comme atrophiés (8). A cela plusieurs tendances ont concouru :

- Physiologiquement : passage plus rapide de la position consonantique à la position vocalique par suite d'une meilleure anticipation vocalique et d'une coordination des mouvements plus conforme aux habitudes françaises.
- Historiquement : régression de la tendance ancienne à la fracture vocalique conditionnée et apparition d'un élément très bref après une consonne énergique quelconque.
- Psychologiquement : souci d'éviter les "fractures vocaliques" taxées de rusticité ou de vulgarité.

---

(7) Parabole de l'Enfant Prodigue en patois de la Châtellenie de Lille, 1824, Baron d'Assignies, Bibliothèque Municipale de Rouen, fonds Coquebert de Montbret, manuscrit 183.

(8) Observé par Viez en 1910 : Patois de Roubaix, p. 8-11.

Ces sons de passage brefs sont des traces de l'ancienne tendance du patois à développer des sons de passage après consonne énergique et sous l'accent. Ils sont tout à fait absents du français régional. Ils constituent une preuve que le patois avait un accent final où la consonne était particulièrement énergique.

c) Un traitement différent (Nachklang) existe dans l'ancien patois de Lille (9). Un étalement temporel à intensité sonore décroissante s'observe dans le patois archaïque: [é > œ̃ i̯].

D 6 k à f œ̃ i̯ (café)

Il a dû se produire une fermeture du deuxième élément [é] par un affaiblissement progressif de la voyelle longue finale accentuée. On a eu, avec une labialisation simultanée due au [f] :

k à f é > k à f o͡é é > k à f œ̃ i̯

Les deux derniers éléments vocaliques durent ensemble 24 cs. Dans cet étalement temporel relativement important, la durée a pour effet de fermer la fin du son vocalique.

D'autres fermetures de timbre à la fin d'une voyelle accentuée particulièrement longue se retrouvent dans l'échantillonnage :

ɔ̃̀ > ɑ̃ u̯ : E 5 m à z ɑ̃ u̯ (mason = maison ; fig. 21)
ɔ̃́ > ó u̯ : B 27 d l ɔ̃́ u̯ (d' l'eau)

Chute de sonie en finale : 5 phones.
Mais dans B 31 le même mot moins emphatiquement prononcé ne présente pas ce traitement.

On pourrait voir dans [ù] de eau le deuxième élément affaibli de l'ancienne diphtongue [au]. Mais l'explication ne vaut pas pour café et pour mason. Il s'agit plutôt d'une diphtongaison de voyelle, phénomène dû à une "inaptitude à tenir les organes en place pendant l'articulation d'une voyelle longue, c'est-à-dire à garder à une voyelle longue le même degré d'aperture (parfois le même lieu d'articulation) pendant toute sa tenue" (10). Mais cela ne joue que rarement dans le patois, sous un accent final très expressif, où la durée vocalique joue un rôle particulièrement important.

---

(9) "Bontaye pour bonté, cafaye pour café" (1853) dans Legrand, Dictionnaire du Patois de Lille, p. 3. On le trouve déjà en 1790 : "Ils l'ont lardaie (= lardé) sur mon burgaie (= burguet)".

(10) Straka, Durée et timbre vocalique, p. 295.

2°/ Désanalisations partielles sous l'accent

Ces faits, dont nous relevons quelques cas dans le corpus, ont déjà été observés dans nos films radiologiques du patois de Roubaix (11). Ils sont toujours accompagnés d'une dominance sonique, dans nos matériaux, et sous l'accent :

D 24 k à t r a ã quatre ans)
D 31 f é ẽ (faim)
E 5 m à z a ã u (mason), (fig. 21)
F 12 ĉ à ã (tchamp = "champ")
H 18 ẅ ì t a ã (huit ans).

On en trouve aussi sous l'accent pénultième, avec sonie dominante :

K 8 b é ẽ (bin = bien)

L'évolution paraît avoir été la même que dans les sons de passage précédents. Alors que le texte patois de 1824 dont nous parlons plus haut note béin pour "bien", l'exclamation typique courante dans la région considérée est "bé !", "eh bé !" (eh bien !) alternant avec [bẽ] (bien) :

B 13 bé t'es prop' !
B 25 bin te sais aller ti !
C 18 eh bé ouais !
C 15 bin j'dis bé ouais ! etc...

Ces dénasalisations, à l'origine du moins, sont en rapport avec l'accent dans la mesure où, comme l'écrit G. Straka (12), "lors d'une articulation plus énergique, la force des contractions musculaires porte aussi sur le voile du palais pour les voyelles ou les consonnes nasales... Il (le voile) peut se relever et produire ainsi une dénasalisation de cette articulation, soit partielle, soit complète".

---

(11) Collection de radiofilms de l'Institut de Phonétique de Strasbourg, n°s 39 et 40 ; 50 mots et phrases. Sujet : M. André Lebrun, de Roubaix. Février 1963. Cf. P. Simon, Les Consonnes françaises, p. 33 et 35.

(12) Evolution phonétique du latin en français, p. 30.

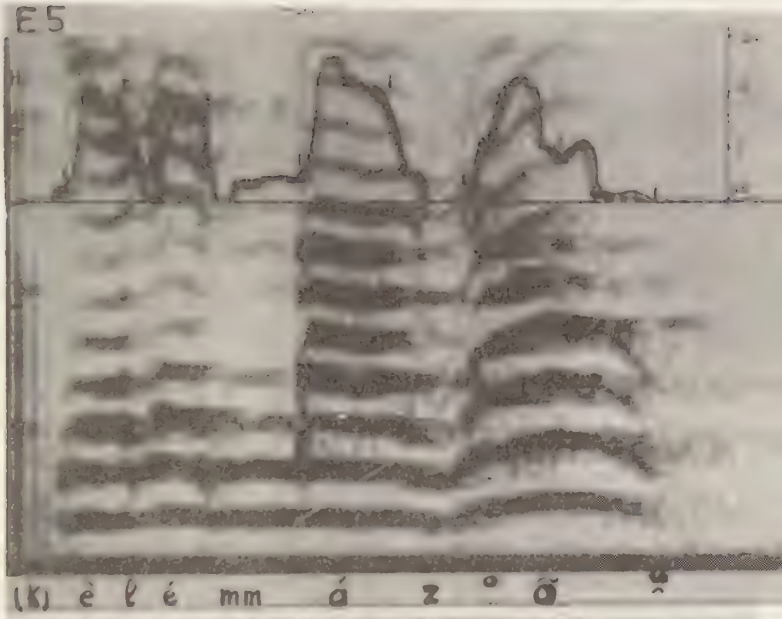

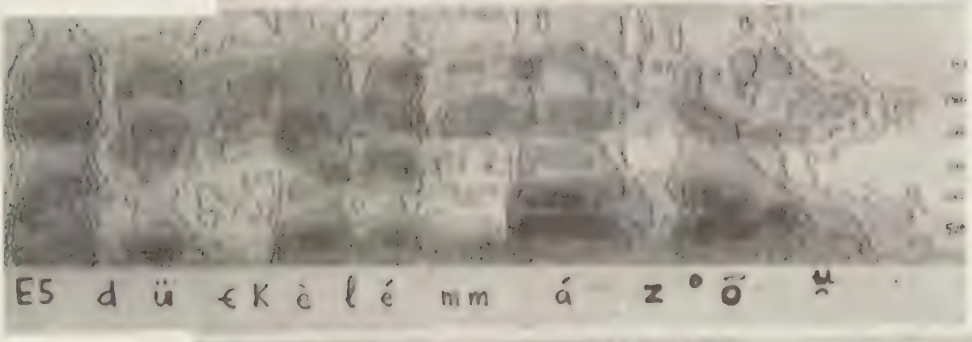

Fig. 21

3°/ Influence de la nature des consonnes

Certaines modifications du timbre vocalique sous l'accent final ou pénultième sont dues à l'influence du r, dont nous observons trois réalisations :

a) r roulé [ṙ] : chez les témoins les plus archaïsants, production subséquente d'un son de passage au timbre indécis à la fois au spectrogramme et à l'audition :

A 40 m à ṙ ᵉ̊ õ n (maronne, "pantalon")
A 52 k ó d ṙ ᵉ̊ õ (Caudron, nom de ruelle)

b) r uvulaire doux [r] (observé sur les films radiologiques roubaisiens) : si un [à] le précède, ce dernier devient proche d'un [è] ouvert, comme dans la prononciation faubourienne de Paris. La tendance est à l'ouverture et particulièrement sous l'accent final, car en cette position, les muscles élévateurs se contractent moins (13)

E 15 v ì k è r (Wicar, nom d'une Place de Lille Saint-Sauveur)
J 131 g è r t (regarde)
J 131 k ɛ̀ r (quart)

Dans la fig. 22 , on a reproduit une "section" spectrographique de ce [à] devenu [è] (F_1 à 600 Hz, F_2 à 1 700 Hz)

c) r pharyngal [r̂] : il caractérise surtout le parler de Lille et de sa banlieue. On ne le trouve pas chez les témoins âgés des milieux ruraux. Auditivement, on l'identifie à un [á] très postérieur. Acoustiquement, le spectrogramme révèle la présence d'un spectre de type vocalique compact, parfois mêlé à des battements en finale (stries verticales) et toujours à un bruit de fréquence assez basse (fig. 13 et 23). Physiologiquement, les films radiologiques le situent au niveau des piliers postérieurs du pharynx, avec participation de la luette.

---

(13) Straka, Prononciation parisienne, p. 16 et Legrand, Patois de Lille, 1853, p. 1.

Fig. 23

Nous le relevons en finale, sous l'accent, dans :

D 3 y é v è ȓ (il est vert)
E 9 m è ȓ (marre)

Après consonne, également sous l'accent, dans :

D 24 ó f ȓ è k ("fraique", filature au mouillé)
E 6 ù v ȓ é (ouvrer, travailler)

A l'initiale de syllabe dans :

E 16 b õ à ȓ ẽ (bon à rin = rien)

Sous l'accent pénultième dans :

E 3 p è ȓ t ù (partout)
E 12 f ò ȓ b y ẽ (fort bien)
E 24 p y è ȓ ɛ õ (Pierchon, nom d'un transporteur)

Ainsi, on ne rencontre de [ȓ] qu'au voisinage d'un accent fortement expressif. Dans E 16, c'est le mot patois avec [ȓ] pharyngal qui apparaît sous l'accent, alors que c'est le mot français rien, sans pharyngalisation, qui est repris, tout de suite après, en position non accentuée :

E 16 à r y ẽ d ü t ù (à rien du tout)

4°/ Ouverture des voyelles

On note sous l'accent les ouvertures suivantes :

A 32 n ã (non)
D 12 ó n ã (oh non !)
D 28 b ã (bon)
E 4 à t ẽ s y ã (attention)
F 38 ã f ã (enfant)
H 2 m é z ã (maison)

Elles s'expliquent peut-être par le fait que la nasale en question a en patois un timbre intermédiaire entre [ã] et [õ], et que le système patois tend à n'avoir que deux phénomènes à nasalité pertinente : /$\overset{\tilde{e}}{\tilde{a}}$/ et /$\overset{\tilde{o}}{\tilde{a}}$/. Cependant le 2ème [ã], qui est seul accentué, est plus ouvert que le 1er dans :

C 76 s é t é b ã - y̆ é t é b ã (c'était bon, il était bon!).

On note un [ì] très ouvert, aboutissant presque à [é] dans :

A 34 d ɛ̊ r ì r (derrière)
A 44 d oé z ì m (deuxième)
H 13 ɕ ü k g r ì (sucre gris)
H 14 d ü r ì (du riz)
H 30 et K 1 b à t ì s (Baptiste)

Ces sons ont une durée moyenne de 4 à 5 cs.

G. Straka explique ces faits, qui ne contredisent pas ceux du type cafeûy, en disant qu'en deçà d'un certain niveau, la durée a une influence non plus fermante, mais ouvrante, conformément aux tendances physiologiques de la force articulatoire puisque, "sous l'effet du renforcement de l'énergie articulatoire, la consonne se ferme et la voyelle s'ouvre" (14). C'est donc encore la manifestation d'une accentuation énergique.

CONCLUSIONS

Les faits de timbre vocalique que nous venons de passer en revue sont tous en relation avec la perception de l'accent. Ils existent en grand nombre dans nos matériaux : mise à part la diphtongaison du type cafeûy, conséquence de l'allongement emphatique, elles coïncident de façon remarquable avec l'accent marqué par la sonie et par l'énergie consonantique. Dues à l'accroissement de l'énergie articulatoire et expiratoire et de la durée, ces variations qualitatives sont des manifestations d'accent, mais en dépendance des autres facteurs indiqués précédemment. Elles ne suffisent pas seules à le marquer. Elles mettent en valeur l'importance de l'énergie consonantique et de la sonie dans nos parlers. Ces phénomènes sont des traces de l'accent des patois anciens, qui était final de groupe.

---

(14) Straka, Division des sons du langage, p. 35-43.

6. ETUDE STATISTIQUE DES FACTEURS D'ACCENT

Douze extraits de conversations différentes constituent notre échantillonnage. L'étude statistique sera plus probante que si elle portait sur une seule conversation avec un seul témoin. Voici le tableau analytique récapitulatif des facteurs d'accent dans chacun de nos enregistrements : d'une part pour les 498 cas d'unanimité de jugement auditif, d'autre part pour les II2 cas où le jugement auditif n'a pas été unanime.

Tableau I - Unanimité

	R	DS	DV	DC	EC	IV	S	Total des accents observés
A	48	42	45	32	25	40	48	58
B	29	27	25	27	29	30	34	36
C	3I	33	38	37	33	26	36	47
D	23	22	22	26	26	I5	23	30
E	38	29	30	29	3I	2I	34	4I
F	4I	34	36	25	3I	40	35	44
G	28	28	32	28	28	28	30	36
H	4I	34	42	28	26	28	38	47
I	38	32	32	24	25	38	42	46
J	32	3I	3I	34	32	30	37	46
K	32	2I	22	I9	20	I5	22	35
L	27	23	27	25	24	23	29	32
Total	408	356	382	334	330	334	408	498

Aux facteurs suivants : hauteur (H), rupture (R), durée vocalique (DV) et énergie consonantique (EC), intensité vocalique (IV) et sonie (S), nous ajoutons la dominance de durée totale de la syllabe (DS) calculée selon les indications de coupe syllabique fournies par les informateurs.

Tableau II - Non unanimité

	R	DS	DV	DC	EC	IV	S	Total des accents observés
A	II	9	9	II	9	8	9	I5
B	7	3	4	3	3	2	2	7
C	6	7	7	8	2	3	6	I7
D	2	I	I	I	O	I	I	2
E	5	5	6	4	2	2	7	IO
F	7	5	5	5	4	4	4	8
G	3	3	3	4	4	3	3	8
H	5	3	5	3	2	2	I	6
I	7	4	4	4	2	3	3	IO
J	8	8	9	II	7	2	2	I2
K	7	5	5	7	6	4	6	IO
L	5	6	6	3	4	3	2	7
Total	73	59	64	64	45	37	46	II2

Nous voulons chercher quels sont les facteurs d'accent qui sont relevés le plus souvent sous l'accent unanimement perçu et sous l'accent non unanimement perçu.

Il faut donc soumettre ces données numériques à un test statistique, si on ne veut pas présenter comme significatives des différences qui ne le sont pas. Comparer des échantillons quantitativement différents, c'est évoluer dans le domaine du plus ou moins probable. Il faut donc évaluer un seuil de probabilité.

On ne peut pas tirer grand chose d'un simple pourcentage des présences de facteurs dans les extraits. Il faut évaluer la part du hasard, et faire en sorte que les conclusions soient valables, quel que soit le nombre des accents observés de part et d'autre.

Les principales méthodes statistiques applicables à la linguistique sont parfaitement présentées et commentées dans le travail récent de Ch. MULLER (I). Nous remercions très vivement M. TOMASSONE, statisticien à Nancy, pour les précieux conseils qu'il nous a prodigués et pour l'étude préliminaire qu'il a menée avec nous par une méthode qui ne figure pas dans l'ouvrage de Ch. MULLER.

Le test de comparaison de moyennes établit s'il y a homogénéité des populations où sont prises les moyennes, $\bar{t}$ étant le degré probable d'intervention du hasard dans l'obtention des moyennes. Plus les chances d'avoir un tel écart sont grandes, plus les effectifs sont homogènes et inversement. On saura combien on a de chances sur 100 de se tromper en affirmant que le hasard n'est pas la seule cause de l'écart. S'il y a 5 ou 6% de chances, c'est que la répartition est aléatoire : on est alors pratiquement certain que dans tous les échantillons se retrouve la même répartition du facteur d'accent étudié.

Dans la comparaison entre les 12 extraits, les différences observées à tel ou tel point de vue sont-elles significatives d'un trait individuel, ou sont-elles dues aux seules variations de l'échantillonnage au hasard ?

(I) Initiation à la statistique linguistique ; cf aussi : Statistique et analyse linguistique.

Pour le savoir, nous pouvons comparer les facteurs d'accent chez les I2 témoins deux à deux, c'est-à-dire deux colonnes des tableaux ; soit *a* et *b* ces colonnes verticales : ou bien *a* n'est pas différent de *b*, en ce cas les variations qu'on observerait selon les échantillons seraient le fait du hasard ; ou bien *a* est différent de *b*, et il n'y a pas de similitude dans la répartition des accents chez les I2 témoins. Mais si nous voulons comparer 3 ou n colonnes, nous devrons poser :

$$a = b = c$$

$$a = b \neq c$$

$$a = c \neq b$$

$$b = c \neq a$$

$$a \neq b \neq c$$

Si on veut affiner, donner le sens des différences (a> b, b > c etc...) et introduire des classements, la croissance devient exponentielle. Même après avoir fait un test d'ensemble, on ne peut être sûr que :

$$a = b = c$$

Si on trouve que les 7 colonnes ne présentent pas de différences dans leur ensemble (statistiquement parlant), on n'est pas sûr qu'il n'y en a pas deux qui diffèrent entre elles.

Il a donc paru préférable de comparer deux à deux nos facteurs d'accent : hauteur et rupture mélodiques, durée vocalique et consonantique, durée et énergie consonantiques, etc... Ce comptage est lent mais sûr. Si on ne constate pas de différence, c'est qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de ces distinctions. Si on en constate, on peut savoir le facteur qui intervient le plus fréquemment.

Du point de vue du traitement technique, nous avons le choix entre deux méthodes de résolution. La méthode paramétrique d'abord, qui est très puissante, mais à condition de respecter certaines contraintes. "Les tests de comparaison des moyennes s'appliquent, à condition que la distribution soit à peu près normale... D'autre part, il faut que la dispersion dans les deux échantillons ne soit pas trop inégale" (2). Ces conditions ne sont

(2) Muller, Initiation à la Statistique linguistique, p. I08.

pas remplies dans nos échantillons. De plus la précision des mesures, en l'occurrence, ne semble pas suffisante pour que cette méthode paramétrique puisse être employée sans risque. Les unités utilisées ne sont pas du même ordre dans deux colonnes données ; les dominances soniques varient d'un accent à l'autre, etc... En outre dans des enregistrements spontanés, on ne peut avoir une précision de mesure assez grande pour user d'un outil comme l'analyse de variance.

La technique non-paramétrique est mieux adaptée à notre propos. Elle est moins contraignante, car elle ne fait pas appel au départ à des hypothèses de distribution. Mais si on trouve une différence, celle-ci est justifiée pleinement. Un autre avantage est qu'elle est très simple à appliquer par un non-mathématicien, tout en étant rigoureuse.

Etant donné que nous avons choisi des seuils de dominance supérieurs aux seuils différentiels de perception (II,5) (pour tenir compte des imprécisions de mesure et des influences possibles), quand une dominance est relevée, c'est qu'elle est nettement marquée. Inversement, l'absence d'une dominance ne signifie pas que tel facteur n'est pas du tout représenté, mais qu'il l'est moins.

Le test utilisé est celui de Mann-Whitney (3) qui convient bien pour deux échantillons indépendants, de taille assez réduite.

Soit à comparer la présence de la dominance de la sonie corrigée et celle de la rupture mélodique dans 498 accents unanimement perçus, soit les facteurs S et R. On compte le nombre de cas où est observée la présence de S qui précèdent les observations de R, et inversement. En consultant le tableau I ci-dessus, on range par ordre croissant les 24 occurrences obtenues pour chacun des témoins. Par exemple la plus petite valeur obtenue pour S est 22 (chez le témoin K) et la plus grande est 48 (chez le témoin A).

---

(3) Siegel, Non parametric Statistics, p. II6-II7.

R	S
	22
23	23
27	
28	
29	29
	30
3I	
32,32	
	34,34
	35
	36
	37
38,38	38
4I,4I	
	42
48	48

On affecte à chacune de ces places un rang de I à 24, puis on calcule un rang moyen des observations de même valeur, dont on crédite R et S autant de fois qu'il y a d'occurrences à ce rang (valeurs de $\mathcal{R}_1$ et de $\mathcal{R}_2$)

Rang	Rang moyen	R	$\mathfrak{R}_1$	S	$\mathfrak{R}_2$
I	I			22	I
2,3	2.5	23	2.5	23	2.5
4	4	27	4		
5	5	28	5		
6,7	6.5	29	6.5	29	6.5
8	8			30	8
9	9	3I	9		
I0,II	I0.5	32,32	2I		
I2,I3	I2.5			34,34	25
I4	I4			35	I4
I5	I5			36	I5
I6	I6			37	I6
I7,I8,I9	I8	38,38	36	38	I8
2I,2I	20.5	4I,4I	4I		
22	22			42	22
23,24	23,5	48	23.5	48	23.5
			------		-------
		Total :	I48.5		I5I.5

A titre de vérification, on additionne $\mathfrak{R}_1$ et $\mathfrak{R}_2$ dont le total doit être 300 ($\mathfrak{R}_1 + \mathfrak{R}_2 = I + 2 .... + 24 = \frac{24 \times 25}{2} = 300$).

On prend la <u>plus grande</u> des deux valeurs, ici $\mathfrak{R}_2$ et on la soustrait, ce qui permet d'obtenir une valeur $\mathfrak{U}$, de la formule de Mann-Whitney,

$$\mathfrak{U} = n_1 \times n_2 + \frac{n_1 (n_1 + 1)}{2} - \mathfrak{R}_2$$

n_1 et n_2 étant la taille des 2 échantillons.

Voici les valeurs critiques de $\mathfrak{U}$ dans ce test au seuil de probabilité α (alpha) quand $n_1 = n_2 = 12$

$\mathfrak{U}$	Probabilité
20	0,2 %
31	2 %
37	5 %
42	10 %

Plus la valeur de $\mathfrak{U}$ est grande, ce qui est ici le cas, plus les deux échantillons se ressemblent. Plus la valeur de $\mathfrak{U}$ est petite, plus les deux échantillons sont différents. On accepte, en quelque sorte, de se tromper α fois sur 100 : en d'autres termes, dans α cas sur 100 le hasard aurait pu donner cette valeur. Au delà de $\mathfrak{U} = 42$, soit 10 %, il y a beaucoup de chances pour que les différences constatées soient dues au seul hasard. Avec 70.5, on peut dire que les répartitions des occurrences de R et de S sont très semblables. En d'autres termes, la rupture mélodique haute et basse accompagne la sonie et inversement. Si $\mathfrak{U} = 20$, les différences constatées ne devraient presque rien au hasard, donc les répartitions de R et S seraient très différentes, et il y aurait sûrement une raison objective à trouver, en se fondant sur les valeurs de $\mathfrak{R}_1$ et $\mathfrak{R}_2$.

En lui-même, le résultat est intéressant, mais il l'est encore plus si on le compare avec la répartition de S et R dans les accents non unanimement perçus, selon le tableau II ci-dessus.

Rang	Rang moyen	R	$\mathfrak{R}_1$	S	$\mathfrak{R}_2$
I,2	I.5			I,I	3
3,4,5,6	4.5	2	4.5	2,2,2	I3.5
7,8,9	8	3	8	3,3	I6
IO	IO			4	IO
II,I2,I3	I2	5,5,5	36		
I4,I5,I6	I5	6	I5	6,6	30
I7,I8,I9,20,2I	I9	7,7,7,7	76	7	I9
22	22	8	22		
23	23			9	23
24	24	II	24		
			I85.5		II4.5

Valeur de $\mathfrak{U}$: 222 - I85.5 = 36.5 ce qui correspond à peu près à la probabilité 5 %. Il n'y a que 5 chances sur IOO que les différences constatées soient dues au seul hasard, donc des différences existent.

L'un des facteurs, ici R, est beaucoup plus important que S, car $\mathfrak{R}_1$ est beaucoup plus fort que $\mathfrak{R}_2$ alors que précédemment ces deux valeurs étaient sensiblement égales.

On constate donc une importante différence dans la répartition de la sonie vocalique et de la rupture mélodique, selon que l'accent a été plus ou moins bien perçu. Ce résultat est d'autant plus intéressant qu'il est valable, pour nos extraits, quel que soit le nombre d'accents considéré. Quand la sonie corrigée - combinaison de pression acoustique, de hauteur

et de durée, - n'est pas nettement dominante , il y a désaccord entre les informateurs. Ce désaccord ne se produit pas quand une dominance de la sonie telle qu'elle est calculée est présente. Le test appliqué garantit que les écarts vont toujours dans le même sens chez tous les locuteurs enregistrés.

Nous avons effectué, à l'aide du test de Mann-Whitney, toutes les comparaisons de facteurs possibles pour les accents U et nU. Seules 9, qui apparaissent dans le tableau suivant, se sont révélées intéressantes.

	DS	DV	DC	EC	IV	S
S						I
DS	7	8				
DV	5				3	
DC	4					
EC				6		
IV					2	

Voici les résultats condensés et commentés. Les deux premières colonnes verticales donnent les valeurs de $\mathfrak{R}_1$ et de $\mathfrak{R}_2$, la troisième la valeur de $\mathfrak{U}$ dans le test.

1) Sonie corrigée et rupture mélodique

	R	S	
U	I48.5	I5I.5	⟶ 70.5
nU	I85.5	II4.5	⟶ 36.5

La répartition des occurrences est très semblable dans le premier cas, très différente dans le second.

2) Intensité vocalique et Sonie corrigée

	IV	S	
Unanimité	I22	I78	——→ 44
Non unanimité	I43	I57	- - → 65

Dans les cas de perception unanime, la sonie est distribuée, avec cohérence, un peu plus fréquemment que l'intensité vocalique qui n'en constitue qu'un élément. Le facteur S, plus complexe, correspond donc mieux à la proéminence perçue.

3) Sonie et Durée vocalique

	S	DV	
Unanimité	I63	I37	——→ 59
Non unanimité	I24.5	I75.5	- - → 46.5

La ressemblance est moins grande quand l'accent est mal perçu : dans ce cas, la durée des voyelles l'emporte. Il est fréquent alors que la durée soit le seul présent des trois paramètres classiques (D, H, I) surtout en finale absolue. Mais quand l'accent est perçu nettement, la sonie, dont la distribution est très cohérente, est plus significative que la durée vocalique qui n'en est qu'un élément.

4) Energie consonantique et Durée consonantique

	DC	EC	
Unanimité	I48.5	I51.5	——→ 73.5
Non unanimité	I27.5	I72.5	——→ 49.5

Il y a une forte probabilité que la répartition des deux facteurs se ressemblent beaucoup, surtout quand l'accent est bien perçu. La distribution est plus cohérente dans ce dernier cas, et l'énergie consonantique est plus fréquente que la durée consonantique, qui n'en est qu'un élément.

5) Durée vocalique et durée consonantique

	DV	DC
Unanimité	I87.5	II2.5 ⟶ 34.5
Non unanimité	I59	I4I ⟶ 63

La probabilité dans le premier cas est d'environ 3 % : il y a des différences de répartition, et le facteur vocalique est nettement plus fréquent que le facteur consonantique. Dans le cas nU, les différences sont beaucoup moindres ; voyelles et consonnes sont représentées de façon sensiblement égale. Donc la durée vocalique est plus significative que la durée consonantique quand l'accent est bien perçu.

6) Sonie vocalique corrigée et énergie consonantique

	S	EC
Unanimité	I9I.5	I08.5 ⟶ 30.5
Non unanimité	I48.5	I5I.5 ⟶ 70.5

La probabilité dans le premier cas est d'environ 2 % : il y a des différences, et la sonie est beaucoup plus fréquente que l'énergie consonantique. Au contraire quand l'accent est moins bien perçu, les échantillons se ressemblent beaucoup. La différence entre les deux cas est surprenante, et la comparaison est en faveur de la sonie pour les accents bien perçus.

7) Durée de la voyelle et de la syllabe

	DV	DS
Unanimité	160.5	I39.5 ⟶ 6I.5
Non unanimité	I59	I4I ⟶ 63

La voyelle occupe une place prépondérante, surtout quand l'accent est bien perçu.

8) Durée de la consonne et de la syllabe

.

	DC	DS	
Unanimité	I36.5	I63.5	——→ 58.5
Non unanimité	I50	I50	——→ 72

Dans l'accent perçu par moins d'informateurs, on constate une remarquable identité de distribution et une exacte coïncidence entre allongement consonantique et allongement syllabique. Il n'en est pas de même dans l'accent reconnu par les 7 informateurs.

9) Rupture mélodique et énergie consonantique

	R	EC	
Unanimité	I89	III	- > 33
Non unanimité	I88	II2	.—> 34

Remarquable conformité dans la répartition qui met la probabilité aux alentours de 3 % c'est-à-dire qu'il y a peu de chances que les différences constatées soient dues au hasard. Ce sont deux facteurs assez étrangers l'un à l'autre.

Il convient aussi d'étudier non plus les présences, mais les exclusions. La sonie et la rupture mélodique sont les mieux représentées, mais souvent ensemble. Pour savoir celui qui domine, il faut relever séparément :

a - les cas de rupture alors que la sonie n'est pas dominante.

b - de sonie sans rupture mélodique.

c - d'absence simultanée de rupture et de sonie

d - de présence simultanée de rupture et de sonie.

Voici les tableaux de relevés numériques.

Tableau III

ચ	a	b	c	d	Total
A	9	9	I	39	58
B	2	7	0	27	36
C	4	9	7	27	47
D	3	3	4	20	30
E	7	3	0	3I	4I
F	7	I	2	34	44
G	4	6	2	24	36
H	8	5	I	33	47
I	4	8	0	34	46
J	5	I0	4	27	46
K	I2	2	I	20	35
L	2	4	I	25	32
TOTAL	67	67	23	34I	498

Tableau IV

Non $\mathcal{U}$	a	b	c	d	Total
A	5	3	I	6	I5
B	5	0	0	2	7
C	3	3	8	3	I7
D	I	0	0	I	2
E	2	4	I	3	IO
F	4	I	0	3	8
G	2	2	3	I	8
H	4	0	I	I	6
I	4	0	3	3	IO
J	7	I	3	I	I2
K	3	2	I	4	IO
L	3	0	2	2	7
TOTAL	43	I6	23	30	II2

I) Comparaison des cas *a* et *b*

	a	*b*	
Unanimité	I48.5	I5I.5	⟶ 70.5
Non unanimité	200.5	99.5	⟶ 2I.5

Pour les accents bien perçus, la distribution des deux cas est très semblable. Pour les accents moins bien perçus, la probabilité est comprise entre 0,2 % et 2 %. On remarque des différences nettes entre les échantillons. Quand il y a l'un sans l'autre, c'est de loin la rupture qui l'emporte ; l'accent qui ne fait pas l'unanimité est marqué par la hauteur musicale plus que par un relief sonique. S'il y a 7 jugements en faveur de la présence d'un accent, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui intervient dans les cas relativement rares où ces facteurs ne sont pas présents tous les deux.

2) Comparaison des cas *c* et *d*.

	c	*d*	
Unanimité	78	222	- ⟶ 0
Non unanimité	I27	I73	⟶ 49

Il n'y a aucune chance que les différences dans le cas U soient dues au hasard. Les deux échantillons sont tout à fait différents : il n'y a aucun rapport entre l'absence simultanée de rupture mélodique et de sonie vocalique sur un accent, et leur présence simultanée quand l'accent est nettement perçu. Dans le second cas, c'est le contraire, les deux échantillons se ressemblent beaucoup, car la probabilité est supérieure à IO % : quand on hésite sur la présence d'un accent, tantôt ce sont d'autres facteurs (H, DV, DC, EC, IV, etc...) et, plus souvent, c'est la rupture et la sonie corrigée ensemble qui marquent l'accent.

Les absences, plus significatives encore que les présences, confirment l'importance de la rupture et de la sonie dans la perception des accents des parlers populaires examinés.

Tableau résumé des résultats du Test de Mann-Whitney (4)

	R		DS		DV		D C		EC		IV		S	
R/S	=	+											=	-
IV/S											-	-		
DV/S					-	+							+	-
DC/EC							=	+	=	-				
DV/DC					+	=	-	=						
EC/S									-	=			+	=
DS/DV			-	-	+	+								
DS/DC			+	=			-	=	-	-				
R/EC	+	+							-	-				

	a		b		c		d	
a/b	=	+	=	-				
c/d					-	-	+	+

Une autre méthode statistique peut être utilisée pour confirmer le rôle respectif des deux facteurs que le test de Mann-Whitney a désignés comme les plus importants. C'est la méthode graphique (5).

---

(4) Colonne de gauche U, colonne de droite nU.

(5) Muller, Initiation à la statistique linguistique, p. I27 .

Le graphe S, où la répartition n'est pas aléatoire, confirme le rôle important que joue la sonie vocalique dans la perception de l'accent : dès qu'il y a dominance de S, un plus grand nombre d'informateurs perçoit l'accent, les jugements erronés étant dus sans doute à d'autres facteurs. Inversement, il n'y a pas de dominance sonique qui ait été perçue par un nombre réduit d'informateurs.

Dans le graphe R, la répartition n'est pas non plus aléatoire, et s'ordonne sur un axe, mais un peu moins serré. Une forte rupture est perçue par un grand nombre, une faible rupture par un plus petit nombre. On constate donc une nette corrélation entre rupture et perception de l'accent.

Conclusions de l'étude statistique

Il n'y a guère de différences dans la répartition EC, DC et IV : ce ne sont pas des paramètres discriminatoires. Mais ils sont différents de DV, elle même différente de S et R qui sont le plus souvent présents ensemble. Ces deux facteurs suffisent donc, dans la grande majorité des accents examinés, à marquer l'accent.

On a dans l'ordre :

(R, S) > (DV) > (EC, DC, IV)

Même s'il est arrivé que nos informateurs patoisants (3 sur 7) ont perçu des accents là où ils les mettraient s'ils prononçaient ces phrases, l'étude statistique permet de constater une certaine cohérence de réalisation dans les accents perçus. La réalisation accentuelle n'est nullement imprévisible.

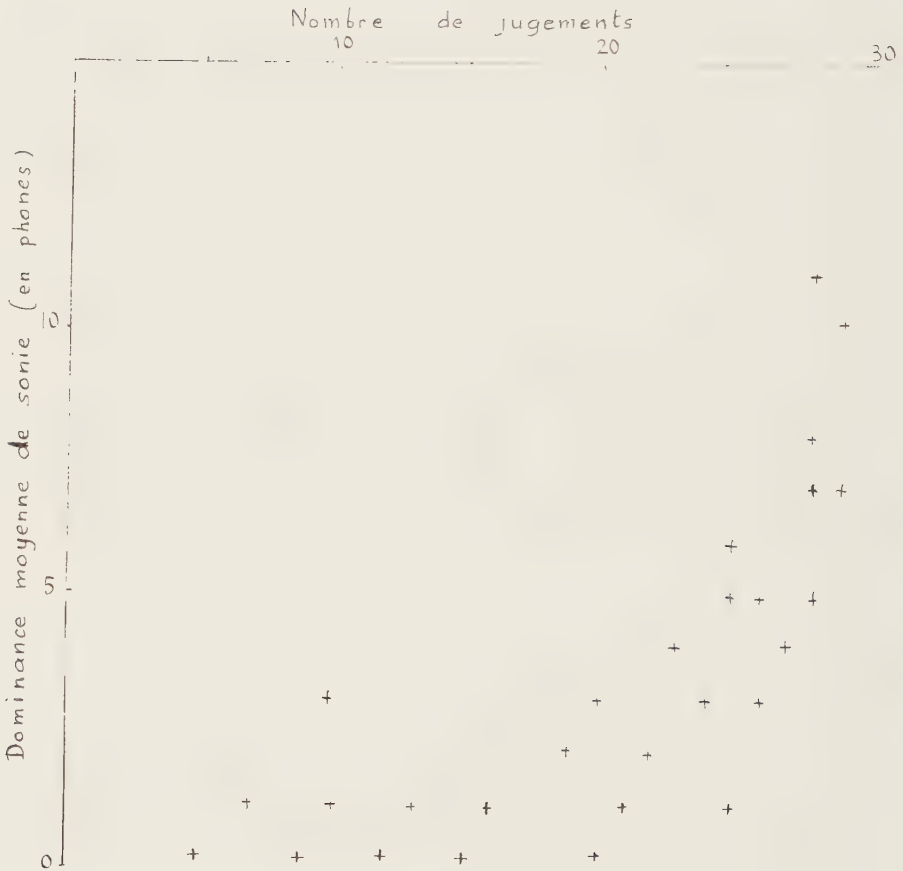

Graphe S (nU)
Jugements de 28 accents par rapport à la sonie

Fig. 24

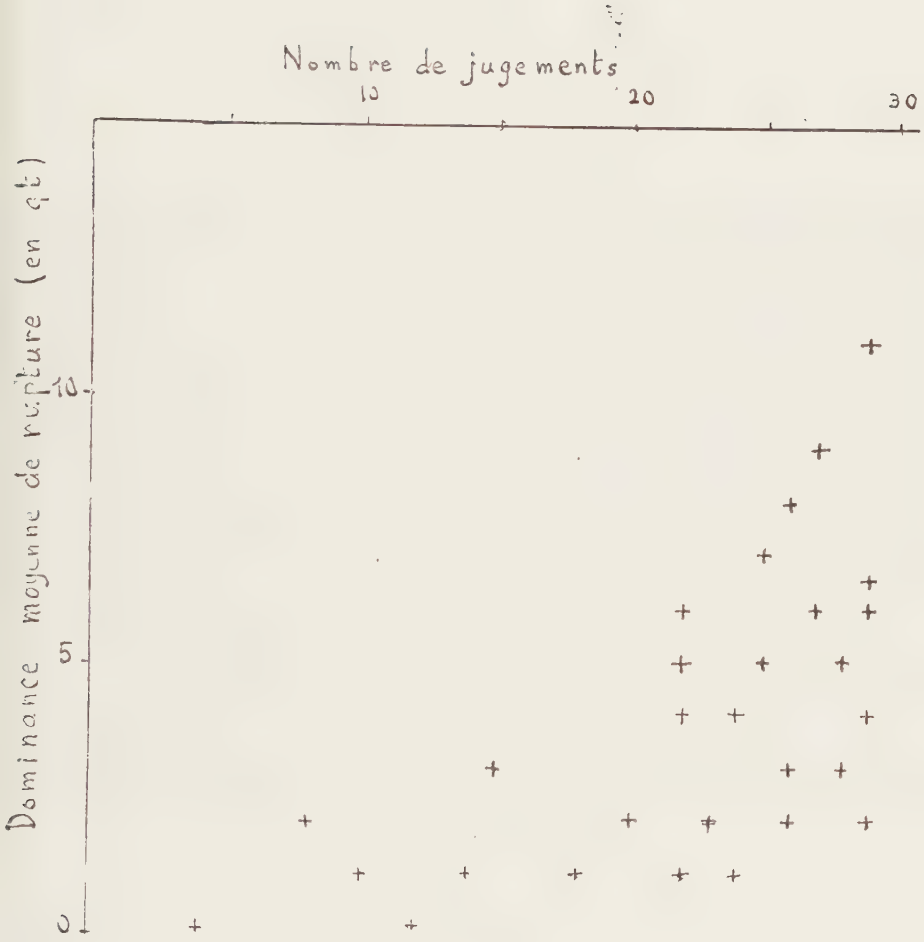

Graphe R (πU)

Jugements de 28 accents par rapport à la rupture mélodique

Fig. 25

7. COMPARAISON DE SYLLABES ACCENTUEES ET INACCENTUEES DE STRUCTURE IDENTIQUE

Nous nous sommes demandé précédemment si telle ou telle syllabe perçue comme accentuée l'emporte sur les autres grâce à tel ou tel facteur. Il faut alors tenir compte d'une marge d'erreur qui tient aux différences spécifiques entre les sons, à l'influence de la structure syllabique et de l'entourage consonantique.

Nos matériaux comportent douze cas où l'on peut comparer deux à deux des syllabes accentuées et des syllabes inaccentuées qui sont exactement semblables. Nous nous demandons, pour ces 12 cas, de combien la syllabe accentuée l'emporte sur l'autre. Pour plus de sécurité, nous avons soumis ces séquences à 30 informateurs supplémentaires. La séquence J 73 a été éliminée, parce que la segmentation entre la fricative sonore et la voyelle de [zìzì] risque d'être arbitraire. Les 12 séquences, (ex. : fig. 8, 26, 10, 11) peuvent être réparties en quatre types :

a - structure CV, suivi de pause : (séquences 1-2-3-5-7)
b - structure CV, non suivi de pause (4-6-8)
c - structure CV, recul d'accent suivi de pause (9-10)
d - structure CVC , suivi de pause (11-12).

Nous avons aussi demandé aux 30 informateurs de porter des jugements d'expressivité : (séquences 1-2-3-5) ont été jugés comme non expressives ou peu expressives, les 7 autres comme expressives (ou impressives, émotives, insistantes). Mais il n'y a eu unanimité dans les jugements d'expressivité que pour 6, 8, 9 et 10 ; des hésitations se sont manifestées pour les autres séquences.

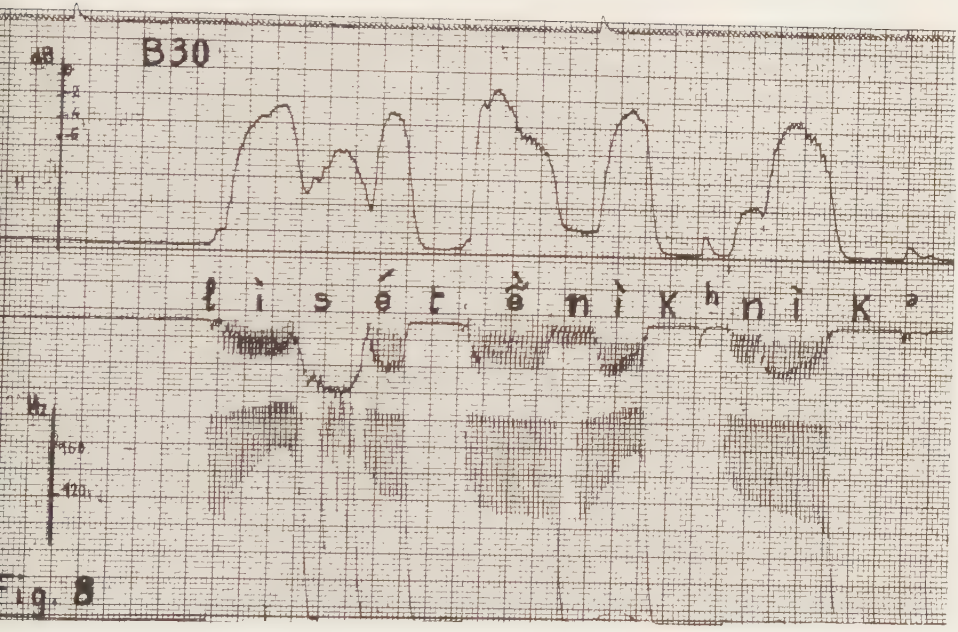

Fig. 8

8 constituent un mot entier dissyllabique (2-4-5-6-9-10-11-12)

3 constituent une fin de mot (1-3-7)

1 constitue deux mots différents (8)

Les jugements de place d'accent ont été unanimes (37 sur 37) sauf pour 3 (30 sur 37) et pour 11 (32 sur 37).

Les valeurs concernent :

- la durée consonantique
- l'énergie
- la rupture mélodique en qt
- la durée vocalique
- l'intensité vocalique
- la sonie corrigée.

Pour la durée, l'intensité et la sonie, les données numériques indiquent la différence en faveur de l'accentuée par rapport à l'inaccentuée.

La durée et l'énergie consonantiques sont données en centisecondes pour 11 et 12, le 2ème nombre est celui de la consonne finale de syllabe. Pour la durée vocalique, la partie dévocalisée est comptée à part. La rupture mélodique, haute ou basse, est indiquée en quart de ton par rapport à la voyelle précédente.

			Jug. expr.	Nombre jug.	Durée conson.	Energie conson.	Rupture mélod.	Durée voc.	Intensité voc.	Sonie
I B 107	kìkì			37	+ 0	+ 7	2	+ 4(+4)	+ 2	+ 4
2 J 101	fùfù			37	+ 2	+ 14	2	+ 3(+8,5)	+ 1	+ 3
3 J 115	pẽpẽ			30	+ 7	- 5	4	- 4	- 1	- 11
4 J 200	nìnì		+	37	- 4,5	- 7	16	+ 6,5	+ 8	+ 14
5 K 7	bõbõ			37	+ 0	+ 16	0	+ 6(+7)	- 2	+ 4
6 K 1	dédé		+	37	+ 2	+ 2	5	- 3	+ 3	+ 3
7 K 15	pẽpẽ		+	37	+ 3	- 8	12	+ 3(+4)	- 2	+ 2
8 J 58	kõkõ		+	37	+ 3	+ 4	4	+ 4,5	+ 5	+ 6
9 B 74	bàba		+	37	+ 0	+ 13	4	+ 3,5	+ 5	+ 5
10 K 8	bẽbẽ		+	37	+ 2	+ 32	4	+ 2	+ 5	+ 5
11 B 30	nìknìk		+	32	+ 3 (+3)	+ 2	5	+ 4	- 1	+ 4
12 K 31	pütpüt		+	37	+ 4 (+22,5)	+ 5	9	+ 7	+ 0,5	+ 16

Il est intéressant de soumettre certaines de ces données numériques au test statistique de Mann-Whitney (voir chapitre précédent). Voici les résultats :

1) Energie consonantique et sonie

E C : 153 S : 147

U = 69

Très grande ressemblance de répartition.

2) Durée consonantique et énergie consonantique

D C : 112,5 E C : 187,5

U = 34,5

Il y a 4 % de chances que les différences ne soient pas dues au hasard.

3) Energie consonantique et rupture mélodique (en qt)

E C : 161,5 R : 138,5

U = 60,5

Très grande ressemblance.

4) Sonie et rupture mélodique (en qt)

S : 162,5 R : 137,5

U = 59,5

Très grande ressemblance. Résultat identique au n° 3.

5) Intensité vocalique et sonie

IV : 11,5 S : 188,5

U = 33,5

Seuil de probabilité environ 2 %. Il y a des différences qui ne sont pas dues au hasard.

6) Durée vocalique et sonie

DV : 161,5 S : 162,5

U = 60,5

Très grande ressemblance.

CONCLUSIONS

Les rapports entre IV et S sont moins étroits qu'entre DV et S. Il y a une forte probabilité en faveur d'un lien étroit entre la sonie, l'énergie consonantique et la rupture mélodique. Ces facteurs interviennent de façon privilégiée dans la réalisation de ces accents. Ce résultat concorde avec les résultats obtenus dans les cas où les syllabes n'étaient pas identiques.

La durée consonantique intervient moins que l'énergie consonantique (6 fois contre 9) ; c'est dans 3 que la valeur de DC est la plus forte. Dans 4 et 6, DC est inférieur à celle de la consonne qui suit et qui fait partie d'une adjonction ("moi", "va"). Dans 9 ("baba") la durée de b_2 est supérieure à celle de b_1 ; pourtant c'est la première syllabe qui est accentuée. Cela est dû au phénomène de "débordement" déjà mentionné : la durée de la voyelle en position non finale se prolonge en quelque sorte dans celle de la consonne. L'énergie consonantique de b_1 (accentuation perçue à 100 %) est en revanche plus forte que celle de b_2. Ce facteur est donc plus conforme à l'impression auditive que la simple durée.

L'énergie consonantique, telle que nous la calculons, est plus révélatrice d'accent que la seule durée de la consonne, dont les variations semblent aléatoires ; pourtant elle n'est pas présente dans 7, sans doute parce que la voyelle précédente a été relativement allongée, ce qui diminue le rapport sur lequel cette mesure est fondée.

La rupture mélodique est plus marquée dans l'expressivité. Elle intervient 9 fois sur 12. Il n'y a jamais de ton plat objectivement. Même $\widetilde{o}_2$ de 5 (ton ironique, comme si on parlait à un bébé) a un intervalle de 15 savarts avec le sommet d'intensité de $\widetilde{o}_1$.

L'intensité vocalique, sauf dans la syllabe du type C V C, est plus grande dans l'expressivité. Néanmoins dans 7 elle est plus faible sur la syllabe accentuée. La rupture, très forte, a dû ici prendre le relais, car l'énergie consonantique est faible.

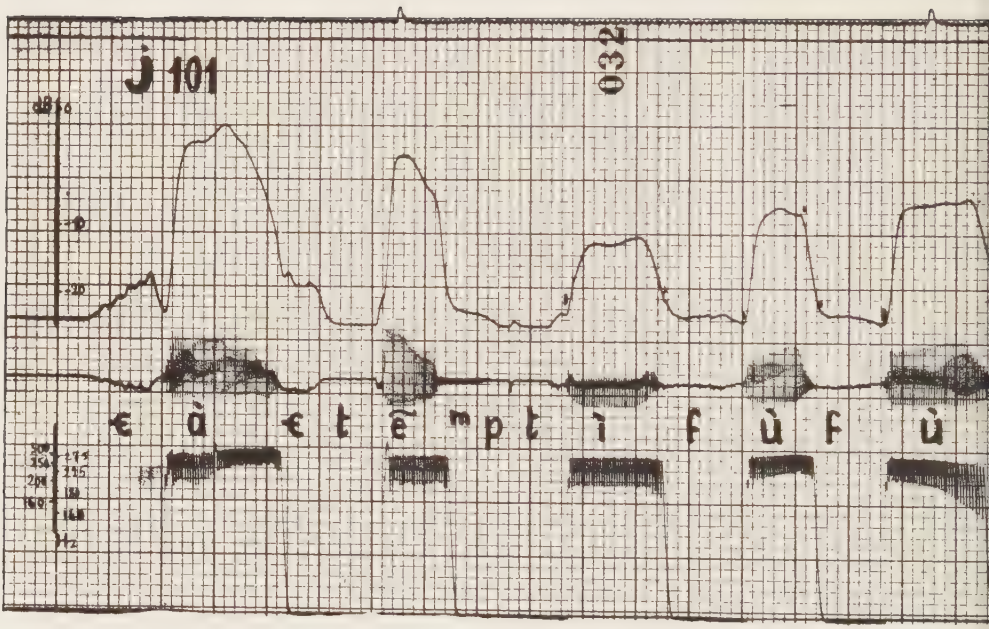

Fig. 26

La durée vocalique, comme la sonie dont elle est une composante importante, est presque toujours présente. Les exceptions 3 et 6 sont des cas de perception non unanime, où un allongement vocalique s'est produit sur la première syllabe, sans toutefois troubler la perception de l'accent final, ce qui confirme que DV est moins essentielle que la sonie, facteur complexe. Il n'y a pas grand changement si on ne compte pas les parties dévocalisées des voyelles en finale absolue; seul 5 en reçoit un grand accroissement de durée ; mais comme l'intensité est faible, cela n'a guère d'effet sur la sonie qui frappe l'oreille.

La dominance sonique est présente dans 11 cas, alors que l'énergie consonantique n'est présente que dans 10 cas et la rupture dans 9 cas sur 12.

Dans le cas (3) de non unanimité (7 informateurs sur 37 ne l'ont pas noté), la sonie est très inférieure dans la 2ème syllabe (presque chuchotée). On est amené à penser que c'est cette absence qui a frappé les auditeurs, d'autant que l'énergie consonantique est absente elle aussi. La rupture "basse" d'un ton n'a pas dû être prise pour un facteur d'accentuation. Dans le cas de 11, 5 informateurs sur 37 n'ont pas noté d'accent, la sonie est présente mais réalisée par la seule durée vocalique.

3 et 7 représentent tous deux la fin de "perlin-pinpin". L'accent de 13 est reconnu comme faible et 7 informateurs ne l'ont pas perçu ou l'ont mal perçu. Il n'y a en réalité aucune dominance de sonie, contrairement à 7, et l'énergie consonantique est plus faible que pour 7. La rupture est cependant suffisante. La comparaison semble toute en faveur de S et de EC.

L'accent peut être jugé expressif et en même temps être relativement mal perçu : c'est le cas du n° 11. Dans les cas d'impressivité et d'expressivité, non seulement un plus grand nombre de facteurs entrent en jeu, mais les valeurs en sont plus fortes :

moyenne de D C : 2,4 contre 1,5
" E C : 9,7 " 6,6
" R : 6,1 " 1,2

La durée consonantique a donc un rôle moins important que l'énergie consonantique. Outre l'allongement de la pénultième et l'accroissement de l'énergie consonantique, on remarque l'importance des ruptures et des intervalles mélodiques en savarts : ces faits semblent révalateurs de l'expressivité et de l'impressivité, du moins telles que les ont jugées nos informateurs.

Expressivité faible		Expressivité moyenne ou forte	
1	55	6	112
2	106	7	194
3	85	8	113
4	88	9	59
5	15	10	128
		11	125
		12	124

Classement des occurrences en tenant compte des seuils de perception :

		DC	EC	R	DV	IV	S	Totaux
Peu expressifs	1		+	+	+		+	4
	2	+	+		+		+	4
	3 (nU)	+		+				2
	4		+		+		+	3
	5		+		+		+	3
Expressifs	6		+	+		+	+	4
	7	+		+	+		+	4
	8	+	+	+	+	+	+	6
	9		+	+	+	+	+	5
	10		+	+		+	+	4
	11 (nU) (cvc)	+	+	+	+		+	5
	12 (cvc)	+	+	+	+		+	5
	Totaux	6	10	9	9	4	11	

Aucune différence fondamentale n'apparaît selon que la constitution syllabique est CV ou CVC. On constate dans notre corpus des variables, mais aussi des constantes qui sont, dans l'ordre d'importance : la rupture et la sonie mélodique, alors qu'en français la durée joue un rôle plus important.

Cette conclusion tirée de l'observation des réalisations de l'accent pour des syllabes exactement semblables, confirme, en les affinant, les constations de l'étude de statistique. D'autre part, cette étude montre que plus le nombre des paramètres est grand, et plus ceux-ci sont variés, plus il y a d'expressivité.

8. PROCEDES DE DEMARCATION DES GROUPES ACCENTUELS

Quels sont les éléments phonétiques qui permettent de repérer qu'un groupe accentuel, tel que nous l'avons défini, est achevé, et qu'on passe à un autre ? Nous voulons parler d'une espèce particulière de jointure (ou jonction, ou joncture), réalisation phonétique à valeur démarcative ; en effet les divers éléments sonores qui se succèdent dans la parole ne sont pas reliés les uns aux autres de façon également intime. Ces liens sont lâches, en français, entre deux "groupes de souffle", plus intimes entre deux "groupes rythmiques" et plus intimes encore entre deux syllabes. La démarcation des groupes accentuels de nos parlers se fait, comme on l'a vu, par la proéminence accentuelle et par les intonèmes, mais aussi par divers autres types de jointure.

I° La pause.

Le silence, on l'a dit, fait partie intégrante de la parole ; on pourrait croire qu'il est aisé de délimiter les "groupes de souffle" grâce aux temps de silence qu'on décèlerait facilement à la fin de chacun d'eux. Cette unité, définie d'un point de vue pnysiologique, est communément mise en relation avec la "phrase", "assemblage logiquement et grammaticalement organisé en vue d'exprimer un sens complet" (I). La méthode acoustico-auditive adoptée permet mal de saisir la pause respiratoire. Les courbes respiratoires présentées fig 29 à 34 permettent de déterminer le "groupe de souffle", mais seulement dans des phrases simples.

Etudions la place et le rôle des pauses dans le corpus. Une observation s'impose d'emblée : dans nombre de cas, il est difficile de déterminer les pauses réelles, à cause des chuchotements et des dévocalisations, à très faible sonie, de voyelles finales. Précisons que nos mesures étant faites à partir de tracés, nous comptons comme pause tout silence observable par la quasi stabilité de l'oscillogramme et de la ligne d'intensité réduite au bruit de fond. Le nombre de cas ambigus est alors plus restreint.

(I) Grévisse, Le Bon usage, p. 23 - D'autres définitions dans Vinay, Les Cadres de la phrase, p. 55.

Il ne faut pas confondre les pauses accidentelles avec les hésitations et les suspensions. Nous adoptons la claire distinction de Remacle (2). "Dans la langue orale, il arrive souvent qu'on interrompe brusquement sa phrase, soit parce qu'on ne sait comment la continuer ou qu'on préfère l'abandonner au point où elle en est pour en énoncer une autre qui se présente alors à l'esprit, soit encore parce qu'un interlocuteur vous coupe"

a) le sujet ne peut continuer.
J I55 ah ouais ça : il a été coupé au moment où il aurait dit : "c'est comme ça" ou quelque chose d'équivalent.
Nous y joignons les bégaiements occasionnels.
Total : I7 cas.

b) le sujet ne sait pas comment continuer.
E B contint que : il ne sait pas comment exprimer sa lassitude
F I32 des espèc'de : il ne trouve pas la comparaison
L 5 y-est né à : il ne souvient plus momentanément d'un nom de lieu.
Total : I5 cas.

c) le sujet préfère ne pas continuer
A 28 i devot : il ne dit pas le mot qu'il dira par la suite (aller au cabinet, et tchii)
E I7 i nous : gêné, il s'arrête au moment de dire un "gros mot"
D 5 su sin : il n'ose pas dire "cul"
E 22 cheul'bedoule de : emporté par son dégoût, il allait ajouter un complément adnominal de renforcement (type "de saleté"), mais s'arrête net.
Total : I4 cas.

Seuls, le deuxième et le troisième ont un intérêt linguistique. Le premier (interruption) ne se réalise évidemment pas de façon particulière ; il semble avoir les mêmes caractères que si le sujet avait continué, mais les chevauchements rendent l'étude difficile du moins quand le sujet ne

(2) Syntaxe de la Gleize, III, p. 282. - Cf. Grammont, La Prononciation française, p. I9I-I92.

s'est pas aperçu qu'on allait l'interrompre. Dans les deux autres cas, du point de vue de la réalisation, il y a lente chute mélodique, allongement considérable et intensité décroissante de la voyelle finale surtout dans le troisième cas (Ex. fig 46), ce qui ne correspond pas à la distinction de Grammont (3). En parler populaire, on ne peut les différencier par les réalisations.

Une distinction entre les suspensions et les hésitations doit s'opérer au niveau grammatical : en effet, elles ne se produisent pas n'importe où.

Hésitations :

Elles se remarquent devant un verbe (venait/frapper, j'ai/fait), devant un complément ou un noyau de subordonnée (plus que/ça, (de) peur que/elle aurait peur). Mais on hésite surtout devant un substantif qu'on ne trouve pas (qu'on mettait autour de/...) un nom propre (y-est né à/... Flers, église de/Beaulieu, l'histoire de/...), ou qu'on n'ose pas dire par bienséance (i nous emm...), ou parce qu'on cherche une raison pour éloigner un gêneur (i n'inveut pas euh...)

Suspensions :

Elles se remarquent toujours devant un syntagme (bien sûr/on peut pas, v'là que/i court).

Les hésitations se produisent à l'intérieur de ce qui devrait être un groupe accentuel, devant un noyau d'un syntagme nominal ou verbal porteur d'une certaine "charge" informative (4). C'est dans ce sens là qu'il faut chercher, à partir de matériaux spontanés plus étendus, pour déceler les hésitations pouvant fournir des renseignements valables du point de vue psycho-linguistique. La pause à l'intérieur du groupe accentuel paraît constituer un critère valable.

Parmi les pauses réelles qui ne sont pas dues à une suspension, il convient de distinguer celles qui coïncident avec la fin d'une "phrase"

---

(3) Prononciation française, p. 192.

(4) On trouvera des remarques analogues pour le français correct dans une étude de Séguinot, Etude de quelques phénomènes d'hésitation, résumée par Léon, Analyse phonostylistique, note II.

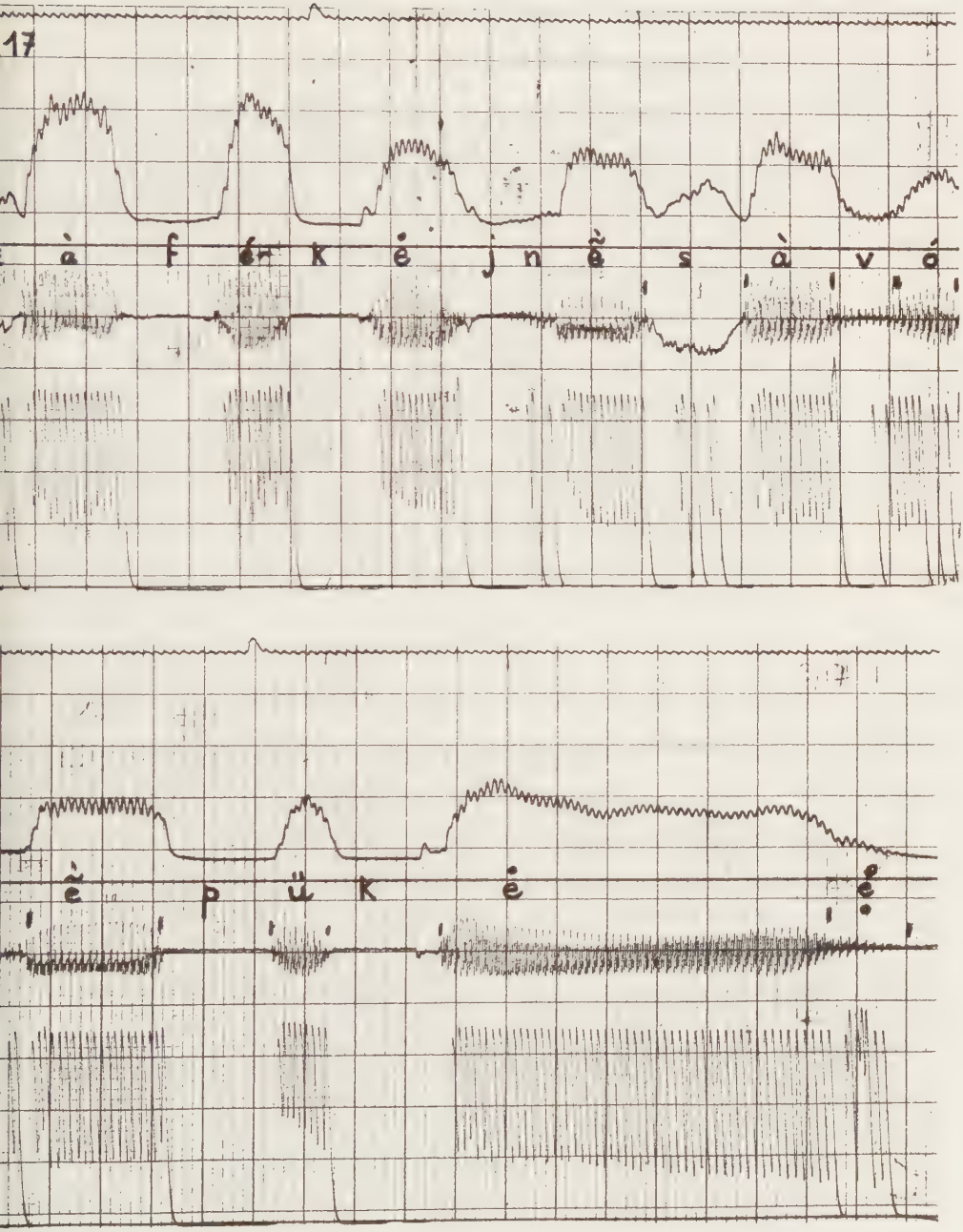

g. 46

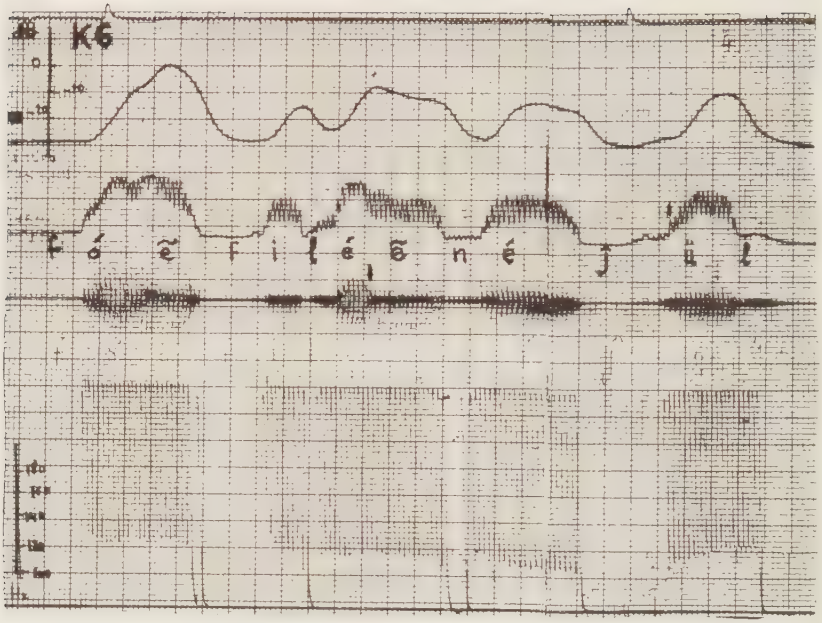

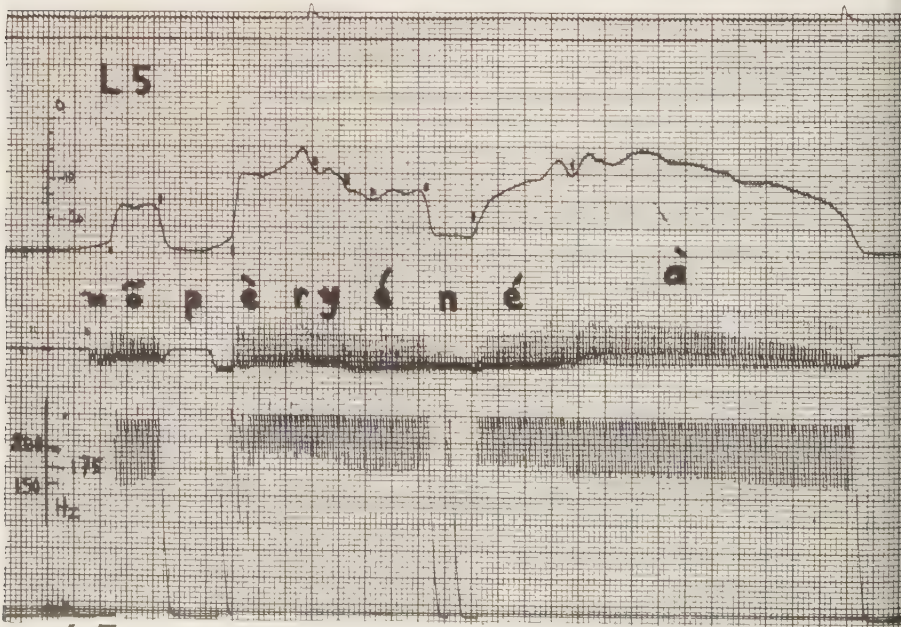

Fig. 47

telle que nous l'avons définie plus haut et celles qui ne coïncident pas avec la fin d'une phrase. Il est également utile de relever, inversement, les phrases qui s'enchaînent sans aucune pause.

Coïncidences avec la fin d'une phrase :

A I, 9, II, I4, I5, I6, 22, 30, 3I, 32, 33, 34, 39, 40, 42, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 57, 58, soit 25 sur 49 pauses

B IO, I2, I5, 24, 25, 27, 28, 3I, 74, I07, II2, II5, I20, I35, I36, I38, soit I6 sur 26.

C I, 2, 4, 5, 7, 7, 9, IO, I3, I4, I5, I6, I8, I9, 28, 3I, 46, 76, 220, 220, 22I, 222, 223, 224, 228, 229, soit 26 sur 38.

D 2, 3, 6, 8, 9, I6, 20, 22, 23, 24, 27, 38, 40, 56, 6I, 64, soit I7 sur 4I.

E I, 2, 3, 4, 5, 5, 6, 7, 8, 9, IO, I2, I6, I6, I7, 20, 23, 39, 42, 43 soit 20 sur 38.

F I, 3, 8, 9, 9, II, I2, I3, I3, I7, 20, 2I, 22, 27, 29, 32, 34, 38, 39, 86, 90, I02, II7, I3I, I37, I38, I42, soit 26 sur 33.

G I, I3, I4, I5, I8, 27, 33, 40, 42, 44, 47, 50, 53, 65, I08, I66, I68, I72, 202, soit I9 sur 38.

H 2, 6, 9, I3, I9, 2I, 25, 26, 27, 27, 28, 29, 30, 38, 39, 40, 40, 4I, 43, 45, 46, 66, 76, soit 23 sur 47.

I I6, 23, 29, 3I, 32, 33, 35, 38, 40, 45, 47, 53, 8I, 98, II8, I20, I38, I39, I4I, soit I9 sur 32.

J 36, 38, 40, 50, 64, 69, 73, 90, 94, IOI, I03, I08, II5, II7, I24, I27, I3I, I55, I58, I80, 209 soit 2I sur 35.

K 3, 4, 5, 6, 7, IO, I2, I2, I5, I8, 20, 20, 20, 22, 23, 25, 27, 29, 30, 3I, 34, 37, 40, soit 24 sur 35.

L 68, 70, 72, 77, 77, 79, 79, I04, I05, III, II2, II2, I36, I47, I49 soit I5 sur 2[illegible].

Au total 251 sur 433.

Non coïncidence avec la fin d'une "phrase"

A 30, 33, 33, 35, 5I, 52, 53, soit 7 sur 49.

B 3I, I35, soit 2 sur 26.

C 3, 8, I4, I8, 27, 76, soit 6 sur 38

D 3, 8, 6I, soit 3, sur 4I.

E 39, soit I sur 38.

F 38, soit I sur 33.

G I6, 70, 72, soit 3 sur 38.

H I2, 22, 77, soit 3 sur 47.

I 29, 29, 40, 4I, 43, 45, I38, I39 soit 8 sur 32.

J 36, II5, I80, 200, soit 4 sur 35.

K I, I5, I5, soit 3, sur 35.

L 26, II2, I36, I47, soit 4 sur 26.

Au total : 45 sur 438

Enchaînements de "phrases" sans pause

A 3I, 32, 37, 38, 4I, 54, 55, 57, soit 8 sur 49.

B I2, II2, II3, II5, I35, I36, I37, soit 7 sur 26.

C I3, I8, I9, 63, soit 4 sur 38.

D 5, 5, 6, I2, 12, I2, 20, 29, 3I, 40, soit I0 sur 4I.

E 2, 3, 4, 4, 5, 6, I0, II, I2, I4, I8, 2I, soit I3 sur 38.

F 3, I9, 26, soit 3 sur 33.

G I2, I4, 27, 33, 33, 35, 36, 36, 38, 38, 39, 50, 20I, 204, soit I4 sur 38.

H 3, 4, 6, IO, I4, I4, I7, 22, 24, 25, 30, 42, soit I2 sur 47.

I 34, 43, 43, 43, soit 4 sur 32.

J 69, I08, I3I, I55, I75, soit 5 sur 35.

K IO, II, 27, 28, soit 4 sur 35.

L II8, II8, I46, soit 3 sur 26.

Au total 87 sur 438.

Conclusion :

Le pourcentage des pauses dues aux suspensions et aux hésitations est IO,60 %, ce qui est normal puisqu'il s'agit de dialogues naturels et spontanés. Le pourcentage le plus fort est celui des coïncidences des pauses avec les "phrases" : 58,65 %. Ce qui est inattendu, c'est le nombre des pauses non réalisées (20,54 %), et celui des non-coïncidences des pauses avec les "phrases" (IO,2I %).

La pause non finale de "phrase", mis à part les cas extra-linguistiques, a une fonction de mise en valeur (donc expressive) de certains éléments syntaxiques très chargés d'information. Elle détache un complément d'objet, de lieu, un complément ou une subordonnée de temps, une adjonction, un adverbe, un pronom.

Les informateurs en perçoivent plus qu'il n'y en a en réalité. Toutes les pauses réellement réalisées ont été perçues ; mais les dévocalisations des voyelles très allongées par exemple ont été prises pour des arrêts de voix (ex. B I37, fig. 5I). L'intensité sonore s'affaiblit progressivement, mais il n'y a objectivement aucune pause.

Quelles sont les relations entre les pauses et le débit ? En français soigné, les pauses sont d'autant plus rares que le débit est plus rapide, Mais dans nos dialogues populaires spontanés, c'est plus compliqué. Le sujet F, dont le débit est irrégulier, fait peu de pauses quand il parle très vite, et davantage quand il parle moins vite. Il faut donc considérer non seulement la vitesse elle-même, mais aussi la régularité du débit, c'est-à-dire les ralentissements et les accélérations. du tempo calculé (Morier, Dictionnaire de poétique, s.v.).

Voici un tableau des pauses en fonction du débit (5). On observe qu'il s'en trouve autant en débit rapide qu'en débit lent (212 et 226), mais que la répartition change beaucoup si on tient compte de la régularité.

	Régulier	Irrégulier
Rapide	0	212
Lent	142	84

Ce qui fait varier le nombre des pauses, c'est donc moins la vitesse en soi que le degré d'expressivité, dans la mesure où celui-ci est reflété par l'irrégularité du débit.

Non seulement les interruptions, hésitations et suspensions, mais les pauses non accidentelles elles-mêmes, ont peu de part à la démarcation, ce qui corrobore l'opinion de G. Faure (6) à propos des pauses qui, en français, suivent quelquefois les syllabes perçues comme accentuées : "leur effet, lorsqu'elles sont réellement attestées, nous paraît être surtout de faciliter l'intégration psychologique du message, comme l'allongement de ces mêmes syllabes facilite leur perception auditive". La pause lorsqu'elle est effectivement réalisée est un procédé de démarcation entre autres, mais elle n'est pas le seul. D'autre part le nombre d'exceptions est trop important pour qu'on puisse définir la phrase par la pause. Ceci n'est possible que lorsqu'on parle de façon posée, ce qui est rare (B, I, K par moments) ; mais nous doutons qu'on puisse définir ce fait grammatical par ce fait phonétique.

Il y a des pauses sans qu'il y ait accent sur la syllabe précédente (c'est le cas pour e caduc et pour les reculs d'accents).

Nous comptons 30,75 % d'accents perçus non suivis de pause. Il faut observer que les intervalles intersyllabiques ou inter-groupes sont

---

(5) Nous avons essayé de choisir dans nos enregistrements les fragments ayant les débits les plus variés possibles (cf tableau de l'échantillonnage).

(6) Accent, rythme et intonation, p. 15.

parfois comblés par des éléments de remplissage : des reprises ou des mots d'appui dont le plus fréquent est heu (ex. L 77). Le e caduc qui termine un mot s'allonge parfois et joue le même rôle. Il convient de mettre à part quelques cas de bégaiements dus à l'excitation du locuteur.

Voici la répartition de ces cas :

A I7, 28, 286, 30, 33, 47, 50, 58, 3I, soit 9.

B 3I, soit I.

C 220, soit I.

D 5, soit I.

E 8, I7,22, soit 3.

F I4, I32, soit 2.

G I5, I8, 65, 72, soit 4.

H 2, I5, 2I, 22, 38, 40, 40, 40, 66, soit 9.

I 23, 29, soit 2.

J 52, I3I, I55, I82, I83, I83, I83, soit 7.

K 36, soit I

L 5, 5, 77, II2, I47, I04, soit 6.

Au total 46 (alors qu'il y a 438 pauses)

Comme la répartition est assez inégale, on est amené à penser qu'il s'agit là d'une particularité individuelle : ce sont les sujets les plus âgés, A et H et deux femmes, J et L, qui "trouvent leurs mots" moins aisément que les autres.

La notion de pause virtuelle ne semble pas devoir être retenue pour l'interprétation de nos parlers populaires.

Sans être indispensable pour la perception de l'accent, la pause la favorise. Elle a pour effet de rendre plus saillante la syllabe accentuée qui précède : "le rôle du silence est de faire ressortir une tension par

l'augmentation d'une différence acoustique" (7). Dans notre corpus, c'est un procédé d'expressivité plus qu'un facteur de démarcation.

2° E caduc ou son de détente.

Poursuivant notre étude de la démarcation inter-groupes, examinons les cas où un élément théoriquement inaccentuable termine le groupe accentuel. Aux [ə] caducs du français courant, il s'en ajoute d'autres dont l'origine est diverse.

a) Origine phonétique.

Les patois picards introduisent de nombreux [e] par le jeu des interversions : le préfixe itératif et intensif RE, la préposition DE, l'article masculin et féminin LE, les pronoms JE, TE, etc..., les adjectifs CE, ME (masc. et fém.), TE, SE, etc... deviennent [er], [ed], etc... Bien qu'il ne s'agisse pas, diachroniquement, d'une prosthèse, le résultat à l'initiale est le même. Le timbre de cette voyelle peut s'altérer ; par assimilation [e] [o] dans :

I 53 o v l à (= voilà, anc.fr. vela)

D'une autre espèce est la détente sonore des constrictives ou des occlusives. La sonie est faible et de hauteur très basse. Ses formants sont à peu près ceux de [oe], de [oe] ou de [e]. Cette détente sonore est très fréquente dans l'expressivité après occlusive.

B 30 nique (fig. 8)

E II couq'baques

A 42 autes

B I3 prope

F 90 lune (fig. IO)

C 22I casquette

A 45 quate

E 5 resses

(7) Lafon, Message et Phonétique, p. II2

Comme l'écrit G. Straka, "sous l'accent, la détente est si forte qu'il se développe une sorte de voyelle additionnelle, l'effort articulatoire ne s'arrêtant pas brusquement" (8). Le phénomène est encore plus fréquent quand il y a deux consonnes finales. Ex :

A II [fàrsé

Cette détente vocalique est une conséquence de la tendance à la syllabation ouverte et à l'anticipation vocalique.

b) Origine morphologique.

L'analogie, dans la conjugaison, produit un é secondaire dans :

C 6 te sortes d'là

On a une troisième personne du singulier analogique de celle du pluriel, qui entraîne la deuxième du singulier. La voyelle du pronom picard te (toi) peut tomber ou rester selon l'entourage :

G I68 tinn'te bin (fig II)
B 6 dépêch't allons

Une autre cause, particulière à nos patois, est la désinence de 3ème personne du pluriel en T E (tent). Nous avons étudié ailleurs en détail cet archaïsme morphologique(9). Le [t] final non appuyé est généralement tombé dès le début de l'époque littéraire, même après voyelle accentuée. Il n'en a pas été de même pour [t] final appuyé. A la 3ème personne du pluriel, il n'y a pas eu partout le résultat unique ent, mais une nasalisation avec des timbres divers : ils parlont (selon Tabourot, I587) parlant (Maine, selon Pelletier, I549), arrivant (Poitou, selon Dumarsais, XVIIIème siècle). Nous avons relevé dans nos enquêtes orales de la région de Lille : tchantonn'tent (chantaient), vénonn'tent (venaient), étonn'tent (étaient) etc... Le [n] et le [t] se prononçaient encore en finale à Paris au XVIème siècle : disoint (disent, selon Maigret, I542). Mais alors que cette désinence s'amuit en français central à la fin du

(8) Evolution du latin aux français, p. 24

(9) La désinence picarde de 6ème personne en TE - Nos Patois du Nord (Société de Dialectologie Picarde) n° I5, p. 7-I2.

XVIème siècle, ("il n'y a pas de différence entre blasment et dame", selon Tabourot, I587), à la pause et devant consonne, le picard a conservé la désinence -nt jusqu'à nos jours. Voici le relevé de cette désinence dans le corpus :

I) T prononcé et élision de E devant voyelle subséquente

A I5 ervinnt' eusses

I 35 commannt' inn'

I 38 étott' à

2) T E prononcé devant consonne subséquente

A 37 jotchottent su

F 34 féjottent l'pain

F I37 tchann'tent pos

F I42 quêttent toudis

G 72 avottent fait

I 40 savottent pus

I 8I c'minch'tent bonne heure (fig 5I)

J 69 vittent bin

L I47 avottent leus

3) T E prononcé à la pause

A I6 dittent

I 29 arriv'tent

I 32 dittent

I 38 étottent

J 38 tchann'tent (fig 35)

J 39 tchann'tent

J 64 oeuftent

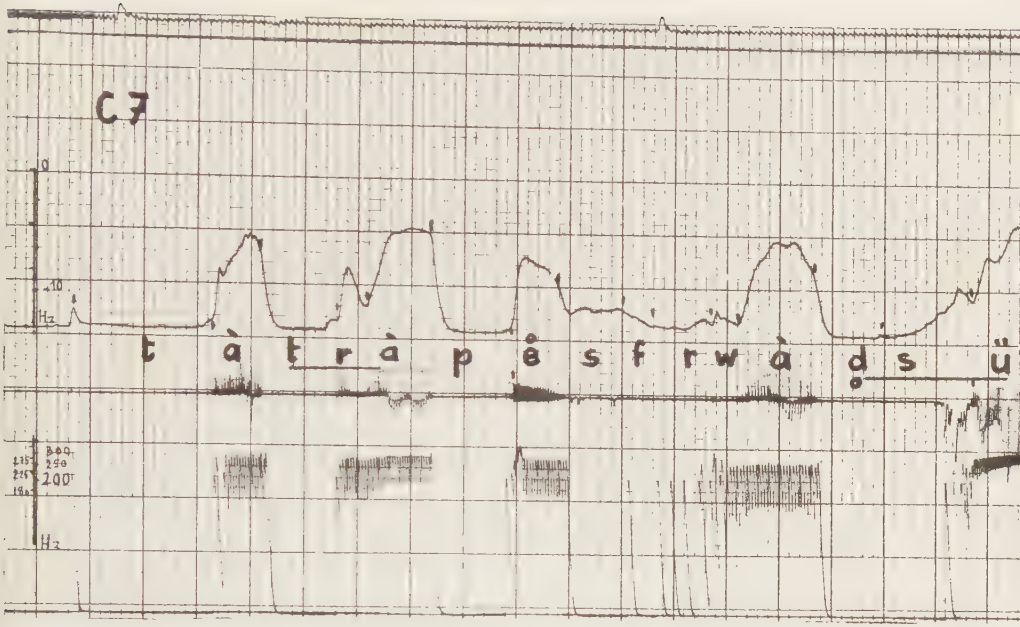

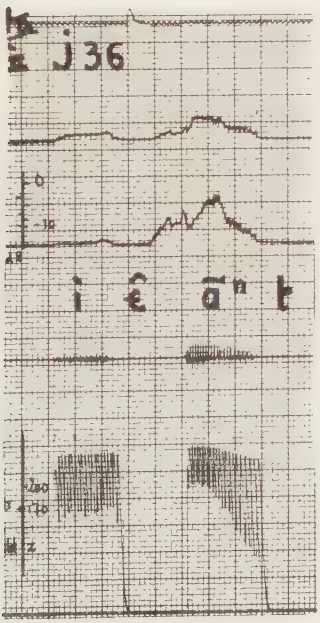

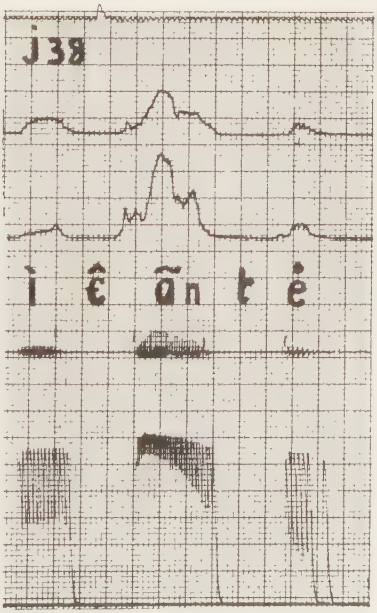

Fig.35

Les |t' ne sont pas géminés ni redoublés, mais de durée variable : ils sont longs après une syllabe ouverte. Il peut y avoir adjonction du T sans modification du thème verbal du singulier (sans voyelle nasale), ou modification de la voyelle qui, passant en syllabe fermée, s'ouvre. Si le thème non nasal du singulier est déjà terminé par t, l'alternance singulier/pluriel se maintient grâce à l'emploi d'un t long (non d'un t géminé) au pluriel : quête/quêttent. Si le thème du singulier se termine par n ou m, la voyelle se nasalise totalement. S'il se termine par une voyelle nasale, la désinence comporte nt tous deux prononcés : tchante/tchann'tent. Ce procédé morphologique présente l'avantage fonctionnel d'opposer clairement le singulier du pluriel, ce qui permet d'utiliser le même pronom sujet i aux deux genres.

c) Les é que nous venons de passer en revue se comportent différemment selon leur position :

- à l'initiale absolue

E 2 è s m à t è (eç'matin)

On pourrait avoir aussi s m à t è | comme en français courant. Ce e est noyau syllabique, et reçoit du fait de sa position en attaque, une certaine énergie.

- à l'intérieur

B II5 é r g à r d ẽ s t o m (regarde c't homme) (fig. 60)

C 7 t à t r à p ẽ s f r w à (c'froid)

J 180 à v w à r ẽ l t ã (l'temps)

H 29 v è t é j d i (ej dis)

I 23 f è r ẽ l v é r u (el verrou)

H 43 f ò k ə̀ n d à v w à r (nd < INDE)

| é | s'allonge quand il joue un rôle de préparation d'accent comme dans J 180.

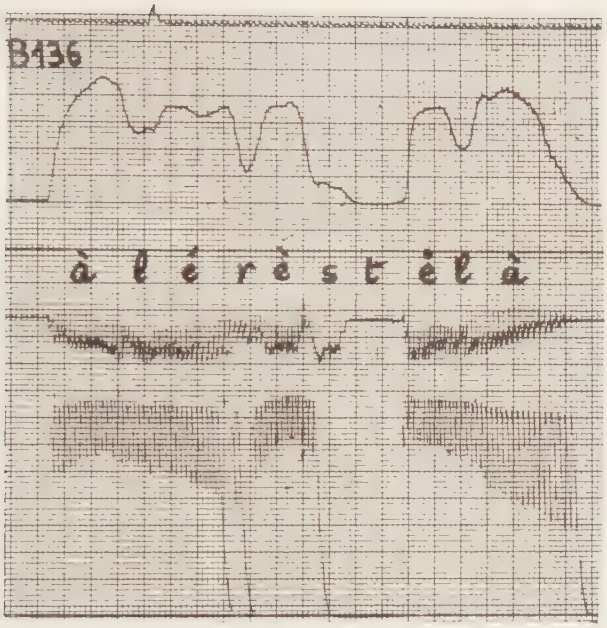

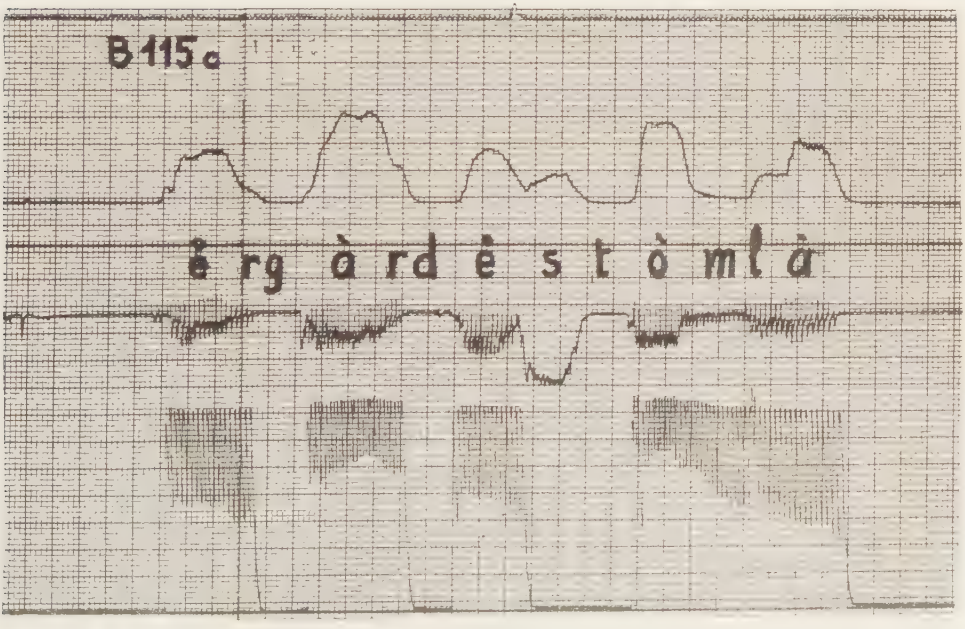

Fig. 60

Il peut être accentué, il possède alors une dominance de sonie et, le plus souvent, une rupture mélodique.

B I35 mais reste tranquille

E 8 cett'semain'

E 5 qu'te rosses

K 2 te veux

C I66 te veux

La sonie est croissante dans le cas très expressif (et impressif) suivant :

B I37 mais qu'estc' que te fais

Il est également accentué dans le pronom L E, comme en français (de même parce que, sur ce)

J I27 donn'le ou bin

- à la pause.

Il peut être perçu comme accentué, avec une forte sonie, qui d'ailleurs décroît rapidement, dans les cas d'hésitation. Mais la plupart du temps, la consonne finale se joint à l'élément vocalique qui suit pour constituer une syllabe finale qui n'est pas accentuée. Le è est d'une durée très variable (de I à IO cs, dans les cas d'expressivité), mais sa sonie est relativement faible et sa hauteur basse (fig 8, II, 35, 50).

Conclusion-

L'e caduc en finale, quelle qu'en soit l'origine, doit être rattaché au groupe accentuel qui précède, comme cela se produit dans la coupe lyrique en poésie : ex. : "Ils marchent/flagellés par des bises iniques" (Les petites vieilles, Baudelaire). Il est plus long après accent fortement expressif. Sa hauteur n'est pas significative ; l'e caduc ne porte l'intonème que lorsqu'il est accentué. En finale et à l'intérieur, il permet de garder la syllabation ouverte. Se rattachant au groupe accentuel qui précède, il assume une fonction démarcative qu'on retrouve aussi en français devant initiale vocalique : quelque chose de impur. Au plan de la perception, sa présence facilite la compréhension, puisqu'il permet aux transitions consonantiques de se manifester plus nettement.

3° Changement du spectre des voyelles

La jointure entre la voyelle finale d'un groupe et la voyelle initiale du groupe qui suit immédiatement se repère aisément par le changement de hauteur relative des formants. Ex :

C 4 s é p à ü n b ò n m é z ò (c'est pas un'bonn' maison)

Quand les voyelles sont semblables, il faut examiner les variations de la ligne d'intensité acoustique et de la mélodie. Une nette déflexion indique qu'il y a bien deux [à], non un seul, et que c'est le premier qui est le plus proéminent dans :

G 40 ò v à à l é (on va aller)

Les aphérèses réduisent le nombre de ces cas. Le patois dit cor pour acor, encore, ou coutez pour acoutez, écoutez :

E I7 vlăkòr

G I5 mékùté

De même les constructions directes du patois comme dans :

A I4 àdoékàbàré èfàs (à deux cabaret in face)

il n'y a pas de préposition au pour introduire le complément de lieu avec déterminatif (voir l'analyse en constituants III, chap 2). Il y a fusion totale de deux voyelles semblables, due à la rapidité du débit et à un certain relâchement articulatoire dans :

L II8 bèrtàr (bin' in r'tard)

Mais cet écrasement phonétique n'affecte jamais, dans le corpus, deux voyelles de groupes différents. Il faut prendre garde à ne pas confondre la durée accrue qui résulte des écrasements vocaliques avec la durée facteur d'accent.

4° Passage d'une consonne à une autre.

La jointure entre la consonne finale d'un groupe accentuel et la consonne initiale du groupe qui suit immédiatement, se repère aisément sur les tracés par le bruit d'explosion, quand il s'agit d'occlusives non hormoganiques. Ex :

L I05 détrük^{h} dêfu (des trucs de fou)

Pour les autres consonnes en contact, une répartition différente de l'intensité sonore est un indice sûr. Ex :

J I3I ertärgärt (in r'tard gart')

Les assimilations consonantiques relevées sont au nombre de 36 : elles affectent l'article le (masculin et féminin en picard), l'adjectif démonstratif cheule, chelle (ancien picard cele), l'adjectif féminin se ainsi que la préposition de et le pronom personnel je. Notons que l s'efface devant le r apical plus facilement que devant r pharyngal, car celui-ci tend vers a (fig 22). Par le jeu des interversions patoises (le > el, je > ej, etc...), les constrictives l, s, j deviennent souvent implosives, ce qui accroît le nombre des effacements, aussi bien sous l'accent qu'en dehors de l'accent.

a) Assimilations

Sous l'accent - Le groupe L implosive + consonne devient consonne longue ou géminée (4 cas) dans :

A 9 tout l'temps > tut - ta

B 2I sais l'faire > f

D 37 cheul'porte > p

E I à l'pleufe > p

H 4 de l'terre > t-t

H I4 de l'fleur > f

H 26 passer l'nut > n

J 209 ceul'nut [n̄]

L 26 ceul'mousse [m-m]

L I46 el'tchin [t-tɛ]

Désonorisation

B 24 j'comprends > [ɛk] (fig 9)

B 24 moi d'toi > [mwàt-twà]

C 7 et J I03 là d'sus [at-sü] (fig 35)

E 42 d'trop > [ótró]

F 28 tout d'suite > [tùtsüt]

Sonorisation

F I3 k'vos > [gvó]

F 86 sott' de fille > [sòdé]

Nasalisation

F I38 je nn ai > [n̄]

Il s'agit du patois nn issu par nasalisation progressive de nd < lat. INDE. "en" ; cf. aussi :

E 42 i nd avot (il y en avait)

H 42 foque nd avoir (seulement en avoir)

b) Assimilations en dehors de l'accent

Le groupe L implosive + consonne devient consonne longue :

A 47 dins l'cabaret > [k̄]

A 52 à l'ruelle > [r̄]

E 22 cheul bedoule > [b̄]

H 6 su l'côté > [k̄]

H 27 dépassos l'plafond > [p̄]

H 28 cha fait l'directeur ˋ d̄

J 200 sous l'nom ˋ n̄ (fig 42)

L 79 avec el crochet ˋ k̄

L I04 l'cassis k

Désonorisation

A 5I que j'sus ˋ s̄

A 57 j'sais ˋ s̄

C 5 grand'chaleur ˋ tɛ

E 3 d'caillos ˋ t-k

K 40, E 8 et I7 j'sus s̄

E 42 d'trop t̄

E I4 j'cros ˋ ɛ-k

F 34 d'farine t-f

G 72 d'peur ˋ t-p

Sonorisation

H I7 assitt'de ˋ sid̄e

H I8 soixant'dije ˋ sad̄i

Soit I9 cas. Ce nombre est sensiblement égal au précédent. L'assimilation n'est pas due à l'accent. Mais ce n'est que sous l'accent qu'on trouve des géminées, parce que la deuxième consonne est plus énergique. On ne trouve jamais d'assimilation entre deux groupes accentuels, car la jointure serait alors trop intime. Ces assimilations sont dues au manque de synchronisme articulatoire (I0), mais aussi à l'affaiblissement articulatoire en position implosive. "La réalisation des consonnes dans cette position est, toutes choses égales d'ailleurs, la plus faible de toutes" (II). Les sonorisations, qui n'aboutissent jamais à des géminées, résul-

(I0) Grammont, Traité de Phonétique, p. I85-228

(II) Straka, Energie articulatoire, p. 29 n. I5, et P. 80 n. 78.

tent à la fois d'un affaiblissement dû à la position et d'une assimilation au sens propre du terme. Les consonnes longues résultantes ne doivent pas être interprétées comme les facteurs d'accent (D C ou E C). La disparition du [l] , particulièrement fréquente, est également sans rapport avec l'accent. C'est une économie articulatoire, aussi courante en français populaire qu'en patois (on trouve i dit dès le XIII° siècle) (I2). Ces allègements de groupe consonantique réduisent le nombre des syllabes fermées dans nos matériaux.

5° Gémination consonantique.

Il n'y a pas de géminée à la jointure entre deux groupes accentuels. Pourtant, un fait retient notre attention, c'est celui du L redoublé dont nous relevons quatre cas :

F I3I je ll'ai vu (fig 20)
G I2 point ll'user
G 36 point ll'user
G 205 me ll'as donné

Ce trait n'est pas patois : on le trouve dans le parler populaire parisien et il a été signalé ou étudié par Poirot, Dauzat, Pernot, Hála, Straka, Malmberg, etc... (I3). Certains l'expliquent exclusivement par la phonétique : dans qui l'a et qu'il a, on avait une opposition implosive/explosive. Le [l] explosif étant plus fort a poursuivi son renforcement, et on a eu une nouvelle opposition : brève/longue ou intense. D'autres pensent à une analogie à partir de il l'a vu opposé à i-l a vu ; la forme correcte coexiste avec la forme populaire, d'où extension du redoublement qu'on sent dans la seconde expression. La meilleure explication nous paraît d'ordre à la fois phonétique et syntaxique : souci de rappeler de façon plus marquée le substantif que présente le pronom réduit à un son particulièrement instable (I4). La réalisation phonétique devient ainsi outil grammatical. Si on compare F I3I

(I2) Bothorel, Etude descriptive du son L, p. 250

(I3) Poirot, Quantité et accent dynamique, p. 389. - Dauzat, Qui est-ce qui ll'a, dans le Français Moderne, VII. - Pernot, l'E muet, p. 74. Hala, La Syllabe, p. I28-I29.- Straka, Prononciation parisienne.- Malmberg, Gémination, force et structure syllabique, p. I06-II2

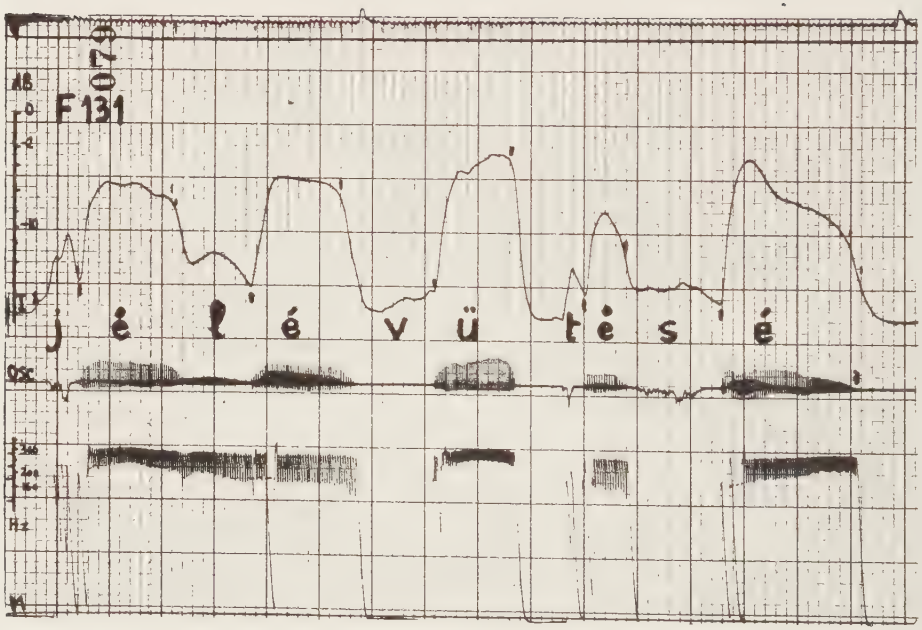

Fig. 20

je l'l'ai (fig 20) à G 47 i l'a (fig I7) ou à B 25 aller (fig I4), on voit qu'il s'agit d'un allongement, mais aussi d'une augmentation d'intensité acoustique. Ce trait populaire non spécifiquement régional n'est pas lié à l'accent.

6° Occlusive laryngale (dite "coup de glotte") et vibrante pharyngale.

Abordons enfin le procédé démarcatif, bien connu en français, qui consiste en l'adjonction d'une occlusive laryngale. On en voit une réalisation dans les courbes P_o et V_p (fig 33). 4 cas seulement se rencontrent dans nos échantillons, ce qui relativement peu :

C 8 j é ʔ é t é (j'ai été)
G 42 ʔ õ v è r à (on verra)
J II7 ʔ é b é (eh bé)
K 40 ʔ é b é (eh bé)

Cette adjonction aboutit à la constitution d'une syllabe de forme C V, qui est, on le sait, la plus répandue en français. L'occlusion glottale est physiologiquement liée à la montée mélodique brusque et forte, que l'on constate toujours sur la voyelle qui la suit. Dans les 4 cas, celle-ci est accentuée. Mais il ne s'agit pas de ce que Marouzeau (I5) appelle accent "intellectuel", dont nos parlers populaires usent peu. C'est un fait d'expressivité et d'affectivité. Dans J II7 et K 40, on trouve le coup de glotte à l'initiale absolue. Alors que G 42 traduit une décision énergique et pleine d'allant, C 8 traduit le souvenir pénible d'un malaise. L'insertion de l'occlusive laryngale a sans doute été favorisée par le risque de confusion morphologique j'ai été/j'étais. Il n'y a pas de [h].

Un autre procédé démarcatif, que nous n'avons trouvé qu'en patois lillois, est la vibrante pharyngale [r͡ʕ] ou [ɾ͡ʕ] :

E 8 sètɾ͡ʕjnémår (sais-t', ej'n'ai marre (fig 23)

(I4) Bothorel, Etude descriptive du son L, p. 235

(I5) Accent affectif et intellectuel, p. I23-I26. Cf. notre critique p. 200 de notre compte-rendu de Garde, L'Accent.

La constriction est accompagnée de vibrements au niveau de la paroi pharyngale, avec participation de la luette. Ce type de jointure exprime aussi la fatigue et la protestation.

9. PROCEDES DE L'EXPRESSIVITE ET DE L'IMPRESSIVITE

Les fonctions "subjectives", qui font partie de la langue, recouvrent tous les faits d'emphase, d'appel à l'attention, d'insistance ou d'émotivité. Il convient d'en distinguer les manifestations phonétiques du "rythme instinctif" (III, 2,2) de l'attaque (III, 2,7) et de la gémination de L (III, 2,8) car ces faits n'ont pas de rôle fonctionnel, expressif ou impressif.

Nous étudierons d'abord les procédés expressifs de nos matériaux qui nous paraissent exister aussi en français, pour réserver le dernier chapitre aux faits prosodiques spécifiques du milieu socio-culturel et géographique.

1° L'accent d'insistance

Trouve-t-on, dans l'échantillonnage, des accents d'insistance réalisés conformément aux descriptions de Grammont (1), Marouzeau, (2), Dauzat (3) ou P. Fouché (4) ? L'exposé le plus clair est du premier nommé (1914, revu en 1938). Placé sur une des premières syllabes d'un mot, cet accent "ne peut avoir aucune valeur rythmique", et se caractérise singulièrement par l'insistance sur la consonne (d'où son nom), ou par l'emploi du coup de glotte. Les augmentations de hauteur, d'intensité et de durée qu'il provoque sont "à peu près équivalentes à celles de l'accent rythmique normal qui subsiste dans tous les cas". L'accent d'insistance peut précéder immédiatement celui-ci et même coïncider avec lui". Il n'apparaît que lorsqu'on a une idée à faire ressortir, et il affecte le mot qui exprime cette idée". Affinant l'analyse, Marouzeau (5) a distingué un "accent affectif" d'un "accent intellectuel" : celui-là allonge la 1ère consonne d'un mot à valeur affective (ou la 2ème quand l'initiale du mot est une voyelle), l'autre renforce l'intensité de la 1ère syllabe d'un mot que l'on veut mettre en opposition avec un autre (même si c'est une voyelle).

---

(1) Prononciation française, p. 139-150.

(2) Plusieurs articles dans Le Français Moderne, dont 1, p. 25-61.

(3) Le Français Moderne, 11, p. 123-126, etc...

(4) Phonétique historique, 1, p. 92-101.

(5) Accent affectif et accent intellectuel, p. 123-126.

Nous avons fait prononcer avec un "accent affectif" la phrase française : "c'est imbécile" par notre sujet AM (fig. 33). Or cet étudiant n'a pas émis le [t] de liaison attendu, mais une rupture et une occlusive glottale devant [ẽ]. Cet accent "détruit" l'autre, dont la hauteur, l'intensité et la durée sont inférieures. C'est semble-t-il, la réalisation la plus fréquente aujourd'hui. Cela nous incite à penser que les "règles" en question sont soit trop restrictives, soit vieillies. Les tracés que nous avons effectués au Laboratoire de Phonétique de Nancy montrent que le français, en ce domaine aussi, a beaucoup évolué en un demi-siècle, et qu'il y a de grandes latitudes dans la réalisation de l'insistance. Nous avons trouvé cependant dans nos matériaux 10 cas qui correspondent à ce type d'accent d'insistance, et qui confirment la distinction de Marouzeau. Nous préférons d'ailleurs "différenciatif" à "intellectuel" ou "didactique", termes qui conviennent mal pour des parlers populaires.

Accent d'insistance à valeur affective :

C 4 c'est pás un' bonne maison — B 135 insupportable (fig. 40)
C 28 n'avait pus — B 106 toqué (fig. 42 bis)
B 135 on peut pas penser — C 31 aspirait (fig. 53)
I 38 on va pas s' laisser faire

Accent d'insistance à valeur différenciative :

B 115 y-est étouffé (fig. 39)
G 50 ni flanelle ni pull over
J 158 conservait

On observe qu'à eux seuls 2 témoins comptent 7 sur 10 de ces "accents". N'est-ce pas plus une caractéristique individuelle qu'une constante expressive ? La rareté des cas conformes aux descriptions précitées amène à penser qu'on ne saurait, sans forcer les faits ou multiplier les exceptions appliquer ces critères de réalisation à des matériaux non conformes à la norme. M. Remacle l'a également constaté (6). Une mise à jour et un élargissement de cette notion est nécessaire. Nous formulons au sujet de l'accent d'insistance, tel qu'on le définit traditionnellement pour le français, quatre réserves :

---

(6) Remacle, Syntaxe de la Gleize, III, p. 227 : "cette règle n'est pas générale".

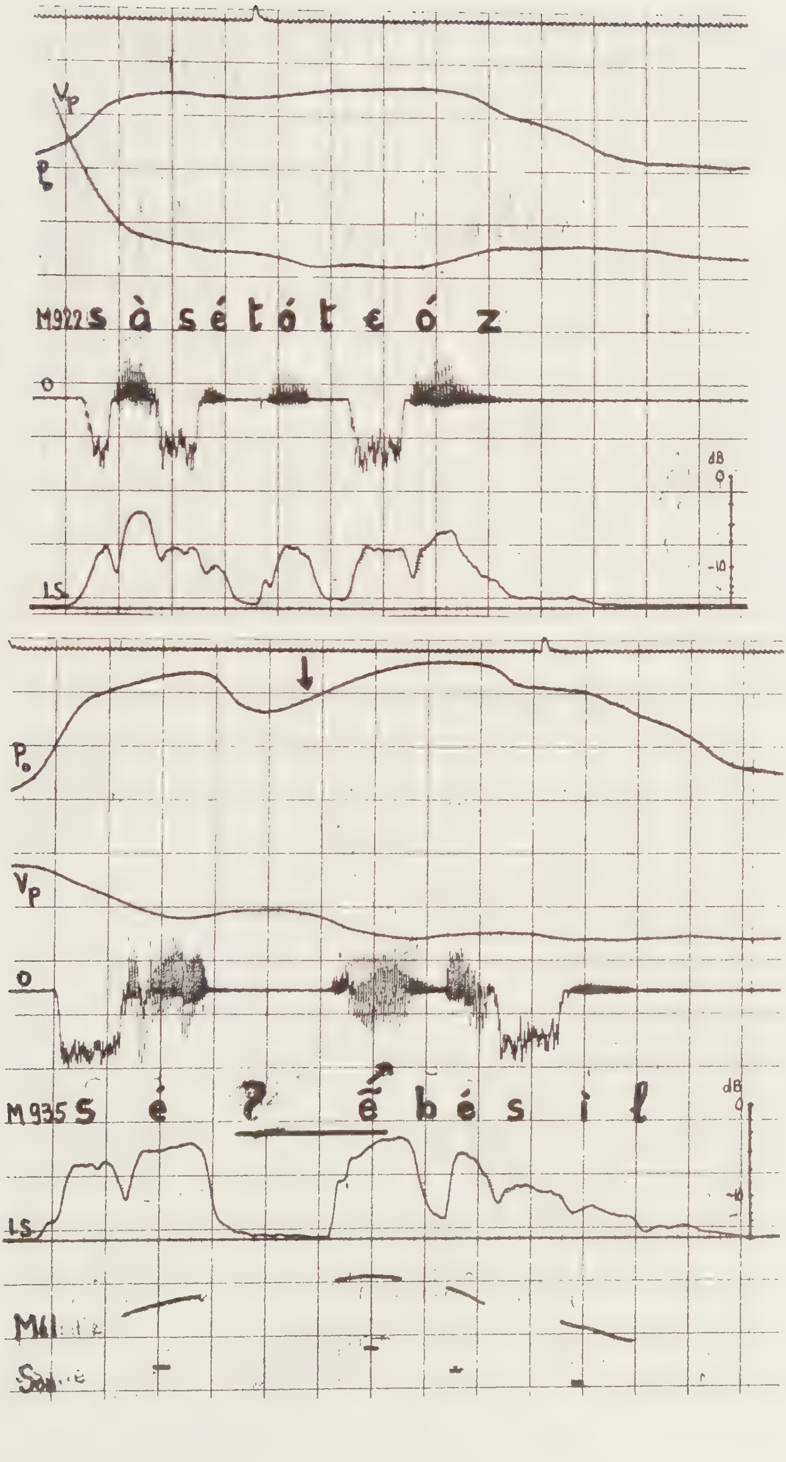

g.33

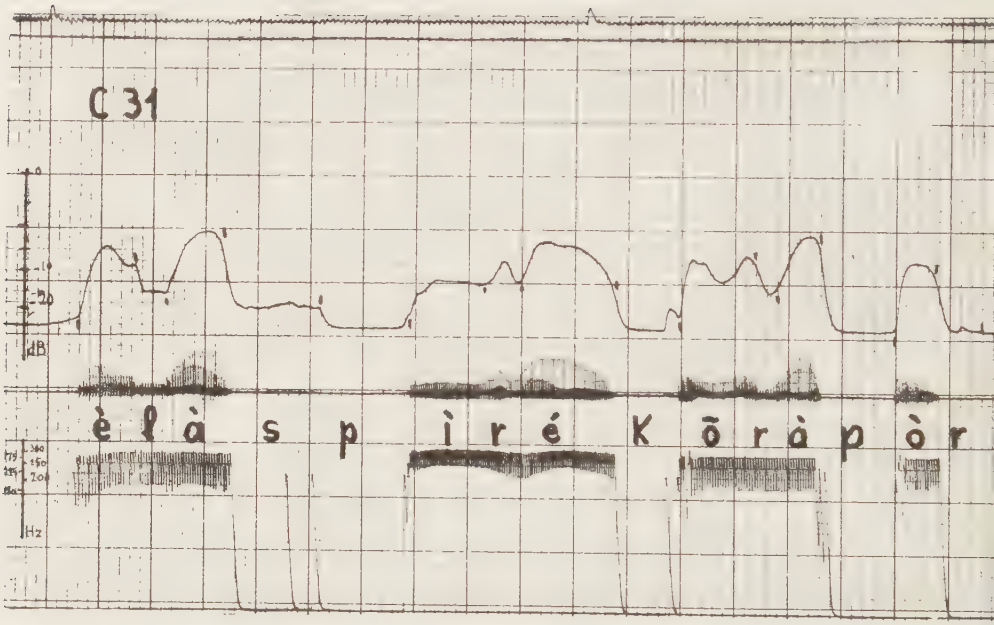

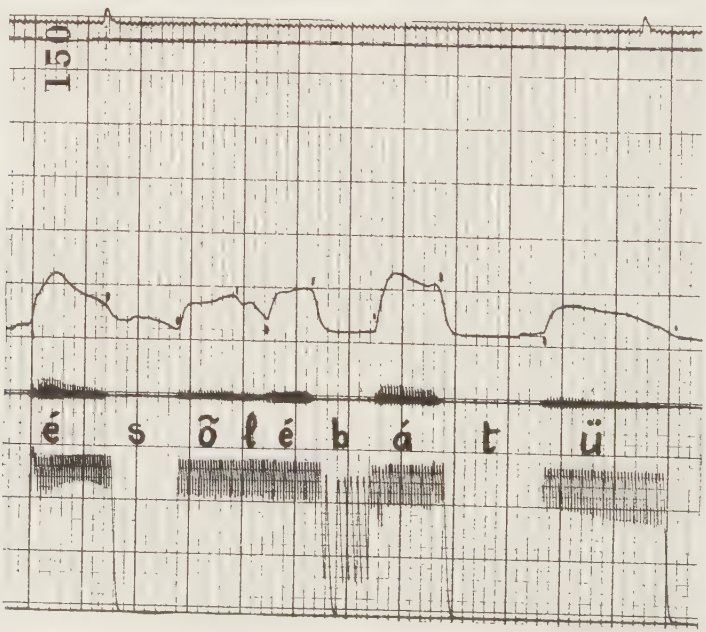

Fig. 53

1°/ Il est fondé principalement sur des observations auditives et impressionnistes ; des vérifications instrumentales poussées sont nécessaires, en tenant compte des travaux récents sur la perception, en particulier sur les variations de hauteur, de durée, d'intensité et de timbre, en fonction de l'entourage. La durée consonantique n'a pas un rapport constant avec l'insistance. Il ne faut pas confondre attaque et insistance. Cette dernière ne frappe pas "que des consonnes" (7). Quand on fait porter l'effort physiologique sur une consonne, les voyelles de l'entourage en sont affectées, tant est intime l'interpénétration des sons.

2°/ Il affecte le mot, alors que l'unité phonétique en français est le groupe (8). D'ailleurs, bien des présentateurs d'émissions radiophonique ou télévisée présentent aujourd'hui le tic peu supportable de hacher leur élocution en insistant sur la première syllabe d'un syntagme, et non plus d'un mot : "la conférence, ... de son côté, ... de sorte que, ... c'est possible".

3°/ Il se situe, de façon trop simpliste et exclusive, aux plans sémantique et psychologique. En de nombreux cas, un accent qui constitue le rythme et épouse les mouvements logiques de la pensée se distingue d'un accent qui dépend de l'affectivité. Mais une séparation nette est loin d'être toujours possible. C'est le plan syntaxique plus que le plan psychologique qui interfère avec le système accentuel.

4°/ Il est difficile de le faire entrer dans un système accentuel défini fonctionnellement, car, tantôt il se superpose à des accents imposés en langue, où il affecte des phrases comme "je dis sulfate et non sulfure", tantôt il frappe d'autres syllabes. Un double système, l'un nécessaire, l'autre facultatif, suscite des réserves du point de vue proprement linguistique, car cela va à l'encontre d'une conception unitaire de l'accent. Il ne faut pas se résigner trop vite à admettre une particularité "qui assignerait au français une place exceptionnelle parmi les langues connues" (9).

---

(7) Fouché, Prononciation actuelle du français, p. 100.

(8) DELATTRE, Le mot est-il une entité phonétique en français ? p. 149.

(9) Garde, L'Accent, p. 47.

Fig. 40

Le procédé dit accent d'insistance existe incontestablement, mais la distinction "affectif / intellectuel" n'est pas valable pour nos matériaux, et sa réalisation acoustique ne semble pas constante.

C'est ce qui nous amène à envisager 4 autres procédés pour rendre compte des accents expressifs et non spécifiquement régionaux :

- accroissement du relief,
- déplacement expressif d'accent,
- décumul de l'accent et de l'intonème,
- découpage expressif.

2°/ Accroissement du relief

Un comptage révèle que 545 des accents perçus du corpus frappent une syllabe finale, soit 89,4 %. Réserve faite des cas où le syntagme se termine par [ə̀], l'accent est donc le plus souvent final de syntagme nominal ou verbal. Cela ne l'empêche pas d'être chargé de subjectivité : sa voyelle est alors comme en français "la plus haute et la plus intense de toute la phrase" (10). Comme nous l'avons montré, le relief perçu est proportionnel à l'importance des facteurs. Mais l'absence d'un seuil net de perception entre "forte proéminence" et "faible proéminence" fait que seuls les extrêmes sont unanimement perçus comme forts ou comme faibles. Une telle distinction est plus aisée à opérer si on rapproche deux séquences comparables, ex. :

J 36 i tchánte

est jugé par tous moins énergique que

J 38 i tchántent

ce que corrobore l'examen des tracés pour tous les paramètres (fig. 35).

---

(10) Grammont, Prononciation française, p. 143.

Mais c'est l'importance relative des facteurs S, R et EC qui compte, non la présence d'une forte sonie, d'EC, ou d'une grande rupture. Il y a expressivité ou impressivité quand une proéminence très marquée :

1° se trouve là où on l'attend, c'est-à-dire à la fin d'un syntagme ; le changement de place, n'étant pas surprenant, nécessite un accroissement relatif du relief, ex. : dans A 9/pour boire / à l'oeul / tout l' temps/le 3° syntagme est plus autonome que le 2°,

2° marque une nette opposition sémantique (deux verbes, deux substantifs) ; ex. :

K 27 du j'veux je n'peux (fig. 48),

3° charge d'affectivité un élément grammatical (pronom, adjectif, adverbe, substantif ou verbe) ; ex. :

K 40 que j'sus mat (fig. 44).

On ne saurait identifier proéminence accrue et "accent expressif". Celui-ci peut se réaliser par d'autres procédés. Il y a accroissement de relief lorsqu'une valeur expressive se surajoute à la valeur syntaxique attendue. Le locuteur opérant un choix, c'est bien alors un fait linguistique. D'autre part, le degré de relief est proportionnel au degré d'autonomie syntagmatique.

3. Déplacement expressif de la proéminence

On a souvent parlé d'un "déplacement de l'accent" en français (11). Dans notre échantillonnage, bien que l'accent du syntagme soit le plus souvent final, 65 accents sur 610, soit 10,6 %, ne sont pas finaux de syntagme. Un déplacement d'unité signifiante est possible en français ("je ne vois pas la chaise / la chaise, je ne la vois pas"), puisqu'on utilise, "aux fins de mise en relief, des traits laissés disponibles au niveau linguistique" (12). Un recul d'accent n'entraîne aucun risque de confusion en français.

---

(11) Grammont, Fouché par exemple.

(12) F. François, Le Langage et ses fonctions, p. 17-18.

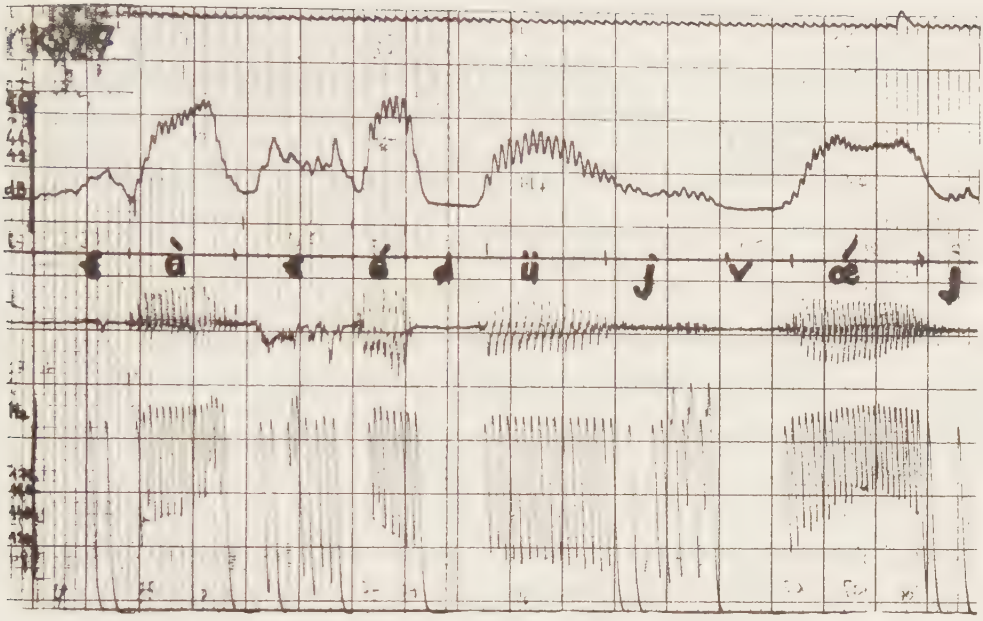

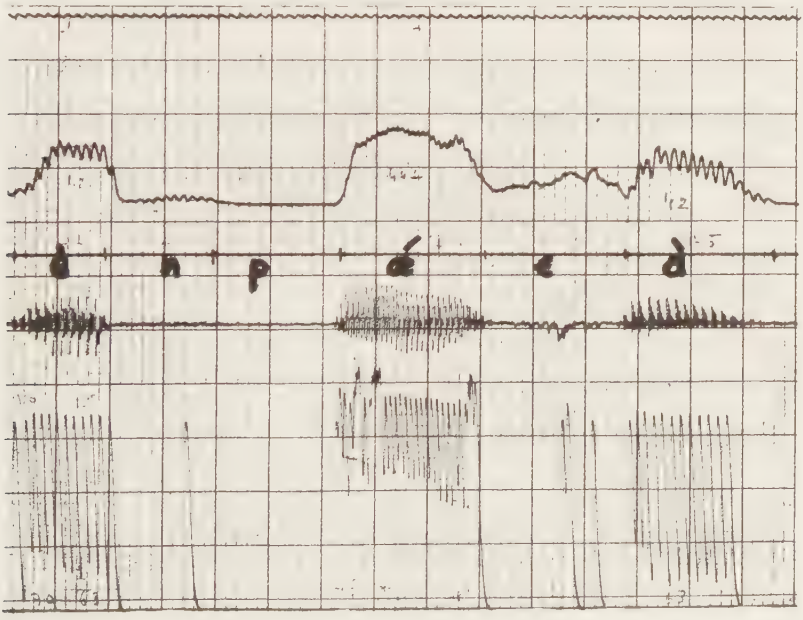

Fig. 48

Dans nos parlers, il est encore plus fréquent.

D'autre part, le français est une langue liée : les limites entre les mots sont mal discernables. Dans certaines circonstances où il a besoin de bien exprimer sa pensée, le locuteur français crée les jointures dont manque la langue et découpe tel ou tel segment important en l'encadrant de deux accents :

J 158 qu'on conservait
G 42 on verra bi...

Un tel "accent supplémentaire" ne "détruit" pas "l'accent final" ; c'est là, comme l'a montré P. Léon, une jointure démarcative (13). Elle est beaucoup plus fréquente dans le style oratoire ou publicitaire que dans nos parlers populaires. Dire que la réalisation du premier accent diffère de celle du second est hasardeuse, étant donné la complexité du processus de compensation auquel l'accent donne lieu.

Cette "destruction" ne serait-elle pas un faux problème ? En effet, si nous considérons les profils sonique et mélodique de ces séquences, nous constatons que des dominances affectent bien les syllabes finales, mais qu'elles sont plus réduites que celles qui affectent la syllabe frappée de façon insolite. Ex. :

C 224 jamais pus
A 34 n'avot nin d'leumir' (fig. 37)

Si la syllabe pus est plus "forte" que mais, mais plus "faible" que ja : la hiérarchie syllabique s'est modifiée. C'est un procédé qui n'a rien d'obligatoire ni d'universel, mais il résulte d'un choix : il est donc en partie d'ordre linguistique. L'élément intégrant de syntagme qu'est l'accent ne se situe pas en deux endroits. Or les réalisations, qu'elles soient initiales ou finales, sont les mêmes : seule la relative de dominance R, S et E C varie. Il s'ensuit qu'il faut admettre qu'il y a déplacement, c'est-à-dire modification du relief ; pour l'auditeur comme pour le locuteur, le poids de la dynamique porte ailleurs qu'à la fin. C'est le recul d'accent, aussi souvent constaté que nié (14). Il est peu exact de dire qu'un accent

---

(13) La joncture externe en français : nature et fonction.

(14) Spang-Thomsen, L'Accent en français moderne, p. 18 fait clairement le point sur cette question.

supplémentaire "ne détruit pas" l'accent normal. En réalité, la hiérarchie des syllabes se modifie, faisant passer dans l'ombre la syllabe qui serait accentuée s'il n'y avait pas expressivité. Celle-ci est relativement moins forte. Il ne s'agit pas d'un "demi-accent", notion linguistiquement contestable, comme on l'a vu. Il faut renoncer à l'interprétation par une double accentuation, qui ne satisfait ni le linguiste qui décrit le système, ni le phonéticien qui observe les réalisations. Dans :

G 18 mon Dieu !

la dernière voyelle est chuchotée, alors qu'une montée et une sonie corrigée relativement importantes affectent la première. C'est évidemment un transfert d'accent à valeur émotive. Le "centre d'attention" a reculé. En français correct, on peut peut-être distinguer, comme l'enseignait Marouzeau : "admirable volonté" (désir d'action sur l'interlocuteur) et "admirable volonté" (étonnement). Cette distinction ne vaut pas pour le groupe socio-culturel que nous étudions. Mais des déplacements des sommets soniques ou mélodiques peuvent changer la valeur de l'énoncé.

Il existe en réalité de nombreux types de déplacements de la proéminence. Tous les parlers populaires actuels, et même le français standard courant, tendent à dévocaliser ou à diminuer l'intensité en finale absolue, et à déplacer l'accent.

4° Décumul de l'accent et de l'intonème

On a beaucoup débattu des reculs d'accent dans diverses variétés de français : mais faute de distinguer clairement les fonctions accentuelles des fonctions intonatives, on ne paraît pas s'être avisé que l'accent peut remonter sans que l'intonème en fasse autant. C'est précisément ce phénomène qu'on remarque dans notre échantillonnage. Plutôt que "recul" nous l'appelons décumul, de préférence à "disjonction" ou "dissociation", qui impliquerait que l'accent et l'intonème se joignent ou s'associent en vue de produire ensemble quelque chose. Le terme de décumul constate seulement le fait qu'ils ne se réalisent pas sur la même syllabe, comme ils le font généralement.

Ce procédé s'observe dans tous nos extraits, sauf dans A et dans F. Il est certes des cas sur lesquels on peut hésiter, par ex. :

B 24 comprénds (fig. 9)

On remarque au premier coup d'oeil sur le tracé que, de ces deux voyelles auxquelles le témoin a donné un timbre très voisin de [ã], la première est à la fois plus intense et plus longue. En effet elle a 6 phones de plus que la seconde. Mais cette dominance sonique est décroissante. Les informateurs ont hésité sur la place de l'accent, car une forte rupture et une "bosse" mélodique affectent la dernière syllabe. La chute pénultième doit donc être interprétée comme une "préparation", l'allongement de [ã̃], que continue celui de [p], n'est pas signifiant d'accent non plus. Il faut qu'un ensemble de critères soit réuni pour trancher avec sûreté sur le décumul.

Voici un cas plus net :

B 74 baba

Classons la sonie, la hauteur, la durée vocalique et l'énergie consonantique des six syllabes de la séquence B 74 par ordre d'importance. Nous obtenons le tableau suivant (6 indiquant le premier rang) :

	yẽ	rès	tė	tù	bà$_1$	bà$_2$
S	6	1	4	4	5	2
H	2	5	4	3	6	1
DV	6	2	1	3	5	4
EC	2	1	3	4	5	6

La proéminence sur [bà$_1$] est incontestable. La dominance sonique bilatérale de la pénultième est + 4/ + 5 ph, et sa dominance DV est 4 cs, bien que la syllabe finale ouverte soit automatiquement assez longue. Cela correspond à un effort physiologique, ce que confirme l'énergie consonantique. Une rupture bilatérale détache [bà$_1$] qui est perçu unanimement comme accentué fortement, c'est un recul d'accent, mais l'intonème reste sur [bà$_2$], marqué par une rupture basse de 12 qt.; Autre ex. :

B 106 toqué (fig. 42 bis)

Dominance sonique + 9/ + 2 ph pour [tó]. E C de [t] supérieure à celle de [k]. Rupture faible (r = 0,12) entre les deux syllabes. C'est surtout la montée sur [é] qui marque l'intonème.

C 8 été

L'occlusive glottale et la dominance sonique révèlent un effort sur la première syllabe. Le mouvement mélodique est faible, à part une montée sur la dernière syllabe.

C 15 bé ouais

Dominance sonique bilatérale (+ 12/ + 5), forte énergie des consonnes qui entourent [é], légère montée sur ouais. Mêmes caractères dans :

C 18 cassé
D 5 malheur

Durée (+ 3 cs), mais surtout sonie (moyenne + 2), affectent la première voyelle. La rupture est très faible, une "bosse" affecte la dernière syllabe comme dans :

D 16 café
C 61 patois

Dominance sonique de 8 phones sur [pà] ; grande chute sur [à] puis remontée (CD). Durée vocalique à peu près semblable mais forte énergie consonantique de [p].

E 4 tout l'temps

Dominance sonique de 4 phones en moyenne sur [ù] ; l'indice de pente est faible (2,27) mais r = 9,6. Bien que légèrement descendante, la voyelle [ã] porte l'intonème.

E 10 cavaler

Dominance sonique bilatérale moyenne de 3 phones. Rupture et grande montée sur [é].

E 10 jamais

Durées successives dans [jámé] = 10 + 15 + 8,5 + 6. Dominance sonique sur [a] + 5/ + 4

G 13 vraiment

[é] dure 3 cs de plus que [ã] et a 10 phones de plus ; [m] a une forte énergie. Une bosse et une forte remontée marquent [ã].

B 44 brad'rie

Dominance de [a] : 7 phones. Rupture sur la dernière syllabe. Le [ì]est fortement dévocalisé.

G 72 dépasser

Dominance bilatérale + 9 phones. La consonne la plus longue et la plus forte est [s]. La voyelle finale est chuchotée. L'intonème se réalise par la rupture haute.

G 166 quoi qu'te veux

Aucune différence spectrale notable entre les deux [oé]. Dominance sonique sur le premier : + 5,5 / 2,5, soit 4 phones en moyenne. Forte rupture (8,7) La longue montée marque l'intonème.

G 201, 202 et 204 payelle

Dans les 3 cas, dominance moyenne sonique de 4 phones, et baisse mélodique sur [á] avec changement de direction très marqué entre les deux syllabes.

H 2 maison

[é] a 5 phones de plus que [ã] ; pas de rupture ; durée de la 1ère syllabe : 32 cs ; de la 2ème : 19 cs.

H 41 tros sous

Dominance sonique sur [ó], légèrement diphtongué (+ 3 phones), alors que [ù] a 8 cs de plus.

I 138 à Forest

Durée vocalique : 8 - 16 - 13 cs. Dominance sonique moyenne : 2 phones, montée sur la 1ère, rupture puis descente sur la 2ème syllabe.

K 1 cha va

Dominance sonique de 3 phones avec forte chute tonale sur [$à_1$]. Cf. mélodie (III, 3) : l'intonème perçu unanimement comme descendant est sur la dernière syllabe, l'accent sur la pénultième.

K 8 binbin

Dominance de 5 phones sur [$b\widehat{e}_1$] mais 2 cs de plus pour [b_2]. Rupture basse de 7 qt entre les deux syllabes. La dernière voyelle n'est plus longue que de 2 cs, et elle est dévocalisée en partie. L'accent et l'intonème ne sont pas sur la même syllabe, comme les informateurs l'ont remarqué.

L 146 colère

Dominance de 3 phones sur [kó] et très forte énergie consonantique. L'accent est initial de mot. Rupture haute, changement de direction et montée sur [lèr] indiquent la présence de l'intonème.

Nous avons analysé ainsi les 48 cas de décumul (fig. 13, 21, 42, 57). Voici notre conclusion. Quand l'intonème est montant, le profil sonique et la courbe mélodique sont inversés.

Si on compare avec :

F 90 ch'est plein' lune (fig. 10 et 51) on observe également une telle inversion du profil sonique et de la courbe mélodique ; celle-ci est signifiant d'intonème (descendant), mais cette fois l'accent est sur la dernière syllabe.

La rupture mélodique est le plus souvent monolatérale (A) ; quand elle est bilatérale (B).

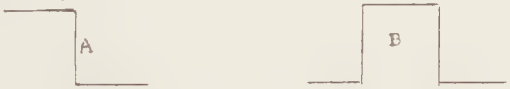

elle doit être rapportée à l'avant-dernière syllabe : elle est un signifiant d'accent, alors que la rupture qui détache la dernière syllabe, est un signifiant d'intonème.

Une telle interprétation des faits fournis par l'analyse auditive et confirmés par l'analyse instrumentale permet une distinction entre les signifiants d'accent et d'intonation. L'effort physiologique, avec des manifestations et des degrés variables, caractérise l'accent, alors que les procédés mélodiques, étant bivalents, interviennent à la fois dans la manifestation de l'intonation et de l'accent.

Le décumul qui porte sur un mot dissyllabique sert de procédé démarcatif pour détacher des unités à forte charge informative :

noms propres	ex. :	Forest	I 138
substantifs	"	payelle	G 201
adverbes	"	vraiment	G 13
verbes	"	comprends	B 24

Mais il peut aussi affecter des mots trisyllabiques :

cavalier E 10

dépasser C 72

et même des syntagmes :

c'mint qu'cha va K 1

Il faut donc considérer qu'il s'agit d'un procédé expressif non automatique pouvant affecter toute finale de groupe majeur particulièrement chargé d'information ou d'émotivité.

Comme précisément on ne l'observe pas chez A, ce procédé ne doit certainement rien au flamand. En revanche, on retrouve souvent ce trait dans nos tracés de français. Qu'on compare plein'lune (fig. 10 et 32 bis), ou avec le mot à peu près vide de sens "perlinpinpin" (fig. 31) qui se prête bien à la comparaison entre syllabes. Que ce soit le sujet C (docteur), AM (étudiant), B ou J (patoisants), chez tous on remarque que l'effort expiratoire (et la sonie corrigée) porte sur l'avant-dernière syllabe et que la dernière, avec la rupture basse et la chute, marque l'achèvement. Nous croyons donc avoir mis en évidence un procédé expressif qui n'est pas propre à la région considérée.

Les informateurs l'ont confirmé. Pour le constater, on se reportera au tableau (fig. 58) qui indique la concordance des jugements non unanimes de 6 informateurs (l'auteur s'est exclu de la comparaison) portant sur 20 accents non finaux de syntagme, avec l'analyse instrumentale. Il est clair que les informateurs du 1er groupe (qui ne comprennent pas les éléments patois) ont mieux repéré les reculs d'accent que les informateurs du 3ème groupe (qui parlent le patois). Cette observation confirme l'hypothèse selon laquelle l'analyse auditive doit être effectuée aussi bien par des familiers que par des non familiers du parler étudié.

Concordance des jugements nŰ d'accents non finaux de syntagme avec l'analyse instrumentale

5° Découpage expressif

Ce qui attire l'attention, c'est ce qui rompt la chaîne de manière non prévisible. Nos observations sur la pause inattendue (III, 8) nous ont conduit à généraliser l'explication de l'expressivité par le découpage, pour résoudre les questions qui n'avaient pas encore trouvé une solution satisfaisante.

Considérons les cas suivants :

B 135 on peut pas pensèr (fig. 59 et 37)
C 224 y-a jamais pus été malate après hein
B 136 allez réste là (fig. 60)

On peut découper le premier en deux syntagmes : l'expressivité provient d'un accroissement de relief sur pas, non du découpage. C'est un accent d'insistance. Mais il n'en est pas ainsi dans les deux autres exemples. L'examen instrumental a montré que les réalisations étaient semblables pour les quatre accents (facteurs R, S et EC). On a donc été amené à considérer que l'expressivité est fonction de la place de l'accent, qui a surtout ici une fonction contrastive, et de l'intonème qui a surtout une fonction démarcative. Il en est de même dans :

J 124 elle arrivait toujours en r'tard

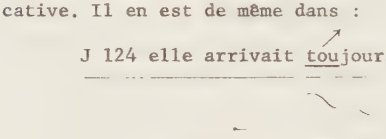

Le mot toujours a une mélodie descendante.

La montée et la rupture qui affectent la première syllabe de l'adverbe est à la fois marque d'accent et d'intonation. Si un informateur avait signalé une continuation sur jours, on aurait en :

J 124 elle arrivait toujours / en r'tard

Ce serait alors un décumul expressif (cf. supra 4°).

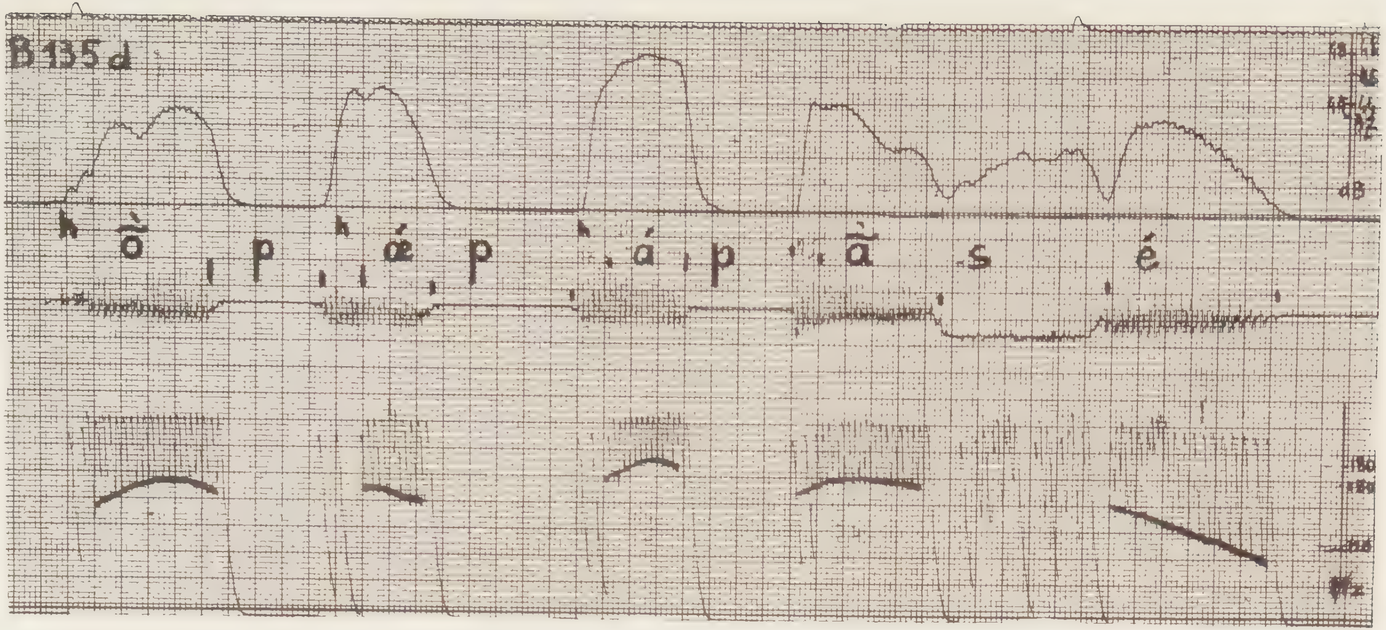
B 135 d
h ṑ p h ǽ p h á p ā̀ s é
dB
Hz

Mais ce serait artificiel : les locuteurs français ont conscience de détacher et de découper tou/ et ja/ mais non toujours/ et jamais/. C'est pourquoi nous préférons parler d'un procédé de découpage, qui peut intervenir après une syllabe quelconque. Afin d'échapper à la dualité d'un système accentuel l'un nécessaire, l'autre facultatif, nous essayons de ramener l'accent d'insistance à un accent normal supplémentaire, qui clive le groupe accentuel. Nous y sommes autorisés par les résultats de nos analyses instrumentales et auditives, qui n'ont décelé aucune distinction constante au plan des réalisations en question.

L'effet d'expressivité (ou d'impressivité) provient, dans ces cas-là, d'une modification du schéma accentuel attendu. Cette explication sauvegarde l'unité de la notion d'accent. Il y a fractionnement de l'énoncé, libération d'unités plus petites pouvant aller jusqu'à la syllabe. Chacune de ces unités comporte un accent à fonction principale culminative qui l'intègre, et un intonème à fonction principale d'actualisation et de démarcation. Cette façon d'envisager l'expressivité rejoint l'observation de Léon selon laquelle en français "la fréquence des changements intonatifs est probablement plus caractéristique du niveau familier que la nature du patron mélodique elle-même" (15).

Lorsqu'on découpe un groupe accentuel comme :

il devient blanc comme un mort (cf. A 48)

on met, comme l'a fait notre témoin, un accent sur blanc avec un intonème montant. On a ainsi deux unités, et non une unité plus un "je ne sais quoi". L'expressivité a abouti à accroître le nombre des mouvements mélodiques et des groupes. L'accent sur blanc est un véritable accent, élément condensateur du groupe ainsi dégagé / il devient blanc/. L'accent est linguistiquement une unité discrète. Il y a difficulté à faire entrer l'accent d'insistance dans un système accentuel défini fonctionnellement. En effet, tantôt il se superpose à des accents imposés en langue, ex. :

A 38 i tcheurt comme in fou (il court comme un fou)

---

(15) Léon, Aspects phonostylistiques des niveaux de langue, p. 71.

tantôt il frappe d'autres segments, avec des valeurs psychologiques très diverses. C'est pour échapper à cette dualité que la solution la plus simple est de doter le groupe d'une propriété de clivage, corollaire de la propriété d'absorption. Nous parlerons donc d'un découpage expressif. La pause, nous l'avons vu, joue également un tel rôle dans la parole spontanée. Voici un exemple français : je peux dire "Pierre est venu" en un seul groupe, mais si je veux marquer nettement la personnalité du visiteur, je dirai : "Pierre / est venu" en deux groupes. C'est un procédé de mise en valeur du nom propre par clivage de ce qui serait un seul groupe accentuel. Si notre témoin C avait insisté sur une au lieu de grant' dans :

C 63 minger un' grant' côte au filet

cela aurait signifié "une seule tranche". Mais il ne s'agirait pas là d'une opposition accentuelle distinctive, car il n'y a pas en français d'opposition entre un adjectif numéral obligatoirement accentué et un article défini non accentué (16).

Notre interprétation par le découpage expressif amène donc à abandonner la distinction entre accent rythmique et accent d'insistance, qui convient mal pour décrire les parlers populaires. Certes, il existe une dynamique sous-jacente, liée à des contraintes physiologiques, et spécifique au français. C'est le "rythme instinctif" dont nous avons parlé plus haut, qu'il ne faut pas confondre avec les proéminences proprement linguistiques ; le jeu de l'expressivité le modifie sans cesse en parole spontanée car "rythme est chant libre" (17). La langue populaire surimpose au rythme de base d'autres pulsions et inverse les schémas attendus, car elle n'est jamais à expressivité zéro. Nous n'y discernons qu'un seul accent, dont la charge subjective peut varier et que le découpage peut multiplier. En français comme en patois, c'est la place et le mode d'emploi qui sont expressifs, non l'accent lui-même.

Cette interprétation n'exclut pas une hiérarchie interne des groupes accentuels ainsi dégagés. Certaines proéminences dans nos échantillons peuvent être jugées "secondaires" par rapport à d'autres ; tel est par exemple le premier dans :

C 14 qu'est-ce que c'est de c'portrait ?

---

(16) F. François, La description linguistique, p. 223.

(17) Mot de Bède le Vénérable, cité par Morier, Dictionnaire de Poétique et de Rhétorique, p. 371.

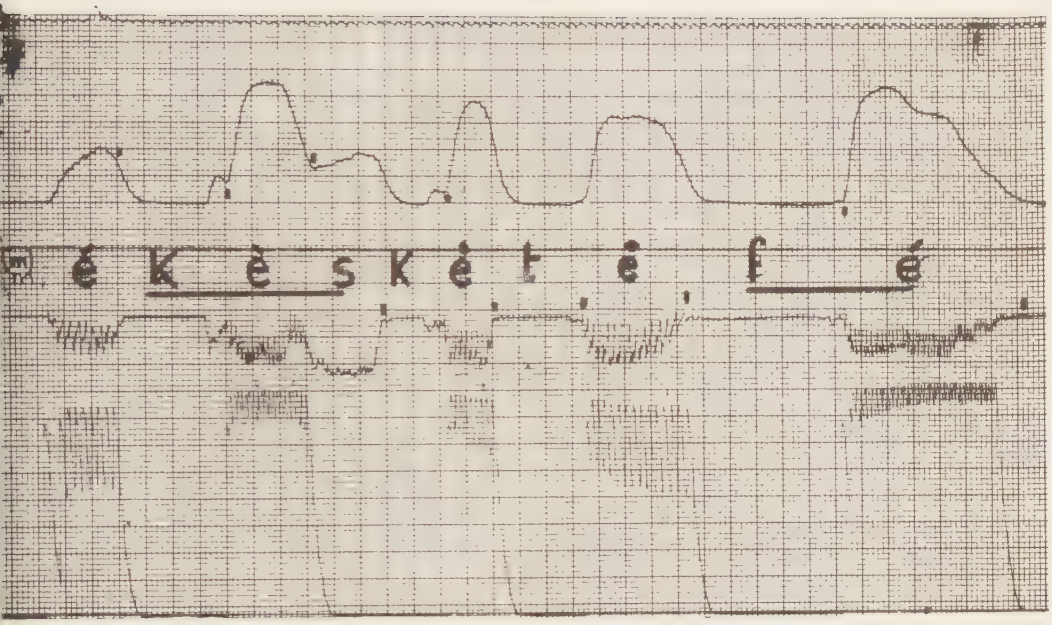

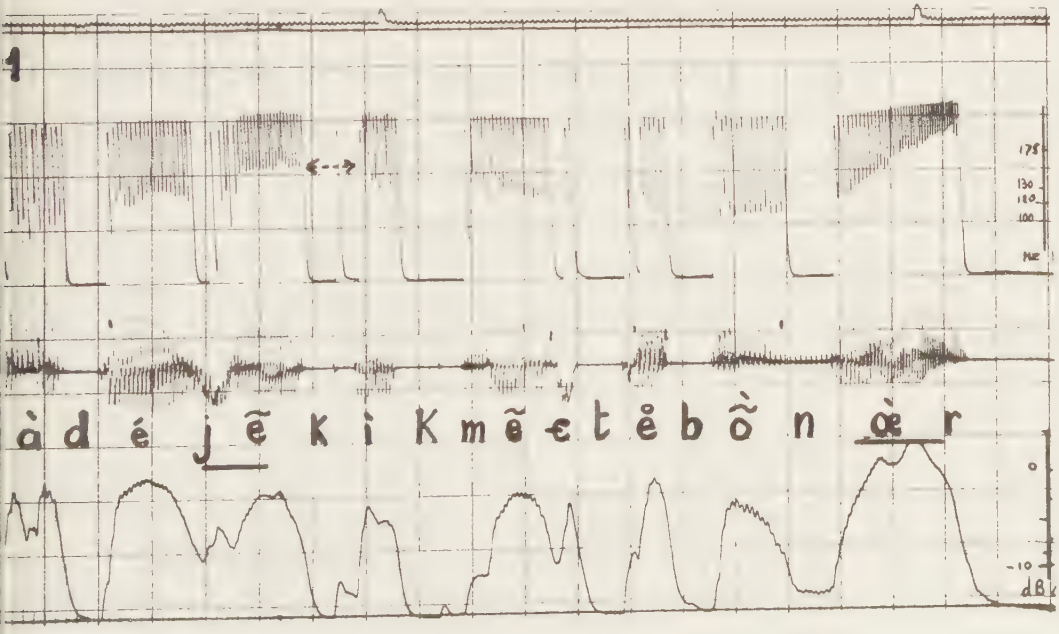

Fig. 51

Le désaccord entre témoins (4 pour, et 3 contre) n'est pas confirmé par l'examen instrumental, car la dominance sonique et mélodique de c'est est aussi grande que celle de trait. Mais la première proéminence est moins importante que la seconde, pour des raisons syntaxiques et sémantiques, d'où l'absence d'unanimité. De même, on a perçu une montée mélodique sur cha dans :

E 7 cha ch't aut' cosse (ça c'est autre chose)

L'examen des profils mélodiques et soniques montre qu'effectivement la première syllabe comporte une proéminence moins importante que la dernière.

Tentons maintenant un nouveau découpage de nos séquences. Nous nous bornerons à celles dont le découpage, qui faisait difficulté, a été rendu moins aléatoire grâce à l'application des critères acoustiques et fonctionnels. Il n'a pas paru nécessaire de donner la liste des séquences dont le découpage, fondé sur les critères auditifs ou syntaxiques, a été confirmé par l'analyse instrumentale. Nous ne signalons ici que des intonèmes démarcatifs.

a) Fusion

Un groupe peut se fondre dans un autre : il se caractérise alors par un aplatissement de son profil sonique et de la courbe mélodique. Dans :

E 5 queu mason qu'te resses/ ? (quelle maison habites-tu) ?
C 229 in étot pus vit' malat' que lui/ (on était plus malade que lui)

l'ensemble ne comporte pas de relief bien marqué. Il n'y a qu'un seul groupe et, selon les informateurs, la vivacité de la question et de l'assertion est moindre que s'il y avait un accent sur son ou sur vite.

Mais cette fusion de groupes ne signifie pas toujours absence d'expressivité (18). Si la syllabe accentuée du groupe est fortement proéminente (accroissement du relief, III, 9, 2°), l'expressivité est grande ; ainsi dans :

---

(18) Application à l'allemand dans David, Accent de groupe, p. 9 ; cf. E. Fischer - Jørgensen, Some remarks on the function of stress, p. 87.

B 28 t'as du ma à tes is /

ou dans : E 15 mi j'sus v'nu au monte à l'plach' Wicar /

l'expressivité se marque surtout par la forte rupture finale, contrastant avec la monotonie tonale qui précède. Mais le locuteur aurait pu aussi marquer sa sollicitude en mettant un accent sur ma, donc en formant deux groupes au lieu d'un seul.

Dans A 53, alors premi ouvrach'/ j'étos t'churieux/ pour aller vir/ el cabaretir/ tcheul' grimace/, le locuteur a réalisé 6 groupes ; s'il n'avait pas manifesté de la jubilation, il n'en aurait réalisé que 4.

Une espèce particulière de fusion est celle où une adjonction sans accent repéré est absorbée par le groupe qui précède, ex. :

F 142 ceux-la va/

Il suffit de supprimer le trait qui sépare les adjonctions : nous ne jugeons pas nécessaire de donner ici la liste de ces fusions.

Dans la plupart des cas, l'intégration en un seul groupe, due au fait qu'une dominance peu marquée est mal repérée, affecte des séquences relativement peu expressives (ou impressives) :

A 47 i s'in va s'assir dins ç' cabaret/

Ce n'est pas seulement le débit qui est en question, puisque le sujet A parle de façon relativement lente et régulière.

Voici les autres cas semblables après application des divers critères qu'ont précisés nos analyses :

E 39 y-a personn' qui in veut/
G 18 c'est pas des histoir' qui manqu' hein /
G 27 l'aut' jour in étot invité au quinze août/
G 36 ouais i dit ç'costum' à m'n âch' j'vas point l'user/
H 10 in mingeot du lait battu /
H 43 te pouvos foque nd'avoir in quarti d'deux sous/
I 35 i commantt' inn' boutelle/

I 53 i n'a pus d'imbarras/
J 115 toi te sais tout/
K 34 parl' pos d'cha va/
L 70 et in dit aussi éternir/
L 79 in tirot avec el' crochet/

b) Découpage entre syntagmes

Quand l'union n'est pas très étroite, par exemple en cas d'anacoluthe, en construction "segmentée" (II, 3) et avant ou après un "circonstanciel", on ne peut dire que le découpage soit par lui-même expressif. Mais il peut y contribuer : s'il n'existait pas, à relief semblable l'expressivité serait moindre :

A 9 pour boire à l'oeul/ tout l'temps /
A 48 i vint blanc/ comme é mort/
A 49 à la fin/ i s'in va li/
A 58 ch'est des pour chos/cha
D 64 em canchon/ j'dois pas l'dire/
E 2 eç' matin/ t'as vu l'solé/
E 7 cha/ ch't aut' cosse/
F 9 l'arp(e)/ y-est beuo/
F 12 y-a in beau fossé/ au mitan du tchamp/
F 26 l'payelle elle est là/ in peut in faire/
G 13 vraiment/ i sort jamais hein/
H 5 et i faut c'minchi/ à piochi/
H 17 avec in'pair'/ de poir' tchutes/
H 25 va dormir/en pair' d'heur'/ au soir/
H 27 j'erchevos des lett(es)/ à tout moment/
I 43 in arrif'/ à leu maison/
I 45 et nous-aut' tros/ in suvot par derire/
J 94 cha/ ch'est inn' lonq' pronne/
J 180 pasqu'avec in filtre/faut avoir el temps/ d'boire un' goutt' de café/
J 183 machin d'la caf'tièr'/ quoi si te veux/
K 30 cha/ ch't inn' prop' fil'/
L 104 du matin/ la mèr(e)/ ell' venait/

Quand les liens entre syntagmes sont plus étroits, le découpage qui s'opère entre eux est certainement un facteur d'expressivité :

A 17 cha fait/ que j' n'in savos nin/ pus que/
A 34 i n'avot nin/ d'leumir'/ par derir'là/ à ç'cabaret/
A 41 y-étot pos/ core au cabaret/
B 135 on peut pas/ penser/
C 28 n'avait pus/ qu'du lait battu qui passait/ te sais/
F 27 quo qu'ch'est/ des faluches/
F 86 quell' sott'/ de fil'/ que c'est ça/
G 53 et j'veux point/ qu't'as l'air d'in ravachol hein/
I 31 comm' j'étais avec des camarat'/ qu'in étot tous/ des cinsis insonne/
I 38 ch'est eux/ qui étottent à la daupe/
I 45 i nd a in/ qui r'condujot l'rostard/
J 52 on n'a pas/ quat' bras/
K 15 j'connos/ tout/ d'pus l'p'lur'/ jusqu'au perlinpinpin
L 105 des trucs/ de fou cha/
L 111 ch'étot mi/ qui devot aller donner à minger à les k'vos/
L 147 avec ça te n'risques/ rien/

Comparons cette séquence et la suivante,qui contient les mêmes mots mais qui est découpée autrement :

L 147 avec ça/... risques rien/ (fig. 61)

Nous percevons une plus grande expressivité dans la première, bien que le modelé mélodique soit plus marqué dans la seconde. Toutes ces séquences sont fortement expressives. Cela tient, au moins partiellement, aux coupes insolites, et à ce que l'amalgame syntagmatique normal est brisé. Ces faits se retrouvent en français.

c) Découpage à l'intérieur des syntagmes

L'expressivité est encore plus marquée quand le découpage s'opère à l'intérieur des syntagmes. Nous avons relevé 13 cas de ce genre , qui sont communs au patois et au français.

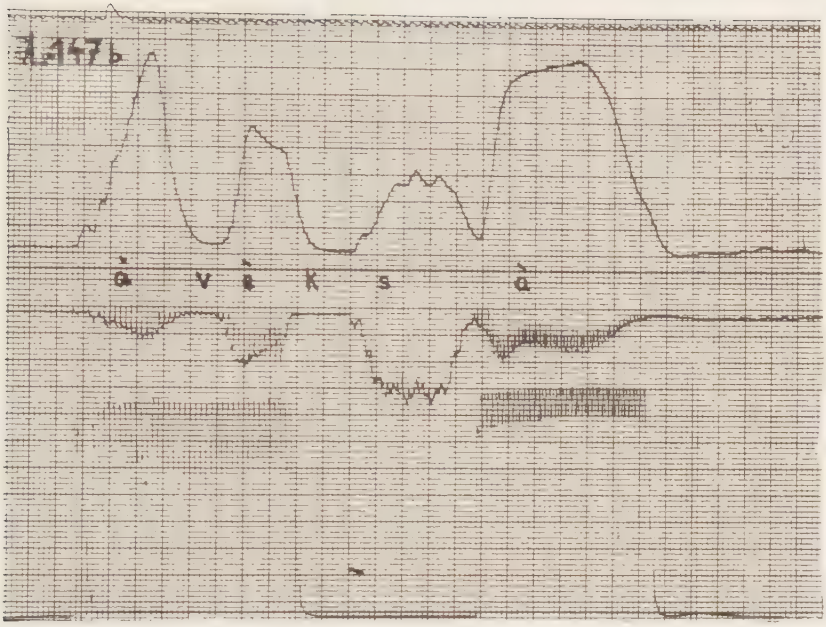

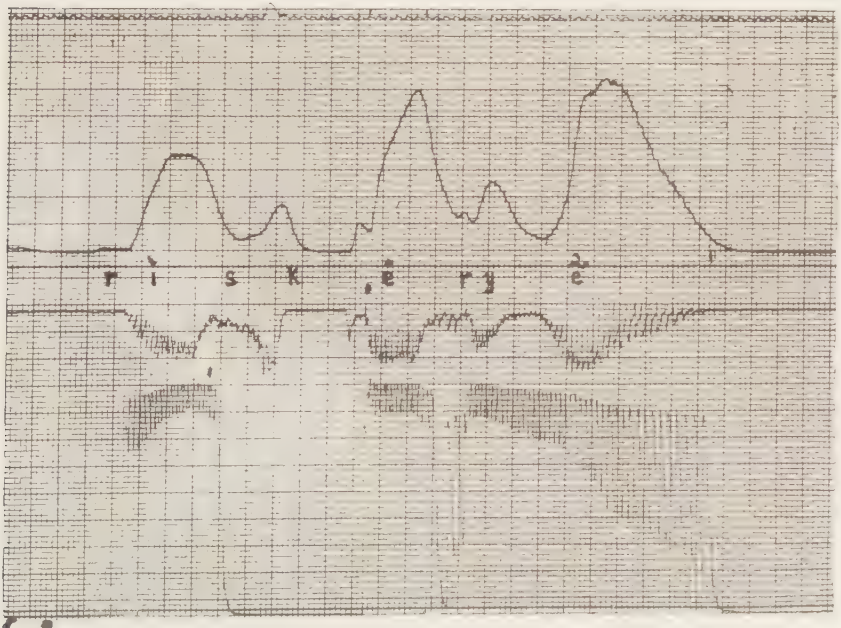

Fig. 61

- Adjectifs numéraux :

A 36 y avot chinq'/pots d'nut/
E 27 j'ai eu mes deux/ certificats d'étute/
I 139 jusqu'à dix/ huit ans/

- Adverbes

B 135 on peut pas/ penser/ (fig. 37)
I 44 i n'avot pas/ voulu s'laicher r'condure/
G 50 y-avot ni/ flanell'/ ni/ pull-over/
G 44 mais t'l'as point/ acaté à brad'rie hein/

- Adjectifs épithètes

J 90 i li follot foqu'/ des poreaux/
J 73 y-a tout/ des cacas - zizis/
C 63 ach'teur/ j'vas minger un grant'/ côte au filet/
G 1 j'ai la mêm'/ voix qu'Lin' Dariel hein/
L 136 tous/ les jours tous les jours/

- Pronom

I 31 qu'in étot tous/ des cinsis insonne/ (19)

On peut trouver des cas analogues en français, par exemple pour éviter une ambiguïté, ex. :

c'est dans/ La Nausée/ de Sartre/

Quatre cas semblent propres au patois et au français régional du Nord :

- Auxiliaire de verbe

I 33 in va/ mett' les cinsis à la daupe/
G 40 on va/ aller t'acater in costume/

- Pronom

G 42 on/verra bien

- Adjectif numéral

A 44 in deuzim'/pot d'nut

Tous ces cas présentent soit un clivage libérant un groupe supplémentaire, soit un déplacement de la coupe de fin de syntagme.

(19) Tous, prononcé [tùs], est employé ici comme nominal (Grammaire Larousse, p. 272).

d) Enfin on pourrait considérer qu'exceptionnellement le découpage peut s'opérer à l'intérieur d'une unité lexicale polysyllabique, ce qui serait encore plus expressif :

- 4 syllabes B 135 insu/pportabl(e)/ (fig. 40)
- 3 syllabes C 3 aspi/rait qu'on rapportait/son lait-battu/
  I 118 ré/pondant/
  J 158 con/servait/
- 2 syllabes C 76 c'é/tait bon/ (fig. 19)
  I 43 in n'dé/vot pos/approcher/
  J 124 elle arrivait tou/jours en r'tard/ à caus' d'eux hein/

soit 7 cas en tout. Ce phénomène, caractéristique du "style démarcatif" est moins fréquent dans notre langue populaire que chez les présentateurs, les enseignants et les hommes politiques (20). Les démarcations de "mots" dont nous avons des exemples en français correct avec mesure de pression sous-glottique (fig. 33), pourraient s'interpréter ainsi. C'est alors la fonction impressive qui domine.

De tels découpages effectués au niveau du discours, non de la langue, ne peuvent intervenir n'importe où et n'importe quand. Ils sont fonction /

- des contraintes physiologiques (rythme instinctif binaire ou ternaire)
- de l'état d'esprit ou d'émotion du locuteur
- de son milieu sociologique
- et partout de l'intelligibilité, c'est-à-dire de contraintes sémantiques et syntaxiques.

Il semble que la subjectivité en français comme en patois croît dès qu'apparaissent des types de clivages inattendus. A la limite, on aboutirait à une "scansion expressive", à un staccato au niveau des unités accentuables minimales que sont les syllabes. C'est ce qui arrive lorsqu'on doit répéter, se faire bien comprendre ou qu'on est éberlué : on martèle l'énoncé. Telle publicité n'a-t-elle pas recours à la syllabation pour célébrer les vertus

---

(20) Léon, La fonction externe en français, p. 306.

d'une marchandise qui fonctionne "au-to-ma-ti-que-ment" ? Nous trouvons un tel découpage.syllabique, avec trois voyelles longues pourvues chacune d'une remontée mélodique dans :

H 30 t'in/ fais/ pas/ i dit Batisse/

Tout se passe comme si l'affectueuse insistance du directeur cherchant à rassurer son ouvrier se manifestait par la libération de deux groupes supplémentaires réduits à une seule syllabe. Il y a un net contraste entre la réunion en un seul groupe de l'incise i dit et l'apostrophe Batisse (éléments peu importants) et la syllabation très marquée que présente la citation en style direct. Mais il ne s'agit que de monosyllabes : c'est la syllabe, non le morphème ou le radical qu'il faudrait considérer comme une unité accentuelle dans insupportable. Un accent aurait pu affecter le morphème in, de même qu'on oppose importation et exportation. Mais E C porte sur [s], non sur [p]. L'unité accentuable est, en français, phonologique (la syllabe), non morphologique : un morphème comme - age ou - ait n'est pas isolable. Un découpage par syllabe serait un cas limite du découpage expressif. Mais dans H 30, contrairement aux découpages précédents, il manque 2 des 4 critères du groupe accentuel : cohérence sémentique et syntaxique ; t'in (= ne t'en) ne peut être considéré comme un groupe à lui seul dans cet exemple. Il s'agit donc d'un seul groupe accentuel : /t'in fais pas/ marqué d'un procédé d'expressivité.

Il n'en reste pas moins que, plus il y a de proéminences, plus le processus d'intégration de la parole est facilité. Ce qui caractérise le groupe accentuel tel que nous le décrivons, c'est son élasticité, sa capacité de se dilater ou de se comprimer. Une unité accentuable peut être désaccentuée ou réaccentuée selon l'expressivité. Les latitudes d'expansion ou de réduction des groupes sont particulièrement vastes, en patois comme en français.

10. CARACTERISTIQUES REGIONALES

Il convient de distinguer, des procédés expressifs, les invariants prosodiques régionaux. L'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing n'est pas seule à présenter les quatre traits que nous allons décrire, mais on les rencontre plus souvent qu'ailleurs dans le domaine picard, et ils sont reconnus comme typiques par les natifs et par les auditeurs étrangers à la région. Ces traits sont du domaine de "l'usance" (locale) distincte de la "parlure" (français populaire commun) (1). Nous nous appuyons sur nos enquêtes (I,3) et sur nos analyses contrastives (I,2).

Etant donné la situation géographique de la région et son peuplement (cf. I, 1, notamment les migrations alternantes), il est logique de penser à un adstrat flamand plutôt qu'à un substrat germanique ancien, influence peu claire. Rappelons donc les principales règles d'accentuation du flamand contemporain (2).

En règle générale, dans les mots simples, les monosyllabes ont un accent propre bien proéminent (haar, zijn) ; les dissylabes un accent sur la première syllabe (goede, komen), les polysyllabes (historiquement composés ou dérivés) un accent généralement sur la première (wandelen, arbeiden). Les emprunts au français ou aux patois anciens (ex. : en Yprois, le "merle" se dit [móviàr], comme en picard septentrional) ont généralement l'accent sur la dernière syllabe mais pas toujours (directeur, mais tunnel). Dans les mots dérivés, l'accent est en général sur le radical; dans les composés, sur le premier élément, sauf quand il s'agit de pronoms, prépositions, adverbes et conjonctions; l'accent est alors sur le deuxième élément. L'accent se déplace fréquemment, par exemple dans les verbes composés ou pour marquer une opposition.

Dans une proposition de structure simple, l'attribut ou le verbe attributif reçoit l'accent principal. Le substantif reçoit un accent plus proéminent que l'article ou le pronom, mais moins que l'adjectif. Le complément direct et le substantif sujet sont plus proéminents que le verbe,

---

(1) Damourette et Pichon, Essai de grammaire, 1, 3, p. 45. Cité par P. Guiraud, Français populaire, p. 6.

(2) Outre les enquêtes mentionnées (1, 3), nous avons enquêté sur le flamand d'Ypres, de Saint-Jans-Cappel et de Halluin, et consulté E. et W. Pée, Beitrage zum Studium der nederlandschen Intonation ; Closet, Phonétique de la langue néerlandaise ; De Groot, De nederlandse zinsin-

mais le pronom l'est moins. Dans la subordonnée, le verbe placé à la fin est accentué quand il n'a pas de complément direct substantif et quand le complément est un pronom. Le participe est plus proéminent que son auxiliaire qui vient après lui. L'accent de phrase peut modifier le sens par la mise en relief de tel ou tel mot. Enfin l'expressivité joue un grand rôle dans la place de l'accent : par ex., onmogelijk est accentué sur la première syllabe si on veut insister sur la négation, sur le deuxième dans l'étonnement. On pourrait s'attendre à ce que des proéminences et des contours mélodiques analogues à ceux du français de Bruxelles, par exemple, foisonnent dans une région qui est limitrophe de la Belgique flamingante.

Le témoin A n'est pas bilingue, mais il a été soumis à une influence flamande directe. Il scande fortement le récit, et use d'un trait considéré comme belge (cf. infra 4°) ; mais, fait curieux, c'est son patois qui est le plus oxytonique et qui comporte le moins de traits prosodiques caractéristiques de la région. Inversement, E et G, qui présentent à la fois le plus d'allongements, de "creux mélodiques" et de "reculs" d'accent, n'ont été exposés à aucune influence flamande. C'est plutôt le substrat dialectal qui explique les quatre traits régionaux que nous allons étudier.

1° Forte énergie consonantique

Nous avons montré (111,4) l'importance de ce facteur d'accent. Calculons la moyenne et l'écart-type pour l'énergie des consonnes des syllabes accentuées, d'une part chez les témoins où le patois domine, et d'autre part chez ceux où le français régional domine. L'écart d'énergie consonantique a été calculé par rapport à l'énergie consonantique du français en syllabe non accentuée (sujet AM, cf. 1,5 4°) et concerne la consonne ou le groupe consonantique qui précède les syllabes accentuées.

		Ecart moyen d' E C
Patois dominant :	A	7,20
	D	12,12
	F	8,26
	H	6,33
	K	13
	G	8,44

Moyenne $\bar{x}$ = + 9,24 . Ecart-type σ = 2,27 (assez grande dispersion)

		Ecart moyen d' E C
F. R. dominant :	B	7,10
	C	3,52
	E	8,21
	G	5,67
	I	5,35
	J	4,26

Moyenne $\bar{x}$ = 5,68 . Ecart-type σ = 1,51 (faible dispersion).

Bien que les variances soient inégales, on peut conclure que chez les témoins où le patois domine, l'énergie des consonnes accentuées est nettement plus grande que celle des consonnes accentuées du français régional.

2° Allongements vocaliques à l'intérieur du groupe accentuel

Les analyses instrumentales et auditives révèlent de nombreux allongements à des places où on n'en trouverait pas en français standard. Nous traitons ici de ceux où la voyelle non finale de groupe est affectée d'une durée objective supérieure ou égale à celle de la syllabe finale, et supérieure à celle de la voyelle qui précède dans le groupe.

Dans de nombreuses régions, comme l'a noté Edmont dans l'A.L.F. pour les patois, la voyelle pénultième des mots majeurs est allongée. En français correct, l'allongement est graduel à mesure qu'on approche de la fin du syntagme. Il n'en est pas de même en parisien populaire (3), dans le Forez (4), en Auvergne (5), en Lorraine (6), en Savoie (7), en Wallonie (8) etc.... Dans le parler populaire franco-canadien, par exemple, un "allongement de la prétonique" a été décrit par Gendron, Vinay et Boudreault (9).

---

(3) Straka, Prononciation parisienne ; Bauche, Langage populaire, p. 184-187.

(4) Gardette, Géographie phonétique du Forez, p. 251-256.

(5) Dauzat, Géographie phonétique de la Basse-Auvergne, p. 43 et suiv.

(6) Lanher, La première enquête linguistique en Lorraine, p. 239.

(7) Martinet, Description phonologique, p. 99-100.

(8) Remacle, Syntaxe de la Gleize, 111, p. 227-228 et Orthophonie française, p. 84-88.

(9) Tendances phonétiques du franco-canadien, p. 145 ; Aperçu des études de phonétique canadienne, p. 75 ; Rythme et mélodie, dans Etudes de la linguistique franco-canadienne, p. 75.

Il peut affecter certaines voyelles de proclitiques (deux fois, ses bas) surtout des nasales, ou quand la voyelle "prétonique" est [é , oé]. Vinay y voit un "recul d'accent", mais Boudreault y voit une durée longue héréditaire. Gendron aussi, soulignant en outre que ces voyelles "tendent à retrouver la demi-longueur qui est la leur en syllabe accentuée libre". Chaurand, dans l'Aisne (10), observe que l'accent est "plus facilement sur l'avant-dernière quand celle-ci est ou fait partie du noyau sémantique (tiendrai)" et que le rythme trochaïque,"quand il fait partie des habitudes du sujet,est particulièrement net en fin de phrase ou de proposition". Il pourrait s'agir d'anciennes oppositions de durée, restes d'un système plus ancien fondé sur l'étymologie. Le wallon d'Oreye (11) connaît des voyelles longues dans toutes les positions. En Alsace, il s'agit d'une influence certaine du bilinguisme (12). Les causes du phénomène sont donc diverses, mais on les cherche toujours dans le substrat dialectal.

Voici le décompte des allongements à la pénultième de groupe, classés par témoin, selon le nombre de syllabes du mot qui termine le groupe accentuel :

	trisyllabes	dissyllabes	monosyllabes	Total
A	1	3	2	6
B	0	5	6	11
C	0	5	4	9
D	0	9	4	13
E	2	8	6	16
F	0	3	6	9
G	1	8	5	14
H	3	7	2	12
I	0	4	0	4
J	0	3	2	5
K	0	6	5	11
L	0	4	1	5
Total :	7	65	43	115

(10) Parlers de la Thiérache et du Laonnois, p. 79.

(11) Warnant, Constitution phonique du mot wallon, p. 166.

(12) M. Philipp, Prononciation du français en Alsace, p. 63-74.

Voici le détail pour l'échantillon A :

39 tout imblāvé ⏑ ⏑ — ⏑
40 y-ermet s'māronn' ⏑ ⏑ — ⏑
52 à l'ruell' Caūdron ⏑ ⏑ ⏑ — —́
53 j'étos tchūrieux ⏑ ⏑ — ⏑
31 aller d'vānt mu ⏑ ⏑ — ⏑́
31 mi j'dos tchi ⏑ — —́

On peut dégager la règle suivante pour nos parlers régionaux : la voyelle pénultième d'un groupe, en syllabe ouverte, tend à s'allonger, particulièrement dans les mots dissyllabiques finaux, mais aussi quand le groupe se termine par deux monosyllabes. Le phénomène ne se produit pas seulement en finale absolue (ex. : F 38 pour les āfonts êt' contints ⏑ — ⏑). Il ne se confond pas avec un "recul d'accent". Nous n'avons constaté que 48 cas de décumul accent-intonation (—́ —̀) alors qu'il y a 115 allongements à la pénultième. Il ne coïncide qu'une fois sur deux environ avec la sonie, signifiant d'accent. Il n'y a jamais de son de passage (fausse diphtongaison) en cas d'allongement, alors qu'il y en a en cas de décumul : ex. : H 41 tros sous [tr^{a} ó sù]. Ce phénomène n'est pas lié à un effort physiologique.

Il peut y avoir allongement final en même temps qu'allongement pénultième (D 6 cafeūr = café), mais le cas est assez rare, car la présence d'une consonne finale allongeante (r, z, j, v, y parfois) empêche presque toujours l'allongement de la voyelle pénultième. Les seuls cas où il y ait un allongement en syllabe fermée sont ceux où la consonne implosive est [l] (E 4 tout l'temps) ou [r] (E 21 partout).

Il y a un rapport entre le timbre de la voyelle et son allongement, comme le prouve le tableau suivant :

Voyelles allongées pénultièmes

á	à	é	ó	ẽ	õ	óé	ã	ü	i	u	ò	è
26	21	20	16	7	5	5	4	4	3	2	2	0

Il faut mettre à part [ò] et è, qui ne peuvent guère se trouver en syllabe ouverte, comme en français. Or l'allongement se produit presque uniquement en syllabe ouverte et un allongement pénultième n'est pas possible dans :

K 36 y-a aut'cosse [yà-òt-kòs]

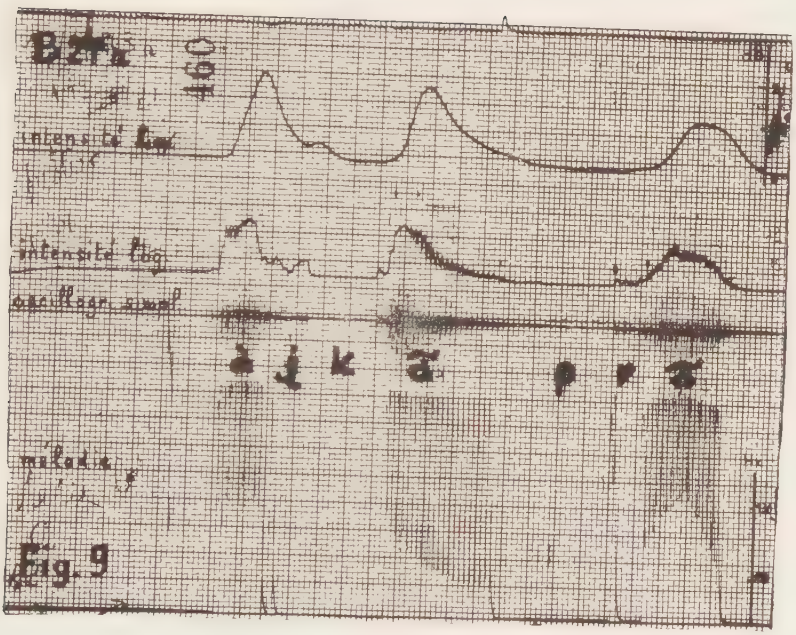

Fig. 9

·· n'en est pas de même en parisien populaire (cf. le "Atmōsphère" d'Arletty dans le film de Carné Hôtel du Nord).

Mais on voit immédiatement que les a, à eux seuls, constituent 40 % du total des voyelles allongées, et que le [á] postérieur est de loin le mieux représenté. Ce sont les voyelles plus ouvertes ou semi-ouvertes qui s'allongent le plus facilement : les trois voyelles d'aperture minimale [i ü u] sont en fin de classement. On est assez surpris de voir que les nasales s'allongent peu, contrairement à ce qui se passe par exemple en français-canadien. Le mot café, qui apparaît 6 fois dans le corpus est toujours trochaïque (– ∪). Il y a des circonstances favorables : le [ì] de pichon (E 14) ne saurait être allongé, même s'il portait l'accent (décumul), alors que celui de J 108 p'tits is [ptìzì] est long à cause de la présence du [z] et d'un deuxième [ì].

C'est donc un procédé d'emphase qui paraît utiliser des habitudes rythmiques héréditaires, mais qui est lié à des contraintes phonétiques, puisque le timbre et la structure syllabique ne sont pas indifférents. En français, seule une voyelle accentuée peut s'allonger : en patois du Nord, une voyelle inaccentuée aussi est allongeable dans certaines conditions. Si ce trait tend à devenir d'un emploi automatique, dans l'emphase, chez les trois témoins lillois (D, E, C) qui ont, fait remarquable, les plus forts totaux (13, 16 et 14), il affecte particulièrement les mots dissyllabiques les plus chargés d'information ou d'affectivité.

3° Chute mélodique à la pénultième de groupe accentuel

Il faut aussi considérer comment les allongements se combinent avec les montées et les descentes mélodiques. En Lorraine centrale, où nous avons effectué deux enquêtes pour l'A.L.L.R., une forte montée caractérise la pénultième qui s'allonge : "J'vais à Nancy". Nous ne trouvons aucun fait analogue dans notre échantillonnage. Ce que nous trouvons le plus souvent, c'est une grande chute ou un "creux" à la pénultième de groupe accentuel. Ex. :

K 6 faut infiler inn' aidjule

C'est pourquoi, en plus des enquêtes dialectologiques étendues (1,3), nous avons usé du procédé suivant : certaines expressions ayant un sens différent selon qu'elles sont ou non pourvues de ce trait, nous avons demandé aux informateurs patoisants (1,4) d'indiquer le sens précis et la situation qui pourrait correspondre à chacune. Nous relevons dans nos matériaux quatre cas où le trait régional est distinctif :

B 13 t'ès prope = pas du tout !
B 25 te sais aller = tu exagères !
B 24 j'comprends = bien sûr !
B 12 taijî-vous (fig. 16) = pas du tout !

S'il y a allongement et chute mélodique sur la pénultième, ces expressions ont un sens différent de celui qu'elles ont quand elles sont accentuées sur la dernière syllabe, sens que leur donne spontanément le non-natif.Nous en avons relevé beaucoup d'autres dans nos enquêtes (1,3), ex. :

t'as fait l'coup = tu as réussi !
te sais l'faire = tu sais profiter (ou tu es habile) !
te peux aller = tu as bien mangé !
comme si = pas du tout !
jamais = c'est incroyable !
j'pins' bin = évidemment ! etc...

Certaines de ces locutions clichées font partie du parler populaire parisien (13), parfois avec le même sens, mais avec une prosodie différente (montée pénultième).

On a fait écouter ces expressions à nos informateurs (1,4) en leur demandant s'ils reconnaissent comme typiquement locales les expressions ainsi prononcées, et en faisant préciser leur sens. Nous avons demandé en outre de les insérer dans des phrases courantes, avec une certaine surcharge affective. On a ensuite reporté sur carte les résultats obtenus (14). Une zone où ce trait est présent dans plus de 60 % des cas a été déterminée ainsi. Cette zone est minimale, puisque le trait en question existe sporadi-

---

(13) Bauche, Langage Populaire, p. 184-187.

(14) Cette enquête a fait l'objet de notre Communication au Congrès des Sciences Phonétiques de Prague (1967) : F. Carton, "Pente et rupture mélodique en français régional du Nord".

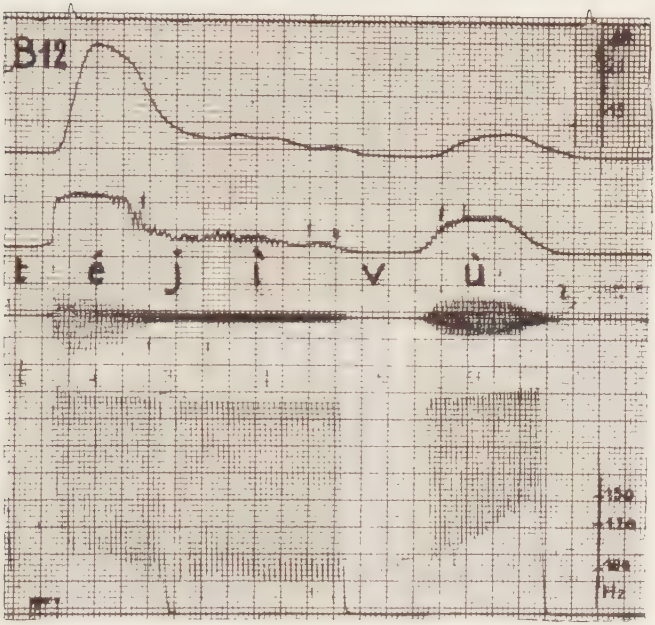
B12
t é j ì v ù
150
Hz

quement au-delà des limites. La zone recouvre en gros l'ancienne Châtellenie de Lille et l'ancien Evêché de Tournai, et recoupe plusieurs isoglosses de la carte n° 2. C'est dans les milieux urbains de la région de Lille que le trait connaît la plus grande extension : la détermination géographique doit donc être complétée par la détermination socio-culturelle. Comme la fréquence de manifestation est plus grande chez les personnes de plus de 40 ans, il faut aussi tenir compte de l'âge des témoins.

Nos résultats recoupent des observations anciennes. Le trait a été signalé, ou décrit très sommairement, dès le siècle dernier :

1824 - Baron d'Assignies, Parabole de l'Enfant prodigue en patois de la Châtellenie de Lille (Bibliothèque Municipale de Rouen, Fonds Coquebert de Montbret, manuscrit 183).

1848 - Victor Derode, Histoire de Lille, tome 1, p. 137.

1855 - Ch. Roussel - Deffontaine, Histoire de Tourcoing, p. 301.

1910 - H. A. Viez, Le Parler populaire de Roubaix, p. 31-35.

1911 - Ch. Bonnier, Le Pays de Pévèle, p. 109.

Nous ne l'avons pas trouvé décrit dans d'autres régions. Il s'agirait donc d'un trait dialectal ancien qui recouvre bien la zone en question. Voici ce qu'écrit, par exemple, Viez en 1910 : "L'accent musical affecte la première syllabe de piti dans :

[ɛ a fé pìtì] (ça fait pitié)"

Bien que cela soit exprimé de façon vague, il s'agit bien du trait en question.

Il a paru intéressant d'étudier dans ces expressions la pente préparatoire P par rapport à la rupture mélodique R. Dans l'étude citée note 27, nous avons calculé P et R en multipliant le nombre des quarts de ton par la durée en cs pour 50 cas avec pénultième en syllabe fermée et 50 en syllabe ouverte. Les tracés étaient obtenus à partir de 80 cas pris dans la zone délimitée et 20 en dehors. On voit sur ce premier graphe (fig. 55) que le trait se réalise par R plus que par P, et qu'en syllabe fermée P est moindre. 65 % des cas relevés hors zone se situent précisément à la périphérie du graphe, ce qui apporte une intéressante et nécessaire confirmation au tracé de la zone, qui ne saurait être qu'approximatif.

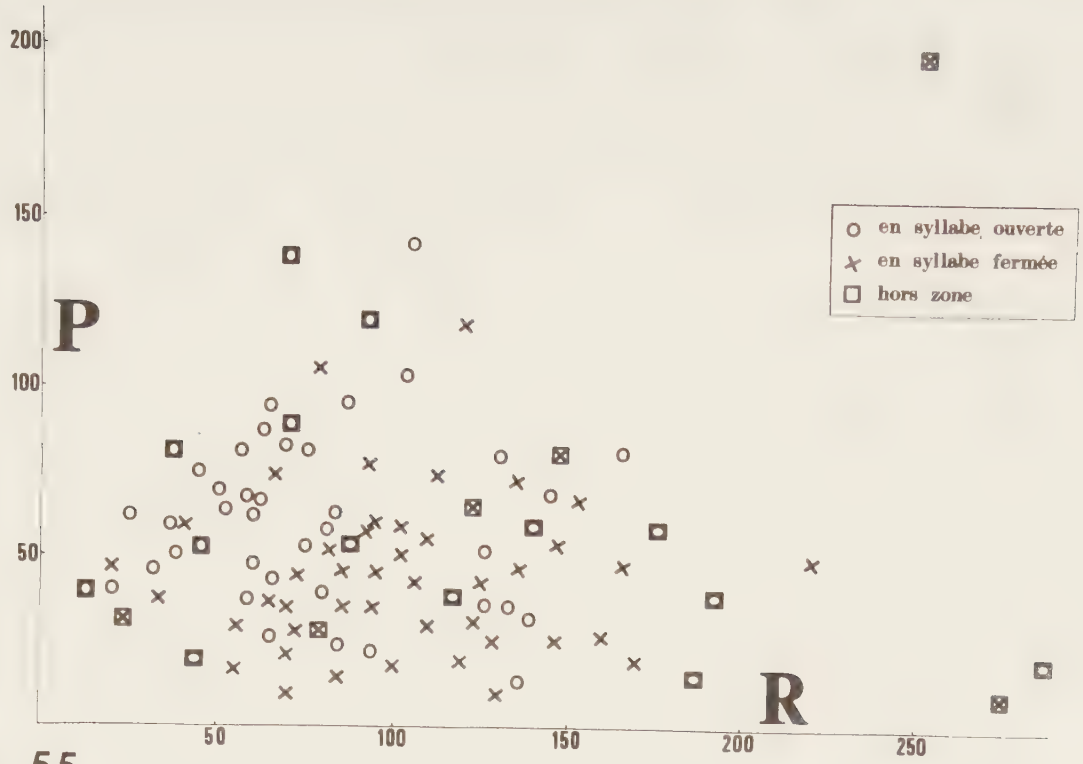
200
150
100
50
P
R
50
100
150
200
250
en syllabe ouverte
en syllabe fermée
hors zone

Fig. 55

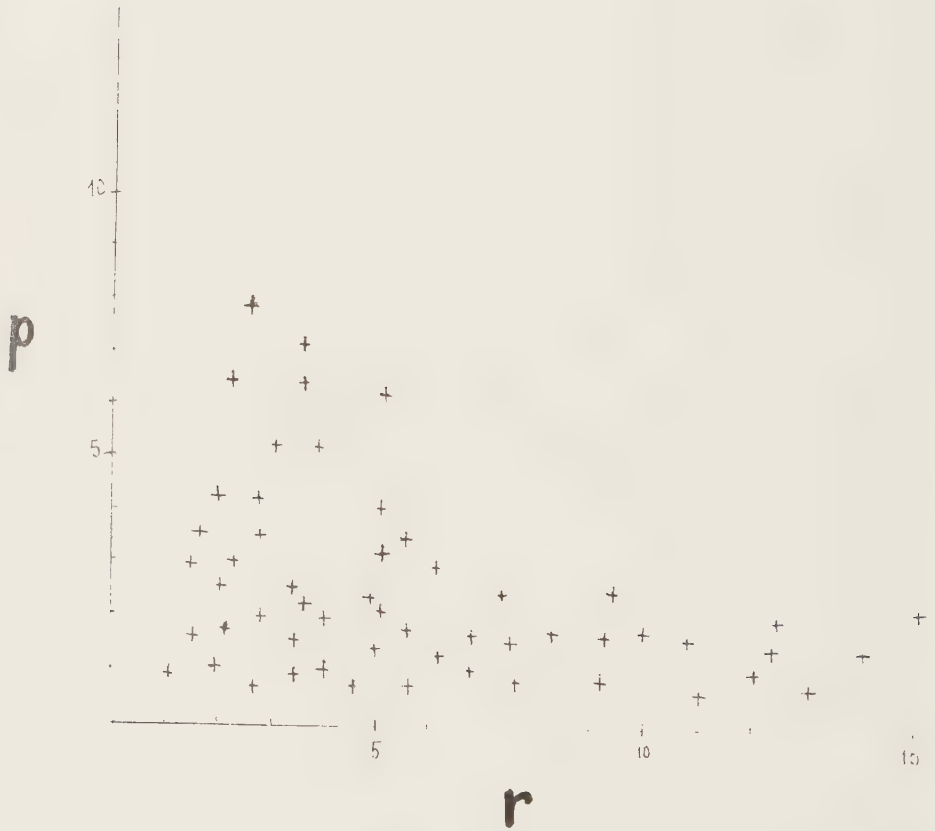

Fig. 56

Le second graphe p/r (fig. 56) représente la répartition de 55 traits du même type, à savoir les 5 premiers de nos échantillons (de B à L). Ils sont pris en syllabe ouverte, avec consonne sourde entre pénultième et ultième. Seul le sujet A ne présente pas ce trait ; or seul celui-ci présente indéniablement des faits d'intonation influencés par le flamand. Donc le trait en question est apparemment sans rapport direct avec l'adstrat germanique.

On a porté en abscisse le coefficient de rupture en savarts divisé par le temps et en ordonnée le coefficient de pente calculé de la même façon. On voit un groupement beaucoup plus cohérent qui ne s'ordonne nullement comme une fonction y = x, mais comme une hyperbole, ce qui amène à la conclusion que le glissement préalable, permettant de monter moins sur la dernière voyelle de groupe accentuel réalise en quelque sorte une "économie".

Il y a un jeu de compensation entre pente et rupture, sinon les points se grouperaient au long de la bissectrice. Quand le coefficient de pente est faible, ce qui est plus fréquent, le coefficient de rupture est fort. La caractéristique régionale, qu'il ne faut pas considérer comme un simple allongement, c'est que la hauteur de la dernière voyelle tend à être supérieure ou égale à celle de la pénultième au début de la descente. La sonie de la pénultième est relativement égale, ce qui incite à penser qu'il n'y a pas recul d'accent, bien que les informateurs en mentionnent quelquefois. La pénultième joue un rôle de préparation, de mise en valeur de la syllabe finale du groupe. C'est un fait d'expressivité réalisé par l'ensemble pré-accentuée + accentuée, avec intonème démarcatif sur l'accentuée.

On dispose là d'un procédé d'analyse pour les traits prosodiques régionaux (non distinctifs) dont il faut vérifier la notation impressionniste (longues, "demi-longues", etc...). De tels traits existent à peu près partout dans les pays francophones. "L'intonation est un critère fort précieux quand il s'agit de déterminer les limites entre deux parlers" (15).

---

(15) Compte-rendu par Fouché de Dauzat, Géographie phonétique de la Basse-Auvergne, dans Revue de Linguistique Romane, XIV, 1938, p. 21.

Mais il convient de ne pas omettre une description des réalisations accentuelles, et de préciser que de telles limites sont beaucoup plus difficiles à déterminer que les isoglosses traditionnelles si on ne dispose pas de méthodes rigoureuses. Ch. Bruneau avait bien remarqué que, dans les Ardennes, l'accentuation est très différente de celle du français, mais il avait "éprouvé de très grandes difficultés pour en noter la place... Son étude approfondie exige des données instrumentales complètes et précises" (16).

C'est ce trait qui est responsable de nombreux "creux" qui précèdent immédiatement les contours finaux (intonèmes montants).

Cette pente descendante caractéristique, nous la qualifions de "préparation expressive" dans le complexe "pénultième + ultième de groupe".

4° Montée mélodique à la pénultième de groupe accentuel

Enfin, nous avons relevé dans nos extraits quatre contours jugés typiquement régionaux, qui comportent à la pénultième de groupe accentuel, non pas une descente, mais une montée (2 ou 3 bandes mélodiques). Ils marquent la continuation. Il n'y a qu'une faible rupture mélodique entre la pénultième et la dernière syllabe (r 5). Celle-ci reste comme "accrochée" à la même hauteur que la pénultième, dans la 3° ou la 4° BM, avec une légère descente. Les profils soniques et mélodiques ne sont pas inversés, comme cela se produit dans les décumuls accent-intonème (III,9,3°). L'accent est final de groupe. Le rythme est iambique et non trochaïque, car la pénultième est brève :

(16) Etude phonétique des patois d'Ardenne, p. 528-533.

La montée affecte un article, une préposition ou l'initiale d'un substantif dissyllabique. La nature grammaticale de l'élément affecté, sa structure syllabique et son timbre ne paraissent jouer aucun rôle.

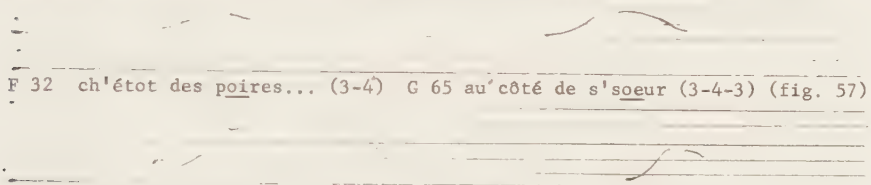

F 32 ch'étot des poires... (3-4) G 65 au côté de s'soeur (3-4-3) (fig. 57)

H 77 y-avot inn'tête (2-3-4) I 35 i commantt' inn' boutelle (1-3-3)

L'effet, pour les personnes étrangères à la région, est qualifié de "naïf" ou de "plaintif". Il est tout à fait différent (bien que son contour soit analogue) dans L 112 on peut pas partir : là il n'affecte pas la fin d'un syntagme, ce n'est donc pas une continuation, et la mélodie ne reste pas "plate" jusqu'à la syllabe finale.

Nous avons souvent entendu ce trait prosodique dans notre famille et au cours de nos enquêtes, surtout dans le Hainaut Belge. L'aire semble vaste et nous n'avons pas encore pu la délimiter. Il s'emploie dans une énumération ("listing"), dans un enchaînement de causes ou dans une série d'explications. Par exemple :

"Vous tournez à gauche, vous continuez tout droit, etc..."

Si on avait la montée unique sur l'antépénultième :

"Vous tournez à gauche, vous continuez tout droit, etc..."

on dirait chez nous que "c'est l'accent belge". Nous avons trouvé en effet ce phénomène chez les bilingues franco-flamands et dans les Flandres françaises ; c'est un des traits les plus marquants du parler dunkerquois (17). Nous n'en avons qu'un seul exemple, repéré par les auditeurs, chez A, le témoin qui précisément a été le plus influencé par la prosodie du flamand :

A 44 y-attrappe in deuzim' pot d'nut

---

(17) F. Carton, "Le Parler populaire dans l'agglomération dunkerquoise", Nos Patois du Nord, n° 13, p. 5.

On pourrait penser à un déplacement de l'accent d'insistance qui, en français, serait sur deu ; mais en ce cas, la mélodie redescendrait, ce qui ne se produit pas. Il s'agit donc plutôt d'un fait de démarcation à valeur expressive.

En français standard, l'énumération en question se dirait :

"Vous tournez à gauche, vous continuez tout droit, etc..."

Dans le trait régional précédent, il s'agissait d'inverser le rythme et le contour final attendu. Dans celui-ci, il s'agit en somme d'anticiper l'intonème montant.

CONCLUSIONS

Nous nous proposions au départ des recherches dans diverses directions afin de cerner au plus près un échantillonnage. Les conclusions justifient la méthode de la "table rase" qui ne distingue pas au départ un accent rythmique d'un accent d'insistance. L'auditeur ne compte pas sur la reconnaissance de quelques facteurs spécifiques pour repérer les accents, mais il associe un grand nombre d'indices polyvalents. Voilà pourquoi nous avons observé de si larges latitudes de réalisation et un aussi grand nombre de facteurs. La perception auditive est moins une discrimination de signaux qu'un processus de catégorisation. Nous retenons certains traits et non certains autres ; par exemple une rapide montée mélodique au début d'une "bosse" n'est guère perçue, et tel auditeur ne tient compte que de la partie descendante. Il est donc bon de distinguer la courbe mélodique objective "brute" des éléments musicaux accentuels et de l'intonation, qui se situent sur d'autres plans.

Les réalisations accentuelles étant polyvalentes, comme d'ailleurs tous les signes linguistiques, nous avons cherché à réduire les résultats d'analyse à des éléments simples, les plus proches possible des niveaux linguistiques et perceptuels. Tout se passe comme si la langue était un code ; mais un binarisme élémentaire, en l'état actuel des recherches, ne rend pas compte de la complexité des faits observés. On n'a pas encore étudié suffisamment à quelles conditions les modèles logiques et mathématiques sont valables du point de vue linguistique. L'interprétation des tracés révèle que certaines théories ne concordent pas toujours avec la réalité phonétique des parlers "en liberté".

L'échantillonnage représentait, pour un groupe social déterminé des séquences de caractère très varié : or nous avons constaté une remarquable cohérence dans la répartition des marques objectives lorsque les 7 informateurs étaient unanimes pour repérer un accent, et une dispersion au contraire quand ceux-ci hésitaient ou étaient divisés. C'est une preuve que, dans un parler donné, les réalisations accentuelles ne sont pas totalement imprévisibles, et que notre échantillonnage est aussi valable que notre choix d'informateurs.

Le phonéticien, bien qu'entraîné à confronter ce qu'il entend avec ce qu'il mesure, est exposé à des erreurs : il repère parfois des accents dont la place est conforme à son attente. Mais nos confrontations, qu'il faudrait étendre à un plus grand nombre de personnes, ont établi que la perception des proéminences auditives la plus proche de la réalité objective est celle d'informateurs qui ne comprennent qu'en partie le patois et le français régional, et qui ne le parlent pas. Ceci confirme que l'auditeur entend en fonction des " patrons " rythmiques et mélodiques qui lui sont les plus familiers.

Les trois paramètres habituels : hauteur, durée, intensité, sont facteurs de proéminence, surtout les deux premiers. Mais il est préférable de les envisager non du point de vue exclusivement acoustique, mais du point de vue perceptif. Ainsi la durée consonantique est moins révélatrice que la fraction $\frac{DC}{DV + DC}$. La durée vocalique doit être considérée, non isolément, mais comme favorisant, avec la hauteur, le relief sonique.

Quand la proéminence paraît aux auditeurs " plus marquée " ou " plus expressive ", les tracés montrent que le nombre des composantes est plus grand, ainsi que leur variété. Lorsqu'un nombre de composantes concourent à une mise en relief, l'auditeur n'a aucune hésitation, même pour l'accent d'un groupe long. Mais les facteurs de ce relief " plus marqué " sont les mêmes que ceux d'un relief " moins marqué ". Un seuil entre expressif et non expressif ne saurait être fixé avec précision, du moins à partir des facteurs de réalisation.

Un même facteur de proéminence ne correspond pas nécessairement à une même impression auditive. Telle syllabe qu'on perçoit comme longue est objectivement une brève affectée d'une " bosse " ou d'un " creux " mélodique. Ce n'est pas parce que la durée vocalique intervient en de nombreuses réalisations qu'on peut en déduire avec certitude que celle-ci est le facteur d'accent de nos parlers

L'ensemble de l'énoncé modifie le jeu des composantes accentuelles, tout autant que le dosage de ces composantes conditionne l'ensemble de l'énoncé. l'accent n'est pas isolable du sens ni de la couche verbale. De plus, divers facteurs tels que la régularité, la rapidité du débit et les caractéristiques propres du locuteur, modifient à chaque instant les données objectives. La procédure utilisée ne permet pas de décider quel élément est significatif à lui seul : elle montre qu'il y en a plusieurs qui se relaient, et que l'oreille est sensible, à la fois ou alternativement, au profil sonique et à la courbe mélodique, tous deux en fonction du temps.

Il est fréquent que la durée soit le seul présent des trois paramètres classiques. Mais la durée ne doit pas être considérée comme intervenant isolément. La mélodie de la parole qui, avec ses variations et ses interruptions, joue un rôle capital tant par elle-même que dans la sonie, est fonction du temps. Il y a une relation étroite entre durée vocalique et sonie, sauf quand la voyelle finale est chuchotée ; le chuchotement élimine la proéminence, à moins que la durée n'intervienne comme compensation. Mais la désonorisation partielle d'une voyelle finale n'empêche pas la perception de l'accent. La sonie peut être accrue aussi par une augmentation de hauteur vocalique, ou, exceptionnellement, par un accroissement d'intensité acoustique. Il arrive qu'une voyelle objectivement plus brève que ses voisines, et ayant un fondamental plus bas, ait une sonie nettement dominante.

L'accent est loin de se réaliser constamment par les mêmes moyens. A la limite on pourrait soutenir qu'il n'y a pas deux cas rigoureusement semblables en tous points. Distinguer, comme le faisaient les néo-grammairiens, un "accent d'intensité" d'un "accent de durée" ou "de hauteur" serait, pour nos matériaux du moins, artificiel et même dangereux, si l'on voulait dire par là que l'un de ces trois facteurs est seul présent. On peut admettre cette terminologie, à condition que cela signifie que c'est l'un ou l'autre qui domine, d'autres facteurs étant quand même présents. Question de mots, dira-t-on. En réalité, les mots engagent toute une conception.

Il n'est pas vrai que "les procédés accentuels positifs utilisent les éléments prosodiques" en "vrac", sans qu'on puisse distinguer le rôle de l'un ou l'autre d'entre eux (1). Si on ne peut rien conclure sur leur rôle respectif, on a repéré des facteurs qui interviennent plus fréquemment que d'autres. Quand on tient compte de la façon dont les paramètres s'intègrent pour l'oreille les uns par rapport aux autres, on observe que trois d'entre eux (rupture mélodique, sonie corrigée, énergie consonantique) suffisent dans la grande majorité des cas à eux seuls.

Grâce à une étude statistique, un ordre de fréquence peut être trouvé, qui reste sensiblement le même d'un échantillon à un autre.

Des variations qualitatives de timbre vocalique sont nettement perceptibles sous l'accent. Elles sont causées, au moins en partie, par les variations de durée et de force articulatoire à la production, et du point de vue de la perception, elles peuvent contribuer à l'impression de relief en manifestant nettement cette force.

L'accent porte sur l'ensemble de la syllabe phonétique, consonne comprise. Mais parfois c'est la consonne subséquente qui reçoit en quelque sorte un "supplément de durée". La durée de la partie consonantique varie moins en fonction de celle de la syllabe accentuée que la durée de la partie vocalique. L'effort physiologique ne coïncide pas nécessairement avec la syllabe phonologique. L'énergie consonantique et la sonie, toutesdeux image partielle et approchée d'un effort physiologique, ne sont pas associées régulièrement dans la syllabe phonologique.

Une évaluation approchée de "l'intensité physiologique générale" (Straka) est possible en parole spontanée grâce au calcul de la sonie corrigée, qui dans l'accent "bien marqué" recoupe les résultats d'une évaluation de la pression sous-glottique et de l'énergie consonantique. La sonie corrigée ne peut être considérée comme un reflet de l'activité physiologique que si l'on parle en termes de dynamique verbale. Les mouvements mélodiques, si on les considère isolément, mettent en cause, eux, l'activité glottale. La proéminence correspond donc, dans les cas les plus fréquents et les plus clairs de la parole spontanée, au "sommet" ou "à la montée" de mouvements expiratoires, articulatoires et glottaux, qui sont susceptibles de se relayer mutuellement.

---

(1) Garde, L'Accent, p. 52.

La perception de l'accent paraît liée à celle d'une brusque discontinuité. Mais la pause ne joue qu'un rôle secondaire : en moyenne 2 accents sur 3 ne sont pas suivis de pause. Dans un cas sur trois environ, elle sert à l'intégration auditive de la syllabe accentuée précédente dont elle augmente le relief. Le groupe peut, selon le degré de subjectivité du message, se cliver en unités plus petites, jusqu'à la syllabe inclusivement, ou au contraire se fondre avec une autre. Il y a dans le premier cas, multiplication des proéminences auditives, et dans l'autre cas réduction de leur nombre. Mais tout clivage n'est évidemment pas d'ordre linguistique : un découpage de l'énoncé peut être dû à l'hésitation, dont nous avons mentionné les critères, à un débit lent, ou à ces montées mélodiques que place un peu au hasard un étranger qui parle mal le français. C'est le recours au sens, confronté avec l'analyse syntaxique qui permet de décider que tel des procédés indiqués est ou n'est pas impressif ou expressif. Inversement, on peut provoquer un effet en fondant plusieurs syntagmes en un seul groupe. Un accroissement de relief affecte l'accent du groupe résultant. La préparation d'accent, l'attaque forte de groupe, l'allongement vocalique ou consonantique, l'accroissement de relief, le décumul et le déplacement sont également autant de procédés expressifs dont joue la parole spontanée. Ils ne sont pas particuliers à la région considérée. Ils affectent toutes sortes d'unités morphologiques : adjectif (I 31, E 27...), substantif (L 146...), verbe (I 33...), pronom sujet (G 42...), négation (A 17, C 4, G 50...), relatif (I 45...), adverbe (C 5, J 73...) ou préposition (J 183...). Il arrive qu'un accent supplémentaire démarque des unités lexicales, mais c'est relativement rare. Evidemment certains moyens morphologiques et syntaxiques contribuent aussi à l'accent d'expression :

A 54 ell' dit à mi

est plus expressif que le serait elle me dit, é m'dit.

Dans les parlers du groupe social considéré, il n'y a pas différents types de signifiants qui correspondent à des types déterminés d'accent. Si les manifestations acoustiques de l'expressivité sont aussi

compliquées, c'est qu'il y a surimposition, interférence et même modification des structures fondamentales. Plus généralement, les réalisations expressives s'écartent des réalisations habituelles propres à chaque locuteur. C'est parce que l'accent final est prévisible que s'opèrent clivages et déplacements. La prévisibilité de ceux-ci est inversement proportionnelle à l'effet.

"Il n'est pas toujours facile de distinguer les procédés expressifs. Parfois des styles expressifs se distinguent par la mise en relief de la fonction d'appel, et d'autres par sa réduction" (2). Aux niveaux psychologique ou sémantique, dans nos matériaux, il est souvent arbitraire de décider si on a affaire à l'un ou l'autre. Du point de vue des réalisations, nous n'avons pas pu distinguer, parmi les facteurs examinés, une répartition nette, valable pour les 12 témoins, entre impressif et expressif. Les découpages intra-syntagmatiques, les décumuls et les déplacements sont des procédés qui, relayés par l'accroissement de relief, peuvent servir de critère pour distinguer un niveau expressif d'un niveau proprement linguistique où ils ne sont pas utilisés. Mais la distinction de Troubetzkoy entre "conventionnel" et "naturel" ou "international" (le premier seul correspond à la fonction d'appel) n'est pas non plus aisée à opérer. Peut-être est-ce l'étude poussée de l'intonation, et non celle de l'accent, qui pourrait permettre d'étudier une fonction proprement expressive, distincte de celle d'appel.

Comme la rupture mélodique qui l'accompagne généralement, la montée de la sonie corrigée est utilisée quelle que soit la fonction dominante. On peut l'interpréter physiologiquement comme corrélative d'un mouvement glottal, expiratoire et articulatoire, c'est-à-dire comme une amplification du geste vocal. La mimique gestuelle ou faciale joue aussi un grand rôle : notre méthode qui se fonde sur l'analyse de bandes magnétiques, n'a pas permis d'en tenir compte, mais nos observations indiquent qu'un mouvement du corps accompagne presque toujours l'accent.

---

(2) Troubetzkoy, Principes de Phonologie, p. 26.

Dans les parlers étudiés, on discerne une hiérarchie de proéminence dans les groupes, mais il n'y a pas de "demi-accent" il faut considérer l'accent comme une unité discrète au plan linguistique, étant donné le jeu des relais et des compensations que nous avons remarqué dans les réalisations.

Dans le milieu ouvrier de la région de Lille, les déplacements, les décumuls et les découpages, qui sont les facteurs principaux de l'expressivité, s'effectuent à l'intérieur de cet élément essentiel qu'est le groupe accentuel. Cela paraît dû au fait que le français populaire, plus que le français soigné, parle par clichés, par agglutination plus ou moins figée d'unités lexicales. La notion de mot n'est pas une bonne base de départ pour l'étude d'un parler spontané français : il faut partir du groupe accentuel, qui est doté, on l'a vu, de remarquables propriétés d'élasticité.

Pour rendre compte de nos observations, nous proposons la formule théorique suivante :

régularité syntagmatique + subjectivité = 1

Si dans cette formule on fait tendre la subjectivité vers zéro, la régularité syntagmatique (c'est-à-dire le découpage et le relief attendus) tend vers l'entier, la longueur du groupe se développe à proportion et l'accent final a un relief normal (3). Dans le cas opposé, où l'on augmente l'expressivité, la régularité se réduit à proportion, soit par multiplication des mouvements mélodiques et des fractionnements d'unité, soit par un accroissement des sommets. Cette formule permet d'atteindre le niveau proprement linguistique : quand l'expressivité tend vers zéro, l'accent est final de syntagme, les facteurs mélodiques étant prépondérants avec une faible dominance sonique. A mesure que s'accroît l'expressivité, l'effort physiologique articulatoire, et surtout expiratoire, croît en proportion, portant sur une voyelle mais aussi sur une consonne qui suit ou (et) qui précède.

---

(3) Nous nous inspirons d'une formulation grammaticale de G. Guillaume dans son compte-rendu d'un ouvrage de Buyssens, Les langages et le discours. Le Français Moderne, (1943), p. 232.

Aux niveaux génétique et perceptuel, des phénomènes de compensation très compliqués interviennent constamment. Ainsi, dans le trait régional dont nous avons pu déterminer l'isoglosse, tout se passe comme si, par un système de bascule, une descente mélodique relativement lente sur la pénultième permettait à la dernière syllabe de monter moins pour un effet de relief identique. Lorsqu'une voyelle, pour une raison quelconque, ne s'allonge pas, la consonne suivante peut s'allonger à sa place. En effet, la culmination de l'effort physiologique général peut fort bien se produire, non sur la voyelle en finale absolue, mais sur la consonne finale. Toute consonne peut correspondre à une remontée de la pression sous-glottique. Mais le fait que tel ou tel facteur soit parfois absent n'empêche pas qu'on puisse le considérer comme distinctif. Plus généralement, les traits susceptibles d'être des corrélats accentuels se relaient mutuellement.

Au niveau de la perception, ce sont de telles compensations qui permettent les latitudes dont a besoin toute communication en milieu naturel. Dès qu'on enregistre ailleurs qu'en chambre sourde, on constate des réalisations plus variées, à cause des dégradations inévitables qui troublent la conversation. Les auditeurs ne perçoivent pas des éléments autonomes, mais des ensembles structurés et des rapports : ils peuvent donc rétablir les éléments absents. Ils opèrent des choix parmi les faits acoustiques en fonction de leur apprentissage, de l'ambiance, de la fatigue, etc.... Cette opération est plus difficile à l'écoute d'un enregistrement qu'en situation réelle. Néanmoins, parce que ces parlers populaires présentent des contrastes bien marqués, nos informateurs ont repéré toutes les brusques discontinuités de l'échantillonnage, que celles-ci se trouvent sur les consonnes ou sur les voyelles.

Au niveau fonctionnel, l'accent est essentiellement contrastif. Nous en trouvons une confirmation dans le fait qu'il correspond à des discontinuités (remontée sonique, rupture mélodique, accroissement d'énergie consonantique). Le jeu de ces contrastes, obtenus par une brusque modification dans le continuum prosodique, a pour effet un accroissement d'expressivité ou d'impressivité. Un surplus d'information peut également être obtenu par l'augmentation du nombre des contrastes, c'est-à-dire par clivage des groupes. Les discontinuités accentuelles peuvent également avoir une valeur distinctive.

Nous soulignons plus particulièrement deux des apports de nos recherches. Le premier concerne la prosodie des parlers populaires de la région de Lille, qui ne sont nullement homogènes au plan phonématique. Nous y avons repéré les traces, variables d'un parler à l'autre, non d'un adstrat flamand, mais d'un système accentuel ancien ; le test statistique, portant sur douze locuteurs d'un même milieu, a révélé une cohérence certaine, ce qui prouve que l'accentuation peut être liée à l'appartenance à un groupe socio-culturel géographiquement déterminé. Un allongement avec une chute mélodique, dont la valeur a été précisée, affecte, dans une zone déterminée, la pénultième de certains groupes. Des décumuls accent-intonation sont particulièrement fréquents dans nos matériaux. La méthode que nous avons suivie peut permettre de préciser des remarques du genre de celle-ci : "Dans l'Est et le Sud-Est du domaine d'oïl, ainsi que dans divers points du Centre et du Nord, il semble que l'accent d'insistance se soit généralisé et soit devenu en quelque sorte normal" (4). Contrairement au français, nos parlers populaires présentent un relief sonique plus contrasté, une plus grande énergie consonantique, de fréquentes inversions des courbes soniques et mélodiques. Ce sont là des effets du substrat dialectal picard où le contraste entre syllabes accentuées et inaccentuées était certainement plus accusé qu'il ne l'est en français moderne. L'ouverture de certaines voyelles accentuées et les sons de passage en finale (fausses diphtongaisons) prouvent également une forte énergie articulatoire sous l'accent. Il n'en est pas de même des allongements qui se produisent à la pénultième. Il y a un véritable accent en français régional du Nord, comme il y en a dans les patois picards ; il se distingue de l'intonation fonctionnellement, mais aussi en ce qu'il est la résultante d'une dynamique verbale, et pas seulement d'une activité glottale.

Le second apport concerne un corrélat acoustico-physiologique de l'accent. Nous pouvons signaler, pour la première fois dans le domaine français, une étroite correspondance entre les variations de la dynamique respiratoire et les jugements d'accent expressif, dans de courtes séquences de parole normale (non criée). Les accroissements brusques de la pression sous-glottique se situent là où l'auditeur perçoit une mise en relief, quelle qu'en soit la fonction.

---

(4) Fouché, Diverses sortes de français du point de vue phonétique, p. 205.

Une chute de pression précédant une remontée, qui se traduit sur le tracé par une "vallée" relativement large, affecte aussi bien l'élément consonantique que l'élément vocalique de l'unité mise en valeur, mais pas forcément les deux à la fois. Comme il est probable que la pression sous-glottique est fonction de la nature des sons, de leur place et de leur entourage, nous ne pouvons, pour l'instant, tenir compte de ses variations fines.

D'autre part, les modulations de hauteur sont relativement indépendantes des variations de pression, liées à la dynamique de la parole. Il est très fréquent que les premières renforcent les secondes, mais elles ne vont pas toujours dans le même sens. Une augmentation de pression sous-glottique n'entraîne pas nécessairement une élévation de la hauteur du son émis. Nous avons constaté qu'une baisse de pression correspond tantôt à une descente mélodique, tantôt à une montée, tantôt à une rupture haute ou basse. Les deux variations en question évoluent parfois en sesn inverse, car les modulations vocales ne dépendent pas seulement de la pression sous-glottique. Elles peuvent également être dues à la tension des muscles du larynx. La dynamique respiratoire et l'activité glottale sont généralement associées, car l'accentuation fait feu de tout bois ; mais elles peuvent jouer de façon indépendante. C'est ce qui se passe dans le décumul de l'accent et de l'intonation.

Enfin nous avons montré qu'on peut mettre en relation les montées brusques de pression sous-glottique et celles de la sonie vocalique ou de l'énergie consonantique, calculées à partir d'enregistrements. Ainsi l'analyse acoustique peut renseigner, indirectement, sur la dépense d'énergie du locuteur. On dispose là d'un bon moyen pour préciser les rapports entre accent et intonation de n'importe quel parler régional, dans les meilleures conditions de naturel et de spontanéité.

Nous souhaitons que des études portant sur des milieux socio-culturels bien déterminés aident à pénétrer plus avant dans les domaines trop peu explorés de l'accentologie comparée et de l'accentologie dialectale.

GLOSSAIRE

acater, v., acheter
ach'teure, adv., (à cette heure) maintenant
acore, adv., encore
afont, s.m., enfant
aidjule, s.f., aiguille
arsonner, v.tr., ressembler
bédoule, s.f., boue
bielle, adj., belle
binbin, s.m., bébé
bonne heure, adv., tôt
bos, impér., bois, (boire)
brouche, s.f., balai dur
buker, v., frapper
caca-zizi, s.m., chassie
cachi, v., chercher
capeau, s.m., chapeau
capenoul, s.m., vaurien
canchon, s.f., chanson
cassi, s.m., chassis, carreau de fenêtre
caud, adj., chaud
champe, s.f., chambre
chinque, adj., cinq
chirop, s.m., sirop
flaminque, adj. fém., flamande
foque, (fors que), adv. seulement
fraique, adj., mouillé
gainni, v., gagner
gampe, s.f., jambe
gardin, s.m., jardin
gosi, s.m., gosier
chope, s.f., grand verre de bière
chuc gris, s.m., vergeoise, cassonade
cinsi, s.m., fermier
c'minchi, v., commencer
co, s.m., coq
coqueleux, s.m., amateur de combat de coqs
cosse, chose
coulo, couloire pour passer le lait
crin-crin, crécelle
crochet ou huet, croc à quatre dents
crotchi, v., propr. croquer ; ici surclasser, dépasser
couque-baque, s.f., crêpe
daupe, (mettre à la), loc. verb., propr. rosser (cf. doblure, daubeux, etc) ; ici saoûler volontairement quelqu'un
derire, adv., derrière
dije, diche, adj., dix
doupe, (= double), s.m., sou
énon, adv., n'est-ce pas ?
étchette, s.f., éclat de bois pointu
éternir, v., mettre de la paille comme litière pour le bétail
erchevos, v., recevais(recevoir)
étréner, changer la litière du bétail
étufe, s.m., poêle
faluche, s.f., espèce de gâteau local
finme, s.f., femme
ma, adv., mal
mais, adj., méchant
majon, (Roubaix-Tourcoing), s.f., maison
mason (Lille)
mantchot, v. à l'imparf., manquait

g'va, g'vo, s.m., cheval, chevaux
imblavé, partic, rempli, sali
insonne, adv. ensemble
is, s.m., pl., yeux
jalap, s.m., poudre végétale purgative
joquer, jotchi, v., rester, traîner
kévo, s.m., pl., chevaux
kien, s.m., chien
lait battu, s.m., babeure (résidu de battage) naguère on le mangeait tel quel, ou bien on y faisait bouillir un délayage de farine, ou bien parfois du riz, des pommes ou des poires ; ce qui est proprement le potache au lait battu
lardé, (poire de) variété de grosses poires (par aphérèse de "entrelardé")
leumire, s.f., lumière
longue pronne, personne lente (littér. longue prune)
pirette, s.f., noyau de cerise
pleufe, s.f., pluie
poreau, s.m., poireau
potache, s.m., abréviation de potage au lait battu, babeure ou lait battu
pourcho, s.m., cochon
prier beau, loc.v., supplier
pun, s.m., pomme
marmoulette, s.f., moule
maronne, pantalon
mat, adj., très fatigué
mi, pron., moi
mitan (au), loc. adv., au milieu
mont, v. présent 3° pl., mettent
maronne, s.m., pantalon
morciau, s.m., morceau
muchi, v.tr., cacher
neuache, s.m., nuage
nique-nique, adj., minutieux ; difficile pour la nourriture
nin, adv. nég., pas
nouviau, adj., nouveau
nunu, adj., minutieux
nut, s.f., nuit
oeul, s.m., oeil
otile, s.m., métier à tisser
ouvrer, v., (3° prés. oeufs), travailler
payelle, s.f., poêle à frire
perli(n)pinpin, s.m., pépin
piche, s.f., pièce
pichon, s.m., poisson
tafe, s.f., table
talibure, s.m., espèce de pâtisserie locale
tchamp, s.m., champ
tchand, conj., quand
tcherre, v.intr., tomber
tchii, tchire, v., chier
tchin, s.m., chien
tchir, adj., cher

pute-pute, s.f., fille de mauvaise vie

querre, v.intr., tomber

ravachol, s.m., vaurien

reperdot, v.imparf., reprenait

repérir, v.intr., retourner

riquiqui, s.m., petit morceau

rostard, s.m., homme saoûl

selle, s.f., chaise

serrer, v.tr., fermer (une porte)

soyeux, adj., propr. "scieur", ennuyeux personnage

tcheute, v., coudre

tcheurir, v., courir

tchurieux, adj., curieux

tchute, adj., cuite

teurtous, pron., tous

ti, pron., toi

tiête, s.f., tête

toqué, adj., frappé ; ici fou

toupire, s.f., toupie

tros, adj.num., trois

tut, pron., tout

vette, wette, v.impér., regarde

voture, s.f., voiture

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous indiquons le numéro de l'édition quand ce n'est pas la première que nous avons consultée.

ABAS (A.), "Recherches de phonétique expérimentale sur l'accentuation syllabique et phraséologique".- La Haye, Archives néerlandaises de physiologie de l'homme et des animaux, II (1926) p. 307-349.

ABERCROMBIE (David), Studies in phonetics and linguistics.- Londres, Oxford, 1965, 151 p.

ABERCOMBIE (David), Elements of general phonetics.- Edimburg, 1968, 203 p.

AHMEND (Rais) et FATEHCHAND (Richard), "Effect of sample duration on the articulation of sounds in normal and clipped speech".- Journal of the acoustical society of America, 31 (1959) p. 1.022-1.029.

ALLIÈRES (Jacques), "Aspects géographiques et diachroniques de la phonétique : le polymorphisme".- Actes du 4° Congrès des Sciences Phonétiques (Helsinki, 1961), 1962, p. 524-532.

ANDRÉ (J.), "Accent, timbre et qualité dans les emprunts du latin au grec".- Bulletin de la Société de Linguistique, 53 (1957-1958) p. 138-158.

ARMSTRONG (Lilias E.) et WARD (Ida C.), Handbook of english intonation.- Leipzig et Berlin, 1926.

BALLY (Charles), Le Langage et la vie.- Zurich, 1935, 229 p.

BAUCHE (Henri), Le Langage populaire.- Paris, 4° éd., 1951, 231 p.

BEAUCHEMIN (J.A. Normand), Contribution à l'étude de l'accent rythmique.- Thèse dactylographiée, Strasbourg, 1967.

BECQ de FOUQUIÈRES (L.), Traité de diction et de lecture à haute voix. Le rythme. L'intonation. L'expression.- Paris, 1881, 314 p.

BÉKESY (G.von), Experiments in hearing.- New York, 1960.

BERG (J.Van den), "Direct and indirect determination of the mean subglottic pressure".- Folia phoniatrica, 8, 1956, p.I-24.

BERG (J.Van den), "Subglottic pressure and vibrations of the vocals folds".- Folia phoniatrica, 9, 1957, p. 1957, p. 65-71.

BERG (J.Van den), "Modern research in experimental phoniatrics".- Folia phoniatrica, 19, 1969, p. 81-149.

BERGER (M.D.), "Vowel distribution and accentual proeminence in modern english."- word,2 (1955) p. 361-373.

BIERWISCH (Manfred), "Regeln für die intonation deutscher Sätze".- Untersuchungen über akzent und intonation im deutschen, Berlin, 1966, 201 p.

BLANCQUAERT (E.), "Noord-en zuidnederlandsche schakeeringen in de beschaafd-nederlandsche uitspraak".- Verslagen en mededeelingen van koninklijke vlaamsche academie, Bruxelles, 1936.

BLANCQUAERT (E.), Practische uitspraakleer van de nederlands taal.- Anvers, 2° éd., 1942.

BLOCH (B.), "Contrast".- Language, 29 (1953), p. 59-61.

BOLINGER (Dwight L.), and GERSTMAN (L.J.), "Disjuncture as a cue to constructs" Word, 13 (1957), p. 246-255.

BOLINGER (Dwight L.), "A theory of pitch accent in english".- Word, 14 (1958), p. 109-149.

BOLINGER (Dwight I.), "On intensity as a qualitative improvement of pitch Accent".- Lingua, 7 (1958), p. 175-182.

BONNIER (Charles), Le Pays de Pévèle.- Liverpool, 1911, 322 p.

BOOMER (D.S.) et DITTMAN (A.T.), "Hesitation pauses and juncture pauses in speech".- Language and speech, 5 (1962), p. 215-220.

BOREL-MAISONNY (Suzanne), "Les divers aspects de l'R parisien".- Le Français Moderne, 10 (1942), p. 219-231.

BOREL-Maisonny (Suzanne), " Oscillogramme et parole".- Rééducation orthophonique, 22 (1966), p. 18-48.

BOTHOREL (André), Etude descriptive du son L dans les langues européennes.- Thèse dactylographiée de 3° cycle, Montpellier, 1967.

BOUDREAULT (Marcel), Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec.- Québec, Paris, 1968, 275 p.

BRUN (Auguste), Parlers régionaux. France dialectale et unité française.- Paris, Toulouse, 1946, 159 p.

BRUNEAU (Charles), Etude phonétique des patois d'Ardenne.- Paris, 1913, 543 p.

BÜHLER (K.), Sprachtheorie.- Iéna, 1934.

BURGSTAHLER (Paul) et STRAKA (Georges). "Etude du rythme à l'aide de l'oscillographe cathodique combiné avec le sonomètre".- Travaux de Linguistique et de Littérature, I (1963), p. 125-151.

CARTON (Fernand), Chansons et Pasquilles de François Cottignies dit Brûle-Maison, (1678-1710).- Arras, 1965, 440 p.

CARTON (Fernand), "L'adaptation de l'orthographe "Feller" au picard moderne".- Nos patois du Nord, 1963, 12 p.

CARTON (Fernand), Pasquilles et chansons du Broutteux (Jules Watteeuw).- Tourcoing, 1967, 95 p.

CARTON (Fernand), "La Désinence picarde de la 6° personne en TE".- Nos Patois du Nord, 15 (1969), p. 7-12.

CHATELAIN (Henri), "Notes sur l'accent Saint-Quentinois".- Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin, 15 (1907), p. 7-29.

CHAURAND (Jacques), Les Parlers de la Thiérache et du Laonnois. Aspects phonétiques et morphologiques. Méthodologie et lexicologie dialectales.- Paris, 1964, 426 p.

CHEVALIER (Jean-Claude), BLANCHE-BENVENISTE (Claire), ARRIVÉ (Michel) et PEYTARD (Jean), Grammaire Larousse du français contemporain.- Paris, 1964, 495 p.

CHLUMSKY (J.), "La Question du passage des sons".- Revue de Phonétique, 2, (1912).

CHLUMSKY (J.), "Quelques observations sur l'accent, la mélodie, la quantité articulatoire et acoustique".- Revue de Phonétique, 6 (1929).

CHOMSKY (Noam), HALLE (Morris) et LUKOFF (Fred), "On accent and juncture in english".- Mélanges Jakobson, La Haye, 1956, p. 65-80.

CLOSSET (F.), Phonétique de la langue néerlandaise.- Liège, 1938, 140 p.

COHEN (A.), SCHOUTEN (J.F.) et T HART (J.), "Contribution of the time parameter to the perception of speech".- Actes du 4° Congrès des Sciences Phonétiques (Helsinki, 1961), 1962, p. 555-560.

COOPER (Franklin S.), "Instrumental methods for research in phonetics".- Actes du 5° Congrès des Sciences Phonétiques (Münster, 1964), Bâle, New-York, 1965, p. 142-171.

COMPANYS (Emmanuel), Accent, rythme et intonation en vue de l'enseignement du français.- Paris, 1967, 44 p.

CORNUT (Guy), La mécanique repiratoire dans la parole et dans le chant.- Paris, 1959, 116 p.

COUSTENOBLE (Helen) et ARMSTRONG (Lilias), Studies in french intonation.- Londres, 2° éd., 1937, 278 p.

DAMOURETTE (J.) et PICHON (Ed.), Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française.- 7 vol., Paris, 1911-1950.

DAUZAT (Albert), "Accent d'insistance affectif et intellectuel".- Le Français Moderne, 2 (1934), p. 123-126.

DAUZAT (Albert), "Remarques sur l'accent tonique en français contemporain".- Le Français Moderne, 4 (1936), p. 316-317.

DAUZAT (Albert), "Qui est ce qui l'l'a".- Le Français Moderne, 7, 1939.

DAVID (Jean), "Accent de groupe et accent de mot en allemand".- Acta linguistica Hafniensa, II, n° 1 (1967-1968) p. 1-30.

DEBUIRE DU BUC (Louis), Nouveau glossaire lillois.- Paris, Lille, 1867, 87 p.

DE GROOT (A.W.), "De nederlandse zinsintonatie in hetlicht der structurele taalkunde".- Nieuwe Taalgida, 37 (1943), p. 30-41.

DELATTRE (Pierre) LIEBERMAN (A.M.) COOPER (F.S.) et GERSTMAN (J.), "An experimental study of acoustic determinants of vowel colour".- Word, 8,3 (1952).

DELATTRE (Pierre), LIEBERMAN (A.M.), COOPER (F.S.) et GERSTMAN (J.), "The role of consonant vowel transitions in the perception of the stop and nasal consonants".- Psychological monographs, 68, n° 8 (1954).

DELATTRE (Pierre), Comparing the phonetic features of english, german, spanish and french : an interim report.- Heideberg, 1965, 118 p.

DELATTRE (Pierre), Studies in french and comparative phonetics.- La Haye, 1966, 288 p. ; en particulier :

Les modes phonétiques du français, p. 9.
Le jeu de l'e instable intérieur en français, p. 17.
La liaison en français, tendances et classification, p. 39.
Les facteurs de la liaison facultative en français, p. 55.

L'accent final en français : accent d'intensité, accent de hauteur, accent de durée, p. 65.
Accent de mot et accent de groupe, p. 69.
Voyelles diphtonguées et voyelles pures, p. 95.
Rapports entre la durée vocalique, le timbre et la structure syllabique en français, p. 105.
La force d'articulation consonantique en français, p. 111.
Durée consciente et durée inconsciente des voyelles, p. 120.
Durée vocalique et consonnes subséquentes, p. 130.
Some factors of vowel and their cross-linguistic validity, p. 133.
Le mot est-il une entité phonétique en français ? p. 141.
Tendances de coupe syllabique en français, p. 150.
L'aperture et la syllabation phonétique, p. 163.
L'e muet dans la coupe syllabique, p. 168.
The physiological interpretation of sound spectrograms, p. 225.
Le jeu des transitions de formants et la perception des consonnes, p. 276.

DELATTRE (Pierre), "From acoustic cues to distinctive features".- Phonetica 18, (1968), p. 198-230.

DELGRANGE (F.), "Le développement spatial de Roubaix-Tourcoing : habitat, structure, quartiers".- Revue du Nord, 37 (1955), p. 9-26.

DENES (Peter), "Effect of duration on perception of voieing".- The journal of the acoustical society of america, 27 (1955), p. 761-764.

DENES (Peter), "A preliminary investigation of certain aspects of intonation".- Language and speech, 2 (1959), p. 106-122.

DENES (Peter), La Chaîne de communication verbale. Pysique et biologie du langage.- Montréal, 1963- 160 p.

DERODE (Victor) Histoire de Lille et de la Flandre Wallonne. 2 vol, Lille, 1848.

DEWACHTER (J.), Le flamand et le français dans le Nord de la France.- Bailleul, 1908.

DIETH (Eugen), Vademekum der phonetik. Phonetisch grundlagen für das wissenschaftliche und praktische studium der Sprachen.- Berne, 1950, 452 p.

DORY (A.) "Contribution à l'étude de la voyelle accentuée".- Revue de langues Romanes, 67 (1935), p. 373-445.

DRAPER (M.H.), LADEFOGED (P.) and WHITTERIDGE (G.), "Respiratory muscles in speech".- Journal of speech and hearing research, 2 (1959), p. 16-27.

DRAPER (M.H.), LADEFOGED (P.) and WHITTERIDGE (G.), "Expiratory pressures and air flow during speech".- British medical journal, I (1960), p. 1837-1843.

DUBOIS (Raymond), Le domaine picard. Délimitation et carte systématique.- Arras, 1957.

DURAFOUR (A.), "La reviviscence des atones dans le Nord du domaine gallo-roman".- Mélanges Jean Haust, Liège, 1939, p. 139-157.

DURAND (Marguerite), Etudes expérimentales sur la durée des consonnes parisiennes.- Paris, 1936.

DURAND (Marguerite), Le Genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne.- Paris, 1936, 302 p.

DURAND (Marguerite), Voyelles longues et voyelles brèves. Essai sur la nature de la quantité vocalique.- Paris, 1964, 196 p.

DURAND (Marguerite), "L'Assourdissement des consonnes dans les groupes français.- Journal de Psychologie normale et pathologique (1947) p. 484-490.

DURAND (Marguerite), "Remarques au sujet des voyelles additionnelles".- Actes du 4° Congrès des Sciences Phonétiques (Helsinki, 1961), 1962, p. 580-585.- "Emotional stress".- Proceedings of an international symposium, Stockholm, 1965.

ESSEN (Otto von), "Über die spezifische schallwirksamkeit der laute".- Zeitschrift für phonetik, 7, n° 1-2 (1953), p. 81-88.

ESSEN (Otto von), Grundzüge der hochdeutschen satzintonation.- Ratingen, Düsseldorf, 1964, 123 p.

ESSEN (Otto von), Allgemeine und angewandte phonetik.- Berlin, 196 . 269 p.

FAIRBANKS (G.), HOUSE (A.S.) and STEVENS (E.L.), "An experimental study of vowel intensities.- The journal of the acoustical society of ámerica, 22, (1950), p. 457-459.

FALC'HUN (F.), Le Système consonantique du breton, avec étude comparative de phonétique expérimentale.- Rennes, 1951, 194 p.

FANT (Gunnar), "Modern instruments and methods for acoustic studies of speech".- Actes du 8° Congrès des Linguistes (Oslo, 1957), 1958, p. 282-362.

FAURE (Georges), "L'intonation et l'identification des mots dans la chaîne parlée".- Actes du 4° Congrès de Phonétique (Helsinki, 1961), 1962, p. 598-609.

FAURE (Georges), "Aspects et fonctions linguistiques des variations mélodiques dans la chaîne parlée. Contribution à l'étude du statut linguistique de l'intonation".- Actes du 9° Congrès des Linguistes (Cambridge, Mass., 1961), 1962, p. 72-77.

FAURE (Georges), Recherches sur les caractères et le rôle des éléments musicaux dans la prononciation anglaise.- Paris, 1962, 382 p.

FAURE (Georges), "Accent, rythme et intonation".- Le Français dans le Monde, 57 (1968), p. 15-19.

FAY (Warren H.), Temporal sequence in the perception of speech.- La Haye, 1966, 128 p.

FINTOFT (K.), "Some remarks on word accents".- Phonetica, 13 (1965), p. 201-226.

FISCHER-JRGENSEN (Eli), "What can new techniques of acoustic phonetics contribute to linguistics ?-" Actes du 8° Congrès des Linguistes, (Oslo, 1957), 1958, p. 433-479.

FISCHER-JRGENSEN (Eli), "Some remarks on the function of stress with special reference to the germanic languages".- Actes du Congrès d'Anthropologie, (Bruxelles, 1948), 1961, p. 85-88.

FLETCHER (Harvey), Speech and hearing in communication.- Princeton, 1965, 461 p.

FONAGY (Ivan), "Ein beitrag zur kenntnis des verhältnisses von akzent und schallfülle".- Acta linguistica ac. hung., 4 (1954), p. 383-425.

FONAGY (Ivan), "Elektrophysiologische beiträge zur akzentfrage".- Phonetica, 2 (1958), p. 12-58.

FONAGY (Ivan), "Kleine beiträge zur akzentfrage".- Festschrift panconcelli - calzia, zeitschrift für phonetik, 12 (1959), p. 36-57.

FONAGY (Ivan), et MAGDICS (K.), "Emotional pattern in intonation and music".- Zeitschrift für phonetik, 1963, p. 293.

FONAGY (Ivan et Judith), "Sound pressure level and duration".- Phonetica, 15, (1966), p. 14-21.

FOUCHÉ (Pierre), "Quelques considérations sur l'intonation".- Annales de l'Université de Paris, 1934, p. 510-515.

FOUCHÉ (Pierre), "La Prononciation actuelle du français".- Où en sont les études de français. - "Le Français Moderne", (1934), p. 20-29.

FOUCHÉ (Pierre), "Les diverses sortes de français au point de vue phonétique".- Le Français Moderne, 4 (1936).

FRAISSE (Paul), Les Structures rythmiques.- Paris, 1956, 125 p.

FRANÇOIS (Frédéric), "La Description linguistique".- Le Langage, Encyclopédie la Pléïade, 1968, p. 171-281.

FRANÇOIS (Frédéric), "Le Langage et ses fonctions".- Le Langage, Encyclopédie de la Pléïade, 1968, p. 3-19.

FREI (Henri), La Grammaire des fautes.- Genève, 1929.

FRIES (Charles, Carpentier), Teaching and learning english as a foreign language.- Ann Arbor, 1945.

FRY (D.B.), "Duration and intensity as physioal correlates of linguistic stress".- The journal of the acoustical society of ámerica, 27 (1955), p. 765-768.

FRY (D.B.), "Experiments in the perception of stress".- Language and speech, I, (1958), p. 126-152.

FRY (D.B.), "The dependance of stress judgments on vowel formant structure".- Actes du 5° Congrès des Sciences Phonétiques (Münster, 1964), Bâle, New-York, 1965, p. 306-311.

GARDE (Paul), "Accentuation et morphologie".- La Linguistique, 2 (1965), p. 25-39.

GARDE (Paul), L'Accent.- Paris, 1968, 172 p.

GÅRDING (Eva) et GERSTMAN (L.J.), "The effect of changes in the location of an intonation peak on sentence stress".- Studia linguistica, 14 (1960), p. 57-59.

GÅRDING (Eva), "Internal juncture in swedish".- Lund, 1967, 189 p.

GAUCHAT (Louis), L'unité phonétique dans le patois d'une commune.- Halle, 1905.

GENDRON (Jean-Denis), Tendances phonétiques du français parlé au Canada.- Paris, Québec, 1966, 255 p.

GEUBELLE (François), La Mécanique ventilatoire.- Paris, 1966, 112 p.

GILL (A.), "Remarques sur l'accent tonique en français contemporain".- Le Français Moderne, 4 (1936), p. 311-316.

GILLIERON (Jules), "Les Accents dans la langue française".- Franco-Gallia, 4, (1887), p. 63.

GILLIERON (Jules) et EDMONT (E.), Atlas linguistique de la France.- Paris, 1902-1910.

GOOSSENS (J.), "Historisch onderzoek van sleepton en stootton in het dialect van genk".- Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, 33 (1959), p. 141-212.

GOSPODNETIC (Yugi) et WUILMART (Claude), "La Tension articulatoire et son corrélat acoustique".- Revue de Phonétique Appliquée, Mons, 9 (1968), p. 41-63.

GRAMMONT (Maurice), Traité de phonétique.- Paris, 1933, 480 p.

GRAMMONT (Maurice), Traité pratique de prononciation française.- Paris, 9° éd., 1938, 241 p.

GREEN (Peter S.), Consonant-vowel transitions. A spectrographic study.- Lund, (1959), 53 p.

GRIBENSKI (André), "La Hauteur des sons, sa mesure, et sa perception".- La Nature, (1957), p. 359.

GRIBENSKI (André), L'Audition.- Paris, 1965; 128 p.

GRIGNARD (Adelin), "Phonétique et morphologie des dialectes de l'Ouest Wallon".- Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne, 50, (1908), p. 375-521.

GUILHOT (Dr. Jean), La Dynamique de l'expression et de la communication. La voix, la parole, les mimiques et gestes auxiliaires.- Paris, La Haye, 1962, 231 p.

GUILLAUME (G.), "Compte-rendu de E. Buyssens : Les Langages et le discours".- Le Français Moderne, II, (1943), p. 229-232.

GUIRAUD (Pierre), "Langage et théorie de la communication".- Le Langage, Encyclopédie de la Pléïade, 1968, p. 145-167.

GUIRAUD (Pierre), Le Français populaire.- Paris, 1965, 119 p.

GYSSELING (Maurits), "La genèse de la frontière linguistique dans le Nord de la Gaule".- Revue du Nord, 44 (1962), p. 37.

HADDING-KOCH (K.), "Acoustico-phonetic studies in the intonation of southern swedish".- Lund, 1961, 211 p.

HADDING-KOCH (K.) et STUDDERT-KENNEDY, "A study of semantic and physical test response to controlled variations in fondamental frequency".- Studies in linguistics, 17, (1963), p. 65-87.

HADDING-KOCH (K.) et STUDDERT-KENNEDY, "An experimental study of source intonation contours".- Phonetica, II, (1964), p. 175-185.

HAKALA (E.) et SAVOLAINEN (H.), "Messprobleme bei der analyse von sonagrammen.-" Phonetica, 14, n° 2, (1966), p. 91-97.

HALA (Bohuslav), "La Syllabe, sa nature, son origine et ses transformations".- Orbis, 10, (1961), p. 69-143.

HAMMARSTRÖM (G.), "Proso-deme und kontureme".- Phonetica, 10 (1963), p. 194-202.

HARRIS (C.M.) et WEISS (M.R.), "Effects of speaking condition on pitch".- The journal of the acoustical society of america, 36 (1964), p. 933-936.

HAST (M.), "Subglottic air pressure and neutral stimulation in phonation".- Journal of applied physiology, 16 (1961), p. 1142-1146.

HERMANN (Edouard), "Probleme der Frage".- Nachrichten von der akademie der Wissenchaften, Göttingen, 3 et 4 (1942), p. 121-408.

HERRMANN (E.), "Sur l'intonation interrogative, son universalité".- Cahiers F. de Saussure, 3 (1943), p. 40-41.

HIRSCH (Ira J.), La Mesure de l'audition.- Paris, 1956, 388 p.

HOCKETT (Charles F.), A course in modern linguistics.- New-York, 1967, 621 p.

HOLBROOK (A.) et FAIRBANKS (G.), "Diphtong formants and their movements".- Journal of speech and hearing research, 5 (1962), p. 38-58.

HOUSE (A.S.) et FAIRBANKS (G.), "The influence of consonant upon the secondary acoustical characteristics of vowel".- Journal of the acoustical society of america, 25 (1953), p. 105-113.

HUGGINS (A.F.), " The perception of timing in natural speech. I : Compensation within the syllable".- Language and speech, II, n° 1, (1968).

HUSSON (Raoul), Physiologie de la phonation.- Paris, 1962, 591 p.

ISAČENKO (Alexander V.), et SCHÄDLICH (Hans-Joachim), Untersuhungen über deutsche satzintonation.- Berlin, 1966, p. 7-68.

ISAČENKO (Alexander V.), Sprachwissenschaft und Åkustik.- Berlin, 1966, 18 p.

JAKOBSON (Roman), Preliminaries to speech analysis. The distinctive features and their correlates.- Cambridge (Mass.), 1963, 64 p.

JAKOBSON (Roman), Essais de linguistique générale. Trad. Par N. Ruwet.- PARIS, 1964, 262 p.

JASSEM (W.), "The phonology of polish stress".- Word, 15, n° 2 (1959), p. 252.

JENSEN (M.K.), "Rôle du contrôle auditif dans la production des accents dits de mot dans les langues scandinaves".- Word, 16 (1960), p.28-33.

JESPERSEN (O.), Elementarbuch der phonetik.- Leipzig, 1912, 182 p.

JONES (Daniel), Intonation curves.- Leipzig, Berlin (1909).

JONES (Daniel), "The word as a phonetic entity".- Le Maître Phonétique, 3, 48 (1931), p. 60-65.

JONES (Daniel), An outline of english phonetics.- New-York, 4° éd., 1962, 267 p.

JONES (Daniel), The phoneme : its nature and use.- Cambridge, 2° éd., 1962.

JONES (Stephen), "The accent in french. What is accent"?- Le Maître Phonétique, 40, (1932), p. 74-75.

JOOS (M.), Acoustic phonetics.- Supplement to language, journal of the linguistic society of ámerica , 24, n° 2, (1948), 136 p.

JUNKOVIĆ (Zvonimir), "La Fonction contrastive et l'accentuation du serbo-croate.- La Linguistique, 2, (1968), p. 9-60.

KAISER (Louise), éd., Manual of phonetics.- Amsterdam, 1957, 460 p.

KAPLAN (Harold M.), "Anatomy and physiology of speech".- New-York, 1960, 224 p.

KINGDOM (Roger), "The groundwork of english stress".- Londres, 1965, 224 p.

KIPARSKY (V.), "Über den deutschen akzent".- Untersuchungen über akzent und intonation im deutschen, (1966), p. 69-98.

KLATT (D.), STEVENS (K.N.) et MEAD (J.), "Studies of articulatory activity and airflow during speech".- Proceedings of conference on sound Production in man, (New-York, 1966), 1968.

KLINGHARDT (H.), Sprechmelodie und sprechakt.- Marburg in hessen, 1923.

KLINGHARDT (H.) et FOURMESTRAUX (M. de), Französische intonationsübungen.- Göthen, 1911.

KLOSTER-JENSEN (Martin), Recognition of word tones in whispered speech.- Word, 14, (1958), p. 187-196.

KLOSTER-JENSEN (Martin), Tonemicity.- Bergen, Oslo, 1961, 197 p.

KUNZE (E.), "Evaluation of methods of estimated subglottal air pressure".- Journal of speech hearing research, 7 (1964), p.151-164.

LADEFOGED (Peter), "Syllables and stress".- Miscellanea phonetica, 3, 1958, p. 1-14.

LADEFOGED (Peter), "The regulation of subglottal pressure".- Folia phonetica, 12, (1960), p. 169-175.

LADEFOGED (Peter), "Stress and pitch".- Le Maître Phonétique, 115 (1961), p. 12-13 -

LADEFOGED (Peter), Subglottal activity during speech.- Actes du 4° Congrès des Sciences Phonétiques (Helsinki, 1961), 1962, p. 74-91.

LADEFOGED (Peter), Elements of acoustic phonetics.- Edimburg, 1962, 118 p.

LADEFOGED (Peter), "Some physiological parameters in speech".- Language and speech, 6 (1963), p. 109-119.

LADEFOGED (Peter) et Mc KINNEY (N.P.), "Loudness, sound pressure and subglottal pressure in speech".- Journal of the acoustical society of america, 35, (1962), p. 454-460.

LADEFOGED (Peter), "Comment of evaluation of methods of estimative subglottal air pressure".- Journal of speech hearing research, 7 (1964), p. 291-292.

LADEFOGED (Peter), "Linguistic aspects of respiratory phenomena".- Proceedings, (New-York, 1966), 1968.

LADEFOGED (Peter), Three areas of experimental phonetics.- London, 1967.

LAFON (Jean-Claude), Message et phonétique. Introduction à l'étude acoustique et physiologique du phonème.- Paris, 1961, 168 p.

LANHER (Jean), La Première enquête dialectologique en Lorraine.- Annales de l'Est, Nancy, 3 (1963), p. 221-252.

LEASE (Leroy T.), "The effect of pitch and intensity on the quality of vowels in speech".- Archives of speech, 2 (1937), p. 41-60.

LEBRUN (Yvan), Anatomie et physiologie de l'appareil phonatoire.- Bruxelles, 1968, 103 p.

LEGRAND (Pierre), Dictionnaire du patois de Lille et de ses environs.- Lille, 1856, 2° éd., 155 p.

LEGROS (Elisée), La Frontière des dialectes romans en Belgique, Liège, 1948, 115 p.

LEHISTE (Ilse) et PETERSON (G.E.), "Vowel amplitude and phonemic stress in american english".- Journal of the acoustical society of america, 31, (1959), p. 428-435.

LENTACKER (F.), "La Main d'oeuvre belge à Roubaix".- Revue du Nord, 32, 1950, p.130.

LENTACKER (F.), "Les Caractères de la géographie urbaine dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing".- Revue du Nord, 34, 1952, p. 65-80, et 35, 1953, p. 57-77.

LEON (Pierre R.), "Nature, maintien, disparition du e muet".- La Linguistique, 2, 1966, p.111-122.

LEON (Pierre R.), "La Joncture externe en français, nature et fonction".- Phonologie der gegenwart. Graz, 1967, p. 298-306.

LEON (Pierre R.), "Aspects phonostylistiques des niveaux de langue".- Le Français dans le Monde, (1968), p. 68-72.

LEON (Pierre R. et Monique), Introduction à la phonétique corrective à l'usage des professeurs de français à l'étranger.- Paris, 2° éd., 1968, 98 p.

LEON (Pierre R.) et BALIGAND (Renée A.), "Deux interprétations du "Pont Mirabeau". Etude du rythme et de sa perception".- Phonetica, 19, (1969), p. 82-103.

LIEBERMAN (Philip), "Some acoustic correlates of word stress in american english".- Journal of the acoustical society of america, 32, (1960), p. 451-454.

LIEBERMAN (Philip) et MICHAELS (S.D.), "Some aspects of fundamental frequency envelope amplitude and the emotional content of speech".- Journal of the acoustical society of america, 34, (1962), p. 922-927.

LIEBERMAN (Philip), "On the acoustic basis of the perception of intonation by linguists".- Word, 21, (1965).

LIEBERMAN (Philip), Intonation, perception, and language.- Cambridge (Mass.), 1967, 210 p.

LIEBERMAN (Philip), "On the structure of prosody".- Zeitschrift für phonetik, 21, n° 1 et 2, (1968), p. 157-163.

LIEBERMAN (Philip), "Direct comparison of subglottal and esophageal pressure during speech".- Journal of the acoustical society of America, 43, n° 5, (1968), p.1157-1164.

LINDBLOM (B.), "Accuracy and limitations of sonagraph measurements".- Actes du 4° Congrès des Sciences Phonétiques, (Helsinki, 1961), 1962, p. 188-202.

LINDBLOM (B.), "Spectrographic study of vowel reduction".- Journal of the acoustical society of America, 36, (1963), p. 1773-1781.

LISKER (L.) et ABRAMSON (A.), "A cross-language study of voicing in initial stops".- Language, 20, (1964), p. 384-422.

LISKER (L.), "Minimal cues for separating / W L R Y / in intervocalic position".- Word, 13, (1957), p. 256-267.

MAC CARTHY (Peter), " A system of phonetic marks for french and the rhetorical tone in french".- Phonetic departement report, Leeds, 1, (1968), 17-24.

MAES (Léon), Notre patois. Lexique.- Mouscron, 1942, 84 p.

MAJEWSKI (W.) et BLASDELL (R.), "Influence of fundamental frequency cues on the perception of some synthetic intonation contours".- Journal of the acoustical society of America, 45, (1969), p. 450-457.

MALECOT (André), "The elision of the french mute e within complex consonantal clusters".- Lingua, 5, n° 1, (1955), p. 45.

MALECOT (André), "Mechanical pressure as in index of "Force of articulation".- Phonetica, 14, (1966), p. 169-180.

MALMBERG (Bertil), "Recherches expérimentales sur l'accent musical du mot en suédois".- Archives néerlandaises de phonétique expérimentale, 16, (1940), p. 62-76.

MALMBERG (Bertil), "The phonetic basis for syllable division".- Studia linguistics, 9, (1955), p. 80-87.

MALMBERG (Bertil),"Observations on swedish word accent".- Studia linguistica, 10, (1956), p. 1-44.

MALMBERG (Bertil), "Bemerkungen zum schwedischen Wortakzent".- Studia linguistica, 12, (1959), p. 193-207.

MALMBERG (Bertil), "Analyse instrumentale et structurale des faits d'accent".- Actes du 4° Congrès des Sciences Phonétiques (Helsinki, 1961), 1962, p. 456-475.

MALMBERG (Bertil), La Phonétique.- Paris, 4° éd., 1962, 128 p., Coll. "Que sais-je".

MALMBERG (Bertil), "Gémination, force et structure syllabique en latin et en roman". - Etudes Romanes dédiées à A. Blinkenberg, Copenhague, 1963, p. 106-112.

MALMBERG (Bertil), Structural linguistics and human communication. An introduction into the mechanism of language and the methodology of linguistics.- Berlin, 1963, 210 p.

MALMBERG (Bertil), Les nouvelles tendances de la linguistique.- Paris, 1966, 443 p.

MAROUZEAU (Jules), "Accent d'insistance affectif et intellectuel".- Le Français Moderne, 2, (1934), p. 120-123.

MAROUZEAU (Jules), "Quelques aspects du relief dans l'énoncé".- Le Français Moderne, 2 (1945), p. 161-168.

MAROUZEAU (Jules), "L'intonation du français.- Le Français Moderne, 1, (1948), p. 8-10.

MAROUZEAU (Jules), Lexique de la terminologie linguistique (français, allemand, anglais, italien).- Paris, 3° éd., 1961, 265 p.

MARTINET (André), La Prononciation du français contemporain, témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers.- Paris, 1945, 249 p.

MARTINET (André), "Accents et tons".- Miscellanea phonetica, II, (1954), p. 13-26.

MARTINET (André), La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie).- Genève, 1956, 108 p.

MARTINET (André), Elements de linguistique générale.- Paris, 1960, 224 p.

MARTINET (André), La linguistique synchronique. Etudes et recherches.- Paris, 1965, 248 p.

MATRAS (Jean-Jacques), Le son.- Paris, 1961, 128 p.

METTAS (Odette), "Etude sur les facteurs ectosémantiques de l'intonation en français".- Travaux de Linguistique et de Littérature du C.P.L.R. de Strasbourg, I, (1963), p. 143-154.

METTAS (Odette), "Etude sur l'intonation en français".- Travaux de Linguistique et de Littérature du C.P.L.R. de Strasbourg, 2, 1 (1964), p. 99-105.

MEYER-EPPLER (W.), "Realization of prosodic features in whispered speech".- Journal of the acoustical society of america, 29, (1957), p. 428-435.

MIKOLCZY (Fedor F.), "Relations between loudness and duration of tonal pulses".- Journal of the acoustical society of america, 31, (1959), p. 1128-1134.

MILIĆ-EMILI (J.), MEAD (J.), TURNER (M.) et CLAUSER (E.M.), "Improved technique for estimative pleural pressure from esophageal balloons".- Journal of applied physiology, 18, (1964), p. 208-211.

MILIĆ-EMILI (J.), MEAD (J.) et TURNER (M.), "Topography of esophageal pressure as a function of posture in man".- Journal of applied physiology, 19, (1964), p. 212-216.

MIRAMBEL (A.), "Les accents à valeur affective en grec moderne".- Journal de Psychologie, 25, p. 599.

MOL (H.) et UHLENBECK (E.M.), "The linguistic relevance of intensity in stress".- Lingua, 5, (1956), p. 205-213.

MOL (H.), Fundamentals of phonetics. I. The organ of hearing.- La Haye, 1963, 72 p.

MOLES (A.), VALLANCIEN (B.) éd., Phonétique et phonation.- Paris, 1966, 259 p.

MOLL (K.L.) et PETERSON (G.E.), "Speaker and listener judgments of vowel level, "Phonetica, 19, (1969), p. 104-117.

MONJALLON (A.), Introduction à la méthode statistique.- Paris, 1963, 280 p.

MOREAU (R.), "Comment faire un sondage en vue d'une recherche linguistique".- Etudes de Linguistique Appliquée, I, (1961).

MORIER (Henri), Dictionnaire de poétique et de rhétorique.- Paris, 1961, 419 p.

MOTTE (Gaston), Roubaix à travers les âges.- Roubaix, 1946, 112 p.

MULLER (Charles), Initiation à la statistique linguistique.- Paris, 1968, 249 p.

MUNSON (W.A.), "The growth of auditory sensation".- Journal of the acoustical society of america, 19, n° 4, (1947), p. 584-591.

MUYSKENS (John H.), " An analysis of accent in english from kymographic records".- Vox, 17, (1931), p. 55-65.

MYSAK (E.D.), "Pitch and duration characteristics of older males.- Journal of speech and hearing research, 2, (1959), p. 46-54.

NEWMANN (S.), "On the stress system of english".- Word, II, n° 3, (1946), p. 171-187.

NISTRI (R.), et LENTACKER (F.), "Peuplement et population active de la région du Nord".- Cahiers du C.E.R.E.S., 5, Lille, 1956, III p.

NYROP (Kristoffer), Manuel phonétique du français parlé.- Copenhague, 8° éd., revue par A. Lombard, 1963.

O'MALLEY (M.H.) et PETERSON (G.E.), "An experimental method for prosodic analysis".- Phonetica, 15, (1966), p. 1-13.

ONISHI (Masao), "Prominence and its phonetic nature".- Actes du 4° Congrès des Sciences Phonétiques (Helsinki, 1961), 1962, p. 714-719.

PALMER (Harold E.), "English intonation".- Cambridge, 1922.

PARMENTER (C.E.) et BLANC (A.V.), "An experimental study of accent in french and english".- Publications of modern language association of america, 48, (1933), p. 598-607.

PEE (W. et E.), "Beitrag zum studium der niederländischen intonation".- Archives néerlandaises de phonétique expérimentale, (1932), 7 p. 71-103, (1933), 8, p. 11-67.

PEE (Willem), Anderhalve eeuw taalgrensverschuiving en taaltoestand in Frans-Vlaanderen.- Louvain, Bruxelles, 1957, 81 p.

PETERSON (G.E.), WANG (W.S.Y.) et SIVERTSEN (E.), "Segmentation techniques in speech synthesis".- Journal of the acoustical society of America, 30, 1958, p. 739-746.

PHILIPP (Marthe), "La Prononciation du français en Alsace".- La Linguistique, 1, (1967), p. 63-74.

PIERON (Henri), Vocabulaire de psychologie.- Paris, 2° éd., 1957.

PIERRARD (Pierre), La Vie ouvrière à Lille sous le Second Empire.- Paris, 1965, 532 p.

PIKE (Kenneth L.), Phonetics. A critical analysis of phonetic theory and a technic for the practical description of sounds.- Ann Arbor, 1964, 182 p.

PIRAUX (Henry), Dictionnaire général d'acoustique et d'électro-acoustique.- Paris, 1964, 331 p.

PLEASANTS (Jeanne Varney), Etude sur l'e muet. Timbre, durée, intensité, hauteur musicale.- Paris, 1956, 316 p.

POIROT (Jean), "Quantité et accent dynamique".- Mémoires de la Société néophilologique de Helsingfrs, 4, 1906, p. 389.

POLLACK (Irvin) et GARNER (W.R.), "Effect of frequency spectrum on temporal integration of energy of the ear".- Journal of the acoustical society of America, 19, n° 5, (1947), p. 808-815.

POLLACK (Irvin), "Loudness of periodically interrupted noise".- Journal of the acoustical society of America, 30, (1958), p. 181-185.

POP (Sever), La Dialectologie. Aperçu historique et méthode d'enquêtes linguistiques.- 2 vol., Louvain, 1950.

POSTAL (Paul), Aspects of phonological theory.- New-York, 1968.

POTTER (Ralph K.), Visible speech.- New-York, 1966, 439 p.

PRUVOST (Alexandre). Histoire de Wattrelos.- Tourcoing, 1865.

PULGRAM (Ernest), Introduction to the spectrography of speech. La Haye, 1964, 174 p.

RABINER (L.R.), LEVITT (H.) et ROSENBERG (A.E.), "Investigation of stress patterns for speech synthesis by rule".- Journal of acoustical society of America, 45, n° 1, (1969), p. 92-101.

RAKOTOFIRINGA (H.), "Sur l'accent distinctif en malgache merina".- Langage et comportement, 1, n° 4, (1965), p. 149-175.

RAKOTOFIRINGA (H.), Contribution à l'étude de la phonétique malgache. I : Durée et intensité vocalique efficaces.- Grenoble, 1967-1968.

REDDY (D.R.), "Segmentation of speech sounds".- Journal of the acoustical society of America, 40, n° 2, (1966), p. 307-312.

REICHSTEIN (Ruth), "Etudes des variations sociales et géographiques des faits linguistiques".- Word, 16, (1960), p. 55-99.

REMACLE (Louis), Orthophonie française. Conseils aux wallons.- Liège, 1948, 115 p.

REMACLE (Louis), Syntaxe du parler wallon de la Gleize.- (3 tomes), Liège, 1952-1956-1960.

REMACLE Louis, Atlas linguistique de la wallonie. Tome I, Introduction générale. Aspects phonétiques.- Liège, 1953, 301 p.

RIEDEL (Peter), Tonhöhe und Intensität beim sprechen.- Aix-la-Chapelle, 1963, 80 p.

RIGAULT (André), "Réflexions sur le statut linguistique de l'intonation".- Actes du 9° Congrès des Linguistes, Cambridge (Mass.), La Haye, 1962, p. 849-859.

RIGAULT (André), "Rôle de la fréquence, de l'intensité et de la durée vocalique dans la perception de l'accent en français".- Actes du 4° Congrès des Sciences Phonétiques (Helsinki, 1961), 1962, p. 735-749.

RISCHEL (J.), "Stress juncture and syllabification in phonemic description".- Actes du 9° Congrès des Linguistes, Cambridge (Mass.), La Haye, 1962, p. 82-86.

RITSMA (R.J.) et CARDOZO (B.L.), "La Perception de la hauteur tonale".- Philips Audiométrie, 22, (1967), p. 12-17.

RONJAT (J;), " Accent, quantité, et diphtongaison en roman et ailleurs".- Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, (1923), p. 356.

ROSETTI (A.), "Sur la théorie de la syllabe".- La Haye, 2° éd., 1963, 48 p.

ROSSI (Mario), "Contribution à l'étude des faits prosodiques dans un parler de l'Italie du Nord".- Langage et Comportement, 1, (1965), p. 5-30.

ROSSI (Mario), "Sur la hiérarchie des paramètres de l'accent".- Actes du 5° Congrès des Sciences Phonétiques, Prague, 1967 (à paraître).

ROUDET (Léonce), "La Désaccentuation et le déplacement de l'accent dans le français moderne".- Revue de Philologie et de Littérature, II, (1907); p. 297.

ROUDINESCO (Elisabeth), Initiation à la linguistique générale.- Paris, 1967, 95 p.

ROUSSELOT (Pierre J.), Principes de phonétique expérimentale.- 2 vol., Paris, Leipzig, 2° éd., 1924-1925.

RUWET (Nicolas), Introduction à la grammaire générative.- Paris, 1967, 452 p.

RYS-LEFEBVRE (A.), Notices, vocabulaire et pasquilles en patois roubaisien.- Lille, 1939, multigraphié, 210 p.

SAINT LEGER (Alexandre de), Histoire de Lille, des origines à 1789.- Lille, 1942, 466 p.

SAUMJAN (S.K.), Strukturnaja lingvistika.- Moscou, 1965.

SAUMJAN (S.K.), Problems of theoretical phonology.- La Haye, 1968, 224 p.

SAUSSURE (Ferdinand de), Cours de linguistique générale.- Paris, 1968, 335 p.

SHARF (D.J.), "Duration of post stress intervocalic stops and preceding vowels".- Language and speech, 5, (1962), p. 26-30.

SCHERK (Otto), Über den französischen akzent.-Berlin, 1912, 144 p.

SCHOUTEN (J.F.), COHEN (A.) et HART (J.T.), "Study of time cues in speech perception".- Journal of the acoustical society of america, 34, n° 4, (1962), p. 517-518.

SCHRAMM(W.L.), "The acoustical nature of accent in american speech".- American speech, 12 (1937), p. 49-56.

SEGERBACK (Börje), "La Réalisation d'une opposition de tonèmes dans des dissyllabes chuchotés. Etude de phonétique expérimentale".Studia linguistica, 19, p. 1-54, (1966).

SIEGEL (Sidney), Non parametric statistics for the behavioral sciences.- New-York, 1965, 312 p.

SIERTSEMA (B.), "Timbre, pitch and intonation".- Lingua, 2, (1962), p. 388-398.

SIMON (Pélagie), Les Consonnes françaises. Mouvements et positions articulatoires à la lumière de la radiocinématographie.- Paris, 1967, 380 p.

SMALL (Arnold M.), BRANDT (J.F.) et COX (Philip G.), "Loudness as a function of signalduration".- Journal of the acoustical society of america, 34, n° 4, (1962), p. 513.

SMITH (Svend), "On pitch variation".- Folia phoniatrica, II, (1959), p. 173-177.

SMITH (Svend), "A valve device for difficult cases of fundamental recording".- Folia phoniatrica, 20, (1968), p. 202-206.

SOUZA (Robert de), Du rythme français.- Paris, 1912, 103 p.

SOVIJARVI (Antti), "Sonagrammitutkimuksia kuhmoisten murteen liudennuksesta".- Verba Docent, Hakulisen, 60, (1959), p. 24-25.

SPANG-THOMSEN (B.), "L'Accent en français moderne. Quelques expériences sur sa manifestation phonétique".- Etudes Romanes dédiées à A. Blinkenberg, Copenhague, 1963, p. 181-208.

STETSON (R.H.), Motor phonetics. A study of speech movements in action.- Amsterdam, 1951, 2° éd.

STEVENS (K.N.) et HOUSE (A.S.), "Development of a quantitative description of vowel articulation".- Journal of the acoustical society of america, 27, (1955), p. 484-493.

STEVENS (S.S.) et DAVIS (H.), Hearing ; its psychology and physiology.- New-York, 1938.

STRAKA (Georges), "Système des voyelles du français moderne".- Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg (1950-1951), p. 275.

STRAKA (Georges), "La Prononciation parisienne, ses divers aspects et ses traits généraux".- Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg (1952), 45 p.

STRAKA (Georges), "Les Voyelles nasales".- Revue de Linguistique Romane, 19 (1955), p. 245-274.

STRAKA (Georges), "Respiration et phonation".- Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg (1957), p. 346-429.

STRAKA (Georges), "Etendue et limites de l'enquête phonétique".- Colloque de Dialectologie Romane (Strasbourg, 1956), Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 35, n° 5 (1957), p. 261-292.

STRAKA (Georges), "Tendances phonétiques du français contemporain".- La Classe de français, 1958, p. 354-362 et 1959, p. 35-40.

STRAKA (Georges), "Durée et timbre vocaliques".- Zeitschrift fur phonetik und allgemeine sprachwissenschaft, 12 (1959), p. 276-300.

STRAKA (Georges), "A propos de la question des semi-voyelles".- Zeitschrift fur phonetik sprachwissenschaft und kommunikationsforschung, Berlin, 17, n° 2-4, (1964), p. 301-323.

STRAKA (Georges), "L'Evolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulatoire".- Travaux de Linguistique et de Littérature du Centre de Philologie Romane de Strasbourg, 2 (1964), p. 17-78.

STRAKA (Georges), Album phonétique.- Québec, 1965, 188 p.

STRENGER (Folke), "Mesure de la pression de l'air sous-glottique, de la pression acoustique et de la durée dans la prononciation des différents sons du langage suédois au cours de la phonation".- Journal Français des Oto-Rhino-Laryngologues, 7 (1958), p. 101-114.

STRENGER (Folke), "Methods for direct and indirect measurement of the subglottic air pressure in phonation".- Studia Linguistica, 13 (1960), p. 98-112.

SUOMALAINEN (Riita), A la recherche d'une méthode d'analyse de l'intonation de l'interrogation dans le français de la conversation familière.- Institut de Phonétique de Strasbourg, 1966, mémoire dactylographié, 136 p.

TARNEAUD (J.), Traité pratique de phonologie et de phoniatrie. La voix. La parole. Le chant.- Paris, 2° éd., 1961, 115 p.

TOGEBY (Knud), Structure immanente de la langue française.- Paris, 1965, 208 p.

TOMASSONE (Roberte), "Recherches sur l'application de la théorie des sondages aux études de linguistique".- Nancy, Cahiers du C.R.A.L. (1968), multigraphié, 41 p.

TRAGER (Georges L.), "The theory of accentual systems".- Language and personality, Essays in memory of éd. Sapir, 1941, p. 131-145.

TROUBETZKOY (N.S.), Principes de phonologie, trad. par Cantineau.- Paris, 1° éd., 1949, réimp. 1964, 397 p.

VAN DEN BERG (B.), Foniek van het Nederlands.- La Haye, Bruxelles, 1967.

VANDENDRIESSCHE (J.E.), Histoire de Tourcoing.- Tourcoing, 1928, 2° éd., 2 vol.

VAN HOOFT (Fr.), Grammaire néerlandaise à l'usage des wallons.- Liège, 1939, 9° éd., 283 p.

VANVIK (A.J.), "Stress and gestures".- Le Maître Phonétique, 103, (1955).

VERMESSE (Louis), Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne.- Douai, 1867, 508 p.

VERNIER (L.), "L'Accentuation binaire et l'analogie phonétique dans la langue française".- Revue de Philologie et de Littérature, 3, (1899), p. 241.

VIEZ (H.A.), Le Parler populaire de Roubaix.- Paris, 1910, 156 p.

VINAY (Jean-Paul), "Aperçu des études de phonétique canadienne".- Etudes sur le Parler Français au Canada, Québec, 1955.

Voix (La), Cours international de phonologie et de phoniatrie.- Paris, 1953, 435 p.

WARNANT (Léon), La Constitution phonique du mot wallon.- Paris, 1956, 409 p.

WARTBURG (Walter von), Französisches etymologisches Wörterbuch.- Tübingen, Bâle, 1923 et suiv.

WARTBURG (Walter von), Evolution et structure de la langue française.- Berne, 5° éd., 1958.

WATTEEUW (Jules), Oeuvres complètes.- Tourcoing, 1924, 4 vol.

WODARZ (Hans Walter), "Über vergleichende satzmelodische Untersuchungen".- Phonetica, 5 (1960), p. 75-98.

WODARZ (Hans Walter), "Ist der polnische Akzent "melodisch" ?" Phonetica, 6, (1961), p. 177-215.

WODARZ (Hans Walter), "Über syntaktische und expressive Relevanz der intonations".- Actes du 4° Congrès des Sciences Phonétiques (Helsinki, 1961), 1962, p. 800-804.

WODE (H.), "Englische Satzintonation".- Phonetica, 15 (1966), p. 129-218.

ŽINKIN (N.I.), Mechanisms of speech.- La Haye, 1968, 461 p.

ZWANENBURG (W.), Recherches sur la prosodie de la phrase française.- Leiden, 1965, 136 p.

ZWIRNER (Eberhardt), "Phonetische Tonhöhenbezifferung".- Actes du 1° Congrès des Sciences Phonétiques, (Amsterdam, 1932), 1933, p. 284-288.

ZWIRNER (Eberhardt), "Phonometrischer Beitrag zur frage des nhd. åkzents".- Indogermanisch forschungen, 54 (1936), p. 1-32.

ZWIRNER (Eberhardt), "Problem der sprachmelodie".- Zeitschrift fur phonetik und allgemeine sprachwissenschaft, 6 (1952), p. 1-12.

TABLE DES FIGURES (1)

Les cartes, les graphes et les tracés figurent sur 61 pages additionnelles, numérotées a, b, c, etc.... Ces documents sont généralement utilisés à plusieurs reprises ; ils sont placés en regard du premier passage où il y est fait renvoi :

1. Carte de l'agglomération lilloise ..... Pages 11 a
2. Isoglosses schématisées des patois de la région de Lille ..... 17 a
3. Critères de délimitation et de mesure ..... 55 a
4. Calcul de l'énergie consonantique ..... 47 a
5. Ming. : F 39 (début) ..... 167 a
6. " : F 39 (fin) ..... 167 b
7. Différents systèmes de notation de l'intonation ..... 169 a
8. Ming. : B 30 ..... 259 a
9. Ming. : B 24 ..... 313 a
10. Spectr. et ming. (mélodie et pneumogramme) : F 90 ..... 51 a
11. Spectr. et ming. : G 168 ..... 52 a
12. Oscillogramme, spectr. et ming. (mélodie) : A 1 ..... 53 a
13. Spectr. : E 3 ..... 204 a
14. Ming. : B 25 ..... 132 a
15. " : K 31 ..... 221 a
16. " : B 12 ..... 315 a
17. " : G 47 ..... 223 a
18. " : F 1 ..... 139 a
19. " : C 76 ..... 137 a
20. " : F 131 ..... 284 a
21. Spectr. : E 5 ..... 237 a
22. " : E 5 et L 111 ..... 232 a
23. " : E 8 ..... 238 a
24. Graphe des jugements de sonie corrigée ..... 258 a
25. " des jugements de la rupture mélodique ..... 258 b
26. Ming. : J 101 ..... 263 a
27. Technique de mesure de la pression d'air sous-glottique ..... 153 a
28. La pression sous-glottique dans la parole ..... 151 a
29. Mesure de la Psog. : " Je trouve le vin bon " ..... 156 a

(1) Abréviations : Ming. = mingogramme ; Spectr. = spectrogramme ; Psog. = pression d'air sous-glottique ; P_o = pression d'air dans l'oesophage. Les lettres représentent les locuteurs, les nombres le numéro affecté à chaque séquence du corpus enregistré (p. 81-123).

30. Mesure de la Pseg : " Je trouve le vin bon " ..... 154 a
31. Pression oesophagienne et profil sonique : " Perlinpinpin " .... 156 b
32. P_o, intensité acoustique, mélodie et sonie : " Je trouve le vin bon / Je trouve le bon vin " - " C'est pleine lune " ..... 156 c 156 d
33. P_o, Volume pulmonaire, intensité acoustique : " Ça, c'est aut' chose " - " C'est imbécile ! " ..... 288 a
34. P_o, Volume pulmonaire, intensité acoustique : " La plèbe - La steppe - Papa tape " ..... 157 a
35. Ming. : C 7, J 36, J 38 ..... 277 a
36. Profils mélodique et sonique : E 7, H 6, H 7 ..... 159 a
37. " " " : I 41, B 135, A 34 ..... 159 b
38. " " " : B 31, K 27, B 30 ..... 159 c
39. " " " : B 113, B 115, B 16 ..... 159 d
40. Ming. : A 22, B 135 ..... 289 a
41. " : C 221 et 222 ..... 130 a
42. " : J 200, B 106 ..... 131 a et b
43. Profils mélodique et sonique : B 25, H 9, D 61 ..... 135 a
44. " " " : E 6, H 29, K 40 ..... 135 b
45. Spectr. : I 38, D 22 ..... 133 a et b
46. Ming. : A 17 ..... 269 a
47. " : K 6, L 5 ..... 269 b
48. " : K 27 ..... 291 a
49. Spectr. : D 56 ..... 190 a
50. " : I 41 ..... 233 a
51. Ming. : B 137, I 81 ..... 301 a
52. Profils mélodique et sonique : C 5, F 90, D 27 ..... 159 e
53. Ming. : C 31 ..... 288 b
55. Graphe de la pente par rapport à la rupture P/R ..... 316 a
56. " " " " p/r ..... 316 b
57. Spectr. : G 65 ..... 319 a
58. Concordance des jugements d'accent et de l'analyse instrumentale 298 a
59. Ming. : B 135 ..... 299 a
60. " : B 136, B 115 ..... 278 a
61. " : L 147 ..... 305 a

TABLE DES MATIERES

OBJET DES RECHERCHES ..... Page 2

PREMIERE PARTIE : CONDITIONS ET METHODES DE LA RECHERCHE 9

1. La région étudiée 10
2. Les témoins 20
3. Enquêtes et enregistrements 27
4. L'analyse auditive 30
5. L'analyse instrumentale 37

1° Choix de la méthode 37
2° Facteurs de correction des voyelles 38
3° Calcul de la sonie corrigée 41
4° Echelle d'énergie consonantique 45
5° Proéminence auditive et dominance 48
6° Choix de l'appareillage 50
7° Délimitation et mesure des durées 53
8° Mesure des niveaux sonores 60
9° Mesure des fréquences 61

DEUXIEME PARTIE : ETUDE FONCTIONNELLE 63

1. Distinction entre accent et intonation 64
2. Unité accentuelle et syntagme 68
3. Fonction démarcative de l'intonation 78
4. Le corpus analysé 81
5. L'accent de groupe en français régional 124
6. Les adjonctions 128
7. Fonctions expressive et impressive 143

TROISIEME PARTIE : ETUDE DES REALISATIONS 146

1. La proéminence et ses facteurs 147
2. Accent et sonie 148

1° Vérification par la mesure de la pression sous-glottique 148
2° Hiérarchie dans le groupe accentuel 157

3. La mélodie 168

1° Comment la représenter ? 168
2° Réalisations des modalités intonatives 187
3° Réalisations de l'accent final en intonation descendante 193
4° Réalisations des intonèmes de l'interrogation 198
5° Hauteur mélodique 201
6° Montée et descente mélodiques 203
7° Changement de direction de la ligne mélodique 206
8° Bosse et creux mélodiques 208
9° Rupture mélodique 209

4. Les facteurs consonantiques 216

1° Durée consonantique 216
2° Energie consonantique 226

5. Les timbres vocaliques 232

1° Problème des diphtongaisons sous l'accent 232
2° Désanasalisations partielles sous l'accent 237
3° Influence de la nature des consonnes 238
4° Ouverture des voyelles 239

6. Etude statistique des facteurs d'accent 241
7. Comparaison de syllabes accentuées et inaccentuées de structure identique 259

8. Procédés de démarcation des groupes accentuels 267
1° La pause 267
2° E caduc ou son de détente 275
3° Changement du spectre des voyelles 280
4° Passage d'une consonne à une autre 281
5° Gémination consonantique 284
6° Occlusive laryngale (dite "coup de glotte") et vibrante pharyngale 285

9. Procédés de l'expressivité et l'impressivité 287
1° L'accent d'insistance 287
2° Accroissement du relief 290
3° Déplacement expressif de la proéminence 291
4° Décumul de l'accent et de l'intonème 293
5 Découpage expressif 299

10 Caractéristiques régionales 309
1° Forte énergie consonantique 310
2° Allongements vocaliques à l'intérieur du groupe accentuel 311
3° Chute mélodique à la pénultième de groupe accentuel ... 314
4° Montée mélodique à la pénultième de groupe accentuel .. 318

CONCLUSIONS 321

GLOSSAIRE 322

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 335

TABLE DES FIGURES 359

TABLE DES MATIERES 361